

ATLAS

de l'Eurométropole de Strasbourg

PRÉAMBULE

Le système d'information géographique (SIG) de l'Eurométropole de Strasbourg est une plateforme permettant la constitution, l'exploitation et la diffusion de données et d'informations géographiques.

Les services de la collectivité, qui en sont les principaux acteurs, peuvent grâce à lui parler un langage géographique commun et partager des éléments de connaissance qui leur sont nécessaires, concourant ainsi à l'efficacité de l'action publique sur notre territoire. En effet, les nombreuses données géographiques qui sont utilisables permettent d'améliorer la connaissance de notre territoire et la compréhension des enjeux et des besoins de sa population.

La réalisation du présent atlas, produit par le service Géomatique et connaissance du territoire au sein de la direction Urbanisme et territoires, s'inscrit dans le prolongement des productions du SIG. Ainsi, la vocation de cet atlas est de permettre de partager largement une vision commune du territoire et de ses habitants, reposant sur des données objectives et permettant d'appréhender les enjeux, les défis et les opportunités des dynamiques territoriales en cours.

L'atlas s'articule autour des 7 thématiques suivantes :

- les dynamiques démographiques ;
- les habitants ;
- les ressources et la précarité ;
- l'habitat ;
- le travail et vie active ;
- les équipements (culture, sport, santé, commerces et services) ;
- l'environnement ;
- un focus : Politique de la ville.

Cet ouvrage permet de prendre la mesure de la richesse des données de l'INSEE (notamment issues du recensement de la population et du dispositif FiLoSoFi), enrichies par la mobilisation de données internes à la collectivité indispensables à la compréhension des enjeux actuels.

Les chiffres clefs et les cartographies qui sont exposés apportent des éléments de réponse aux questions qui y sont traitées, afin de permettre au lecteur d'observer, d'analyser et de comprendre la complexité du territoire et de son évolution.

Olivier Banaszak, Chef du service Géomatique et connaissance du territoire

AVANT-PROPOS

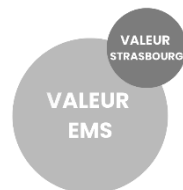
CLÉS DE LECTURE

Cet atlas permet de consulter de nombreux indicateurs, proposés sous forme de cartes, tableaux, graphiques, chiffres clefs et d'analyser leur distribution spatiale, afin de mieux comprendre les dynamiques territoriales.

✓ Chiffres clés

Représentés sous forme de bulles colorées, les chiffres clés permettent de synthétiser l'information importante, en donnant les valeurs du territoire dans sa globalité.

Ils se présentent de la sorte :



✓ Cartes

Les cartes qui composent cet atlas permettent de rendre compte des disparités territoriales. Elles sont présentées à différentes échelles géographiques (cf. p6 et 7).

Lorsque la représentation le nécessite, elles sont accompagnées d'une d'aide à la lecture, sous la carte.

✓ Définitions / méthodes

Des définitions et des éléments de méthodes complètent les indicateurs lorsque cela est nécessaire. Ils sont identifiables par des encarts colorés.

✓ Graphiques – Pyramides des âges

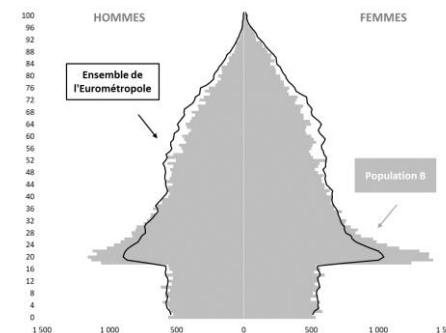
La population totale ainsi que certaines catégories de population ont été représentées sous forme de pyramides des âges. Ce graphique permet de représenter la structure d'une population selon l'âge et le sexe.

La pyramide se présente sous la forme de deux histogrammes horizontaux placés dos à dos : à gauche figurent les hommes et à droite les femmes. L'axe vertical présente les âges et l'axe horizontal les effectifs. La longueur de chaque barre correspond au nombre de personnes dans une tranche d'âge donnée.

Une base large indique une population jeune avec une natalité élevée, tandis qu'un sommet large traduit une population vieillissante.

L'ensemble des pyramides des âges présentées dans l'atlas compare la population d'un territoire ou d'une catégorie de population (en histogramme plein), à l'ensemble de la population de l'Eurométropole (en ligne noire).

Ainsi, un profil supérieur ou inférieur à celui de l'ensemble de l'Eurométropole traduit une sur ou sous-représentation par âge et sexe au sein de la population étudiée.



✓ Pour aller plus loin

L'Atlas ne se veut pas exhaustif en terme d'indicateurs et n'a pas pour objectif de donner la valeur chiffrée d'un Iris ou quartier.

D'autres références et outils sont disponibles si le lecteur souhaite aller plus loin.

Pour les agents de l'Eurométropole :

- L'espace collaboratif Sharecan Observation & Évaluation, espace ressource qui a pour objectif de contribuer au développement de la connaissance du territoire en renforçant la visibilité, le partage, la diffusion et la valorisation de travaux et d'outils d'observation et d'évaluation ;
- l'outil de cartographie interactive Qgis Web, visionneuse de cartes associée à un catalogue de données géographiques, il permet un accès direct au patrimoine de données du SIG de la collectivité, ce dernier étant également accessible aux communes de l'Eurométropole.

Pour tout autre personne :

- sur le site Strasbourg.eu et sur la plateforme Open Data data.strasbourg.eu ;
- à noter que des accès externes peuvent être accordés pour le Sharecan Observation & Évaluation. Pour ce faire, une demande peut être adressée à Geomatique@strasbourg.eu.

Quand une référence complémentaire est disponible, une annotation « Pour aller plus loin » est indiquée en bas de page.

AVANT-PROPOS

SOURCES

La réalisation de l'atlas repose sur la mobilisation de données institutionnelles de référence issues d'organismes publics, de données « métier » produites par les services de la collectivité et de données provenant de plateformes spécialisées.

✓ **Le recensement de la population de l'INSEE**

Le recensement dit « rénové » (depuis 2004) repose sur une collecte d'information annuelle. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête exhaustive portant sur l'ensemble de leur population tous les 5 ans. Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8% de leurs logements. En cumulant 5 années d'enquête, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40% environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles. Cette date de référence est fixée au 1^{er} janvier de l'année médiane des 5 années d'enquête pour obtenir une meilleure robustesse des données. **Les données mobilisées ici portent sur le millésime 2022, soit une période de collecte allant de 2020 à 2024** (2021 est issu d'estimation en raison du report de l'enquête annuelle du fait de la crise sanitaire). En raison de cette méthodologie, les données sont à comparer sur un pas de temps d'au moins 5 ans (6 ans pour les millésimes intégrant l'année 2021).

✓ **Dispositif FiLoSoFi (INSEE) pour les revenus et pauvreté des ménages**

Les données proviennent du rapprochement des données fiscales (déclarations de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes) fournies à l'INSEE par la Direction Générale des Finances Publiques DGFIP et des données sur les prestations sociales émanant de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), la Caisse nationale assurance vieillesse (Cnav) et la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA). Le millésime Filosofi de l'année N est élaboré à partir des revenus perçus l'année N qui sont déclarés l'année N+ 1 et de la taxe d'habitation au 1^{er} janvier de l'année N+ 1. Le millésime 2021 de Filosofi est le dernier disponible. Il repose sur le concept de ménage fiscal qui nécessite notamment de rattacher les foyers fiscaux faisant une déclaration de revenus à un logement. La suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales oblige à avoir recours à d'autres sources pour réaliser cette opération. Les sources fiscales pour 2022 n'ont pas permis de réaliser correctement cette étape avec une qualité statistique suffisante. En mai 2026, l'INSEE a publié les données 2023 issues de Filosofi 2.

La refonte majeure du dispositif fait que ce nouveau millésime n'est pas comparable avec les précédents (cf. note méthodologique détaillée p. 42).

✓ **Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS)**

Données détaillées au logement alimentées par les informations transmises par les bailleurs sociaux. Cette transmission est obligatoire pour la mise à jour annuelle du répertoire. Les données permettent de dresser l'état global du parc au 1^{er} janvier d'une année.

✓ **LOVAC**

Fichier de données sur les logements vacants. Permet de rassembler des nombreuses informations sur ce type de logements et ainsi caractériser finement chaque logement vacant. La base de données est fondée sur le fichier 1767BISCOM de la DGFIP, croisé avec les fichiers fonciers (FF) et DV3F du Cerema, ainsi que la Base Adresse Nationale. Le fichier LOVAC n'est accessible qu'aux services de l'État, à l'ANAH, ainsi qu'aux collectivités territoriales et à leurs groupements.

✓ **ECOMS**

Base de données Équipements, Commerces et Services spécifiquement développée par l'Eurométropole de Strasbourg afin de répondre à des besoins d'analyse territoriale en matière de couverture du territoire en équipements. Son organisation s'appuie sur la nomenclature et la structure de classification de la Base Permanente des Équipements (BPE) de l'INSEE enrichie par des classifications plus fines ou supplémentaires, afin de permettre des analyses plus adaptées aux réalités locales. La base de données ECOMS est constituée d'un ensemble de données agrégées provenant de diverses bases de données nationales, ainsi que des données propres à l'Eurométropole de Strasbourg.

✓ **IMOPE (URBS) pour la répartition des logements par classe de performance énergétique (DPE).**

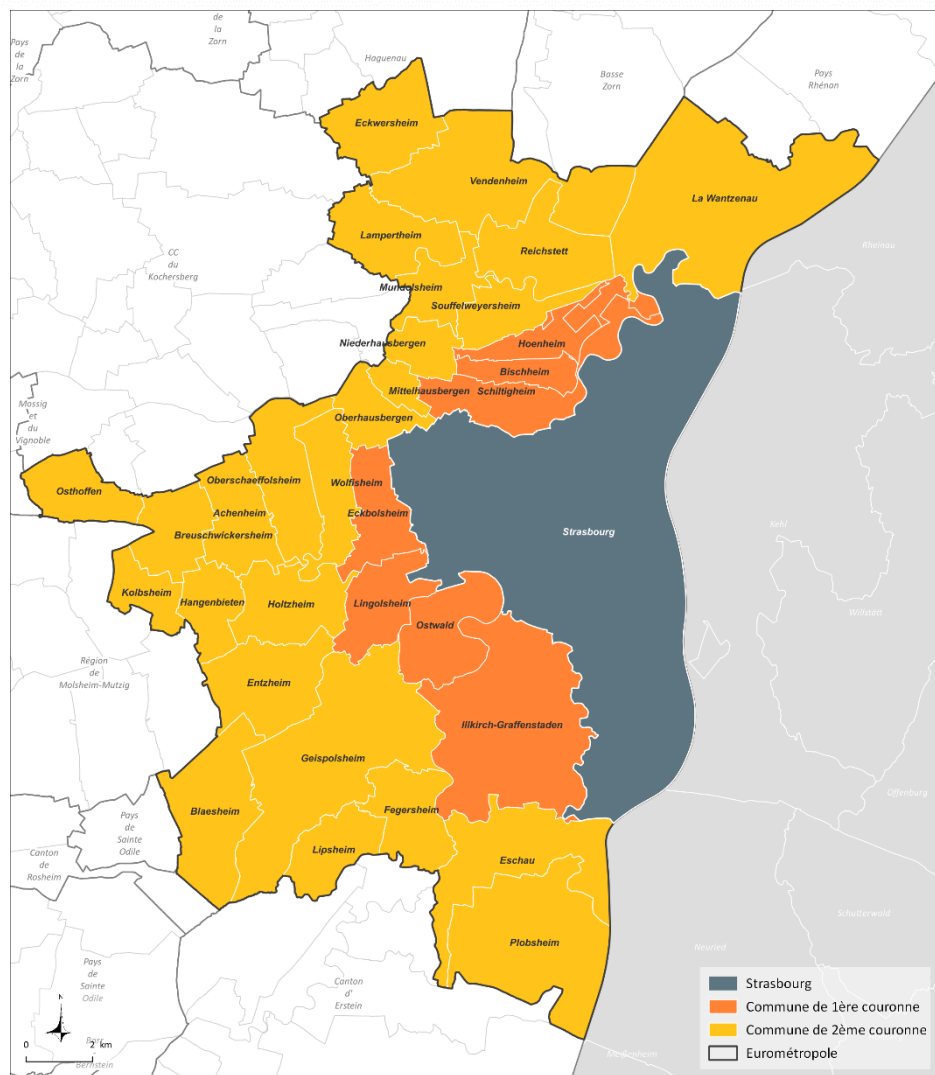
La base de données intègre les DPE réels et simulés (pour les logements n'ayant pas fait l'objet d'un diagnostic).

✓ **C@rtoSanté pour les données spécifiques aux problématiques d'offre et de demande de soins de premier recours et d'autres professions de santé.**

AVANT-PROPOS

ÉCHELLES ET PÉRIMÈTRES

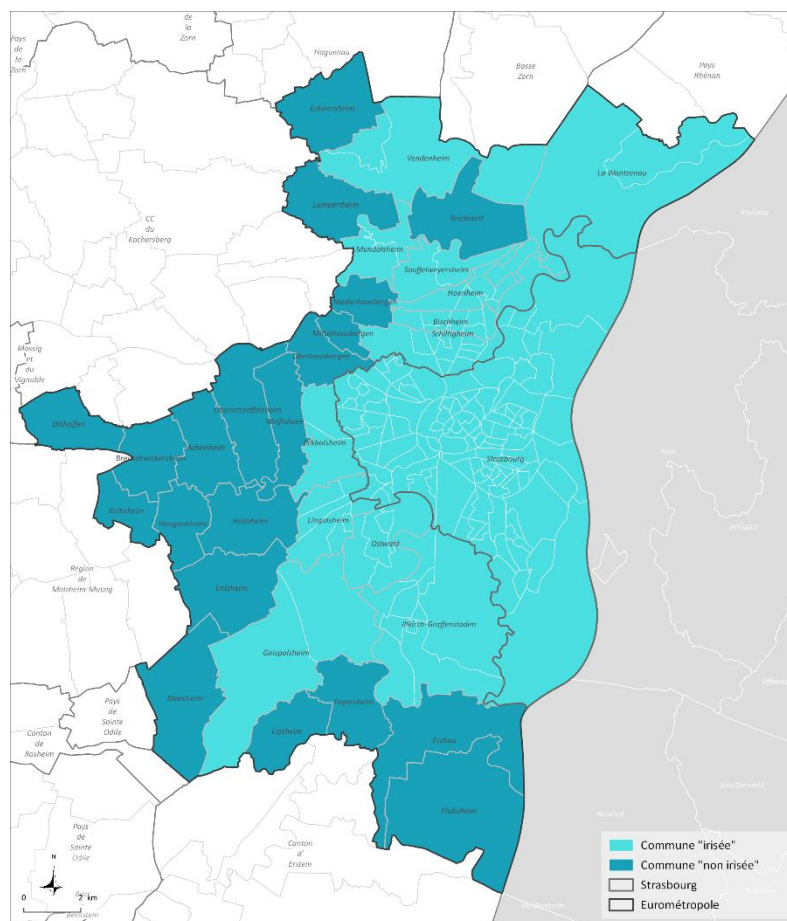
Périmètres d'analyse



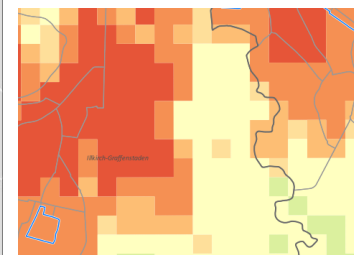
✓ Sur le territoire de l'Eurométropole, 13 communes sont « irisées », totalisant 176 « quartiers » (IRIS) : Strasbourg (116), Schiltigheim (12), Illkirch-Graffenstaden (10), Bischheim (8), Lingolsheim (7), Hoenheim (6), Ostwald (5) et pour Eckbolsheim, Geispolsheim, La Wantzenau, Mundolsheim, Souffelweyersheim et Vendenheim (2 IRIS chacune).

✓ Pour les 20 autres communes, les données sont analysées à l'échelle de la commune entière, celle-ci n'étant pas subdivisée par l'INSEE.

Échelle de représentation – Communes, IRIS



Échelle de représentation Carreaux 200*200m



AVANT-PROPOS

ÉCHELLES ET PÉRIMÈTRES

Échelles de représentation géographique

Afin d'appréhender la diversité des dynamiques territoriales de l'Eurométropole de Strasbourg, les analyses de cet atlas s'appuient sur trois niveaux de lecture géographique complémentaires.

✓ Échelon communal

Le territoire de l'Eurométropole est constitué de 33 communes. Ce périmètre est le fruit d'élargissements successifs : l'intégration de Blaesheim en 2006, suivie en 2017 par celle des communes d'Achenheim, Breuschwickersheim, Hangenbieten, Kolbsheim et Osthoffen (anciennes communes de la Communauté de communes les Châteaux).

Note statistique : afin de garantir la cohérence des évolutions temporelles, l'ensemble des données est présenté à périmètre géographique constant, sur la base de la géographie administrative en vigueur au 1er janvier 2025.

✓ IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique)

Constitue la maille de référence pour la diffusion de données infra-communales. Déployé par l'INSEE pour les communes de plus de 5 000 habitants, ce découpage divise le territoire en quartiers homogènes d'environ 2 000 habitants. Cette échelle est privilégiée pour identifier les disparités territoriales.

✓ Carroyage INSEE (mailles de 200m x 200m)

Permet d'affiner la représentation des phénomènes et de s'affranchir des limites administratives. En découpant le territoire en carreaux réguliers, cette méthode offre une représentation lissée et précise des phénomènes.

Périmètres d'analyse statistique

Au-delà de la représentation cartographique, l'atlas propose des analyses comparatives s'appuyant sur des regroupements territoriaux cohérents. Ces niveaux permettent de mettre en relief les spécificités de la ville-centre par rapport à ses couronnes périurbaines.

✓ Eurométropole de Strasbourg (EMS)

Échelle de référence globale permettant d'observer les tendances générales à l'échelle des 33 communes. Cette échelle pourra être mise en perspective avec d'autres territoires comparables.

✓ Ville de Strasbourg

Commune distinguée en raison de son poids démographique et économique, de sa morphologie urbaine et de ses spécificités prédominantes dans les indicateurs globaux

✓ Communes de 1^{ère} couronne

Ce périmètre regroupe les communes limitrophes de Strasbourg ou directement intégrées au tissu urbain continu. Ce niveau d'analyse permet d'observer les dynamiques de la proche périphérie.

✓ Communes de 2^{ème} couronne

Périmètre regroupant des communes périphériques plus éloignées du centre où le tissu urbain devient discontinu et se distingue par une hiérarchie urbaine marquée par des pôles secondaires.

SOMMAIRE

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

1 COMBIEN D'HABITANTS ?.....	12
2 COMMENT ÉVOLUE LA POPULATION ?.....	14
3 QUELLES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES ?.....	17

QUI SONT LES HABITANTS ?

4 ÂGES, GENRE.....	20
5 FAMILLES, MÉNAGES.....	23
6 NIVEAUX DE FORMATION.....	26
7 CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES.....	29
8 ÉTRANGERS, IMMIGRÉS.....	31
TYPOLOGIE.....	33

RESSOURCES ET PRÉCARITÉ

CHIFFRES CLÉS.....	36
9 QUEL NIVEAU DE VIE ?.....	37
10 QUEL NIVEAU DE PAUVRETÉ ?.....	40
MISE À JOUR – FILOSOFI 2 (2023).....	42

HABITAT

CHIFFRES CLÉS.....	44
11 QUEL PARC RÉSIDENTIEL ?.....	45
12 QUELLE OCCUPATION DU PARC ?.....	48

TRAVAIL ET VIE ACTIVE

CHIFFRES CLÉS.....	56
13 QUI SONT LES ACTIFS ?.....	58
14 FOCUS PRÉCARITÉ.....	61
15 QUELS MODES DE DÉPLACEMENT ?.....	62
TYPOLOGIE.....	64

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS ?

16 CULTURE.....	66
17 SPORT.....	68
18 SANTÉ.....	71
19 COMMERCE & SERVICES.....	74

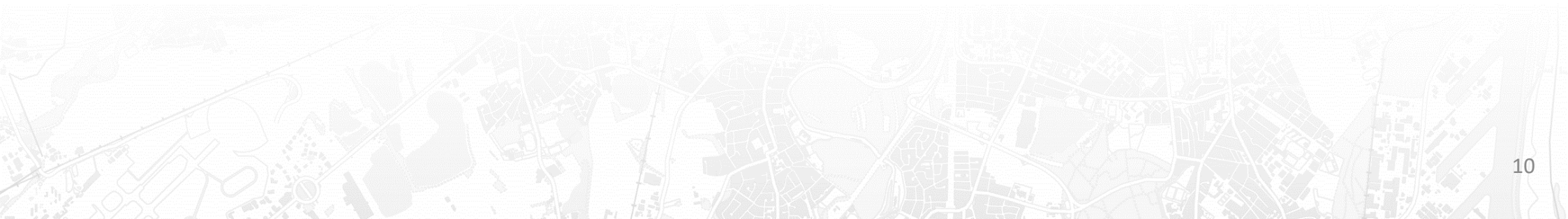
ENVIRONNEMENT

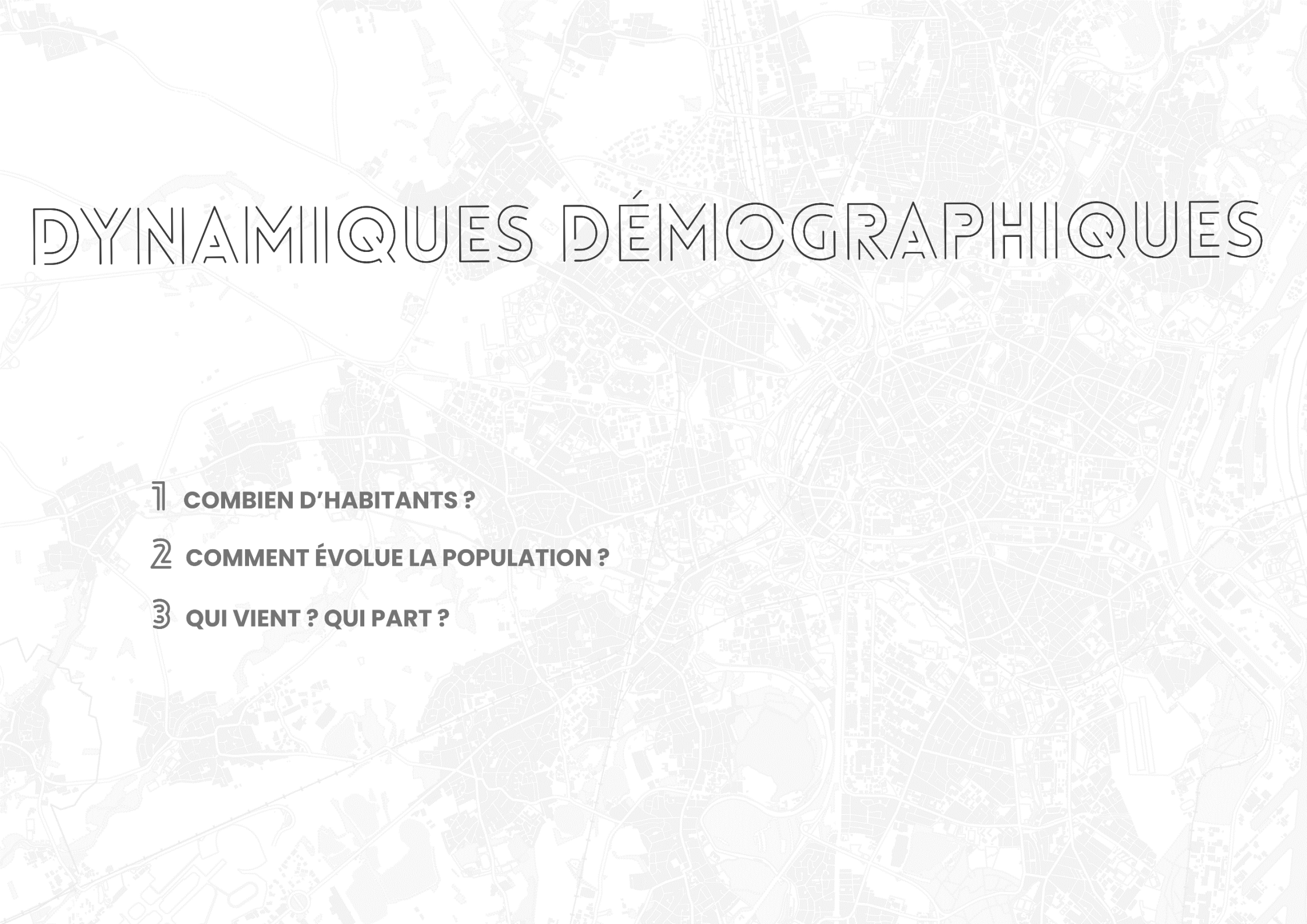
20 QUELS ENJEUX CLIMATIQUES ?.....	78
21 QUELLES EXPOSITIONS À LA POLLUTION ATM. ?.....	81

FOCUS : POLITIQUE DE LA VILLE

CHIFFRES CLÉS.....	86
TYPOLOGIE.....	87

ANNEXES

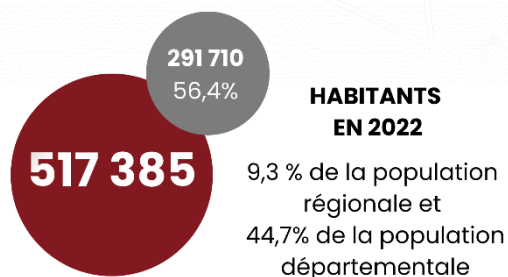


A faint, light gray map of a city, likely Paris, serves as the background. It shows a dense network of streets, parks, and urban areas. The title text is overlaid on the upper portion of the map.

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

- 1 COMBIEN D'HABITANTS ?
- 2 COMMENT ÉVOLUE LA POPULATION ?
- 3 QUI VIENT ? QUI PART ?

COMBIEN D'HABITANTS ?



- La 1^{ère} couronne regroupe 7 communes pour une population totale de 134 250.
- La 2nd couronne s'étend sur 25 communes et compte 92 840 habitants.

POPULATIONS DE RÉFÉRENCE (anciennement populations légales)

Le terme générique de « populations de référence » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune. **Les données du recensement de la population de l'INSEE, d'où proviennent les indicateurs sociodémographiques exploités habituellement et présentés dans cet Atlas, se basent sur cette population.**

Population comptée à part : comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

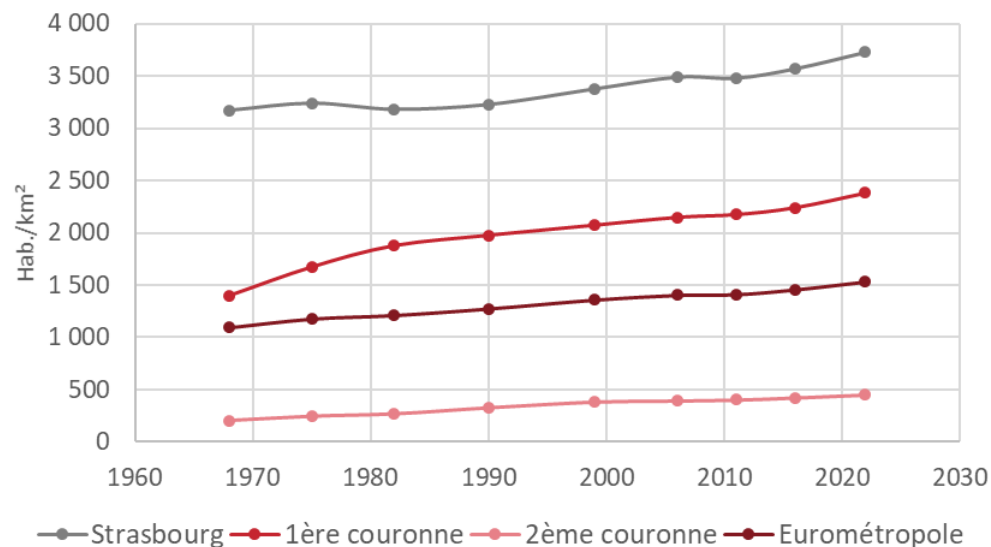
- les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;
- les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
 - services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
 - communautés religieuses ;
 - casernes ou établissements militaires ;
- les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;
- les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

Populations totale : regroupe la population municipale et la population comptée à part. **La dotation globale de fonctionnement (DGF) se base sur ce chiffre.**

Communes	Population municipale 2022	Population comptée à part 2022	Population totale 2022
Strasbourg	291 709	2 855	294 564
Schiltigheim	34 382	232	34 614
Illkirch-Graffenstaden	27 339	483	27 822
Lingolsheim	20 683	135	20 818
Bischheim	18 289	233	18 522
Ostwald	13 492	148	13 640
Hœnheim	11 413	83	11 496
Souffelweyersheim	8 182	64	8 246
Geispolsheim	7 759	75	7 834
Eckbolsheim	7 237	73	7 310
Vendenheim	6 005	66	6 071
La Wantzenau	5 879	106	5 985
Eschau	5 847	65	5 912
Fegersheim	5 769	68	5 837
Oberhausbergen	5 652	56	5 708
Mundolsheim	5 236	70	5 306
Reichstett	4 554	34	4 588
Plobsheim	4 471	47	4 518
Wolfisheim	4 191	43	4 234
Holtzheim	3 890	42	3 932
Lampertheim	3 475	54	3 529
Lipsheim	2 692	30	2 722
Oberschaeffolsheim	2 578	25	2 603
Achenheim	2 570	21	2 591
Entzheim	2 545	27	2 572
Mittelhausbergen	2 075	23	2 098
Hangenbieten	1 788	28	1 816
Niederhausbergen	1 697	16	1 713
Eckwersheim	1 428	19	1 447
Blaesheim	1 408	14	1 422
Breuschwickersheim	1 345	14	1 359
Kolbsheim	997	20	1 017
Osthoffen	809	15	824
Eurométropole	517 386	5 284	522 670

COMBIEN D'HABITANTS ?

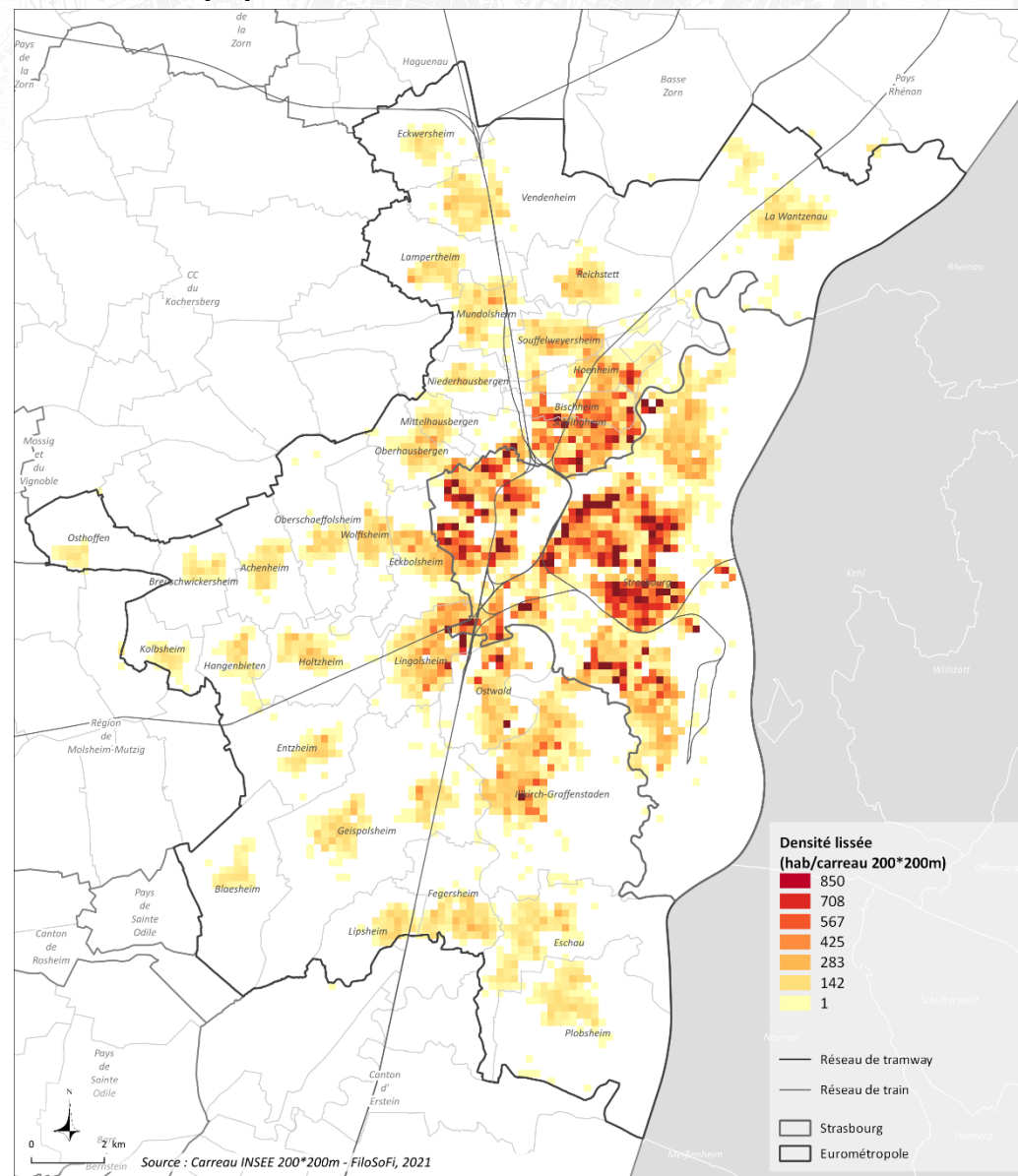
Évolution de la densité de population



Source : INSEE RP 1968 à 2022

- L'Eurométropole connaît une hausse régulière de sa densité de population, passant de 1 095 à 1 532 (+40%), avec une accélération notable sur la dernière période 2016-2022.
- Après une phase de stagnation entre 1975 et 1990, Strasbourg a connu une croissance soutenue. La ville atteint désormais sa densité la plus élevée à ce jour, avec 3 727 hab/km².
- Si Strasbourg reste le cœur dense du territoire, c'est en périphérie que la croissance est la plus importante en termes relatifs. La 2nd couronne a vu sa densité plus que doubler (de 206 à 451 hab/km²), tandis que la 1^{ère} couronne franchit la barre des 2 000 hab/km² dès la fin des années 1990.

Densité de population

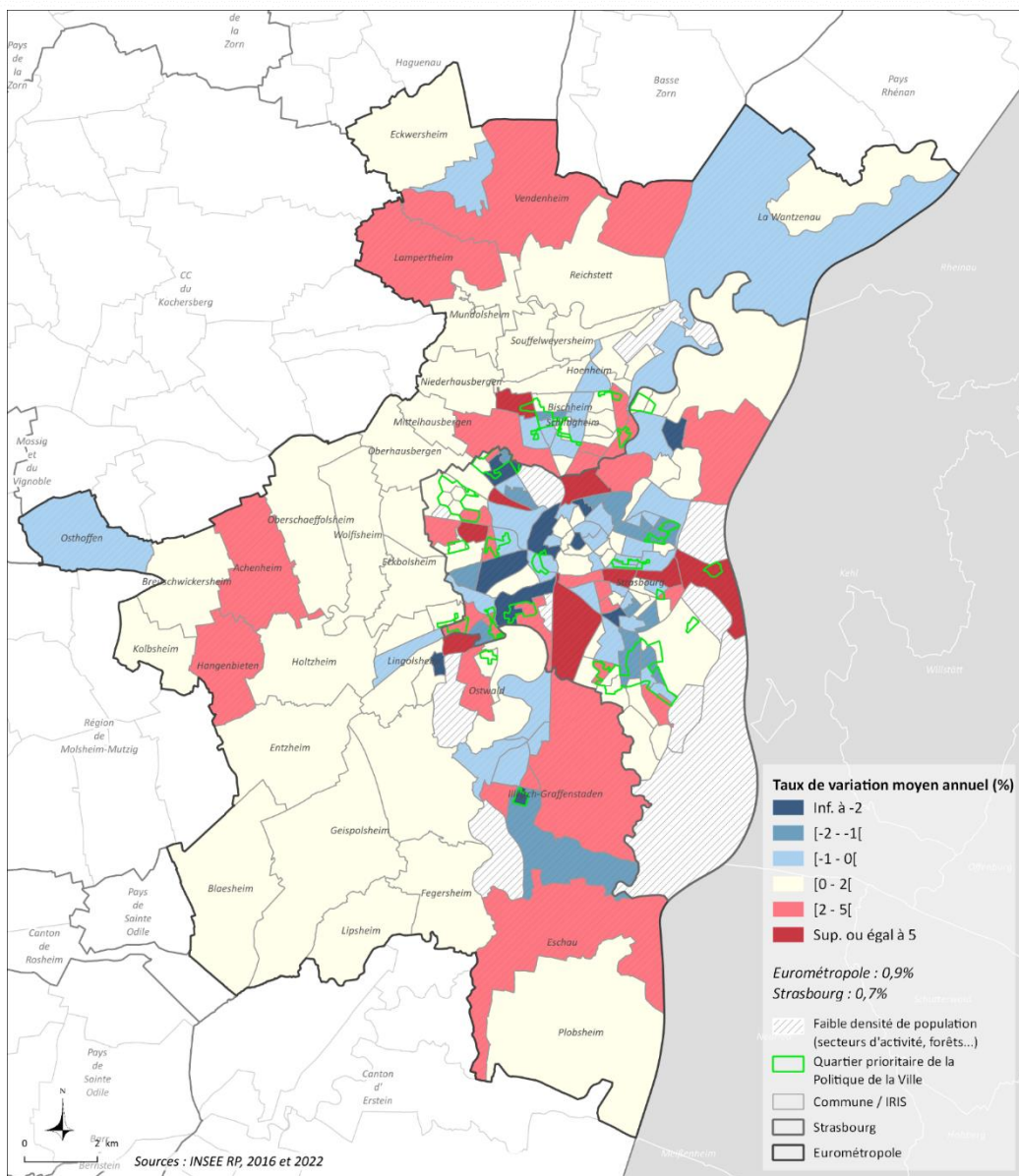


- Schiltigheim et Bischheim avec respectivement 4 514 et 4 338 hab/km² sont les communes les plus densément peuplées de l'Eurométropole et ce sur la période d'observation des 5 dernières décennies.

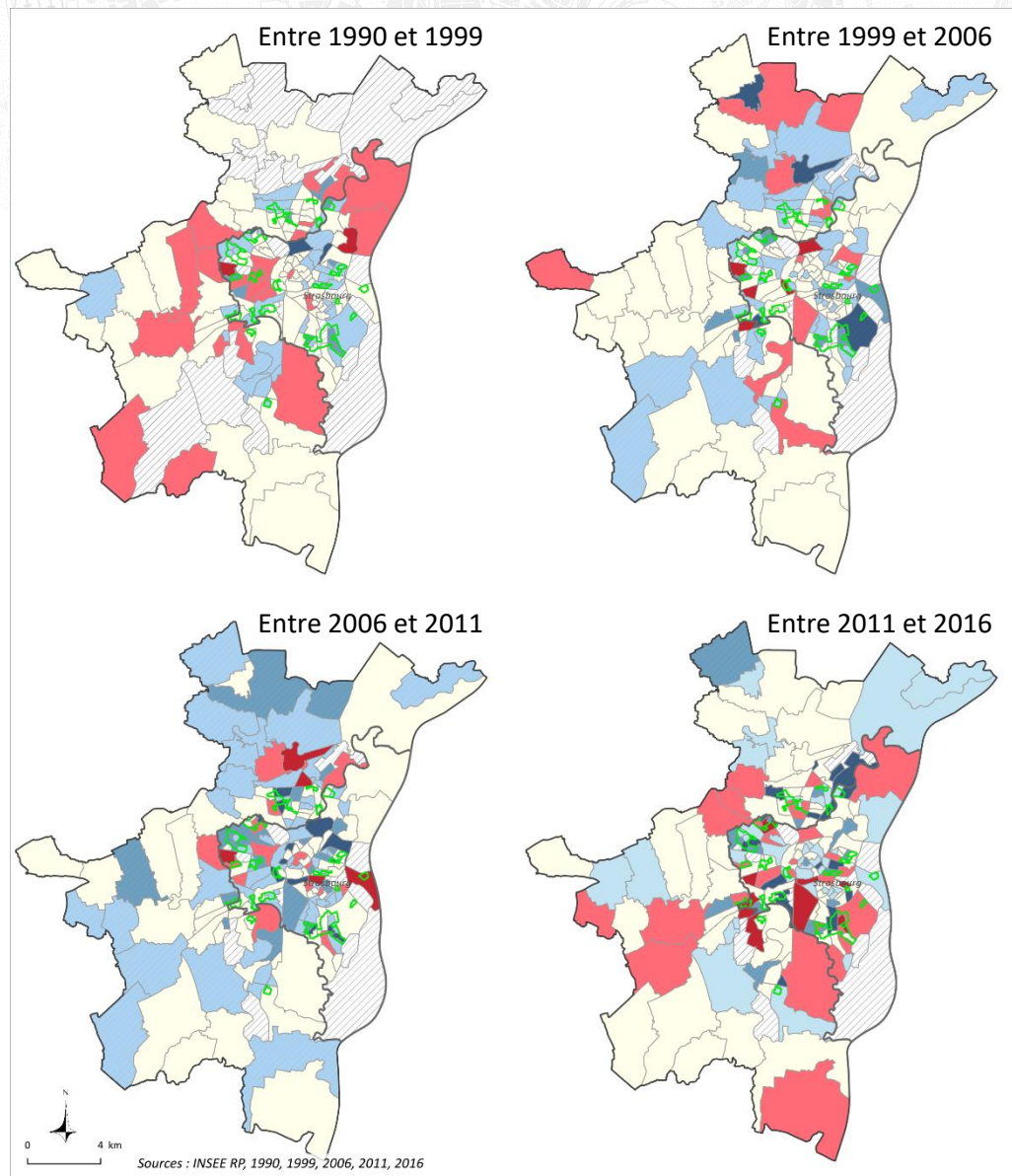
DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

2 COMMENT ÉVOLUE LA POPULATION ?

Évolution démographique entre 2016 et 2022



Évolution démographique entre 1990 et 2016

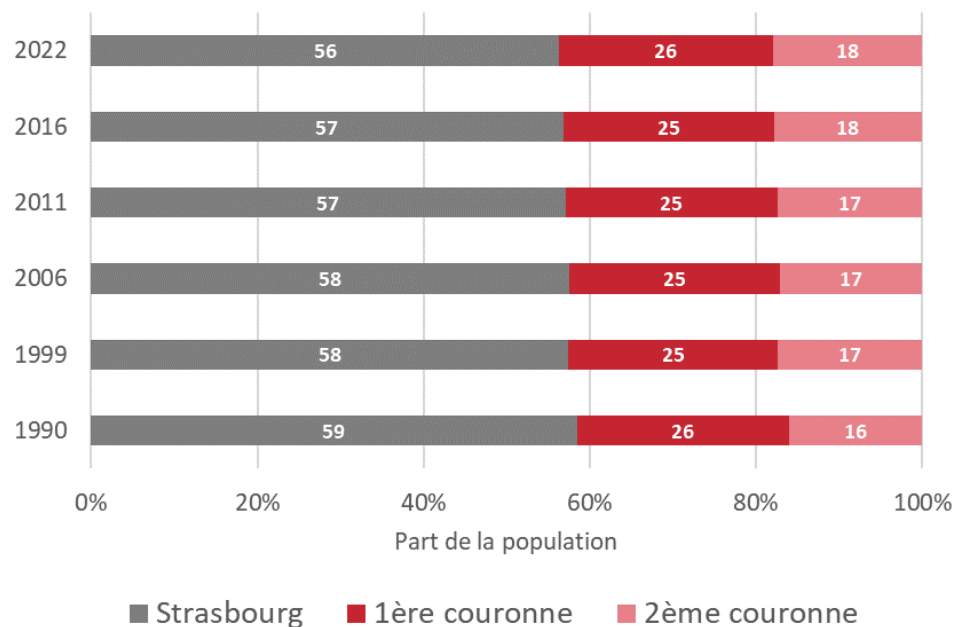


DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

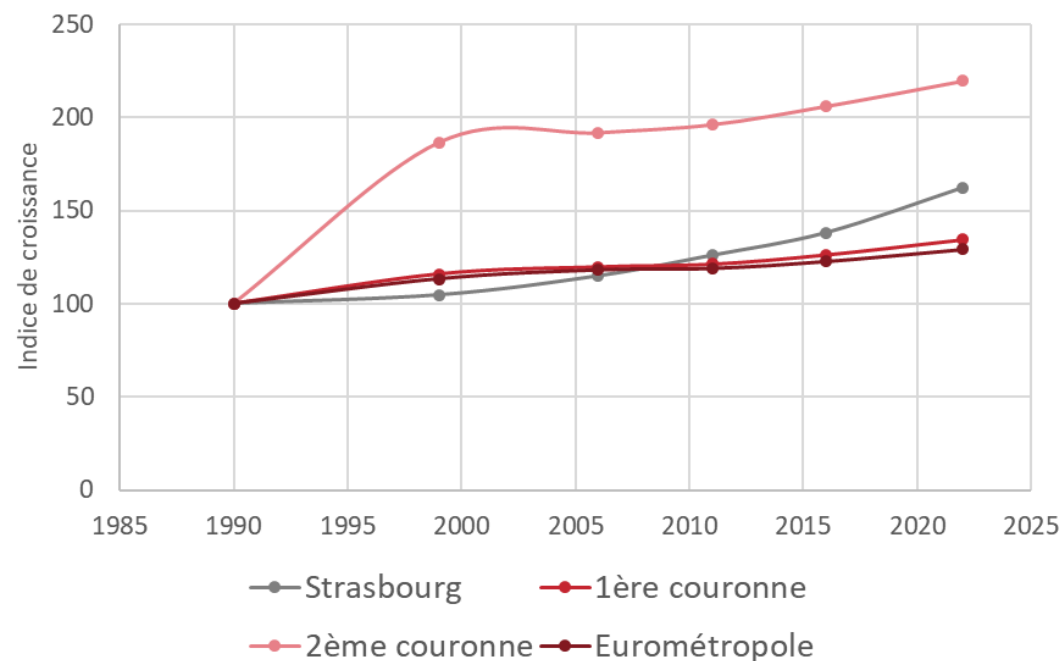
2 COMMENT ÉVOLUE LA POPULATION ?

- Une croissance régulière de la population de l'Eurométropole sur les 30 dernières années.
- La croissance démographique de la ville de Strasbourg s'est accélérée à partir de 2010. Sur cette dernière décennie, son rythme d'évolution est devenu supérieur à celui de la 1^{ère} couronne.
- Une forte progression démographique dans les communes de 2^{ème} couronne. La population y a plus que doublé en 30 ans.

Évolution de la répartition de la population selon la situation géographique



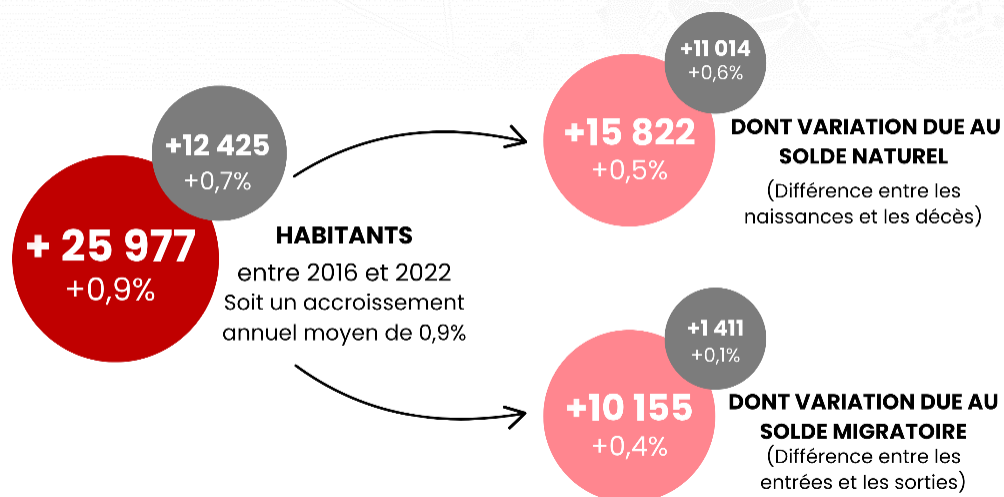
Croissance démographique entre 1990 et 2022



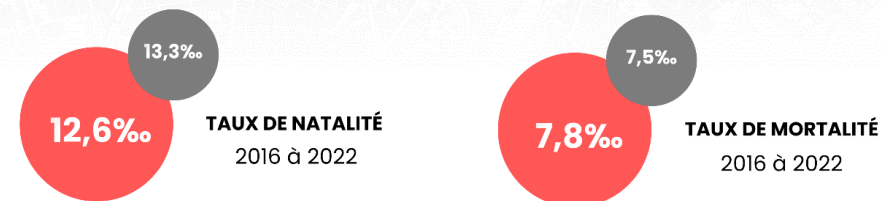
- La ville de Strasbourg capte la majorité de la population sur toute la période, bien que sa part relative connaisse un recul lent mais constant, passant de 59% en 1990 à 56% en 2022.
- La part de la population résidant en 2^{ème} couronne est celle qui progresse le plus en passant de 16% à 18%, tandis que celle de la 1^{ère} couronne est très stable durant la même période.
- Globalement, l'organisation territoriale présente une grande stabilité.

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

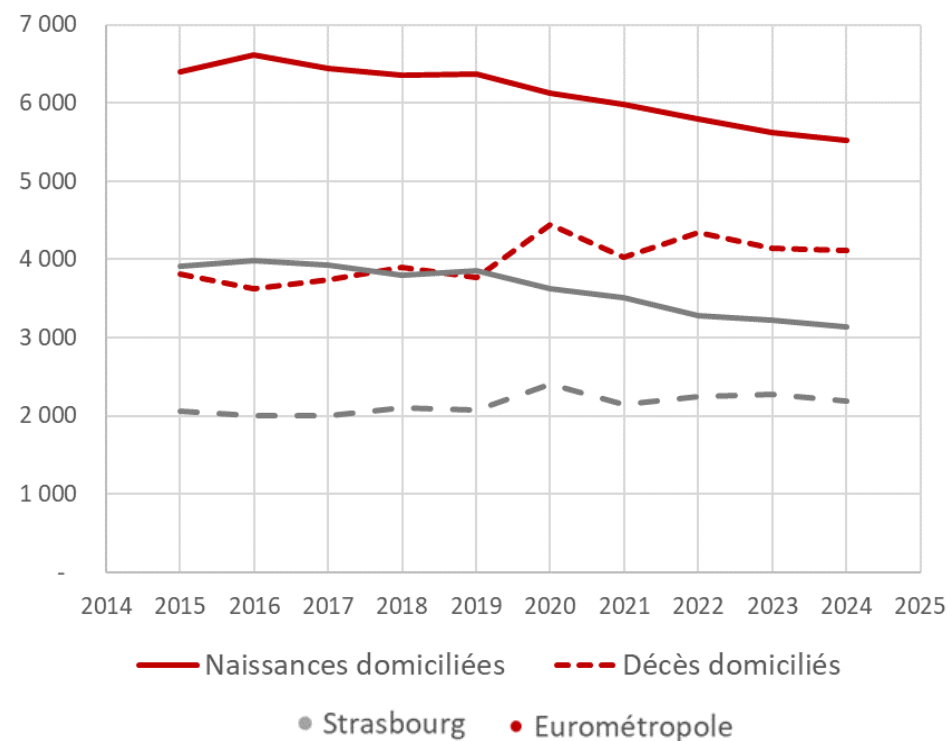
2 COMMENT ÉVOLUE LA POPULATION ?



- La quasi-totalité (89%) de l'accroissement de la population strasbourgeoise est due à un accroissement naturel (différence des naissances sur les décès).
- À l'échelle de l'Eurométropole, le ratio est plus nuancé : 61% de l'accroissement de la population est dû au solde naturel et 39% au solde migratoire.
- Pour autant, le nombre de naissances ne cesse de diminuer (-14% entre 2014 et 2024 sur l'Eurométropole et -20% à Strasbourg), tandis que la mortalité progresse (+8% sur l'Eurométropole et +7% à Strasbourg).



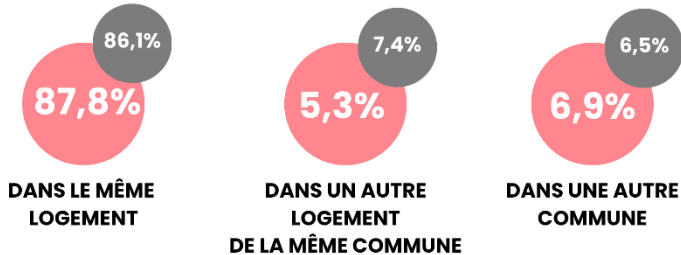
Naissances et décès domiciliés de l'Eurométropole et la ville de Strasbourg entre 2015 et 2024



3 QUELLES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES ?

Mobilités résidentielles

LIEU DE RÉSIDENCE 1 AN AUPARAVANT



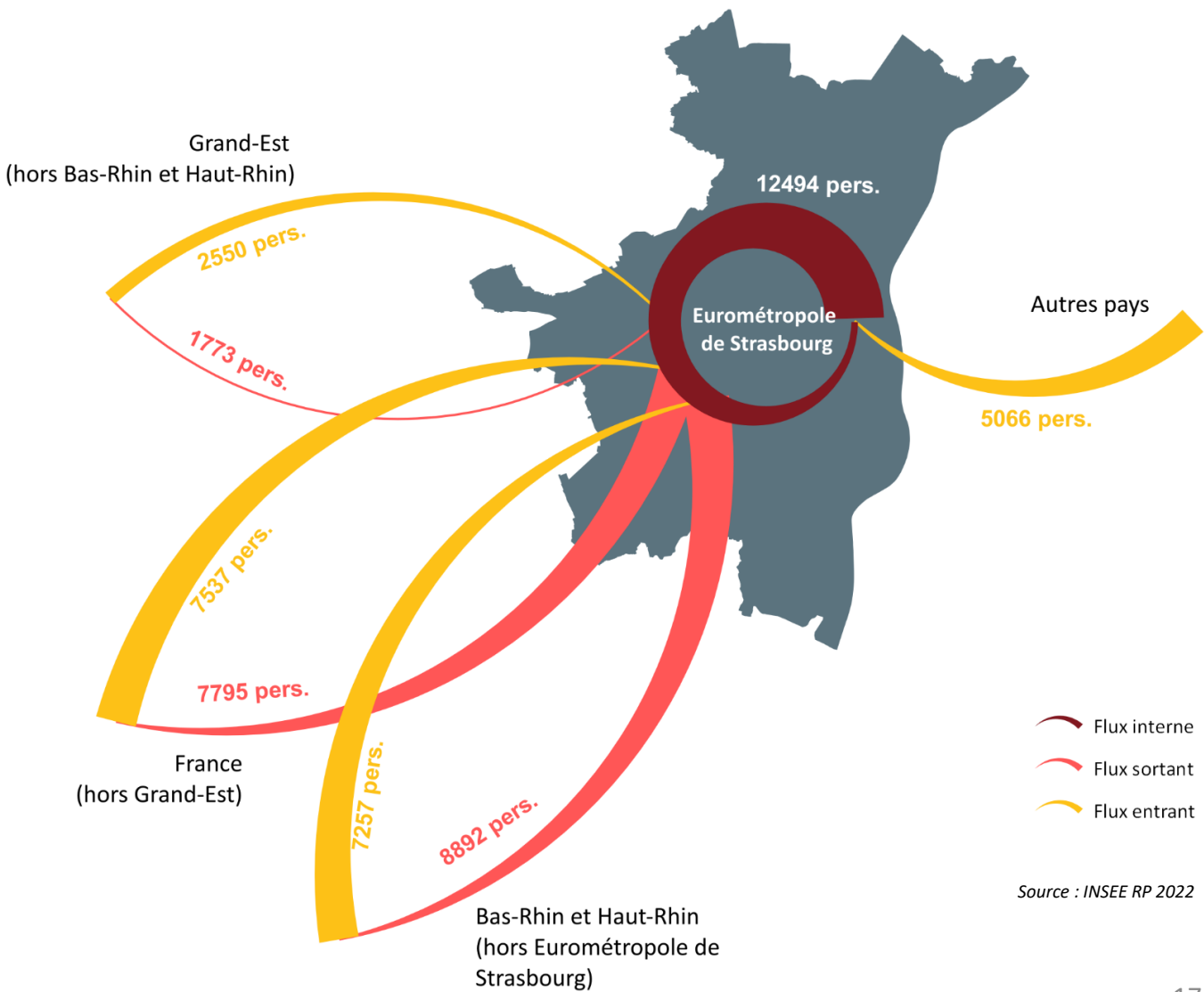
Source : INSEE RP 2022

Mobilité résidentielle : désigne le changement de lieu de résidence d'un foyer. L'INSEE la définit comme le fait d'avoir changé au moins une fois de logement durant les 5 dernières années.

Flux migratoire : l'information sur les flux migratoires est issue de l'exploitation statistique des bulletins individuels et, plus précisément, de la question suivante (extraite du questionnaire de l'enquête de recensement) « Où habitez-vous le 1^{er} janvier (de l'année précédente) – Dans le même logement ? – Dans un autre logement de la même commune ? – Dans une autre commune, laquelle ? ». L'exploitation des réponses à cette question permet de connaître :

- les **flux d'entrants** dans la zone : individus qui ne résidaient pas dans cette zone 5 années auparavant et qui y résident maintenant ;
- les **flux de sortants** : individus qui résidaient dans la zone 5 ans auparavant et qui n'y résident plus maintenant (flux limités aux individus recensés en France),

Point de vigilance : pour les échanges avec l'étranger, seul les entrants en France sont connus. Les sortants ne le sont pas car, ayant quitté le territoire français, ils ne sont pas dans le champ du recensement.



Source : INSEE RP 2022



A faint, light gray map of a city, likely Paris, serves as the background for the entire page. The map shows a dense network of streets, parks, and urban areas.

QUI SONT LES HABITANTS ?

PORTRAITS-TYPES PAR :

4 ÂGES, GENRE

5 FAMILLES, MÉNAGES

6 NIVEAUX DE FORMATION

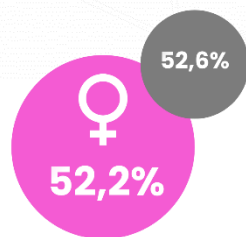
7 CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

8 ÉTRANGERS, IMMIGRÉS

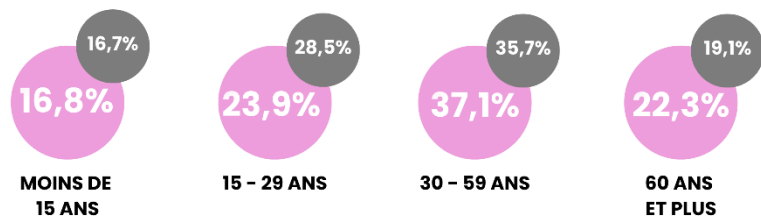
TYPOLOGIE

QUI SONT LES HABITANTS ?

ÂGES, GENRE

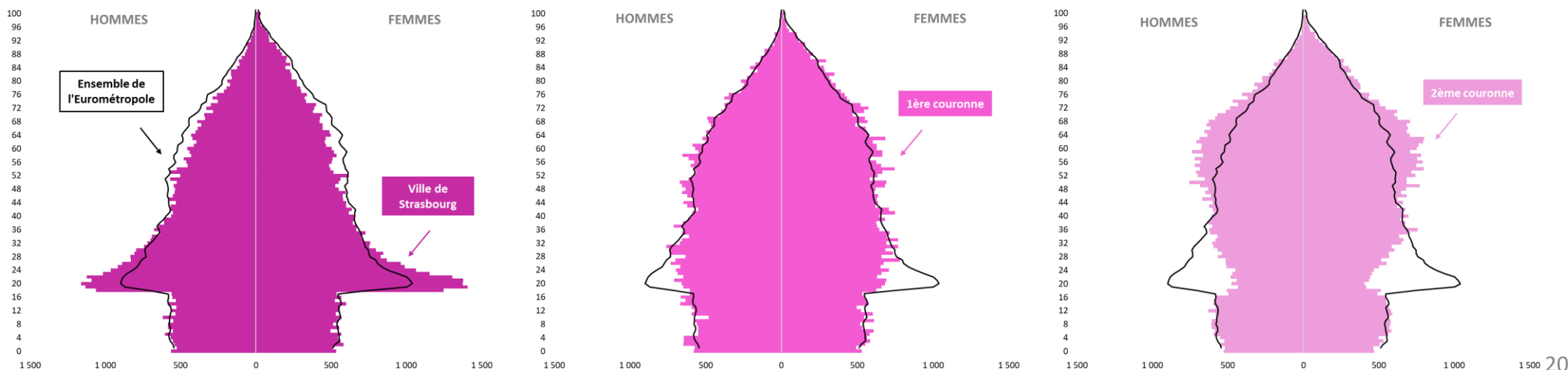


RÉPARTITION PAR ÂGES



- La pyramide des âges de la ville de Strasbourg présente une forme de « toupie » très marquée par la présence de jeunes adultes, caractéristique d'une grande ville universitaire :
 - une forte surreprésentation des 18-29 ans avec un pic autour des 20-24 ans (lié aux étudiants) ;
 - une base (enfants) relativement modérée (moins de familles qu'en périphérie) ;
 - un sommet (personnes âgées) peu développé (vieillessement présent mais limité) ;
 - une surreprésentation féminine (déséquilibre accentué chez les jeunes adultes).
- La pyramide de la 1^{ère} couronne est plus « équilibrée » avec une répartition assez homogène entre classes d'âges et caractéristique d'une ville périurbaine :
 - pas de pic étudiant ;
 - plus de familles (base plus large) ;
 - un vieillissement plus marqué.
- La pyramide de la 2^{ème} couronne arbore une forme de « sablier » présentant une population plutôt âgée et stabilisée :
 - une sous-représentation des jeunes adultes 20-30 ans ;
 - une surreprésentation des 40-65 ans (forte présence de ménages installés depuis longtemps) ;
 - une base modérée (enfants présents mais pas majoritaires), présence de familles mais moins de renouvellement que dans la première couronne ;
 - un sommet large synonyme d'un vieillissement marqué.

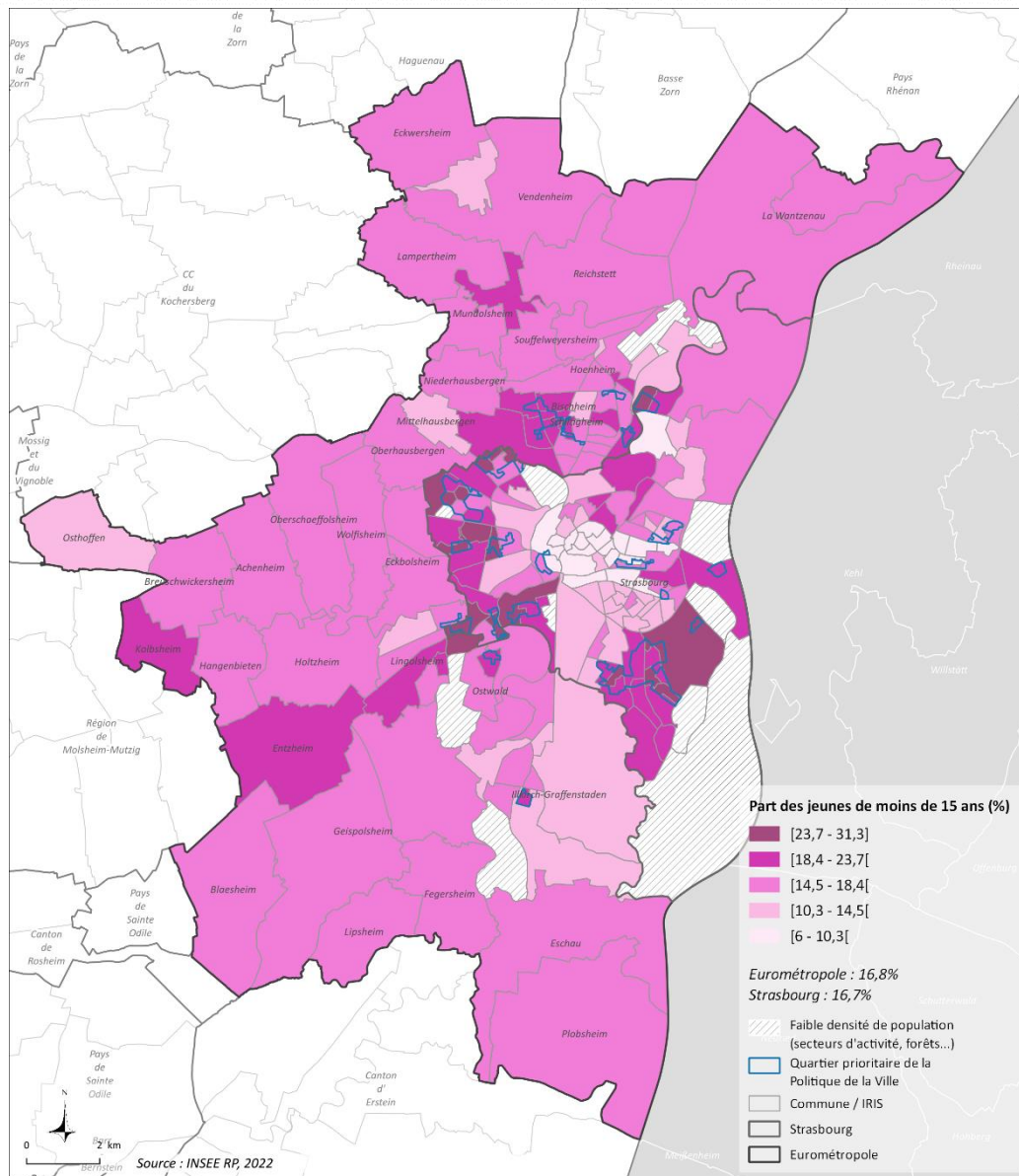
Pyramides des âges de la ville de Strasbourg, de l'ensemble des communes de 1^{ère} et 2^{ème} couronne et de l'ensemble de l'Eurométropole en 2022 pour 100 000 hab.



QUI SONT LES HABITANTS ?

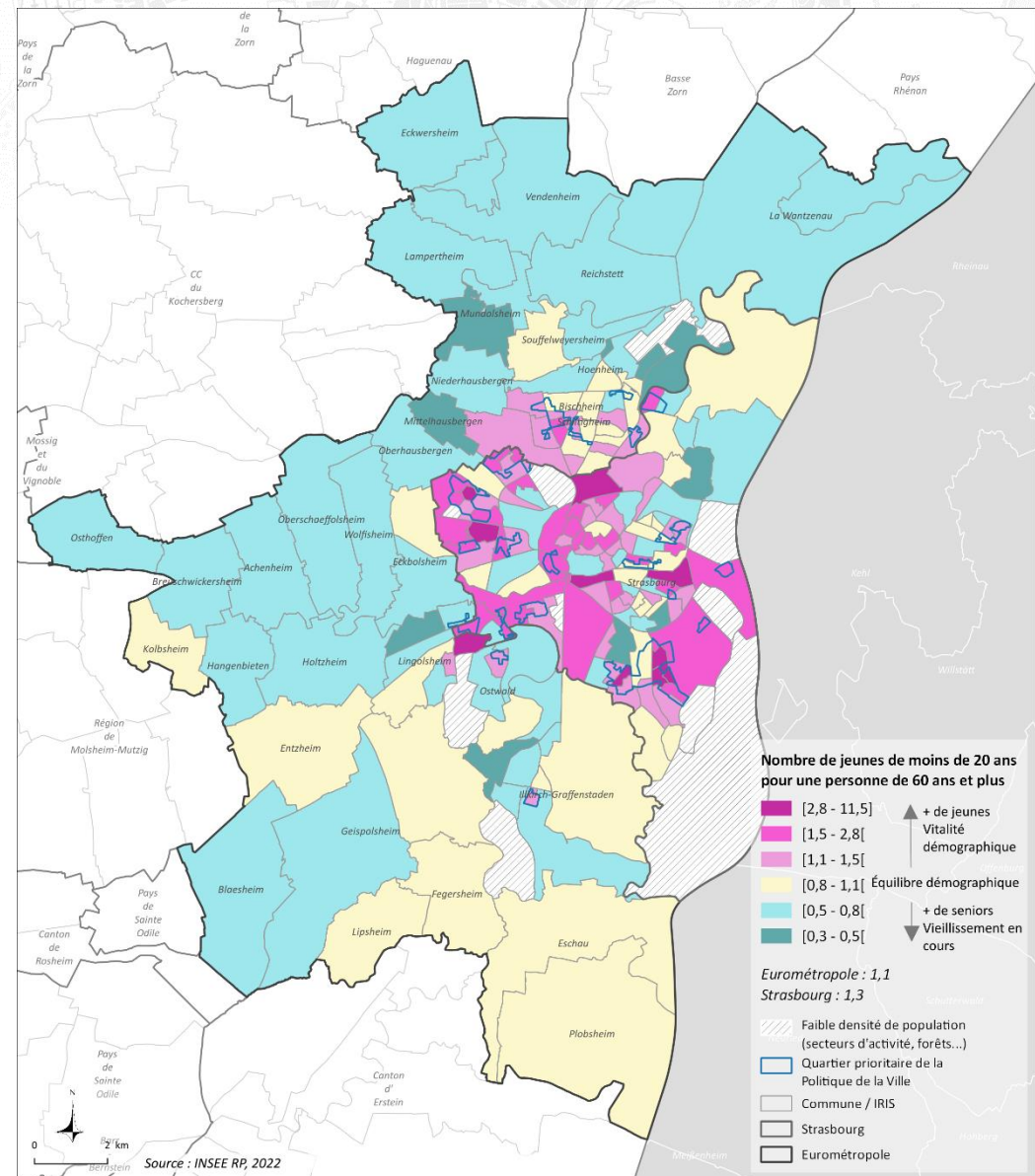
ÂGES, GENRE

Les jeunes de moins de 15 ans



Pour aller plus loin : *Atlas jeunesse* disponible sur le Sharecan Obs. & Eval. ainsi que sur le portail Open Data Strasbourg.eu et le *Baromètre des jeunes* de l'Eurométropole consultable sur Strasbourg.eu

Où la population est-elle la plus jeune ?



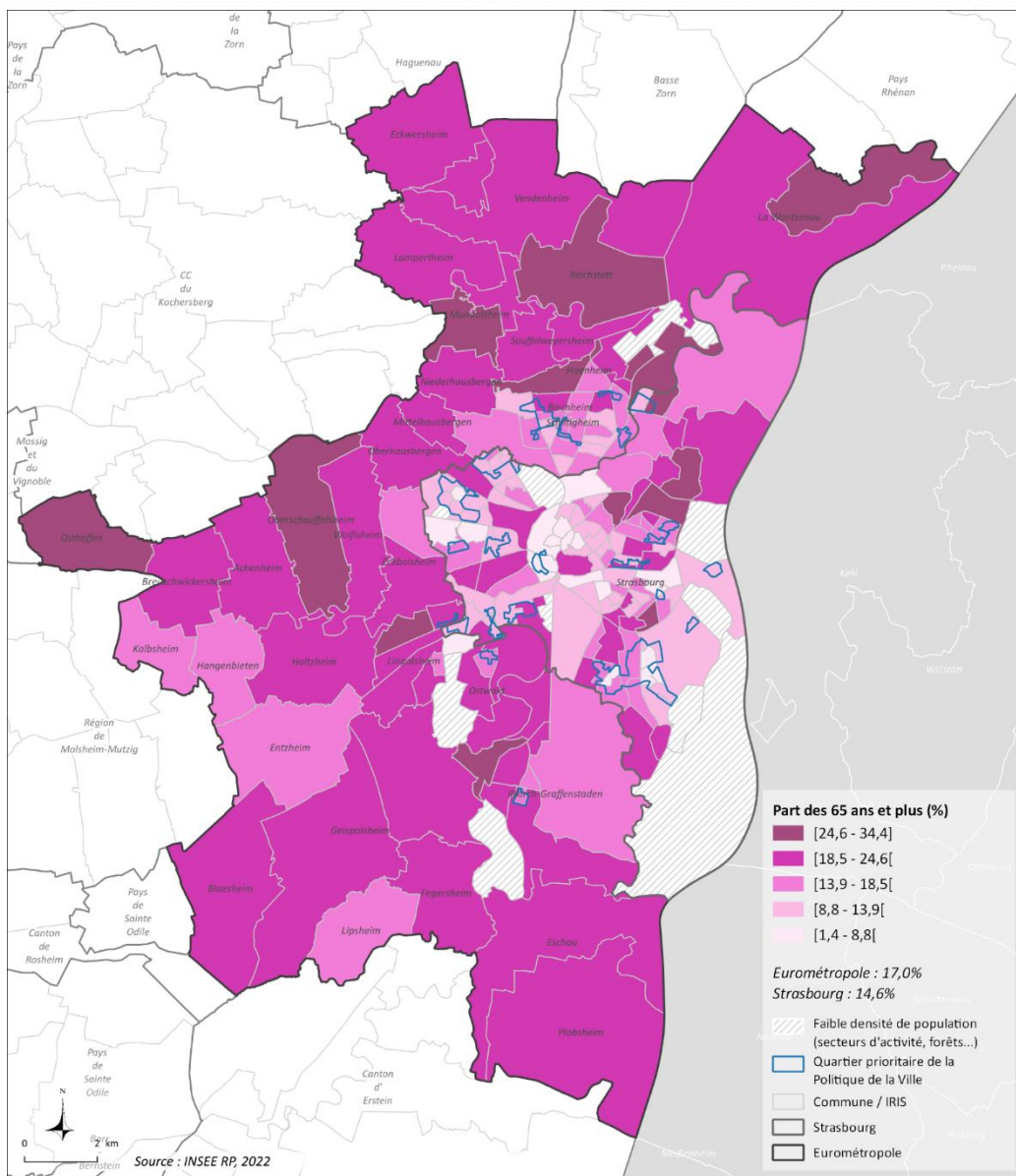
Lecture : Aux Tanneries (Lingolsheim-Est), le territoire dénombre plus de 2,2 jeunes de moins de 20 ans pour un habitant de 60 ans et plus. La jeunesse y est donc largement prédominante. À l'opposé, à Mundolsheim (Sud) le rapport est de 0,5, soit 2 fois plus de seniors que de jeunes. La population de ces communes est en cours de vieillissement.

L'indicateur de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus. Le score obtenu permet de déterminer si un territoire est "jeune" ou "vieillissant" par rapport à un point d'équilibre situé à 1. Plus l'indice est élevé plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est faible plus il est favorable aux personnes de 60 ans et plus.

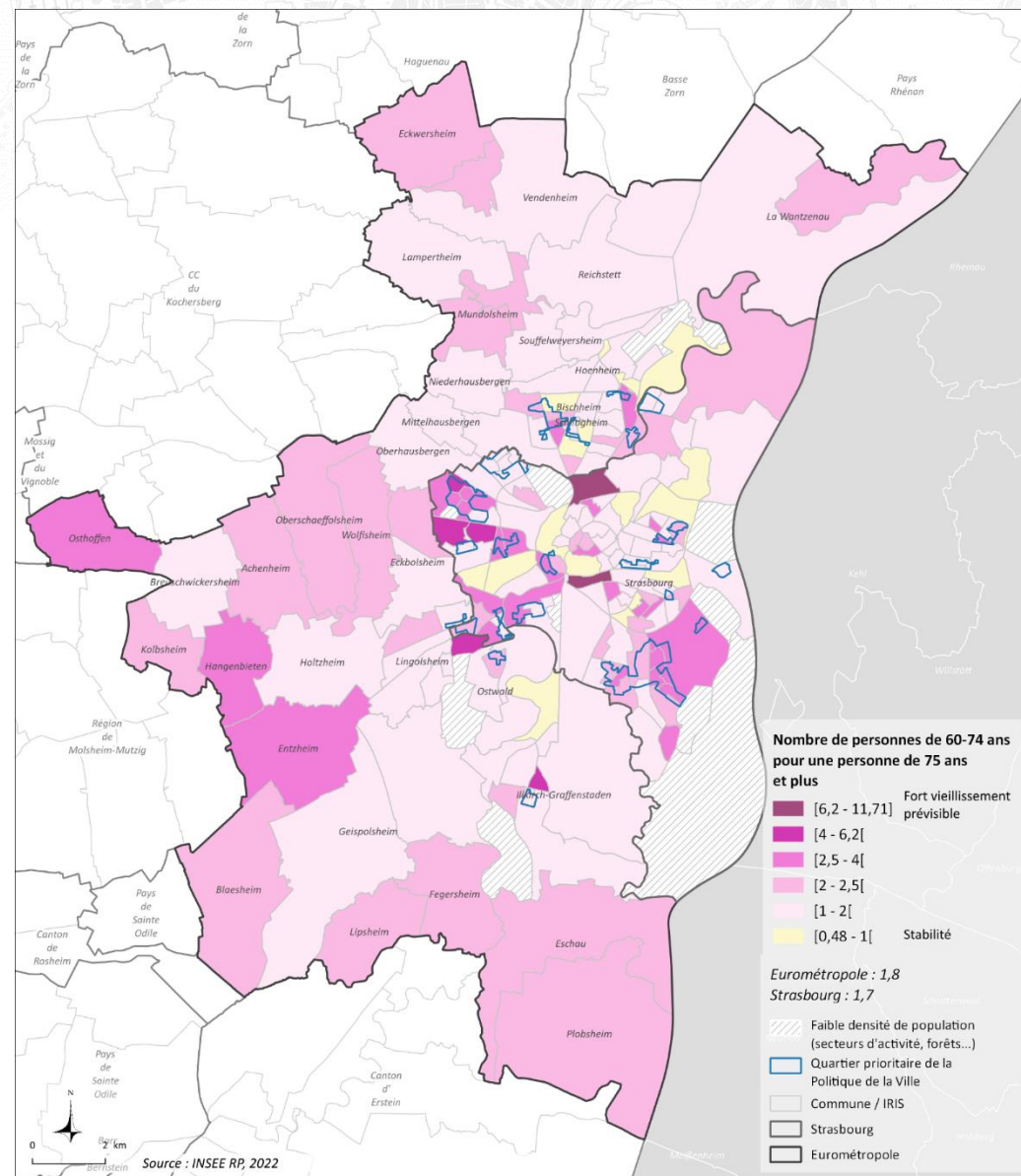
QUI SONT LES HABITANTS ?

ÂGES, GENRE

Les seniors de 65 ans et plus



Quel vieillissement à venir ?

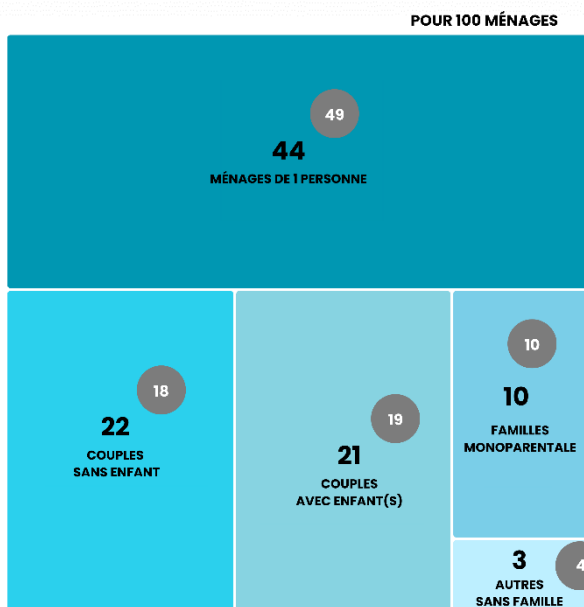


Lecture : Le quartier des tanneries à Lingolsheim (nord-est), compte 6 personnes âgées de 60 à 74 ans pour chaque résident de 75 ans ou +, annonçant une accélération du vieillissement dans les 10 prochaines années à venir. À Entzheim ce rapport s'établit à 3, le nombre des « jeunes seniors » (futurs entrants dans le grand âge) est 3 fois supérieur à celui des aînés actuels.

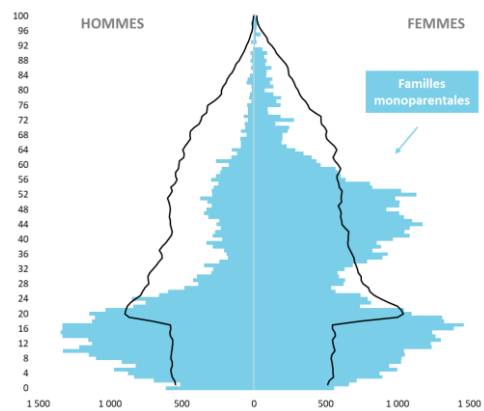
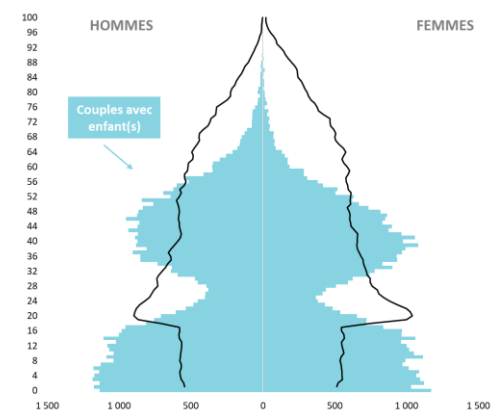
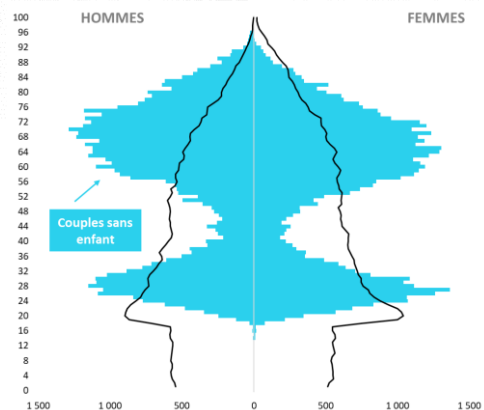
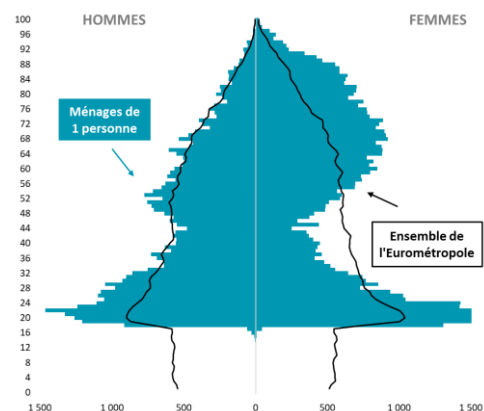
L'indice de vieillissement attendu ou indice prospectif de vieillissement compare les futurs entrants dans le "grand âge" (60-74 ans) à la population actuelle des 75 ans et +. Plus le ratio est élevé, plus le vieillissement du territoire va s'accélérer dans la décennie à venir. Cet indicateur ne prend pas en compte les taux de mortalité et les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie, il est surtout significatif pour la comparaison entre territoires.

QUI SONT LES HABITANTS ?

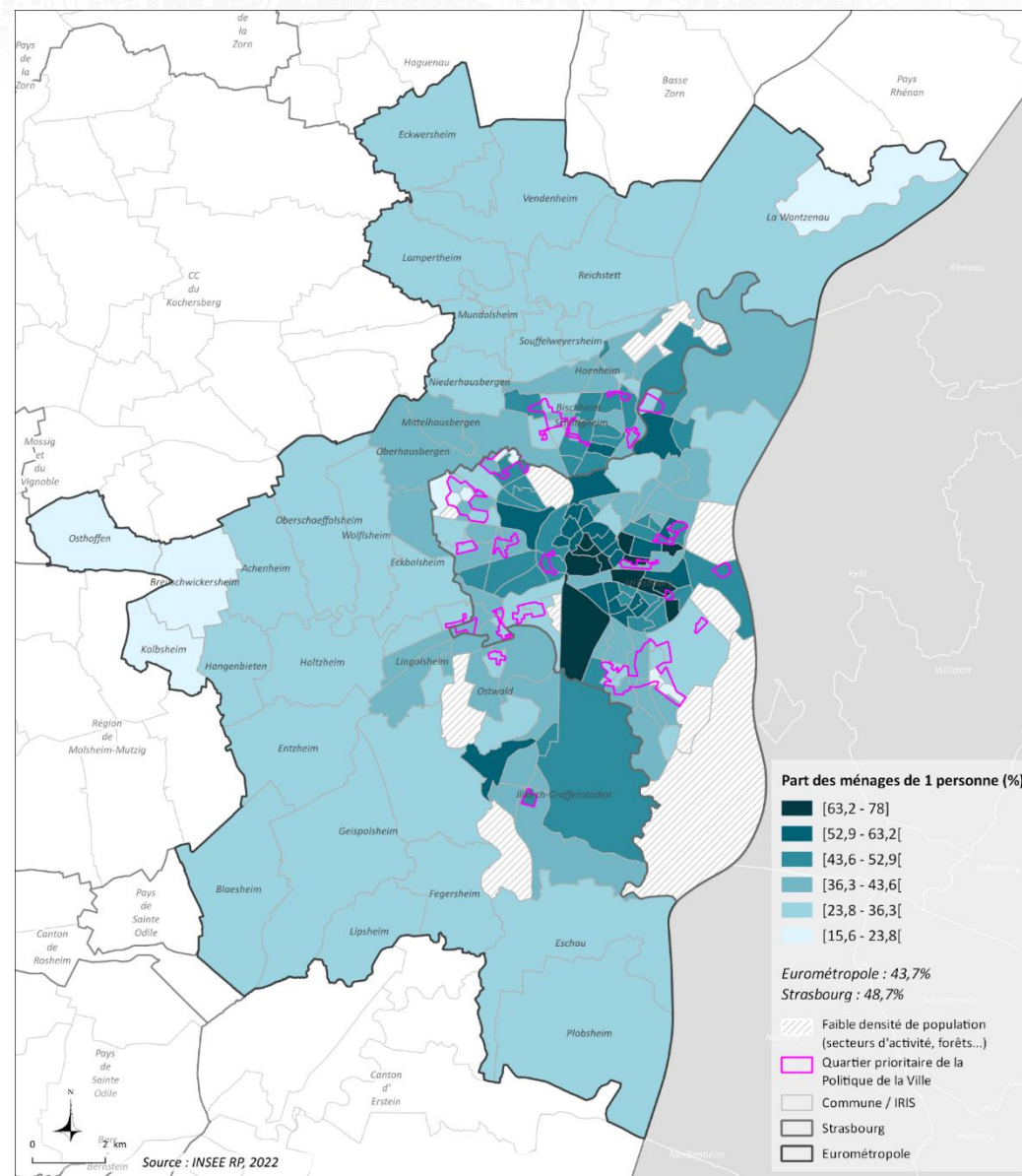
5 FAMILLES, MÉNAGES



Pyramides des âges selon le type de famille et de l'ensemble de la population de l'Eurométropole en 2022 pour 100 000 hab.



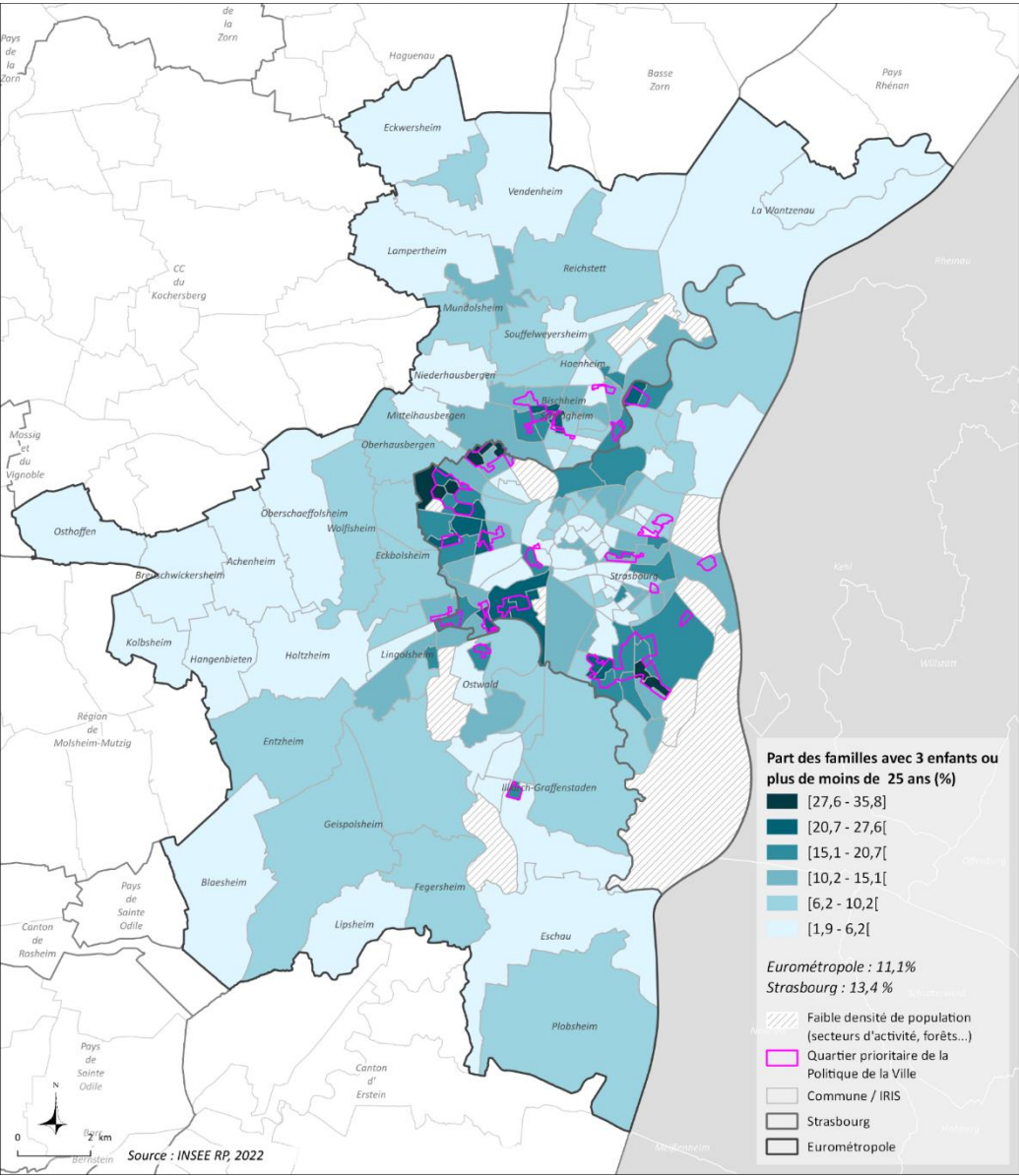
Les personnes seules



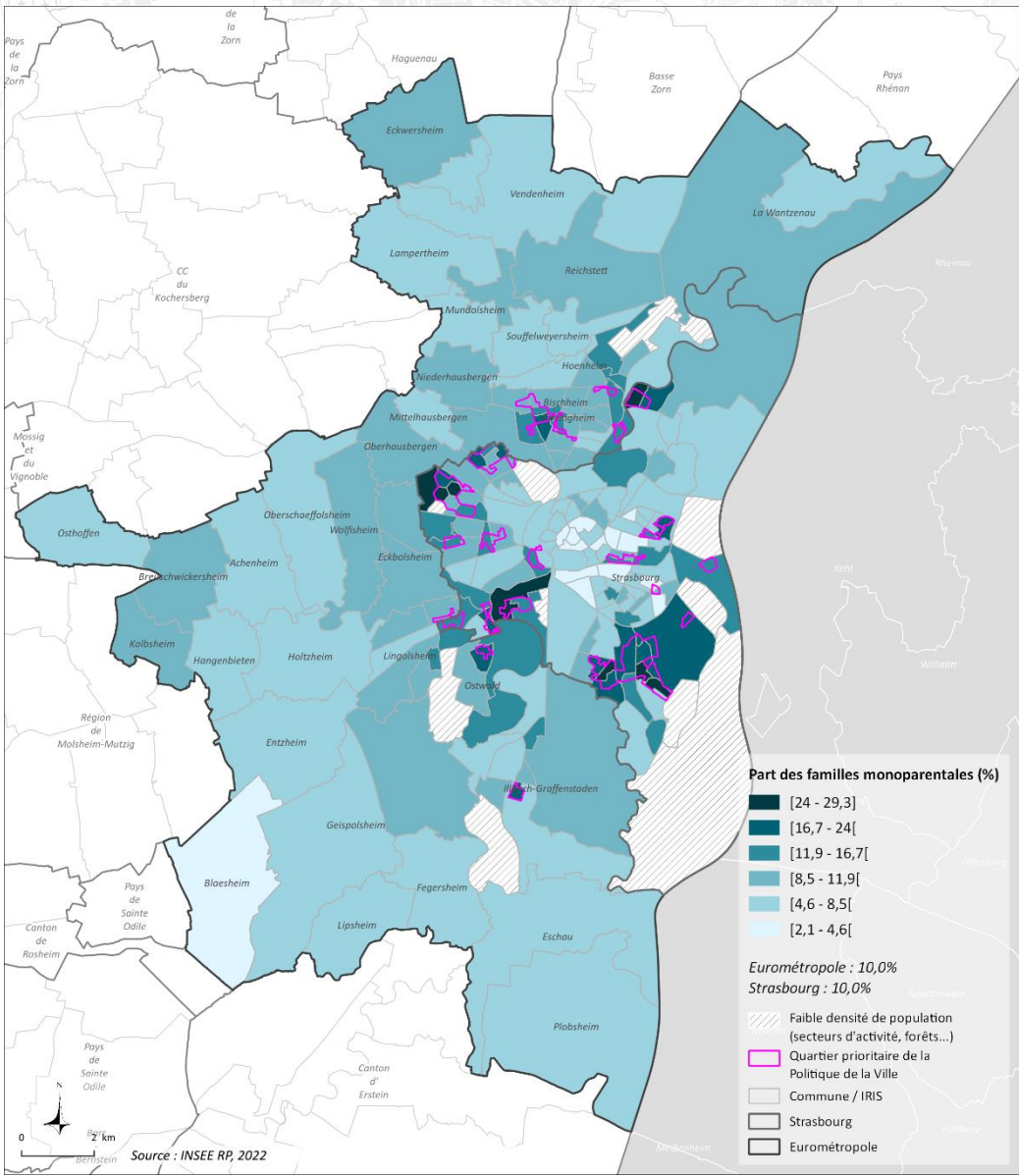
QUI SONT LES HABITANTS ?

5 FAMILLES, MÉNAGES

Les familles nombreuses



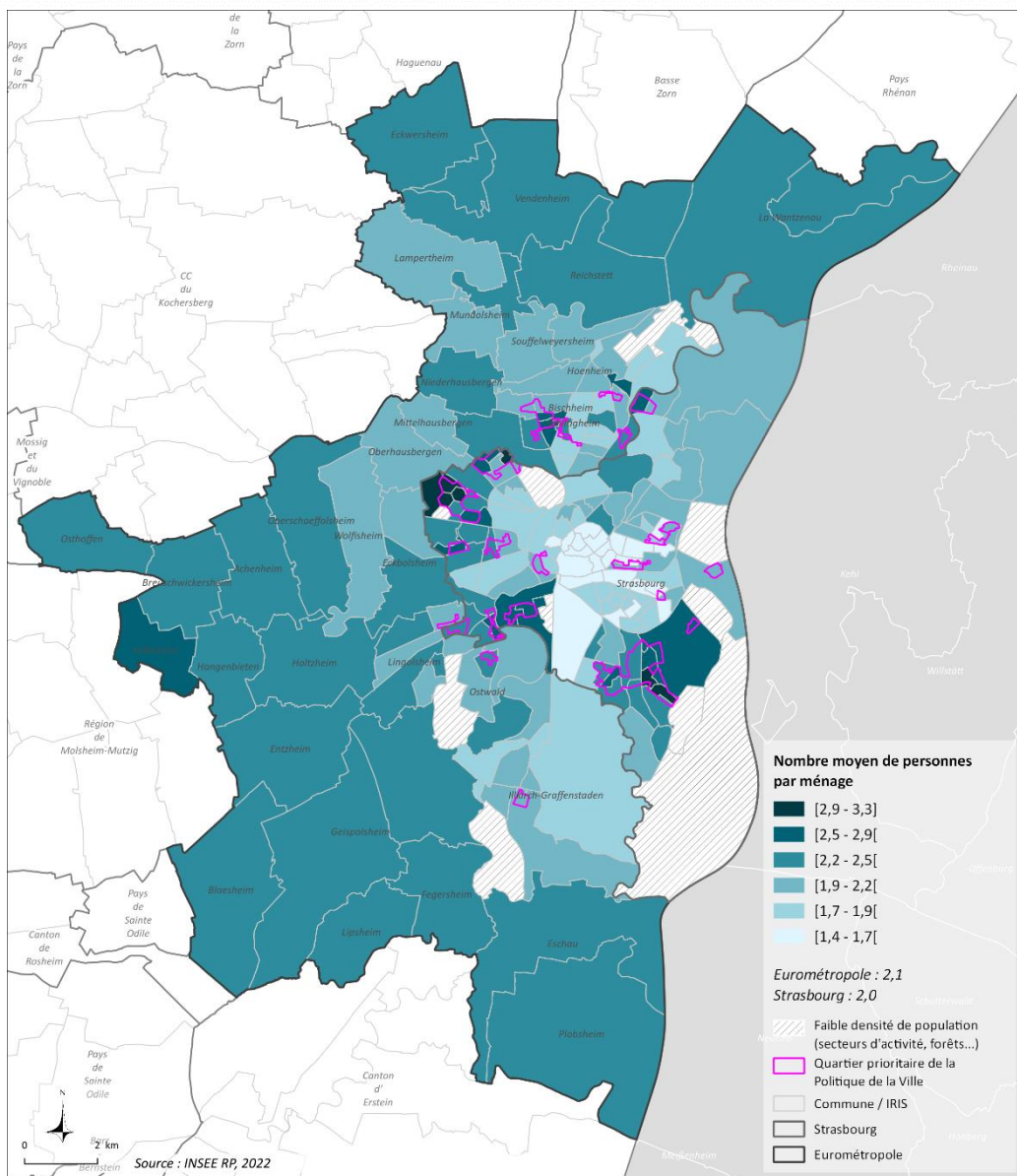
Les familles monoparentales



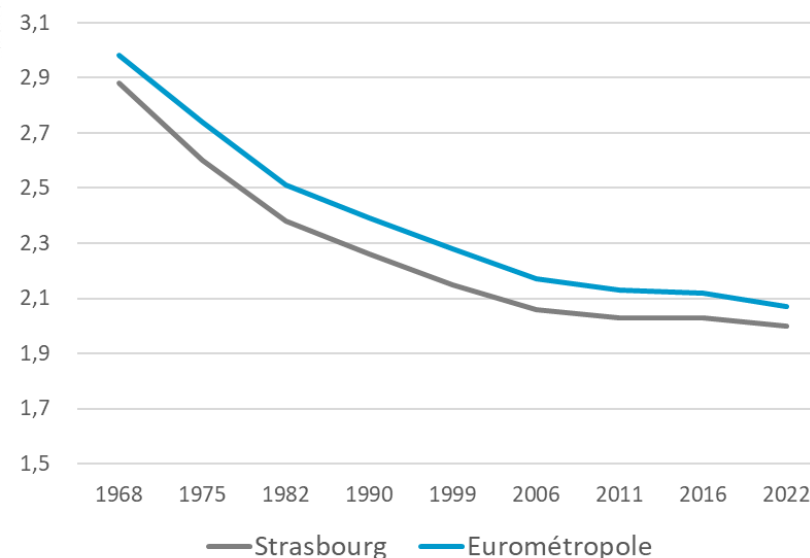
QUI SONT LES HABITANTS ?

5 FAMILLES, MÉNAGES

Taille des ménages



Évolution de la taille des ménages depuis 1968



Sources : INSEE, RP 1967 au RP 1999 dénombremments, RP 2011 au RP 2022 exploitations principales

Entre 1968 et 2022, sur le territoire de l'Eurométropole, la taille des ménages (nombre moyen de personnes par résidence principale) est passée de 3 à 2,1 (de 2,9 à 2 pour la ville de Strasbourg). De nombreux facteurs influencent la taille des ménages :

- le vieillissement de la population : avec l'augmentation de l'espérance de vie, le nombre de personnes âgées vivant seules (veuvage) augmente. « *La part des ménages d'une seule personne progresse sous l'effet de la décohabitation des seniors* » (INSEE Analyse Grand-Est n°145) ;
- les changements sociétaux : mise en couple plus tardive, hausse des divorces et des séparations (créant 2 ménages là où il n'y en avait qu'un), baisse de la natalité.

QUI SONT LES HABITANTS ?

NIVEAUX DE FORMATION

48 470
9,4%

38 400
13,2%

ETUDIANTS DOMICILIÉS
SELON L'INSEE *
Soit 9,4% de la
population totale

70 160

63 200

ETUDIANTS INSCRITS
À LA RENTRÉE 2022 SELON
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
(quel que soit le lieu de
domiciliation)

NIVEAU DE DIPLÔME DE LA POPULATION DE 15 ANS OU PLUS NON SCOLARISÉE

17,6%

19,3%

**SANS DIPLÔME
OU CEP**

3,5%

3,4%

BREVET, DNB

20,8%

16,4%

CAP-BEP

15,9%

15,0%

BAC

11,2%

9,8%

BAC +2

12,1%

13,2%

BAC +3 / +4

18,9%

23,0%

BAC +5 ET PLUS

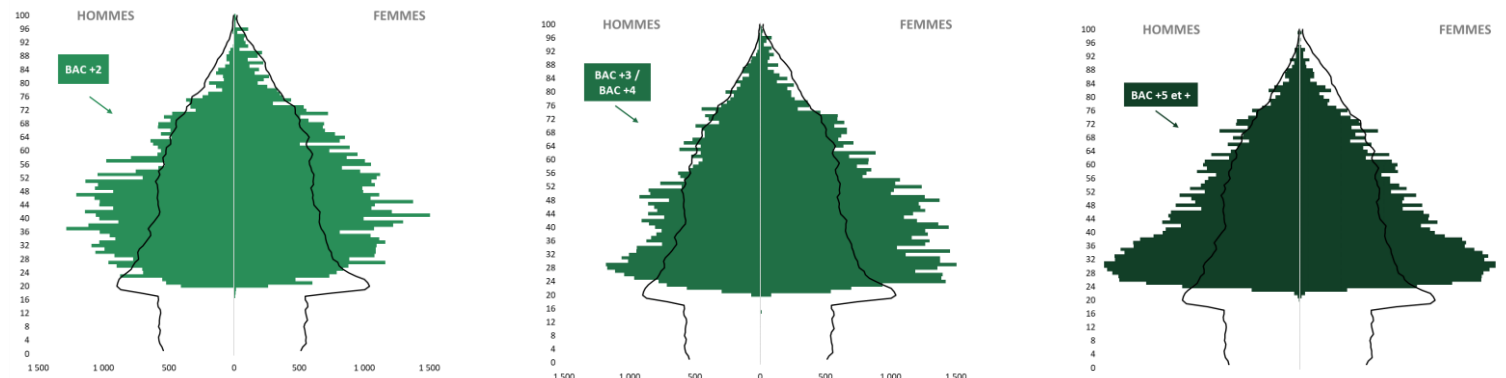
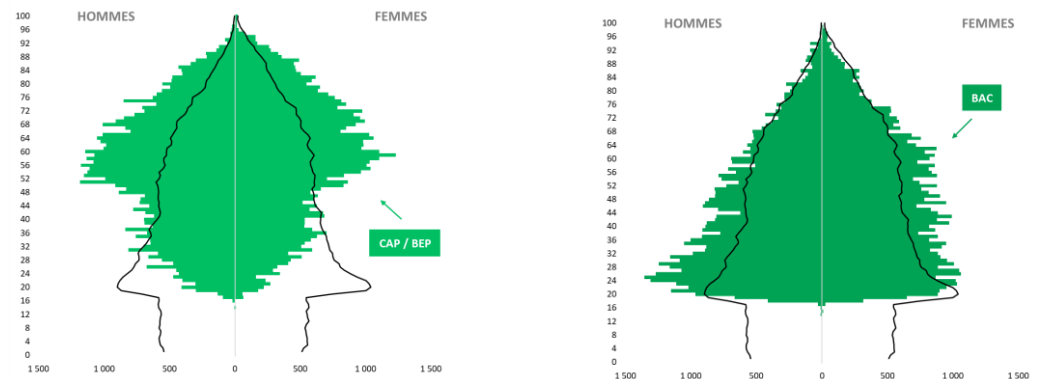
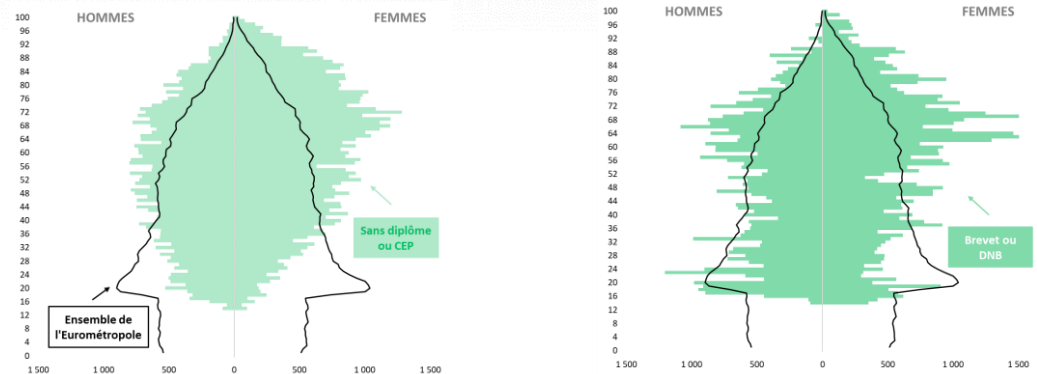
55,5%

60,3%

**TAUX DE
SCOLARISATION DES
15-29 ANS**

*Pour l'INSEE, un jeune est considéré comme **étudiant** s'il est
âgé de 16 à 29 ans, titulaire d'un baccalauréat et inscrit dans
un établissement d'enseignement.

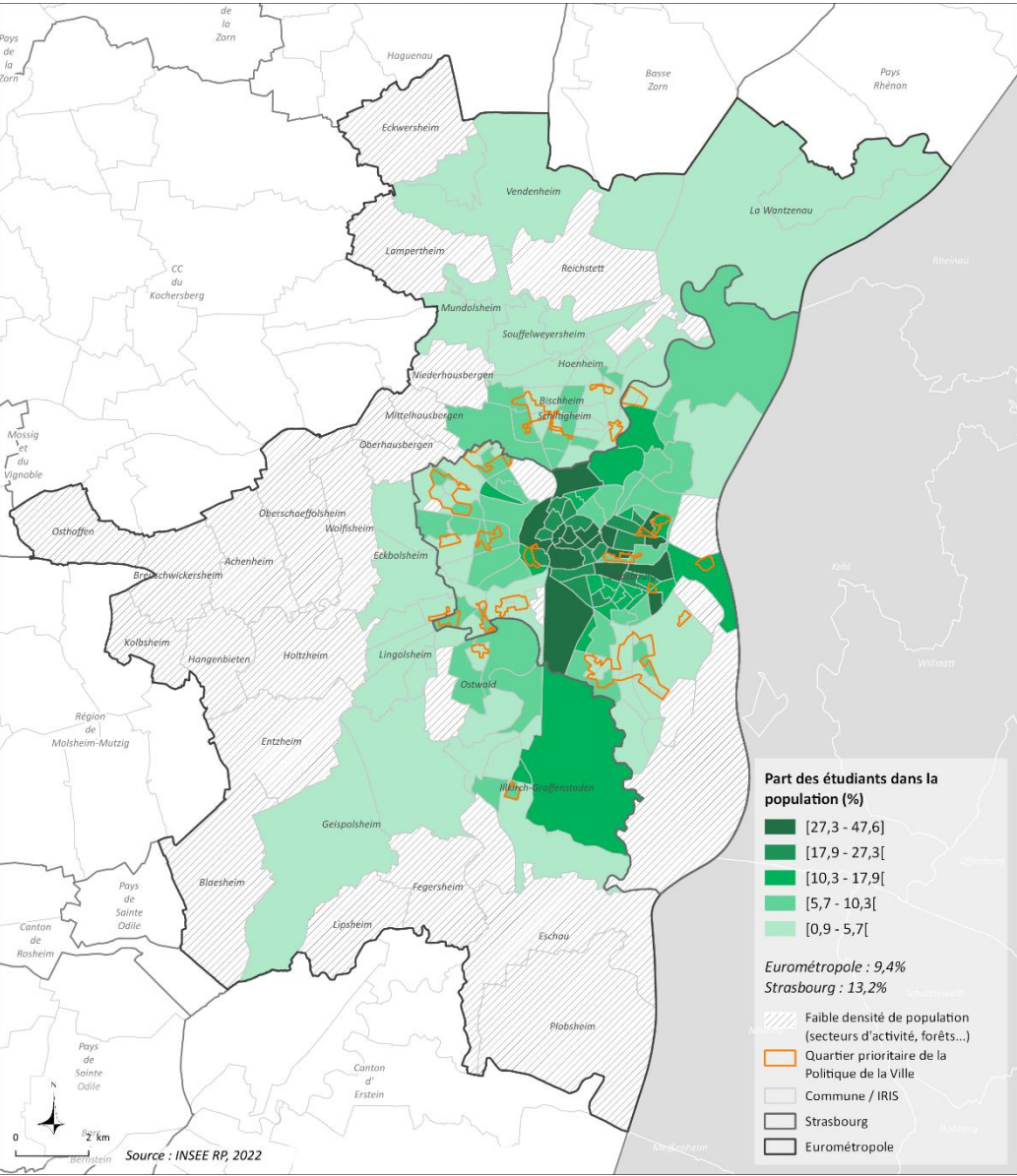
Pyramides des âges des 15 ans ou plus non scolarisés selon le niveau de diplôme comparés à l'ensemble
de la population de l'Eurométropole en 2022 pour 100 000 hab.



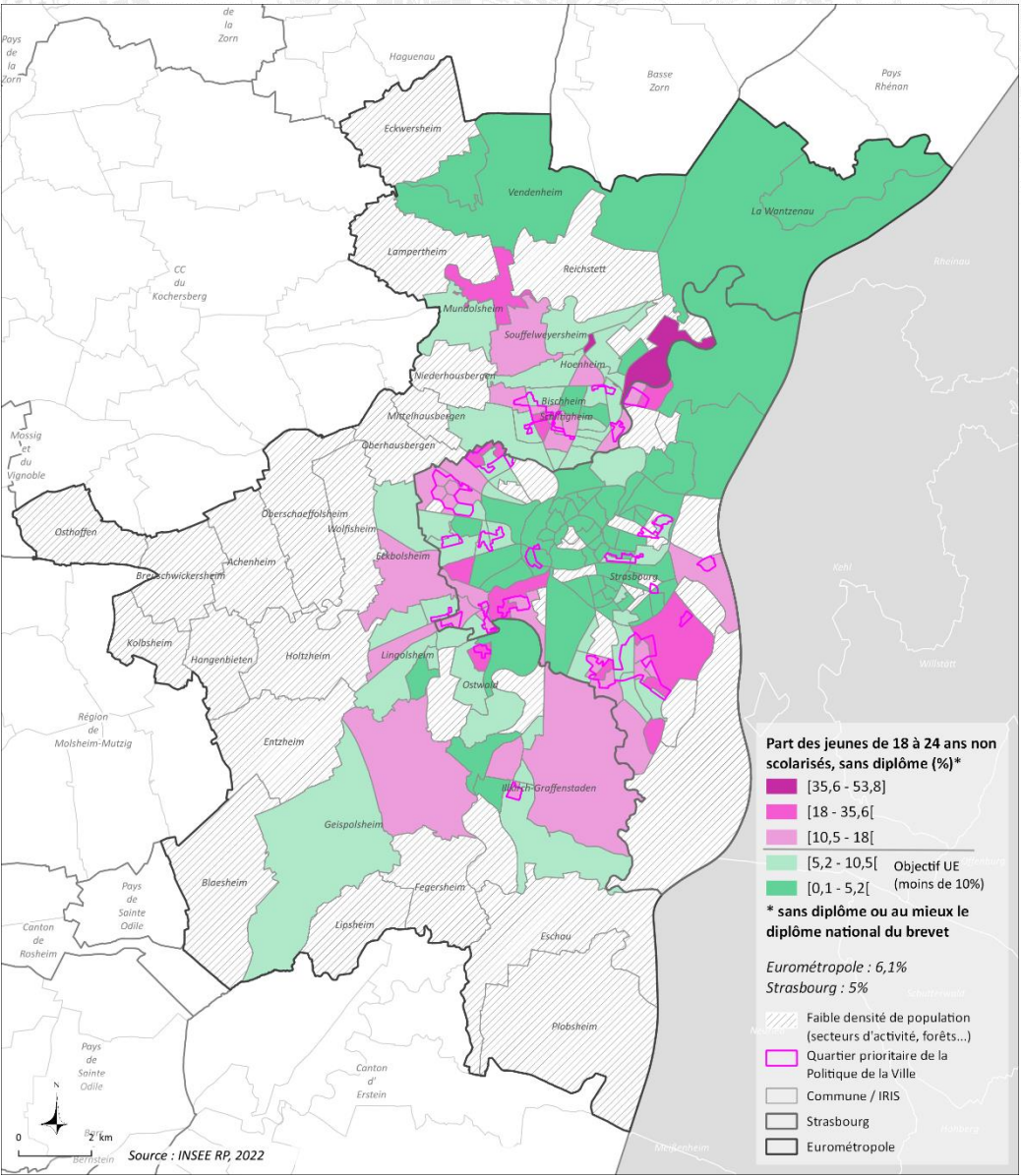
QUI SONT LES HABITANTS ?

6 NIVEAUX DE FORMATION

Les étudiants (au sens INSEE)



Les jeunes de 18-24 ans sortis précocement du système scolaire

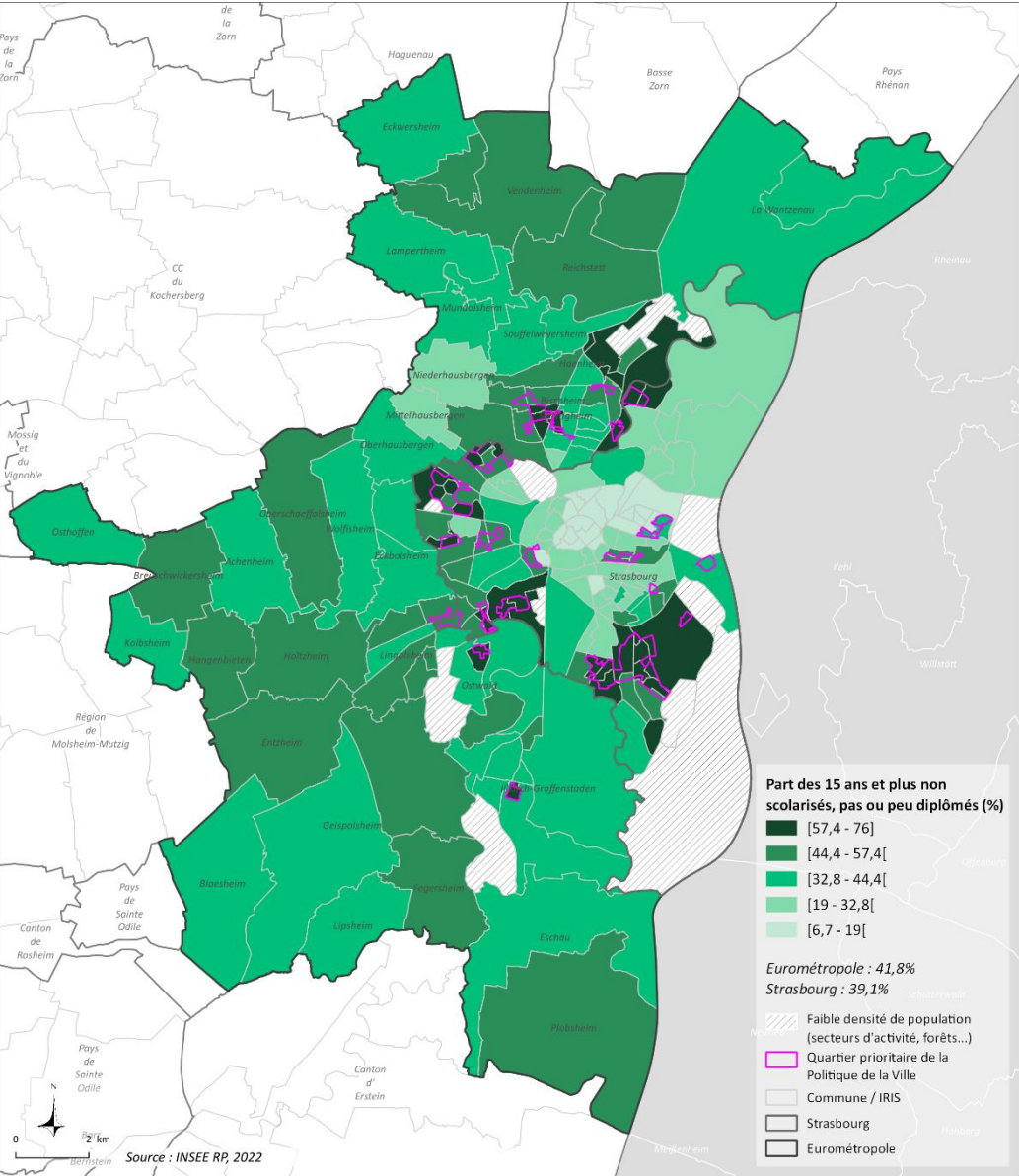


L'indicateur des **sortants précocement du système scolaire** mesure la part des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui sont en dehors de tout système de formation et qui sont peu ou pas diplômés (au plus diplôme national du brevet). Cet indicateur, associé à l'objectif de réduire l'échec scolaire, fait partie des indicateurs de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la croissance et de l'emploi : l'objectif de l'UE est d'avoir moins de 10% de sorties précoces.

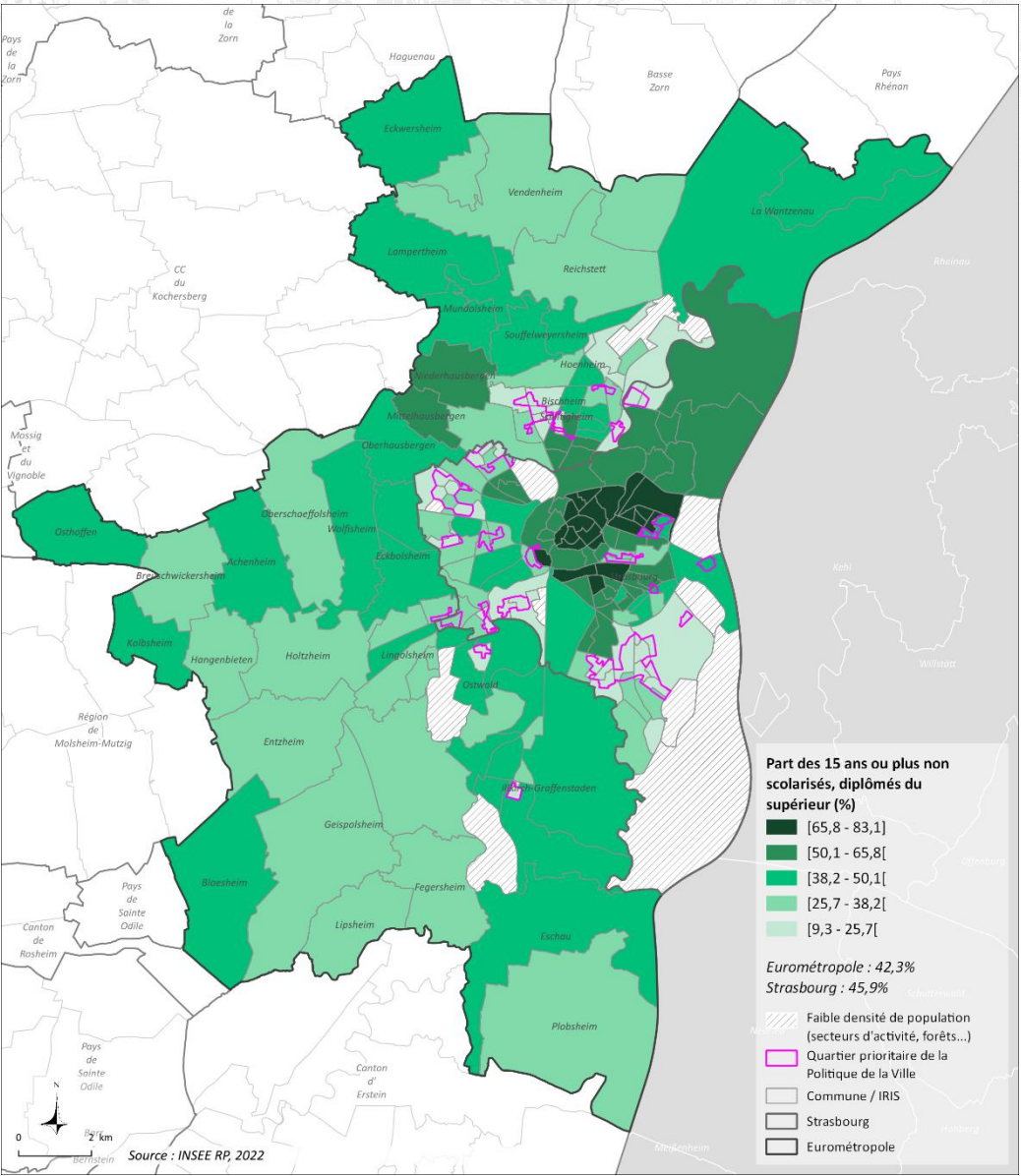
QUI SONT LES HABITANTS ?

6 NIVEAUX DE FORMATION

Les pas ou peu diplômés

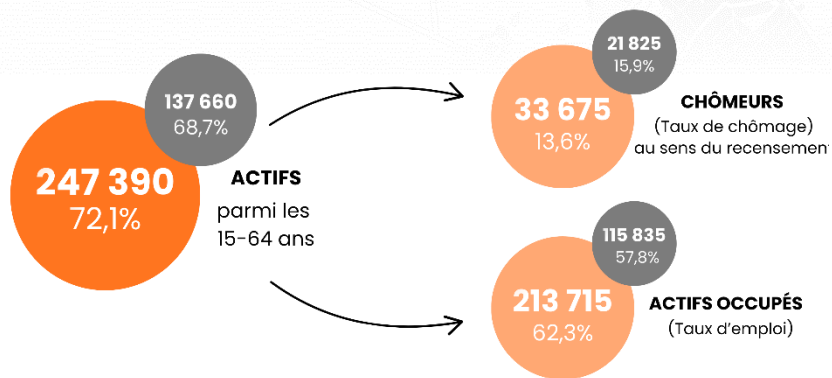


Les diplômés du supérieur

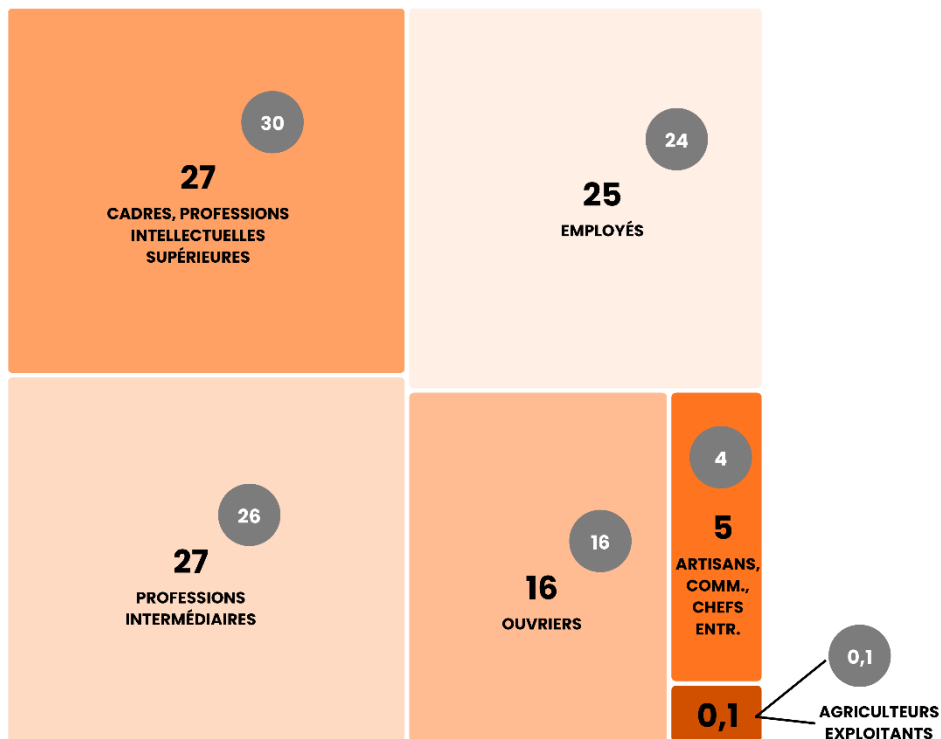


QUI SONT LES HABITANTS ?

7 CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES



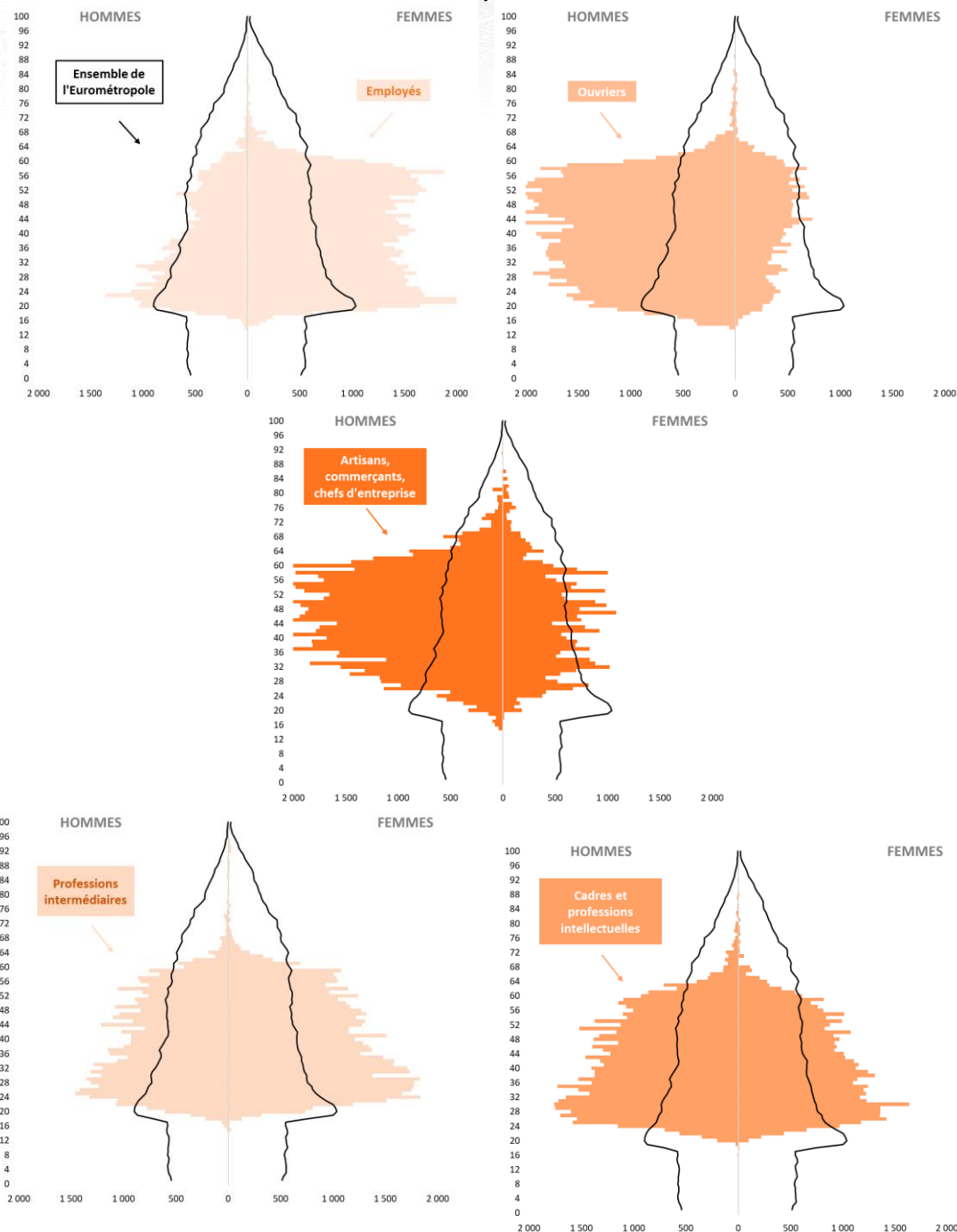
POUR 100 ACTIFS OCCUPÉS DE 15-64 ANS



Source : INSEE RP, 2022

Pour aller plus loin : Socle des indicateurs disponible sur le Sharecan Obs. & Eval. ainsi que sur le portail Open Data Strasbourg.eu

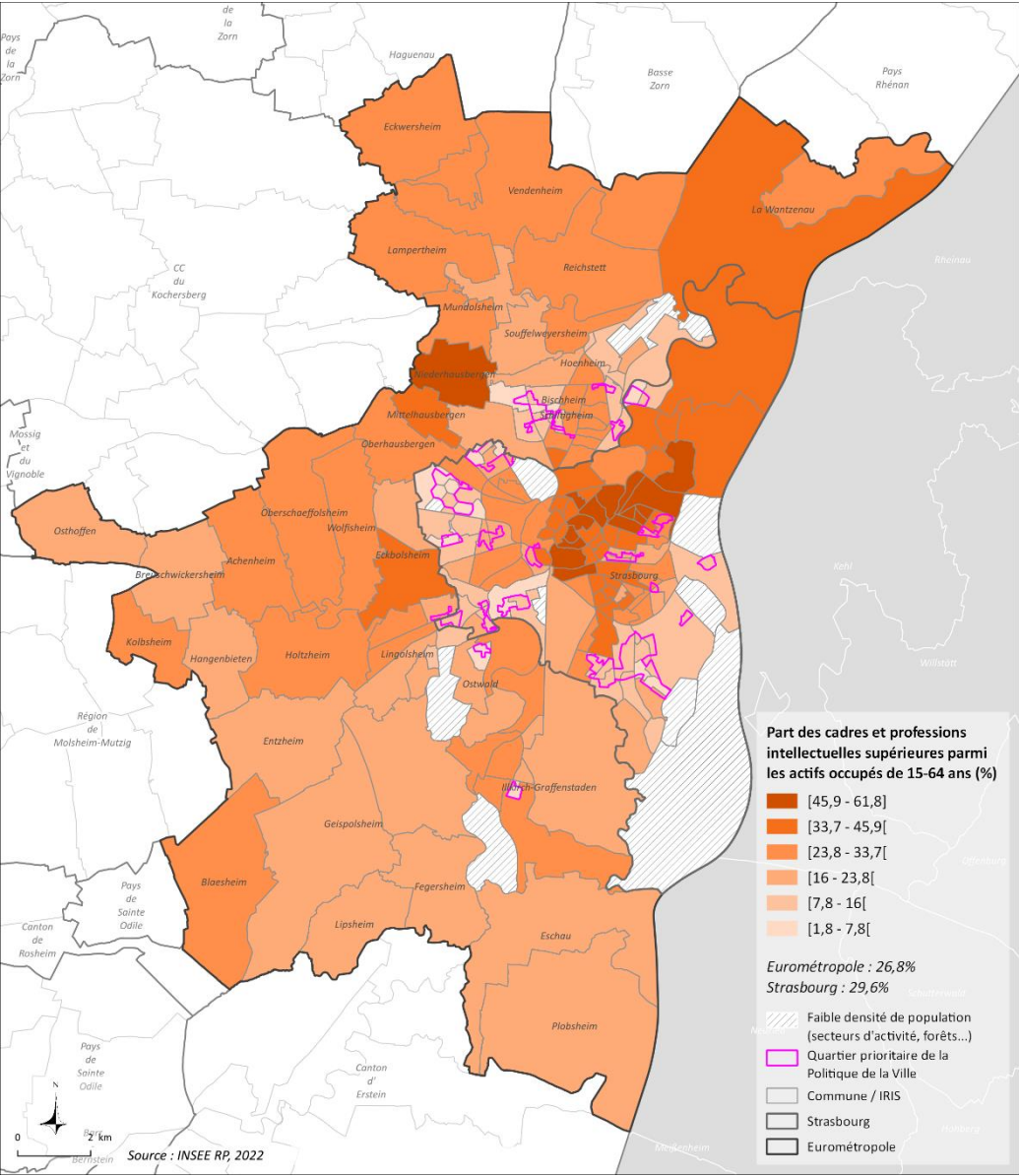
Pyramides des âges des actifs occupés de 15 ans et plus par professions et catégories socioprofessionnelles comparées à l'ensemble de la population de l'Eurométropole en 2022 pour 100 000 hab.



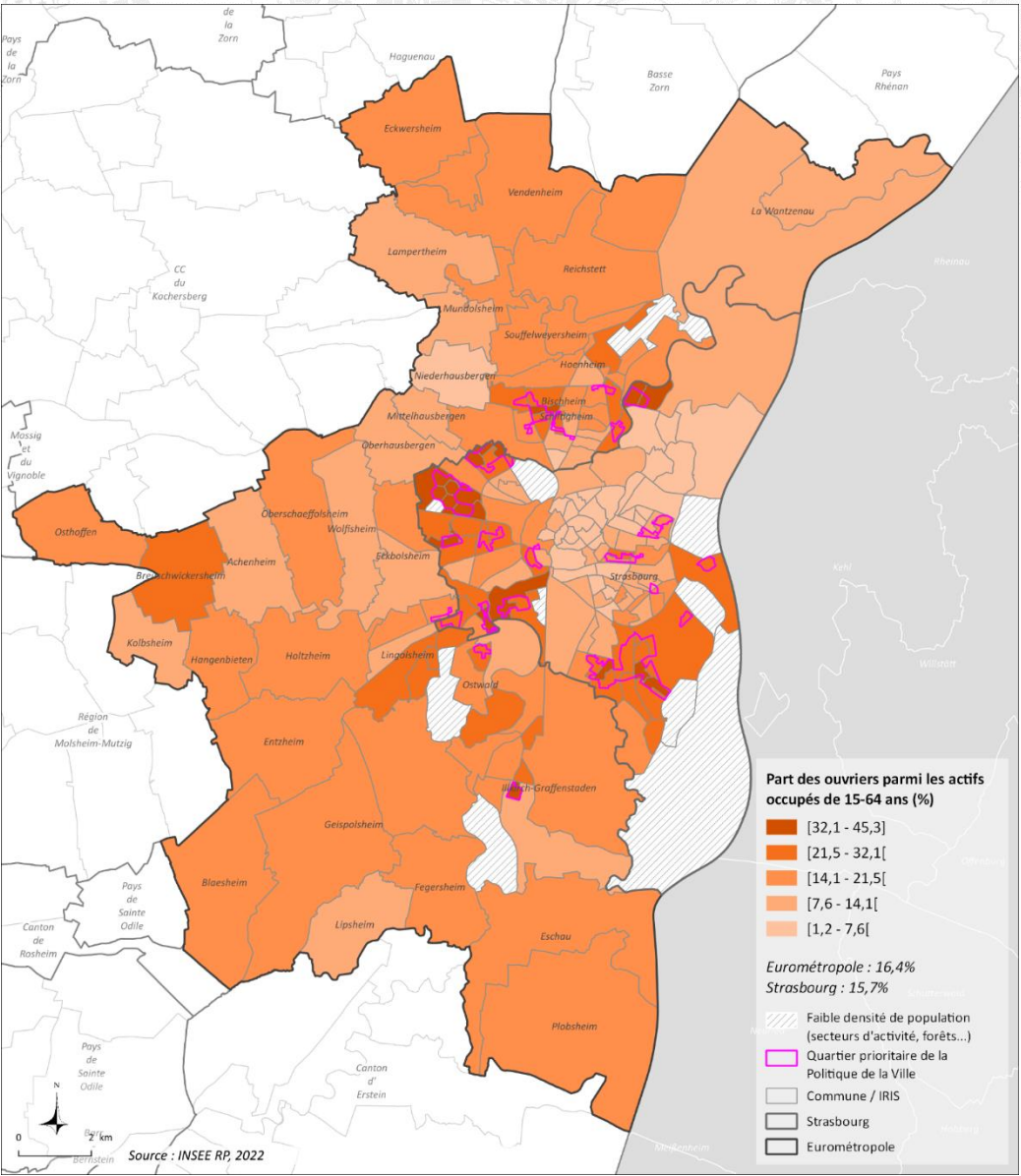
QUI SONT LES HABITANTS ?

7 CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Les cadres et professions intellectuelles supérieures

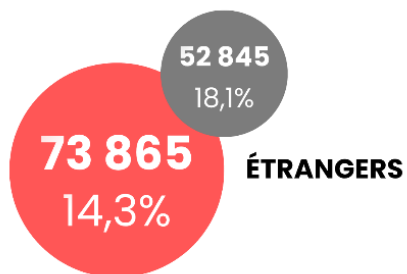


Les ouvriers

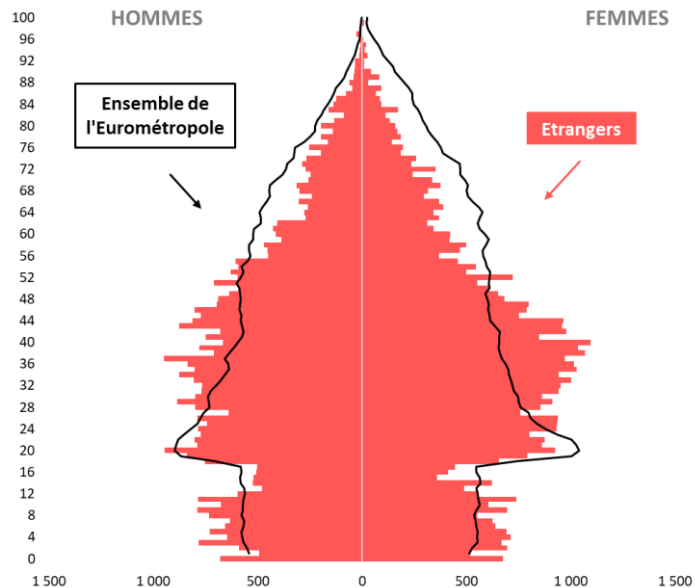


QUI SONT LES HABITANTS ?

ÉTRANGERS, IMMIGRÉS

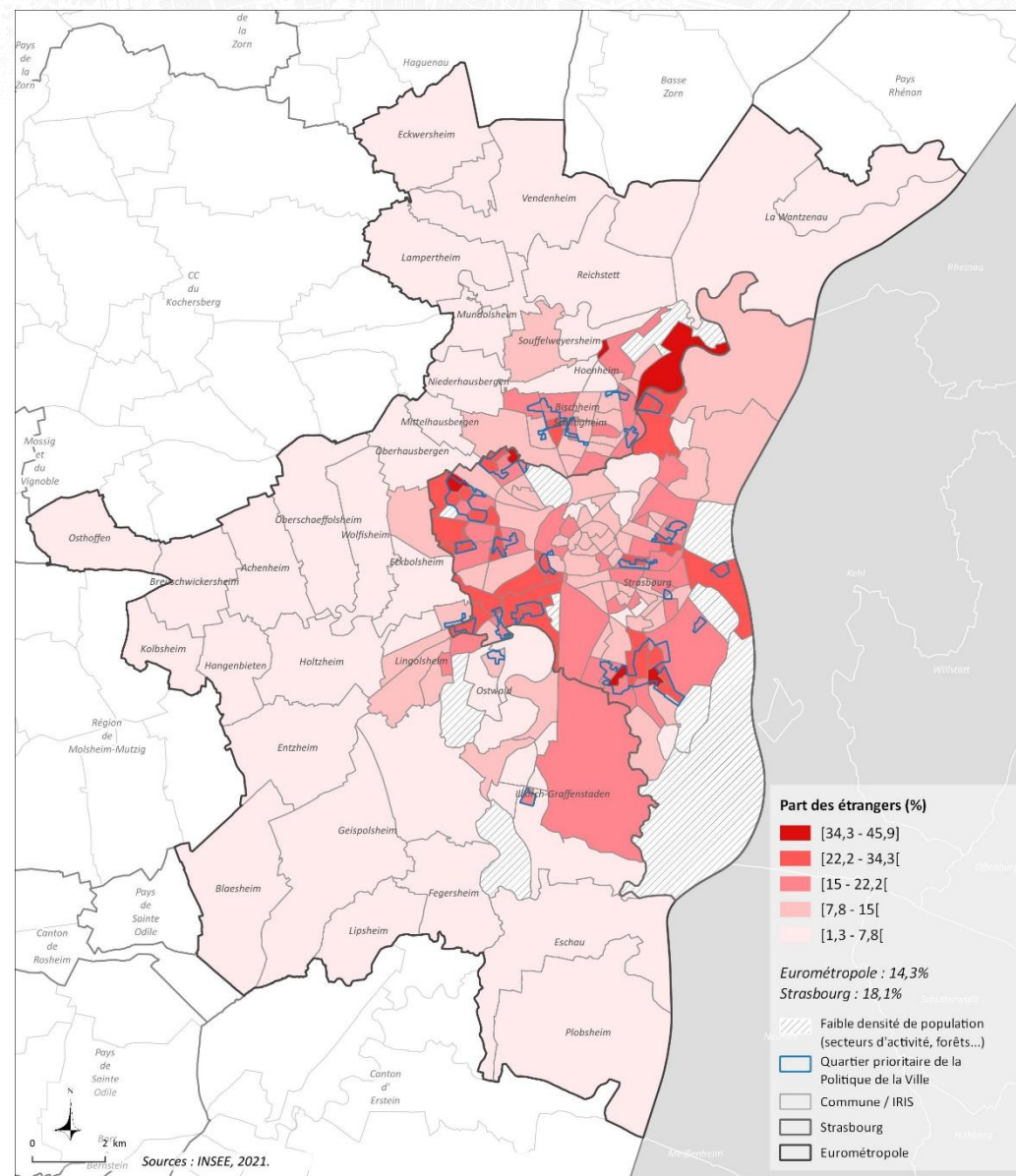


Pyramides des âges des étrangers et de l'ensemble de l'Eurométropole en 2022 pour 100 000 hab.



Source : INSEE RP 2022

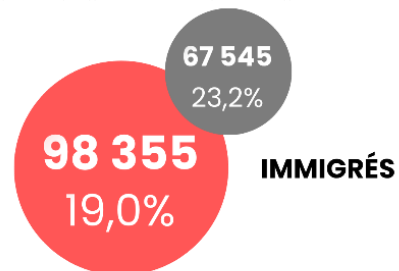
Les étrangers



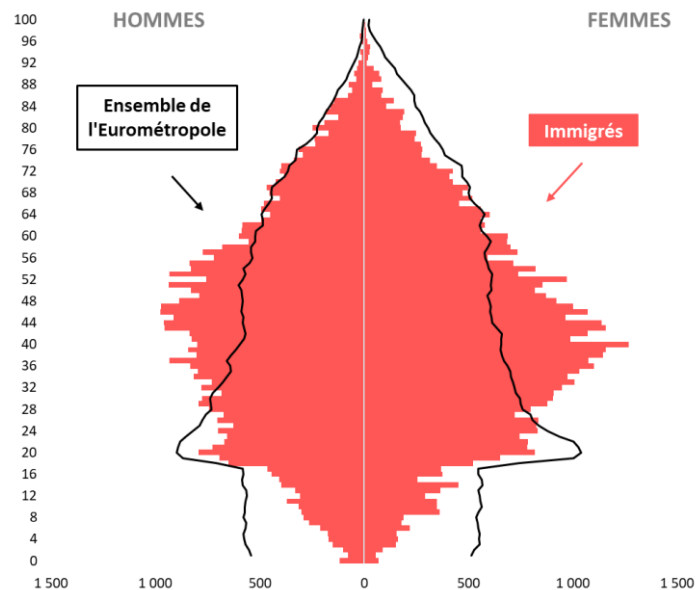
Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

QUI SONT LES HABITANTS ?

ÉTRANGERS, IMMIGRÉS

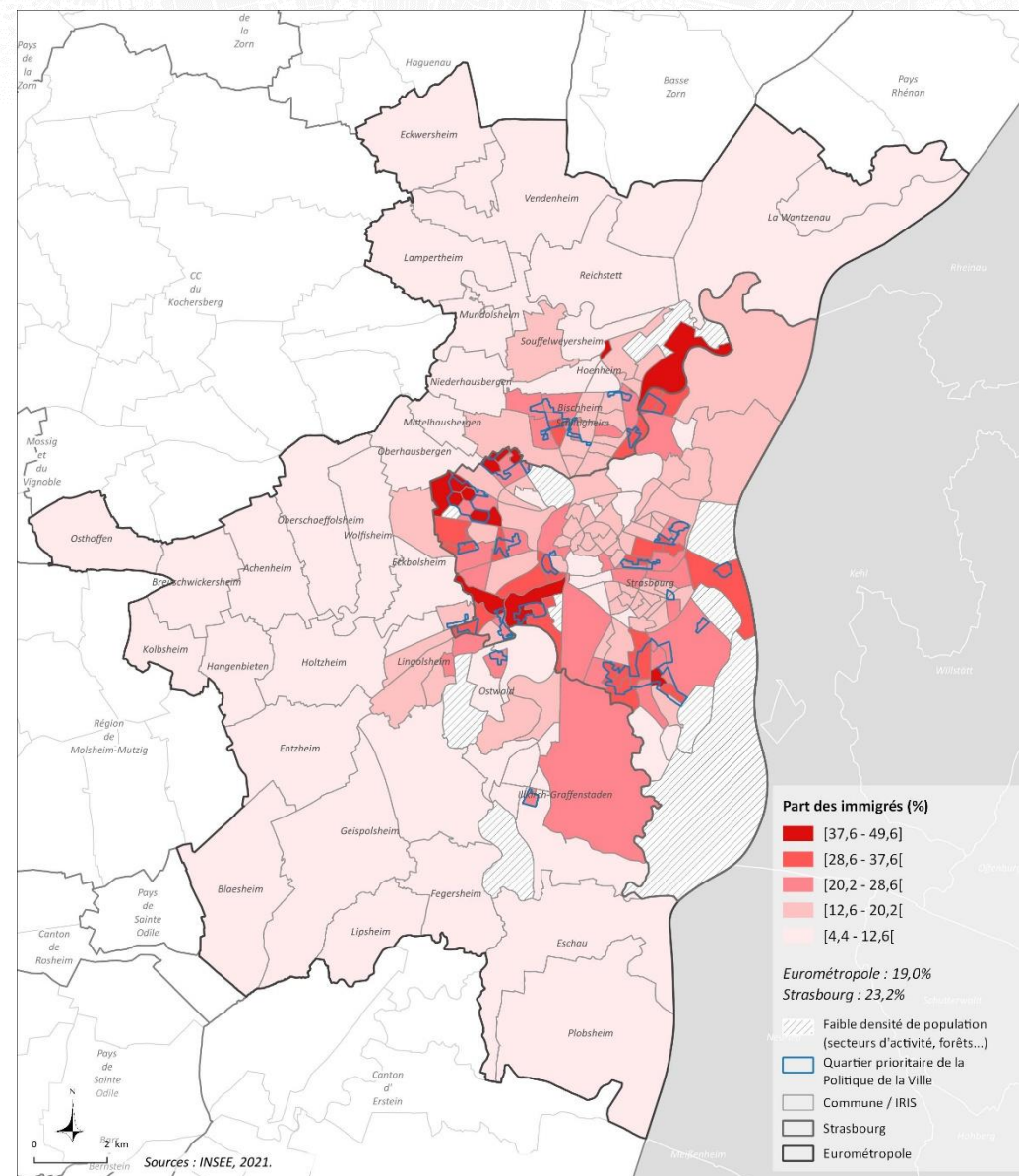


Pyramides des âges des immigrants et de l'ensemble de l'Eurométropole en 2022 pour 100 000 hab.



Source : INSEE RP 2022

Les immigrants

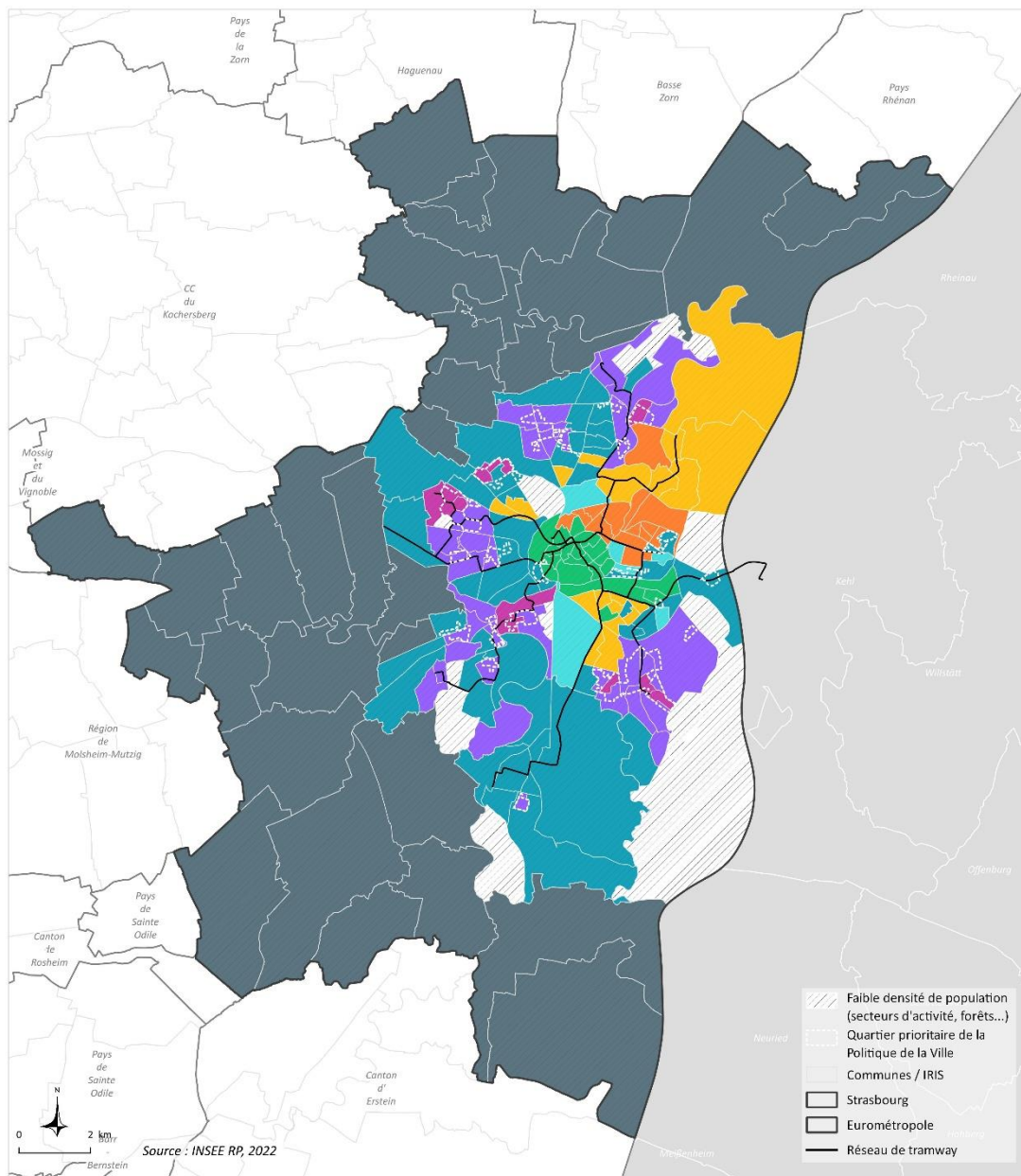


Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées Françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Certains immigrants ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se recoupent que partiellement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient Français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

QUI SONT LES HABITANTS ?

TPOLOGIE

Profils sociodémographiques des IRIS et communes



Type Variables sur-représentées

7 Étudiants et jeunes actifs précaires

15-29 ans, ménages d'une personne, étudiants, emplois précaires, et dans une moindre mesure : familles nombreuses, étrangers, étudiants, BAC, BAC +3 et plus, employés, chômage

8 Étudiants et jeunes cadres actifs

15-29 ans, ménages d'une personne, étudiants, BAC+3 et plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, emplois précaires

4 Population aisée

30-59 ans et 60 ans et plus, professions intermédiaires, et dans une moindre mesure : BAC +2 et plus, couples sans enfant et ménages d'une personne, cadres et professions intellectuelles supérieures

6 Population très aisée

Diplômés du supérieur, cadres et professions intellectuelles supérieures, 15-29 ans scolarisés, CDI ou fonctionnaires

5 Fragilités sociales très marquées

Couples avec enfants, familles nombreuses, familles monoparentales, étrangers, sans diplôme ou inférieur CAP, chômage, employés, ouvriers, emplois précaires

3 Fragilités sociales

Couples avec enfants, familles monoparentales, familles nombreuses, étrangers, sans diplôme ou niveau BAC, chômage, employés, ouvriers

1 Familles et retraités

Couples avec et sans enfants, 30-59 ans et 60 ans et plus, niveau de diplôme intermédiaire (CAP à BAC +2), artisans, commerçants, chefs d'entreprise, et dans une moindre mesure : cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, CDI ou fonctionnaires

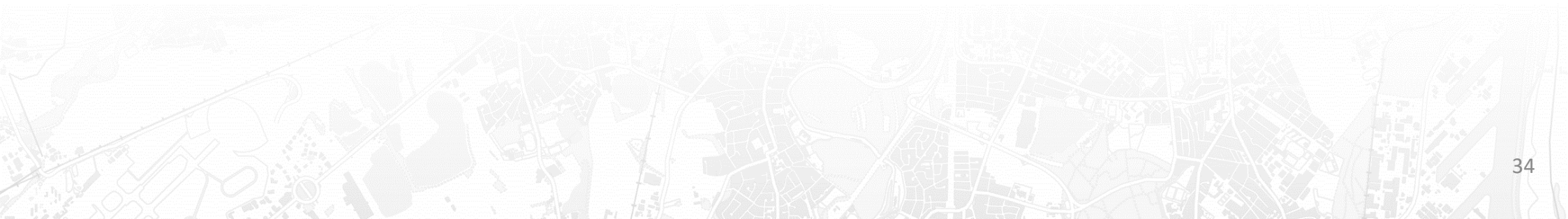
2 Proche du profil moyen

30-59 ans, 60 ans et plus, CAP, BEP à BAC +2, professions intermédiaires

Les profils sociodémographiques des IRIS et communes ont été déterminés à partir d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) réalisée sur 25 variables sociodémographiques (la répartition par âges (0-14 ans, 15-29 ans, 30-59 ans, 60 ans et plus), la part d'étrangers, les types de ménages (ménages d'une personne, couples sans enfant, couples avec enfants, familles monoparentales, familles nombreuses), la part des 15-29 ans scolarisés, le niveau de diplôme de la population âgée de 15 ans ou plus non scolarisée (sans diplôme ou CEP, Brevet ou DNB, CAP BEP, BAC, BAC +2, BAC +3/+4, BAC +5 et plus), le taux de chômage, la répartition des actifs (artisans commerçants chefs d'entreprise, cadres professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers), la part d'emplois précaires).

L'analyse produit une typologie des territoires selon un critère d'agrégation (critère de Ward) répartissant les territoires en groupes homogènes du point de vue des indicateurs retenus, de telle sorte que les territoires d'une même classe soient les plus ressemblants possible et que les classes soient les plus différentes entre elles.

Pour aller plus loin : cf. la caractérisation des profils en annexe



A faint, light gray map of a city, likely Paris, serves as the background for the entire slide. The map shows a dense network of streets, parks, and urban areas.

RESSOURCES ET PRÉCARITÉ

CHIFFRES CLÉS

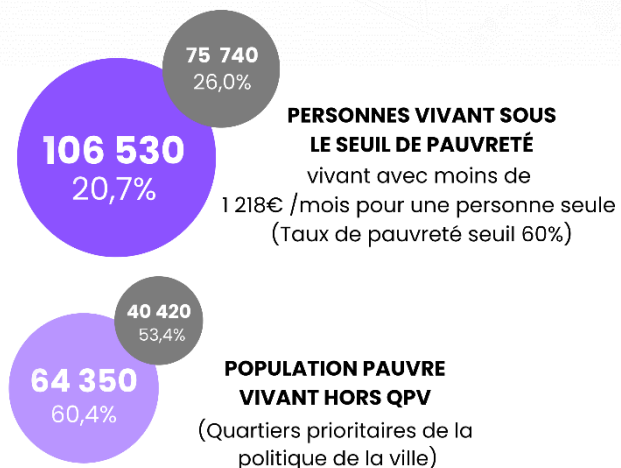
📍 **QUEL NIVEAU DE VIE ?**

🏠 **QUEL NIVEAU DE PAUVRETÉ ?**

MISE À JOUR – FILOSOFI 2 (2023)

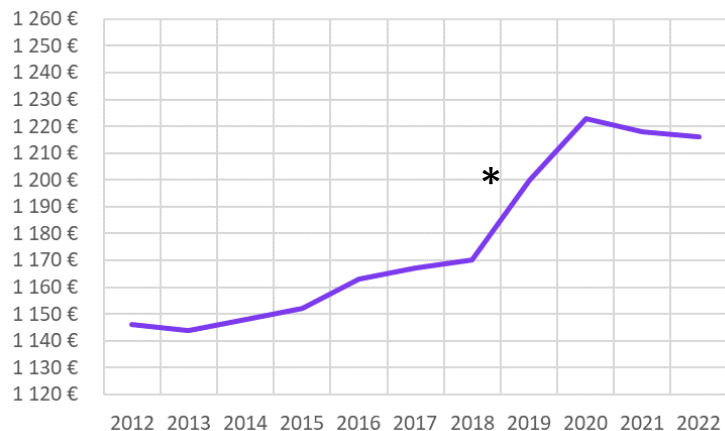
RESSOURCES ET PRÉCARITÉ

CHIFFRES CLÉS

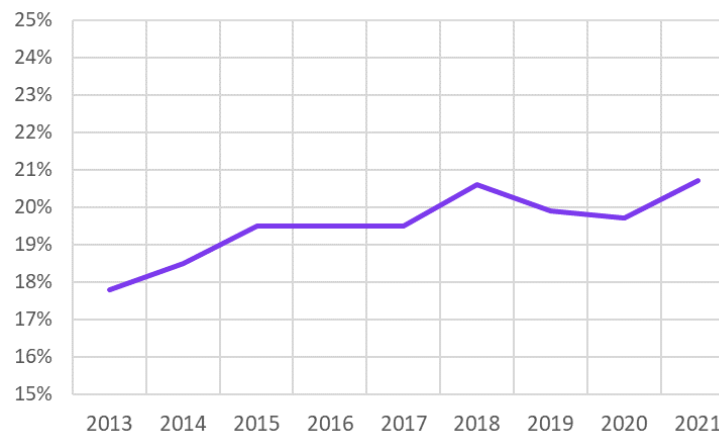


- Parmi les 22 métropoles françaises, **l'Eurométropole de Strasbourg est le territoire où le taux de pauvreté est le plus élevé** (devant les métropoles de St-Étienne et Nancy).
- Parmi les 10 plus grandes villes françaises, **Strasbourg est la 3ème commune la plus pauvre**, derrière Montpellier, Lille et est ex-aequo avec Marseille.
- L'Eurométropole de Strasbourg est également caractérisée par **la 2ème plus forte inégalité de revenu** entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres (derrière la métropole du Grand Paris).
- Les QPV ne concentrent que 4 personnes pauvres sur 10 : près de 60% de la population pauvre ne vit pas en QPV.

Seuils de pauvreté mensuels



Taux de pauvreté de l'EMS



ÉCARTS DE REVENUS

10 %
des ménages
gagnent au moins

3 527€
3 507€

50 %
des ménages
gagnent au plus

1 850€
1 688€

10 %
des ménages
gagnent au plus

888€
805€

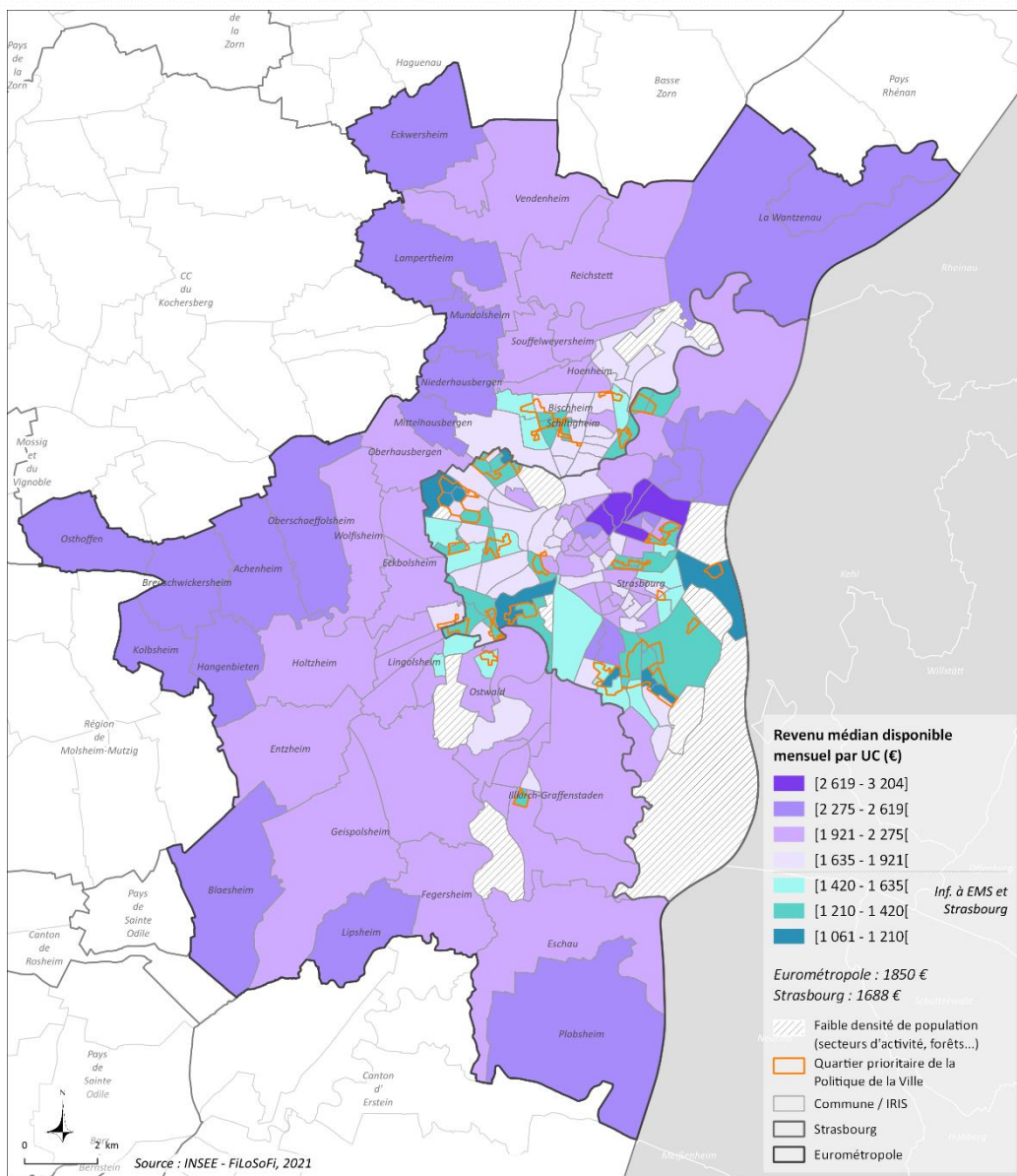
Le taux de pauvreté au seuil de 60% correspond à la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie (après transferts, impôts et prestations sociales) est inférieur au seuil de 60% de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population.

** En lien avec l'augmentation du niveau de vie médian sur la période 2018-2020 liée notamment à des mesures en 2019 (baisse des cotisations salariales, baisse/suppression de la taxe d'habitation, revalorisation prime d'activité, défiscalisation des heures sup, primes exceptionnelles).*

RESSOURCES ET PRÉCARITÉ

9 QUEL NIVEAU DE VIE ?

Revenu médian



- Les territoires affichant un revenu médian mensuel disponible supérieur à 1 850€ se distinguent par un niveau de vie plus confortable comparativement à l'ensemble de l'intercommunalité.
- À l'inverse, l'écart de 162€ observé entre le revenu médian de l'Eurométropole et celui de Strasbourg souligne une concentration plus marquée des ménages à bas revenus au sein de la ville.

Rang	Métropoles (EPCI)	Revenu médian mensuel disponible par unité de consommation en 2021 (€)
1	Paris	2 304
2	Nantes	2 079
3	Rennes	2 042
4	Bordeaux	2 030
5	Lyon	1 996
6	Grenoble	1 995
7	Toulouse	1 983
8	Orléans	1 936
9	Dijon	1 933
10	Brest	1 925
11	Aix-Marseille	1 921
12	Tours	1 920
13	Clermont-Ferrand	1 918
14	Metz	1 917
15	Nice	1 896
16	Nancy	1 893
17	Toulon	1 886
18	Montpellier	1 874
19	Strasbourg	1 850
20	Lille	1 839
21	Rouen	1 839
22	Saint-Etienne	1 763

Source : INSEE-FiLoSoFi, 2021

Le revenu médian est le niveau qui partage la population en parts égales : la moitié des habitants gagnent moins, l'autre moitié gagne plus.

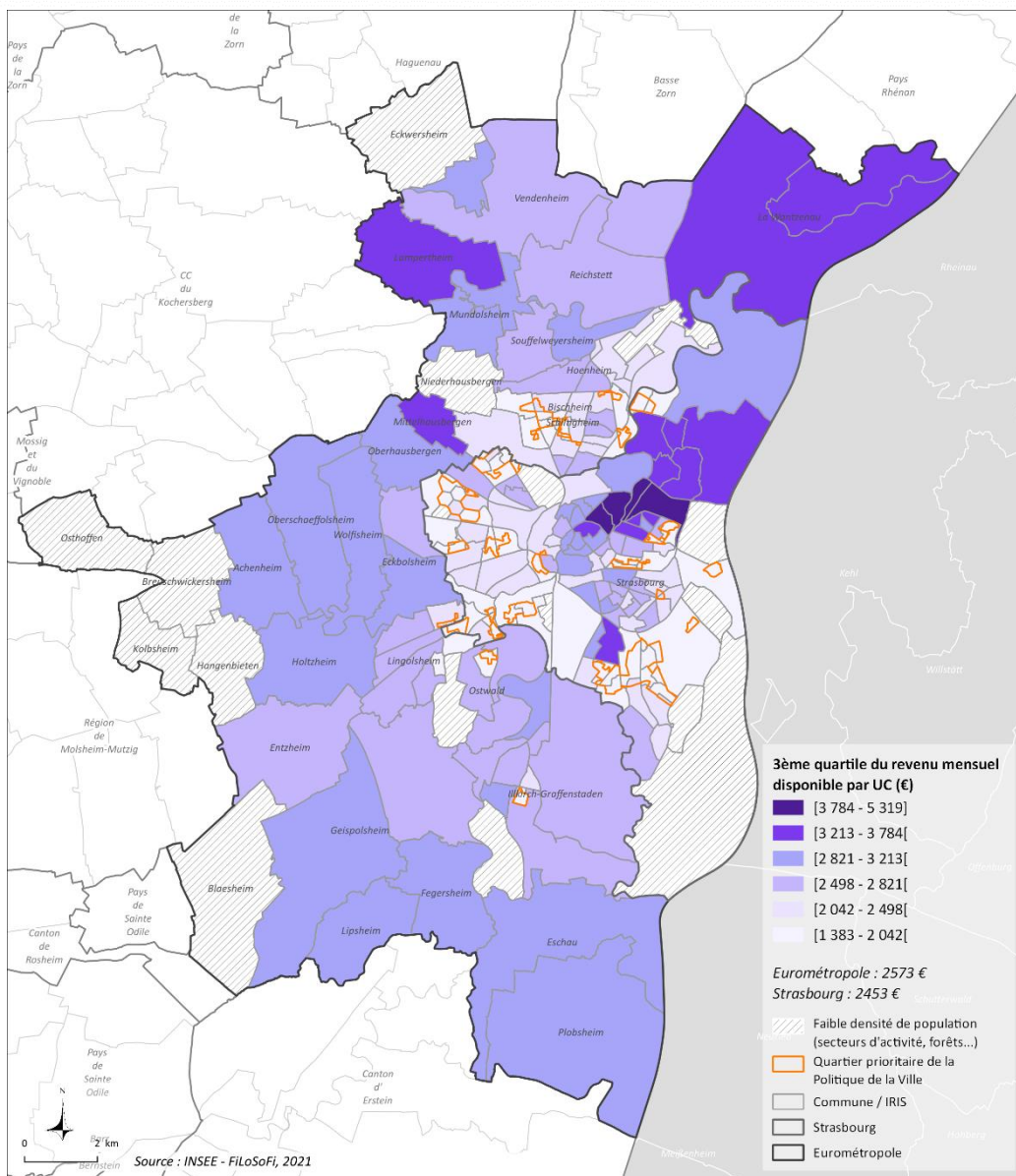
Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues. Au total de ces ressources, sont déduits les impôts directs et les prélèvements sociaux.

L'unité de consommation (UC) permet de comparer les niveaux de vie de ménages en divisant le revenu par le nombre d'entité de consommation (UC). Celles-ci sont calculées de la façon suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

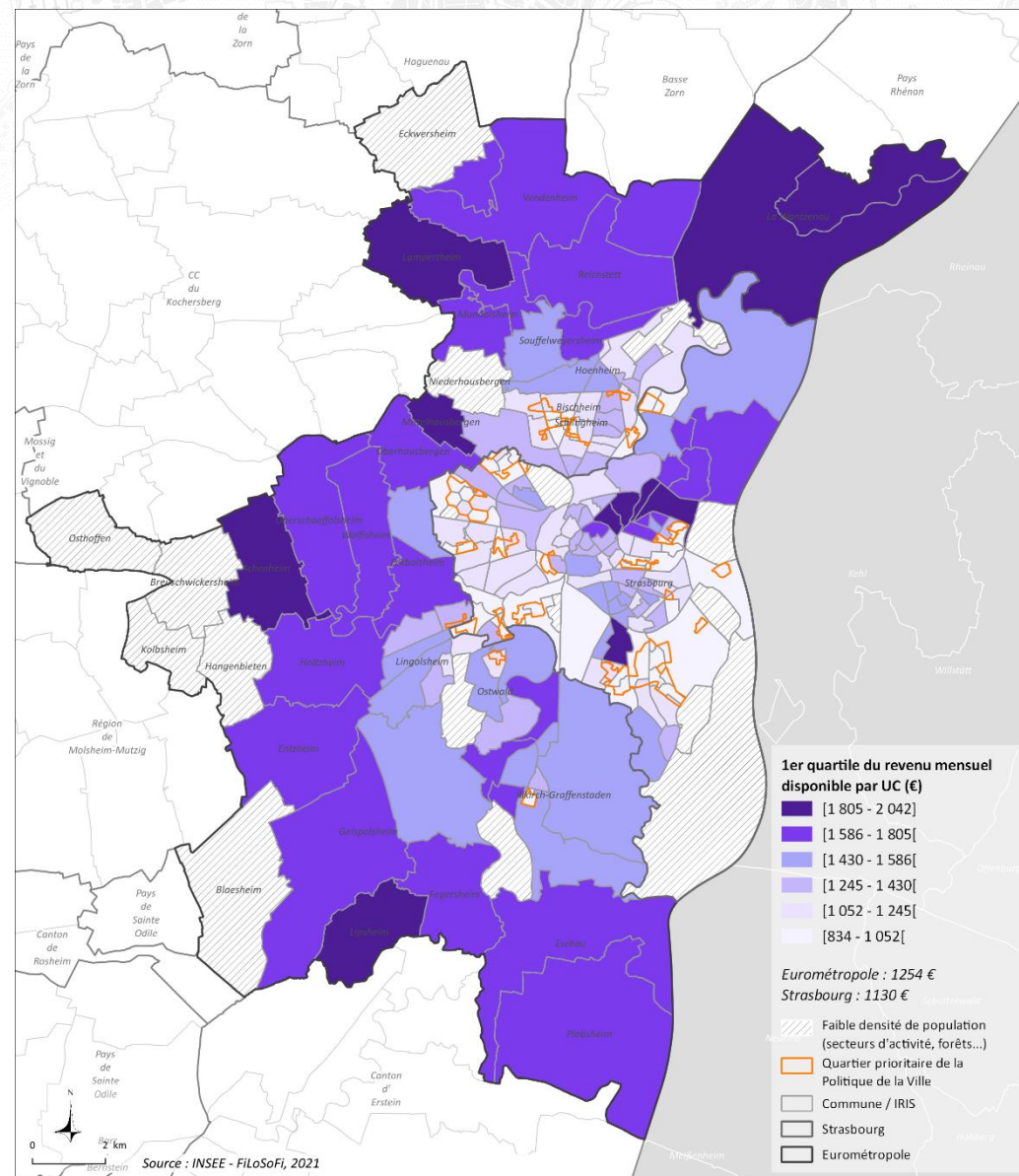
RESSOURCES ET PRÉCARITÉ

9 QUEL NIVEAU DE VIE ?

Les hauts revenus



Les revenus faibles



Lecture (carte bas revenus) : À la Wantzenau, les 25% des ménages les plus modestes disposent d'un revenu de 1 900 €, revenu largement supérieur à la moyenne de l'Eurométropole (1 254 €). À l'opposé dans certains quartiers de Strasbourg le 1^{er} quartile se situe entre 834 et 1 052 €, la précarité y est beaucoup plus marquée.

Le 1er quartile est le seuil de salaire en dessous duquel se situent les 25 % des ménages les plus modestes. Il mesure le niveau de précarité d'un territoire.

Le 3ème quartile est le seuil de salaire au-dessus duquel se situent les 25 % des ménages les plus aisés. Il mesure la concentration de la richesse.

RESSOURCES ET PRÉCARITÉ

9 QUEL NIVEAU DE VIE ?

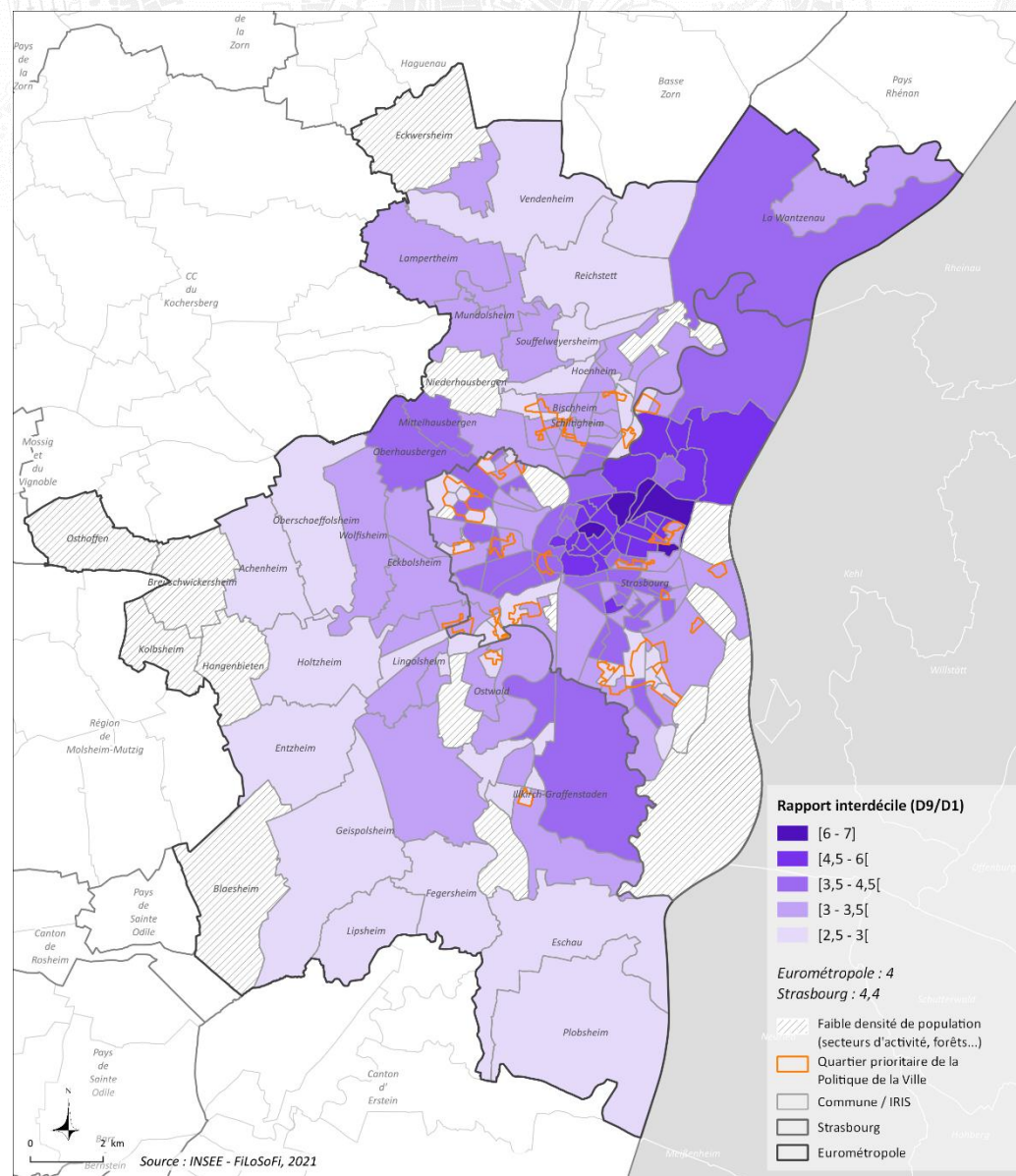
- À l'échelle de l'Eurométropole, les 10% des habitants les plus riches gagnent au moins 4 fois plus que les 10% les plus pauvres. À Strasbourg la fragmentation sociale est davantage marquée avec un ratio de 4,4.
- L'ampleur des écarts des richesses sur le territoire est supérieure à la moyenne nationale (3,4) mais cet écart est représentatif des grandes métropoles qui concentrent un phénomène de mixité sociale.
- Une grande hétérogénéité territoriale avec des ratios allant de 2,5 à 7 mettant en évidence des zones plus égalitaires et d'autres très contrastées.

Rang	Métropoles (EPCI)	Écart de richesse (rapport interdécile (D9/D1))
1	Paris	5,1
2	Strasbourg	4
3	Metz	4
4	Lyon	4
...		
20	Dijon	3,3
21	Saint-Etienne	3,3
22	Brest	3,1

Source : INSEE - FiLoSoFi, 2021

Rang	Communes	Écart de richesse (rapport interdécile (D9/D1))
1	Paris	6,4
2	Bordeaux	4,5
3	Lille	4,4
4	Strasbourg	4,4
5	Lyon	4,2
6	Toulouse	4,2
7	Marseille	4,1
8	Montpellier	4,1
9	Nice	4,1
10	Nantes	4

L'intensité des disparités de revenus



Le rapport interdécile (D9/D1) mesure l'écart de richesse entre les populations ; il indique combien de fois le niveau de vie des 10% les plus aisés est supérieur à celui des 10% les plus modestes. Plus le rapport est élevé, plus l'écart entre les « très riches » et les « très pauvres » est important. Un ratio de 3 signifie que les 10% les plus riches gagnent au moins 3 fois plus que les 10% les plus pauvres.

RESSOURCES ET PRÉCARITÉ

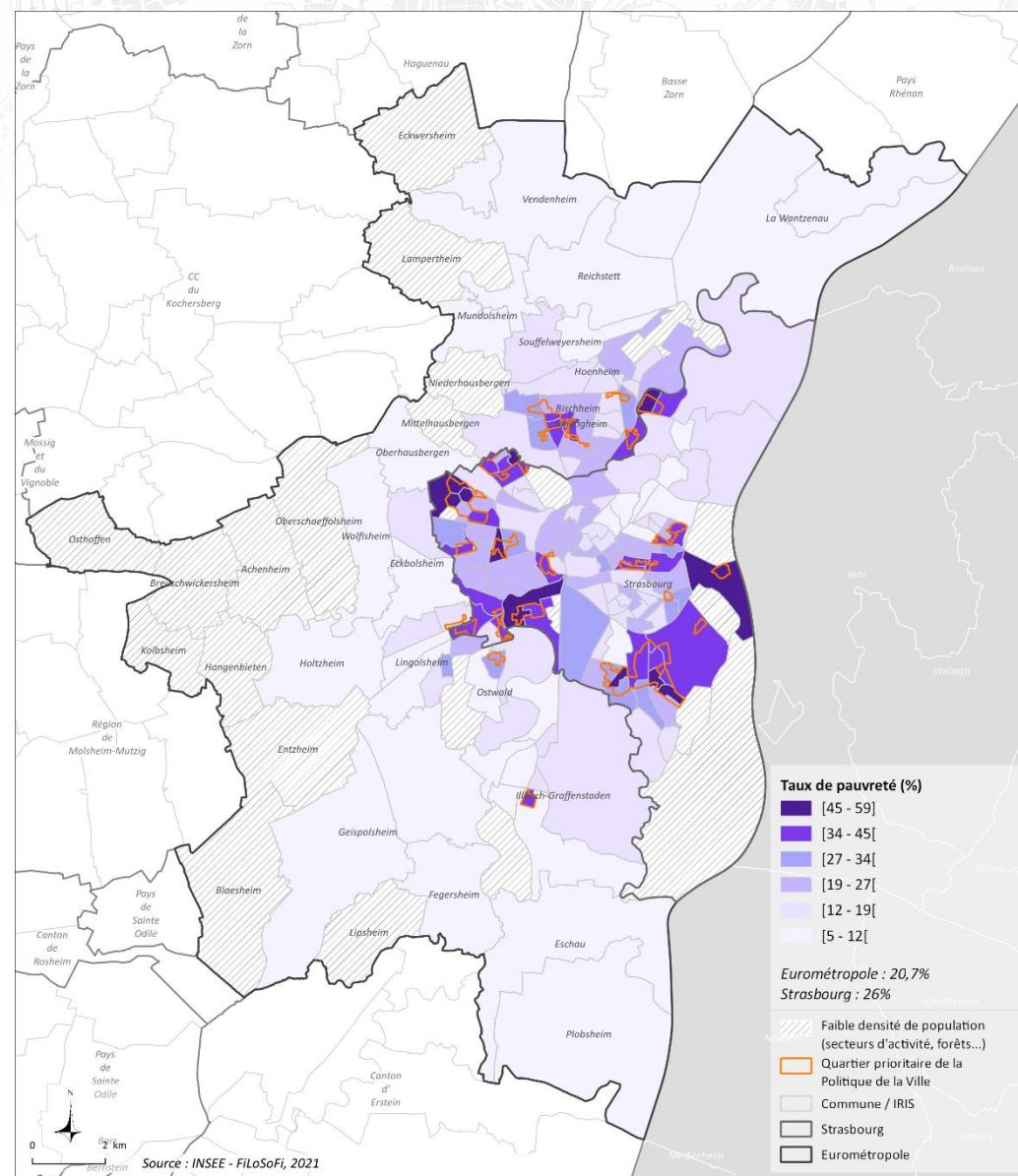
10 @ QUEL NIVEAU DE PAUVRETÉ ?

Rang	Métropoles (EPCI)	Taux de pauvreté (%)
1	Strasbourg	20,7
2	Saint-Etienne	20
3	Montpellier	19,9
4	Lille	19,7
5	Nancy	19
6	Metz	18,6
7	Aix-Marseille	18,4
8	Paris	18,3
9	Nice	18,2
10	Rouen	18,2
11	Toulouse	17,3
12	Toulon	17,1
13	Lyon	16,9
14	Clermont-Ferrand	16,6
15	Tours	16,2
16	Orléans	15,8
17	Dijon	15,1
18	Grenoble	15
19	Bordeaux	14,4
20	Brest	14
21	Rennes	13,9
22	Nantes	12,8

Source : INSEE - FiLoSoFi 2021

Rang	Communes	Taux de pauvreté (%)
1	Montpellier	28
2	Lille	27
3	Strasbourg	26
4	Marseille	26
5	Nice	22
6	Toulouse	22
7	Bordeaux	17
8	Nantes	17
9	Paris	16
10	Lyon	16

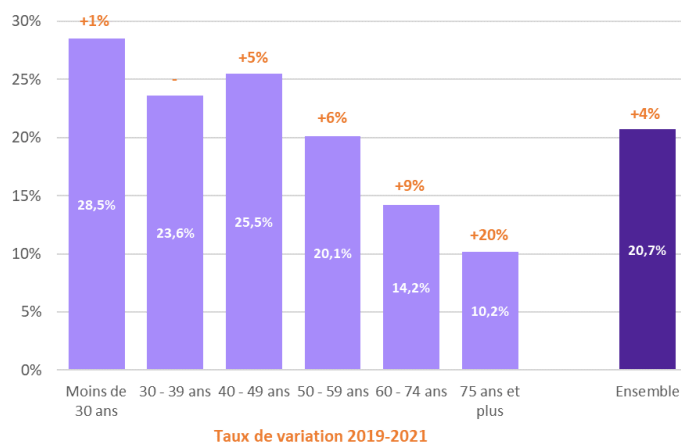
Taux de pauvreté



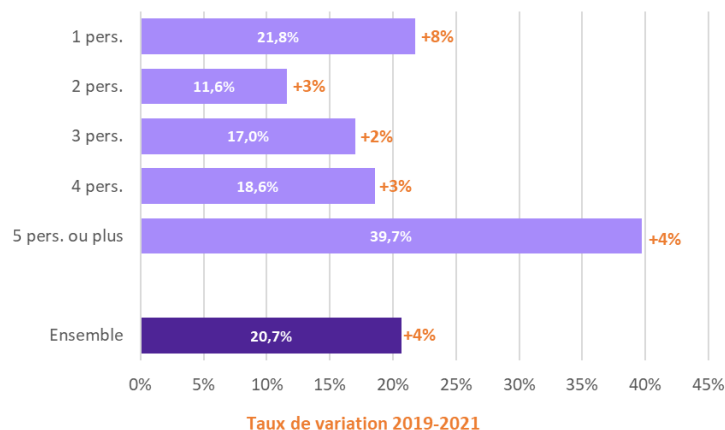
RESSOURCES ET PRÉCARITÉ

10 QUEL NIVEAU DE PAUVRETÉ ?

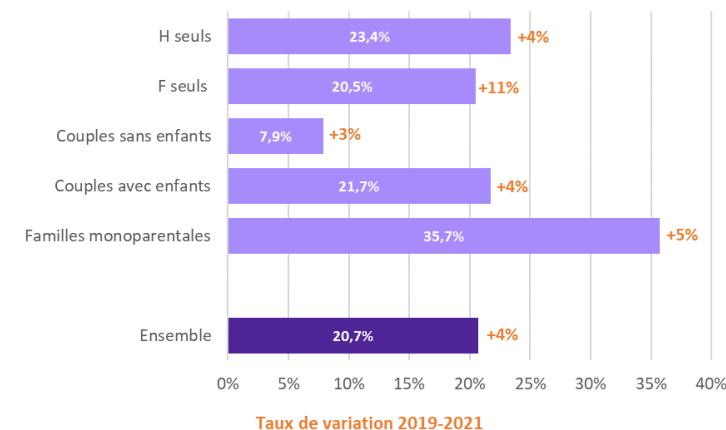
Taux de pauvreté selon l'âge



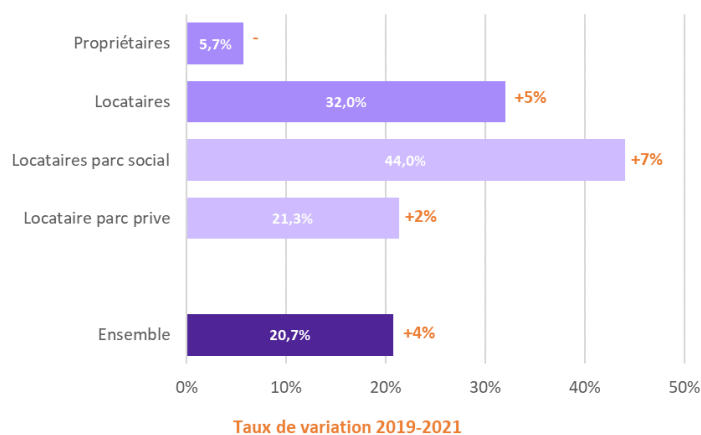
Taux de pauvreté selon la taille du ménage



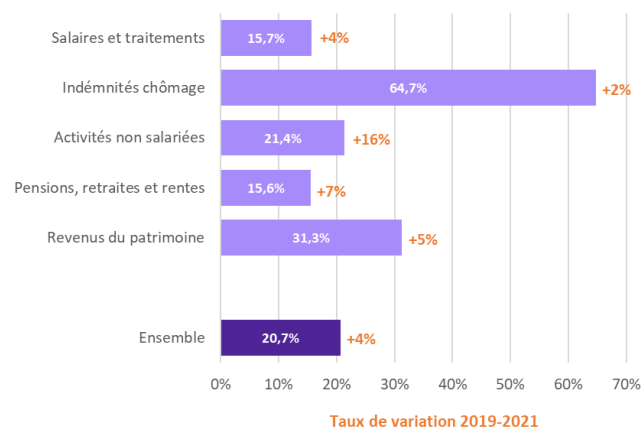
Taux de pauvreté selon la composition familiale



Taux de pauvreté selon le statut d'occupation



Taux de pauvreté selon la source principale de revenus



- Plus d'1/4 des moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté (près de 60 000 personnes).
- Le taux de pauvreté des 75 ans et plus (10% soit 4 200 personnes) est celui qui a connu la plus importante augmentation depuis 2019 (+20%).
- Les ménages de 1 et de 5 personnes ou plus sont les plus exposés à la pauvreté.

RESSOURCES ET PRÉCARITÉ

MISE À JOUR – FILOSOFI 2 (2023)

En raison de la publication tardive du nouveau millésime Filosofi 2 et de sa refonte méthodologique — qui empêche toute comparaison avec les millésimes précédents —, mais aussi du nombre de variables disponibles et l'absence de déclinaison infracommunale, cet atlas maintient l'utilisation des données 2021. Les indicateurs 2023 sont présentés ici à titre indicatif.

Refonte du dispositif Filosofi

Depuis 2012, le dispositif « Fichier Localisé Social et Fiscal » (Filosofi) permet d'observer le revenu disponible des ménages, les inégalités de niveaux de vie et la pauvreté à tous les échelons géographiques, jusqu'à l'échelon infra-communal. Il vient ainsi en complément de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) qui reste au niveau national la source de référence.

Avec le millésime 2023, le dispositif Filosofi connaît une refonte majeure. Jusqu'en 2021, le logement dans lequel résidaient les individus était identifié grâce à la taxe d'habitation. Celle-ci ayant été supprimée pour les résidences principales, le rapprochement entre les individus et le logement occupé est réalisé essentiellement à partir du dispositif « Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) mis en place par l'administration fiscale.

Ce changement a été l'occasion d'apporter certaines améliorations méthodologiques au dispositif Filosofi. Contrairement aux anciens millésimes, qui rattachaient les individus au logement associé à leur foyer fiscal, les individus sont désormais localisés sur leur lieu de vie. Les étudiants, notamment, sont localisés là où ils résident et non plus chez leurs parents. De plus, certains indicateurs sont désormais déclinés selon les caractéristiques des individus (âge et sexe) en complément des caractéristiques socio-démographiques des ménages. D'autres modifications concernant le champ des revenus et leur prise en compte ont également été apportées. Elles sont détaillées dans le document « Sources et Méthodes » (calcul de la CSG-CRDS, traitement du minimum vieillesse, traitement des décès, etc.).

Ces évolutions ont ainsi abouti à une nouvelle version du dispositif, baptisée Filosofi 2.

Compte tenu des changements méthodologiques importants entre les deux dispositifs, toute analyse sur les évolutions de revenus cherchant à comparer les données de Filosofi et celles de Filosofi 2 est à proscrire.

Le millésime de Filosofi 2022, premier millésime impacté par la refonte du dispositif, n'a pas pu être produit en raison d'une qualité statistique insuffisante des sources fiscales.

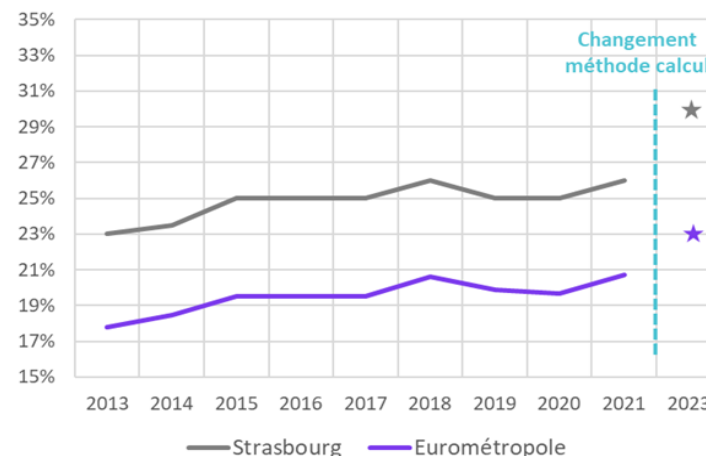
Bien que la qualité des sources fiscales se soit améliorée, le millésime 2023 de Filosofi a nécessité des travaux méthodologiques importants afin de pallier les difficultés de rattachement des foyers fiscaux à un logement. Malgré ces travaux, pour certains territoires, une part importante de la population demeure non rattachée à un logement et n'est donc pas couverte par le dispositif Filosofi. Afin de garantir la pertinence des indicateurs diffusés, une diffusion plus restreinte que pour les millésimes précédents est donc nécessaire.

Pour les zonages infra-communaux (Iris, QPV et données carroyées) aucune statistique n'est diffusée. Pour le reste de la France, jusqu'au niveau départemental, l'ensemble des indicateurs de structure, de distribution des revenus et de pauvreté est diffusé. En deçà du niveau départemental, seuls deux indicateurs, le taux de pauvreté et la médiane du niveau de vie, sont diffusés.

Enfin, les seules caractéristiques socio-démographiques pour lesquelles une diffusion d'indicateurs est faite sont les tranches d'âge, le sexe et le statut d'occupation du logement. La diffusion d'indicateurs croisés avec ces sous-populations est cependant limitée au taux de pauvreté et à la médiane du niveau de vie, et au seul niveau départemental ou supra-départemental.

Source : INSEE – Note d'accompagnement pour Filosofi 2023

Taux de pauvreté au seuil de 60%



Sources : INSEE-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2016 à 2023, Filosofi 2021, Filosofi (2) 2023

- Au regard des récents chiffres Filosofi 2 (2023), il apparaît que la pauvreté s'accroît au sein de l'agglomération.
- Parmi les 22 métropoles françaises, **l'Eurométropole de Strasbourg est le territoire où le taux de pauvreté est le plus élevé** (devant les métropoles de St-Étienne et Montpellier) avec **un taux de pauvreté de 23,3%**.
- Parmi les 10 plus grandes villes françaises, **Strasbourg est la 2ème commune la plus pauvre**, derrière Montpellier avec un taux de pauvreté de **29,6%**.
- Les QPV ne concentrent que 3 personnes pauvres sur 10 : près de 65% de la population pauvre ne vit pas en QPV.



HABITAT

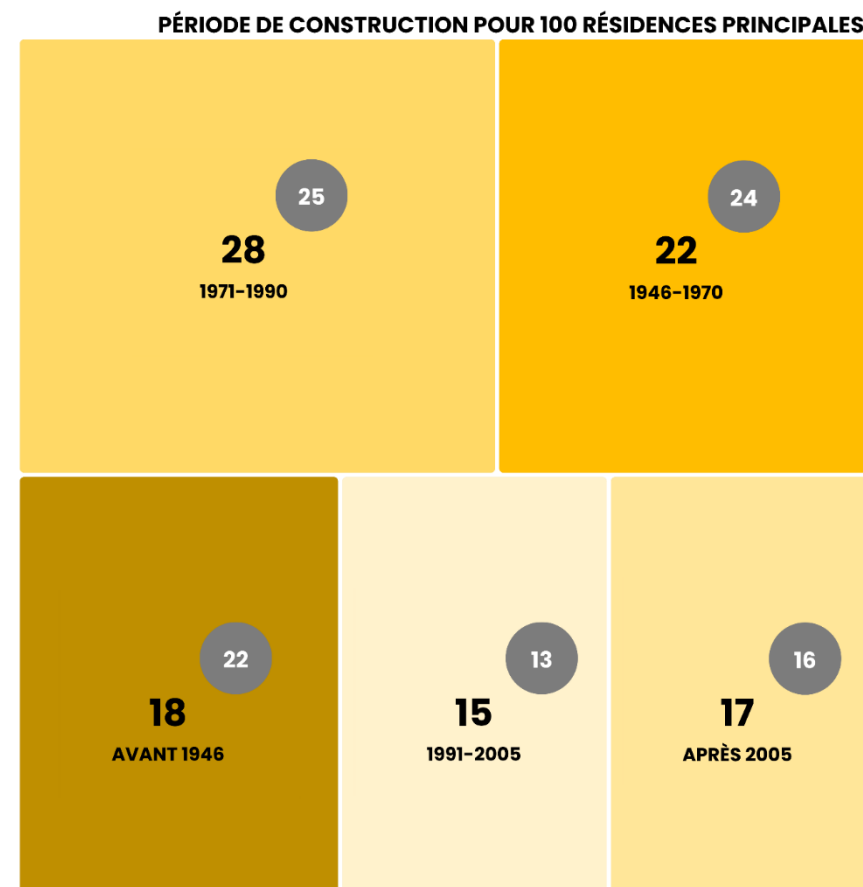
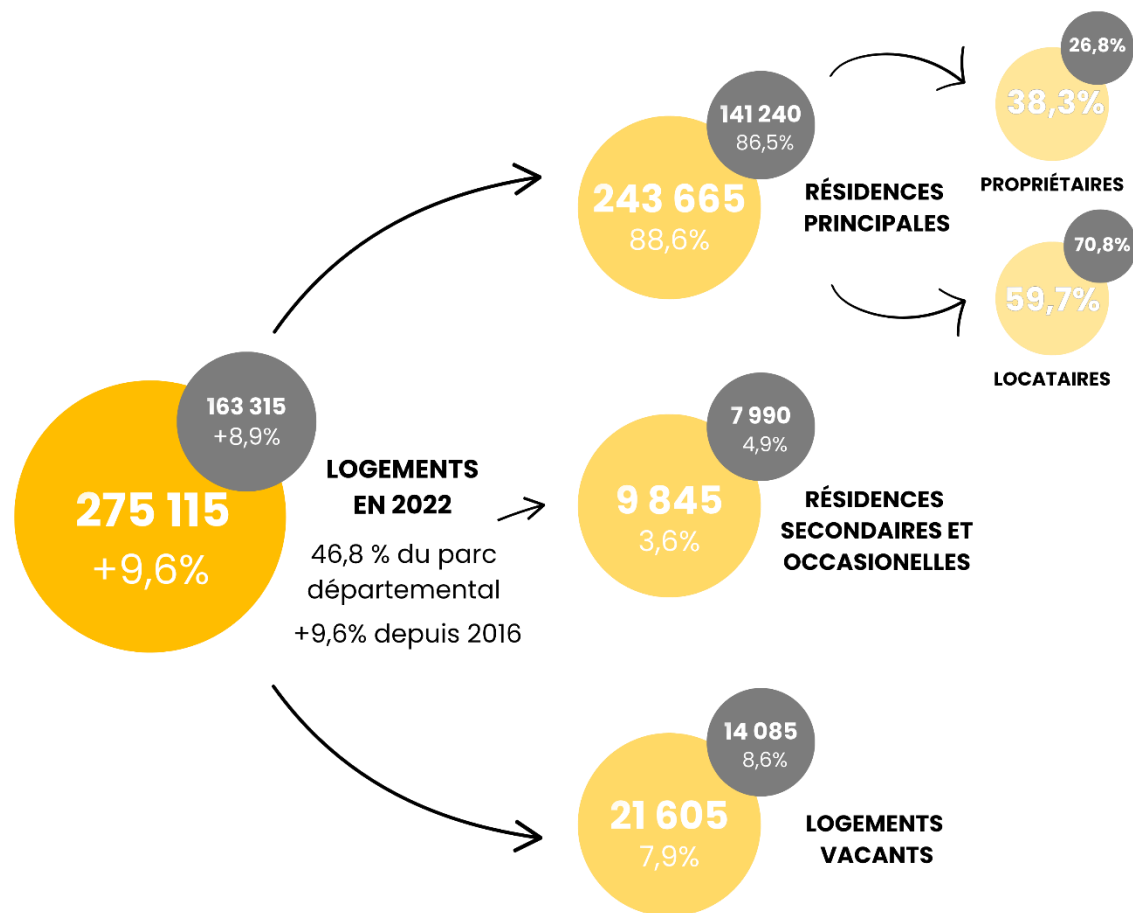
CHIFFRES CLÉS

11 **QUEL PARC RÉSIDENTIEL ?**

12 **QUELLE OCCUPATION DU PARC ?**

HABITAT

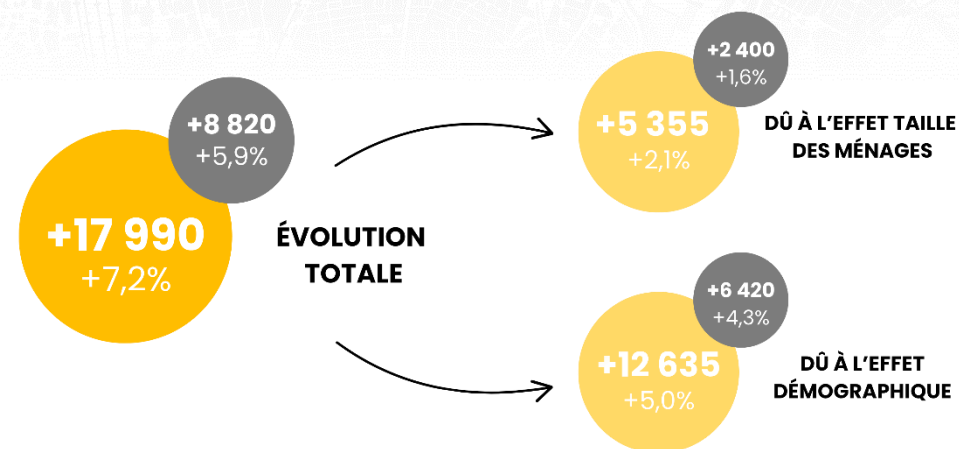
CHIFFRES CLÉS



II QUEL PARC RÉSIDENTIEL ?

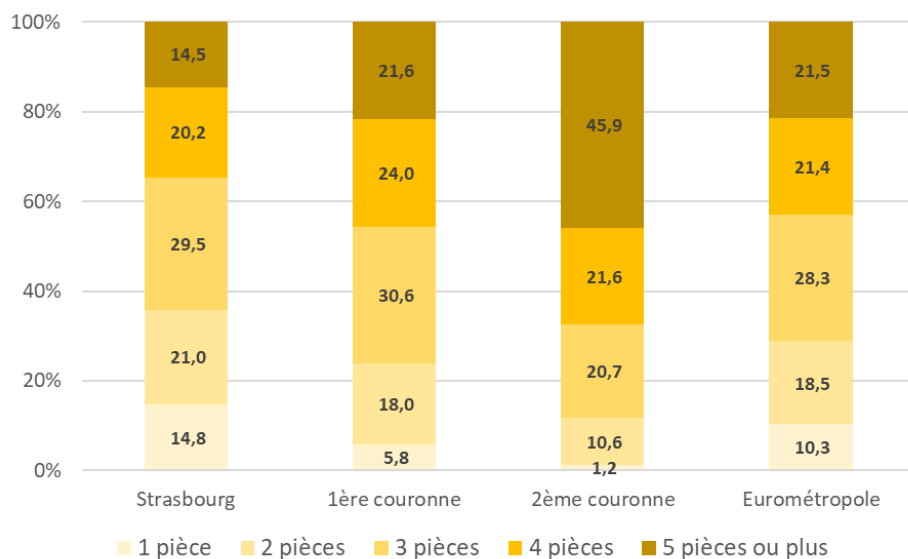
- L'évolution du nombre de ménages (donc de résidences principales) peut dépendre de deux effets, l'effet « taille des ménages » (nombre de personnes par résidence principale, lié à l'évolution des comportements de cohabitation) et l'effet « évolution démographique ». En effet, la baisse de la taille moyenne des ménages implique que le besoin en logement augmente même si la population reste stable. Le complément est appelé effet démographique. Ces effets peuvent être positifs ou négatifs.
- La composante démographique demeure le principal moteur de l'augmentation du nombre de résidences principales sur le territoire.

CONTRIBUTIONS À L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSIDENCES PRINCIPALES 2016-2022



Source : INSEE RP, 2016, 2022

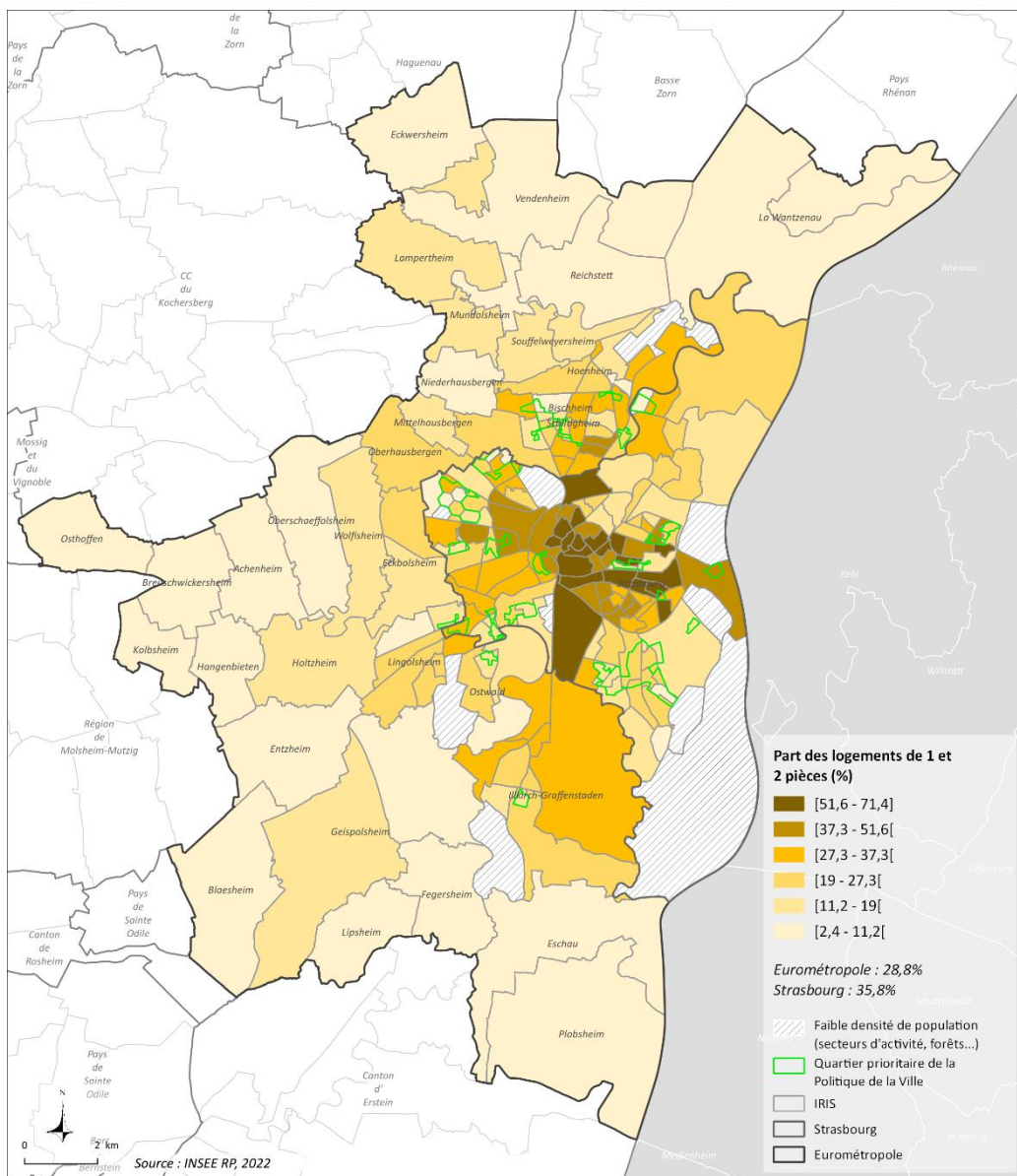
Répartition des logements selon le nombre de pièces



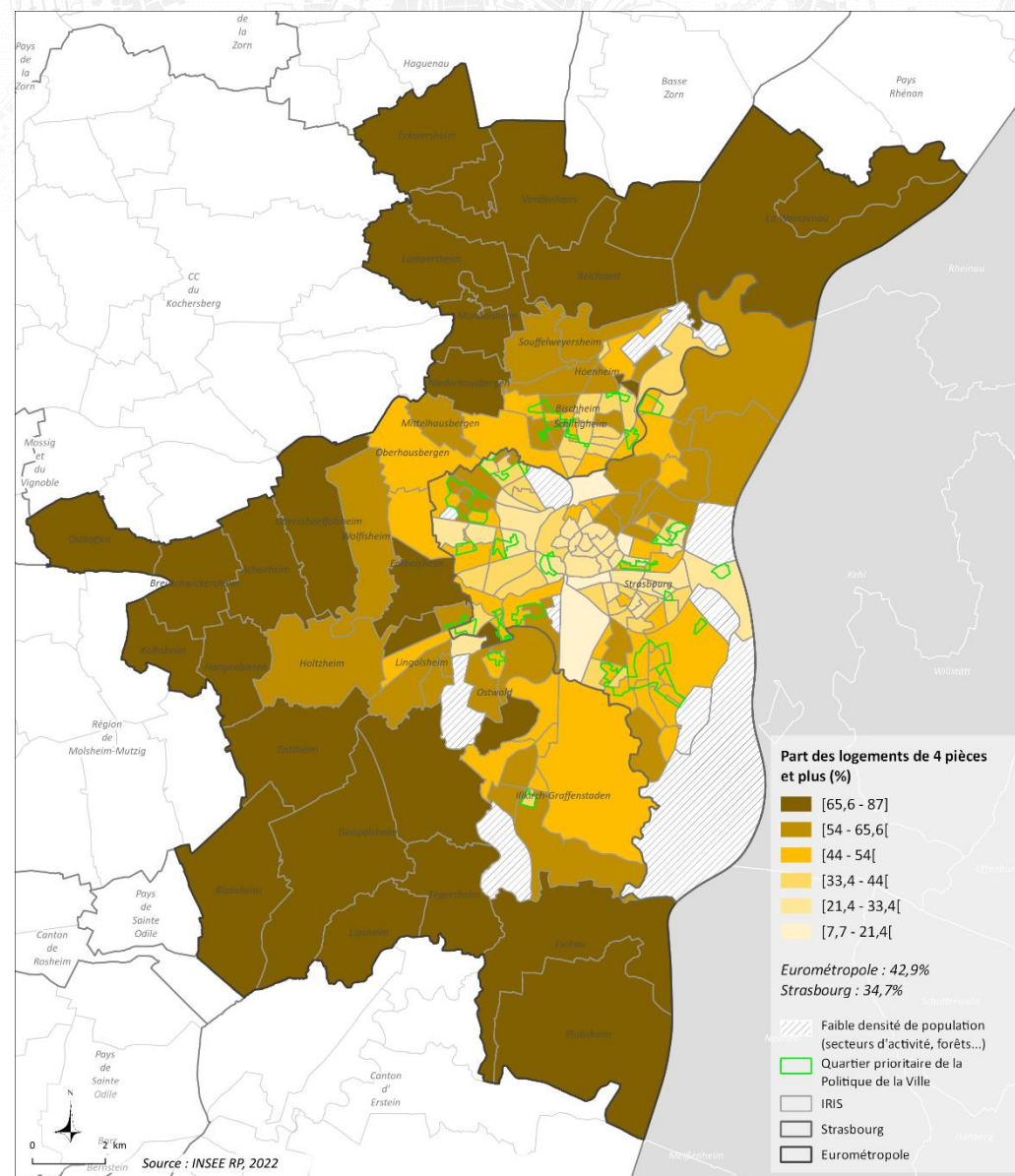
- Strasbourg concentre les petits logements (1-2 pièces) tandis que les communes de 2^{ème} couronne sont massivement dominées par les très grands logements (presque 50% de 5 pièces et plus).
- Les communes de 1^{ère} couronne jouent un rôle de transition avec une typologie de logements plus équilibrée.
- La prédominance des logements de grande taille en 2^{ème} couronne contraste avec la rareté des très petits logements.

II QUEL PARC RÉSIDENTIEL ?

Les logements de petite taille

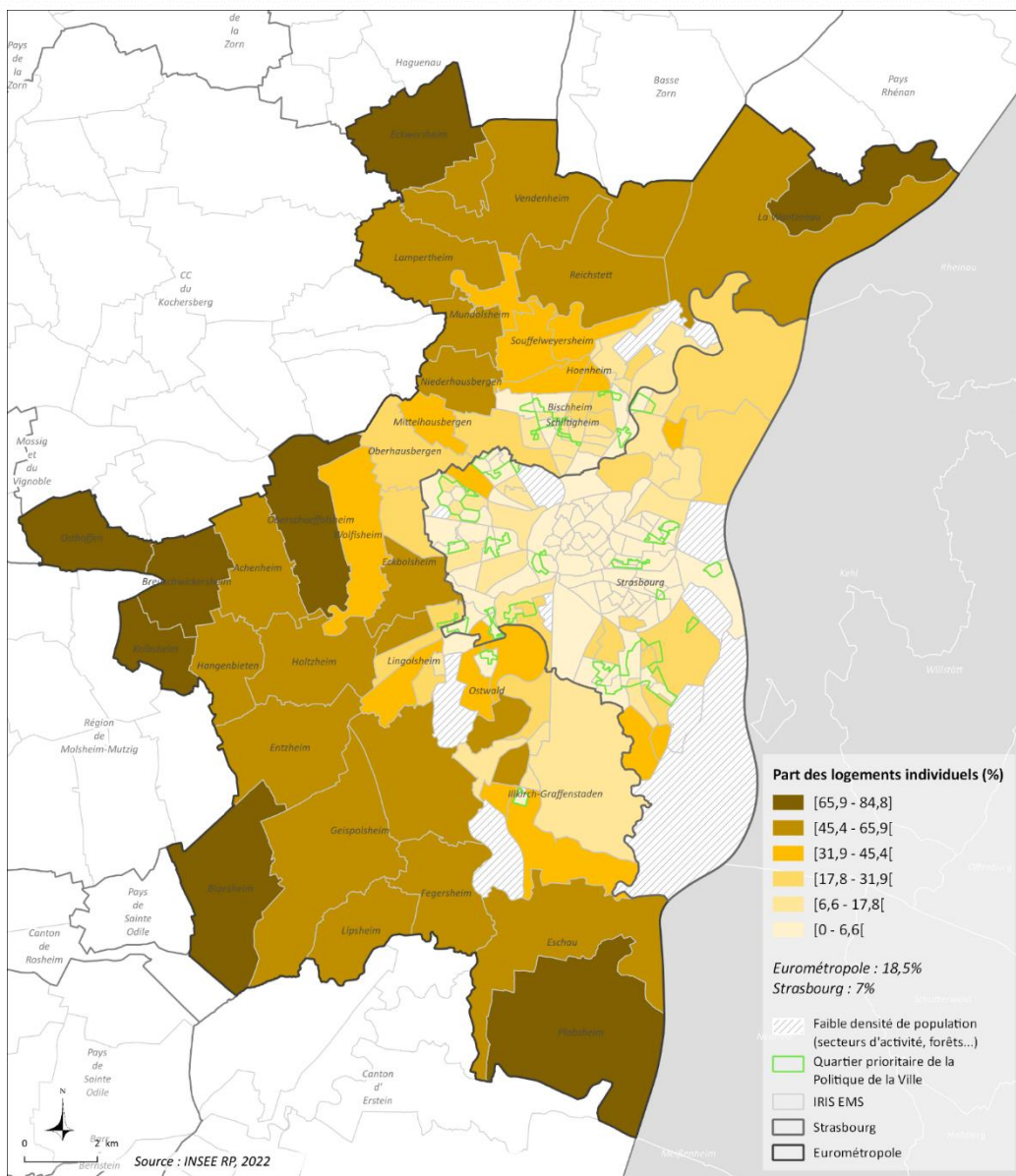


Les logements de grande taille

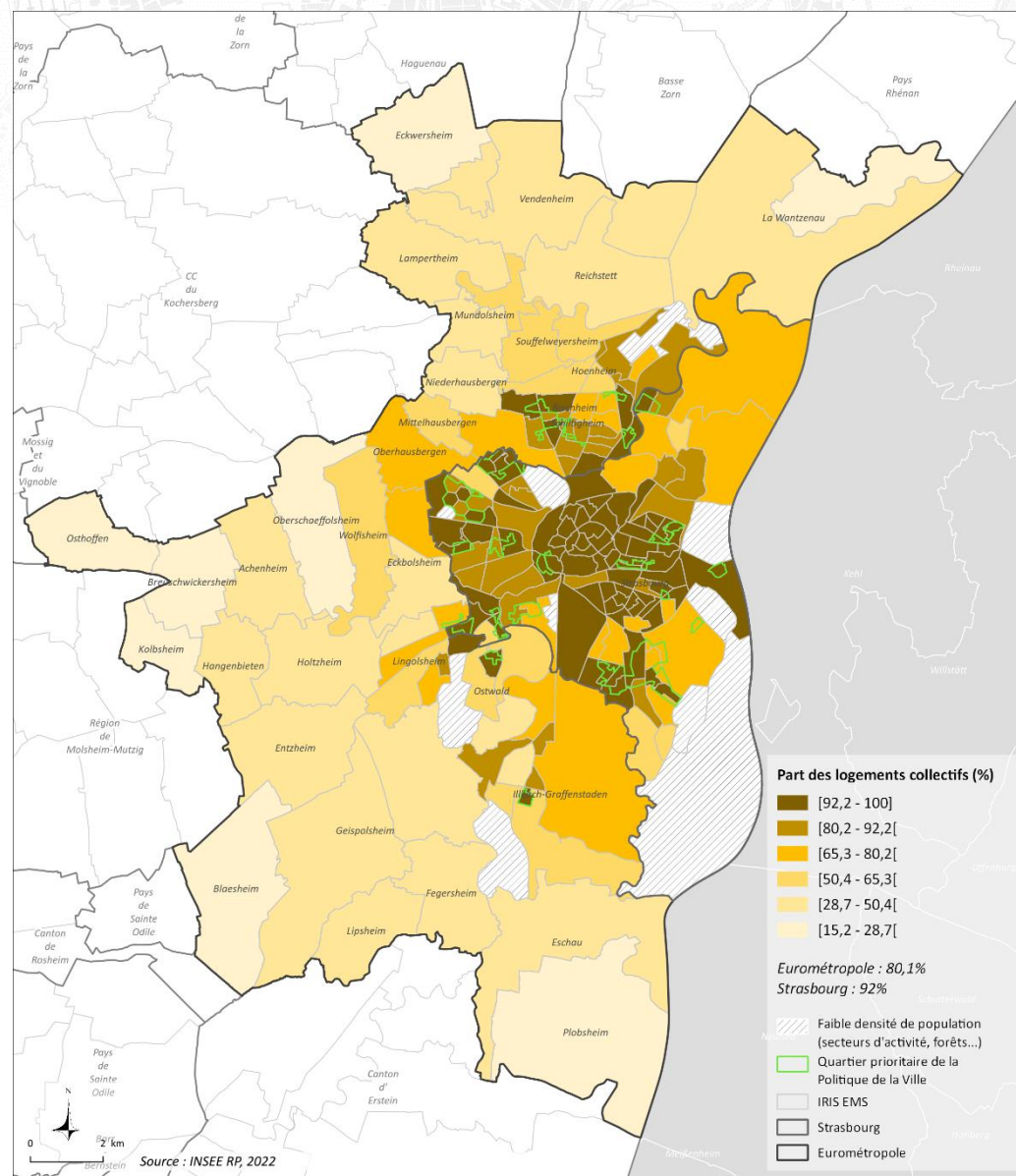


II QU'EL PARC RÉSIDENTIEL ?

Le logement individuel

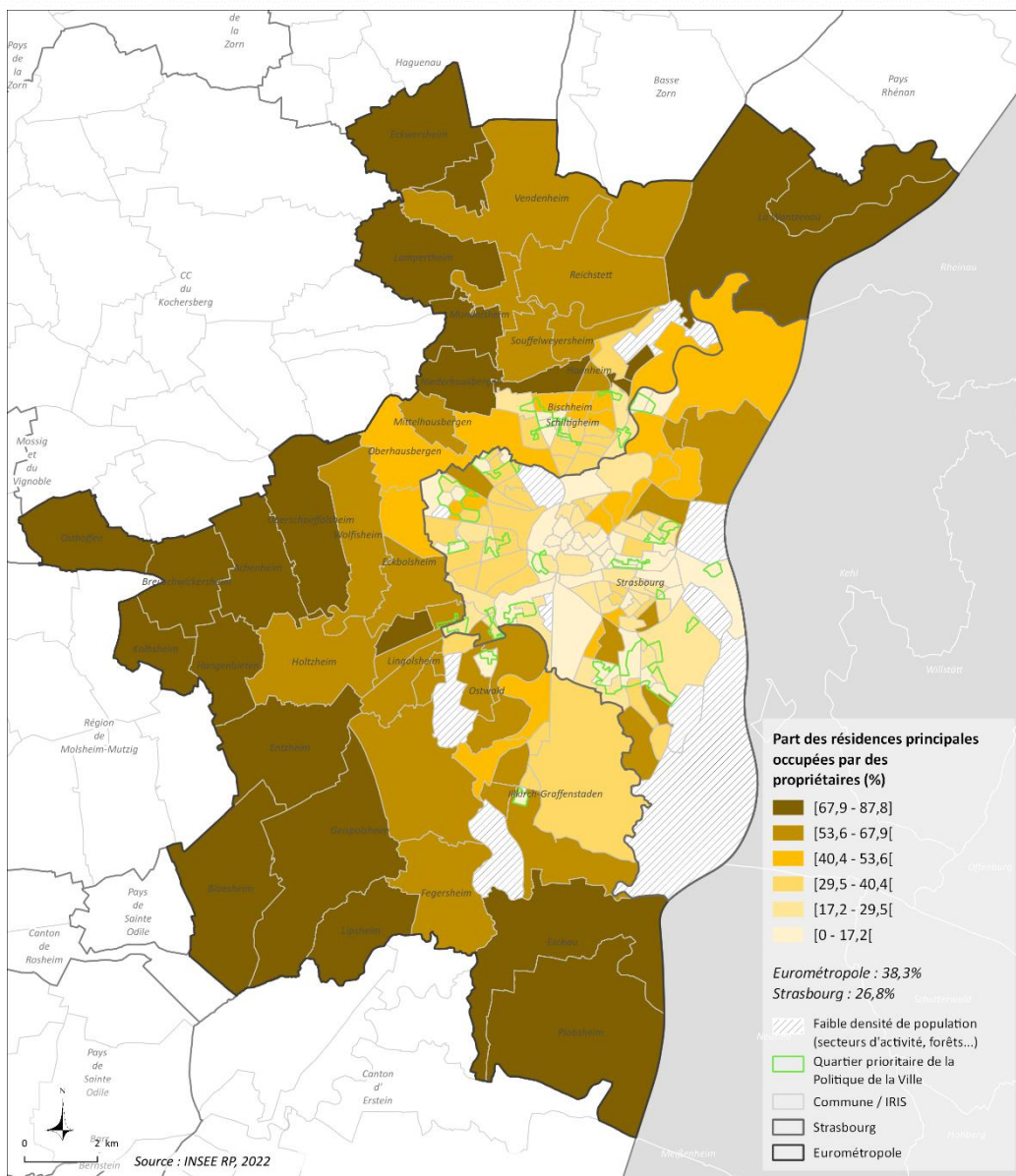


Le logement collectif



12 QUELLE OCCUPATION DU PARC ?

Propriétaires occupants



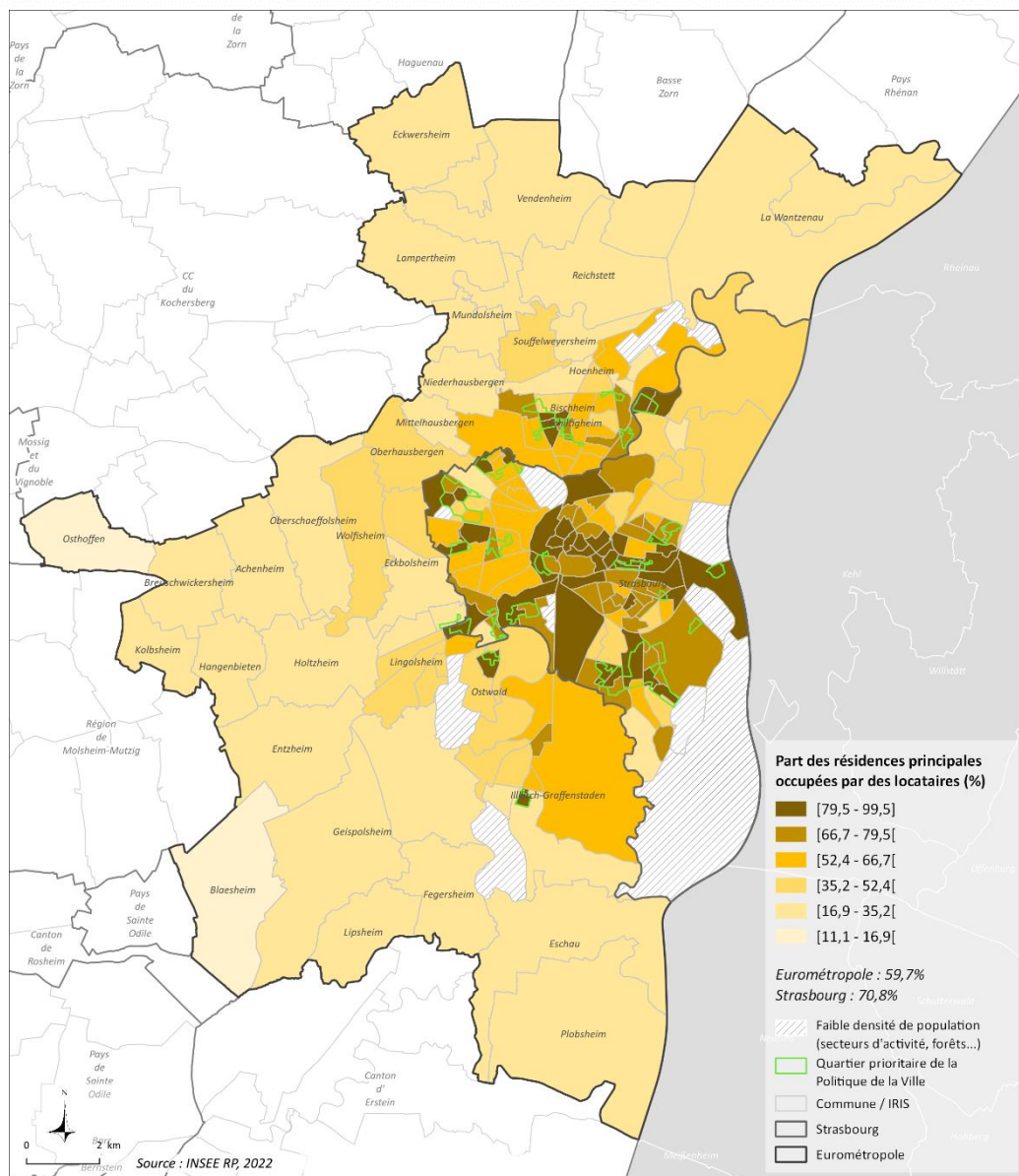
Rang	Métropoles (EPCI)	Part des propriétaires (%)
1	Nice	52,3
2	Brest	51,9
3	Toulon	51,5
4	Orléans	51,3
5	Aix-Marseille	50,2
6	Saint-Etienne	50,2
7	Grenoble	50,1
8	Nantes	49,3
9	Lille	48,8
10	Rennes	47,2
11	Dijon	46,9
12	Clermont-Ferrand	46,5
13	Tours	45,1
14	Metz	44,4
15	Rouen	43,8
16	Lyon	42,9
17	Bordeaux	42,6
18	Montpellier	42,1
19	Nancy	40,8
20	Toulouse	40,4
21	Paris	39
22	Strasbourg	38,3

Source : INSEE RP, 2022

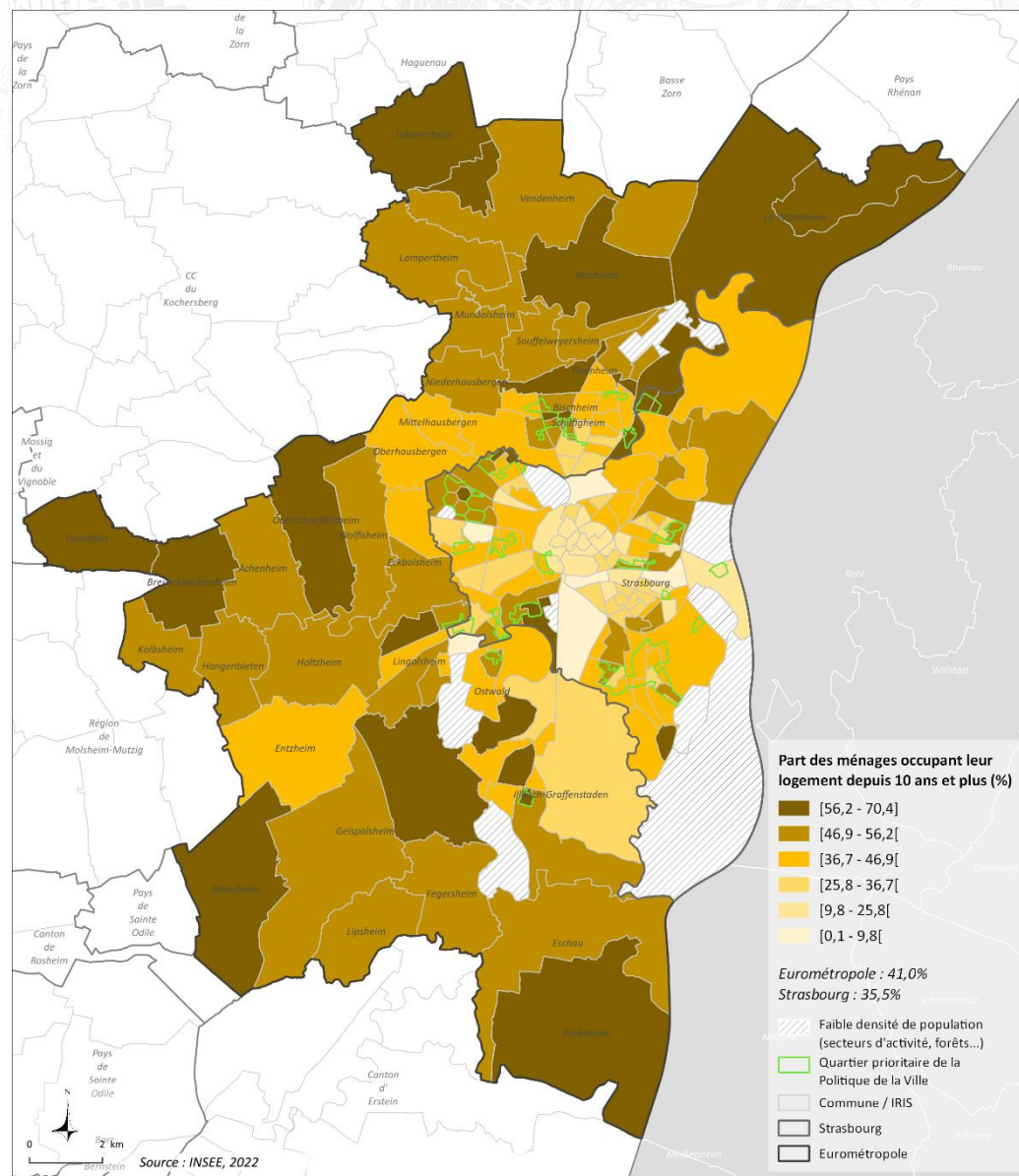
- Parmi les 22 métropoles françaises, l'Eurométropole de Strasbourg affiche le taux de propriétaires le plus faible, s'élevant à seulement 38,3%. Ce chiffre situe le territoire bien en deçà des moyennes hautes enregistrées à Nice (52,3%) ou à Brest (51,9%), marquant un écart important de 14 points avec les territoires où la propriété est la plus forte.
- Contrairement à d'autres grandes agglomérations qui parviennent à franchir le cap d'un habitant sur deux propriétaire (telles que Aix-Marseille, Saint-Etienne ou encore Grenoble), l'Eurométropole de Strasbourg se distingue par un marché immobilier où la location reste structurellement dominante.

12 QUELLE OCCUPATION DU PARC ?

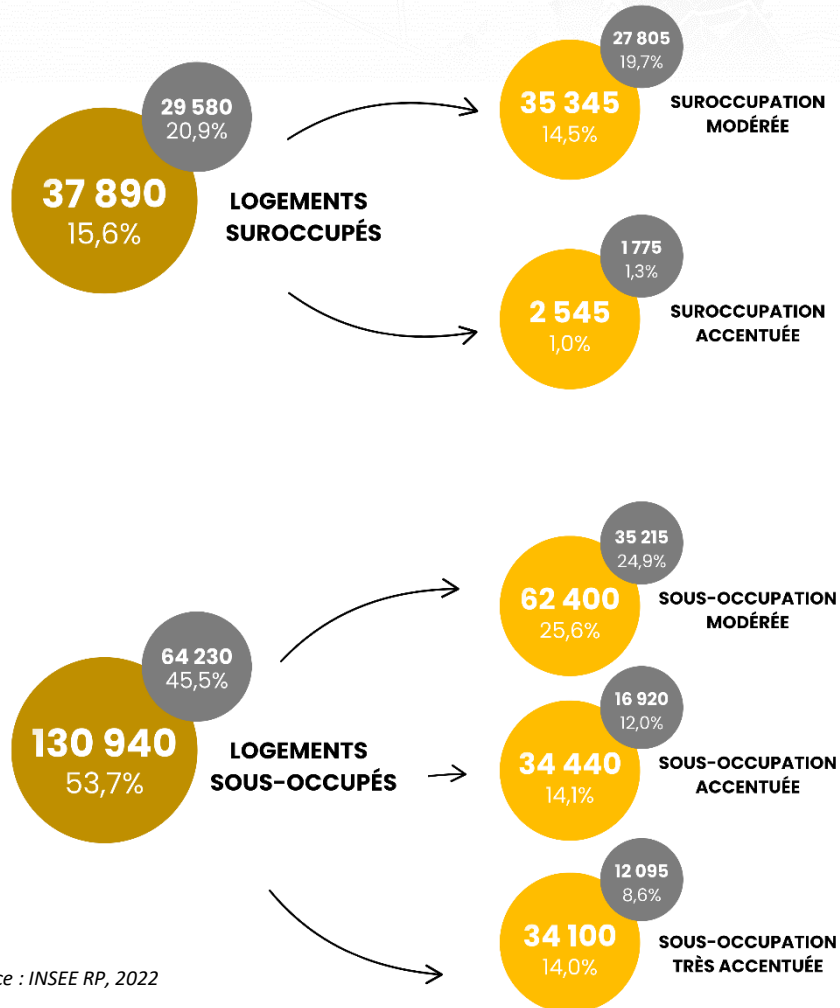
Locataires



Stabilité résidentielle



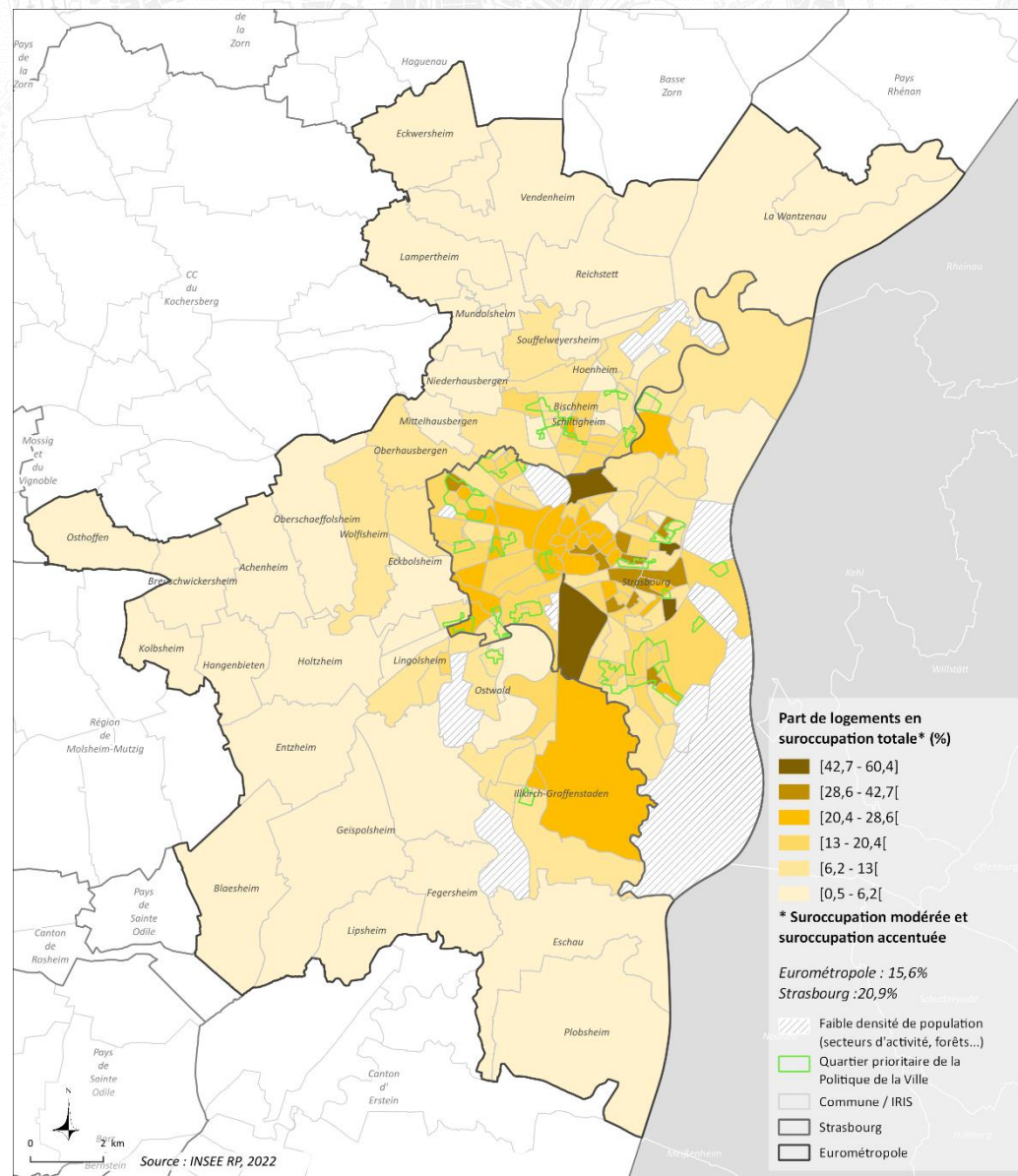
12 QUELLE OCCUPATION DU PARC ?



Le nombre de pièces théoriquement nécessaire (norme)

- une pièce de séjour pour le ménage ;
 - une pièce pour chaque couple ;
 - une pièce pour chaque personne de 19 ans ou plus ne vivant pas en couple dans le ménage ;
 - pour les personnes de moins de 19 ans, une pièce pour deux personnes si elles ont le même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par personne ;
- La cuisine est comptée dans le nombre de pièces du logement seulement si elle mesure plus de 12 m².

Des logements suroccupés



Un logement est suroccupé s'il comporte moins de pièces que le nombre théoriquement nécessaire au ménage occupant le logement (norme).

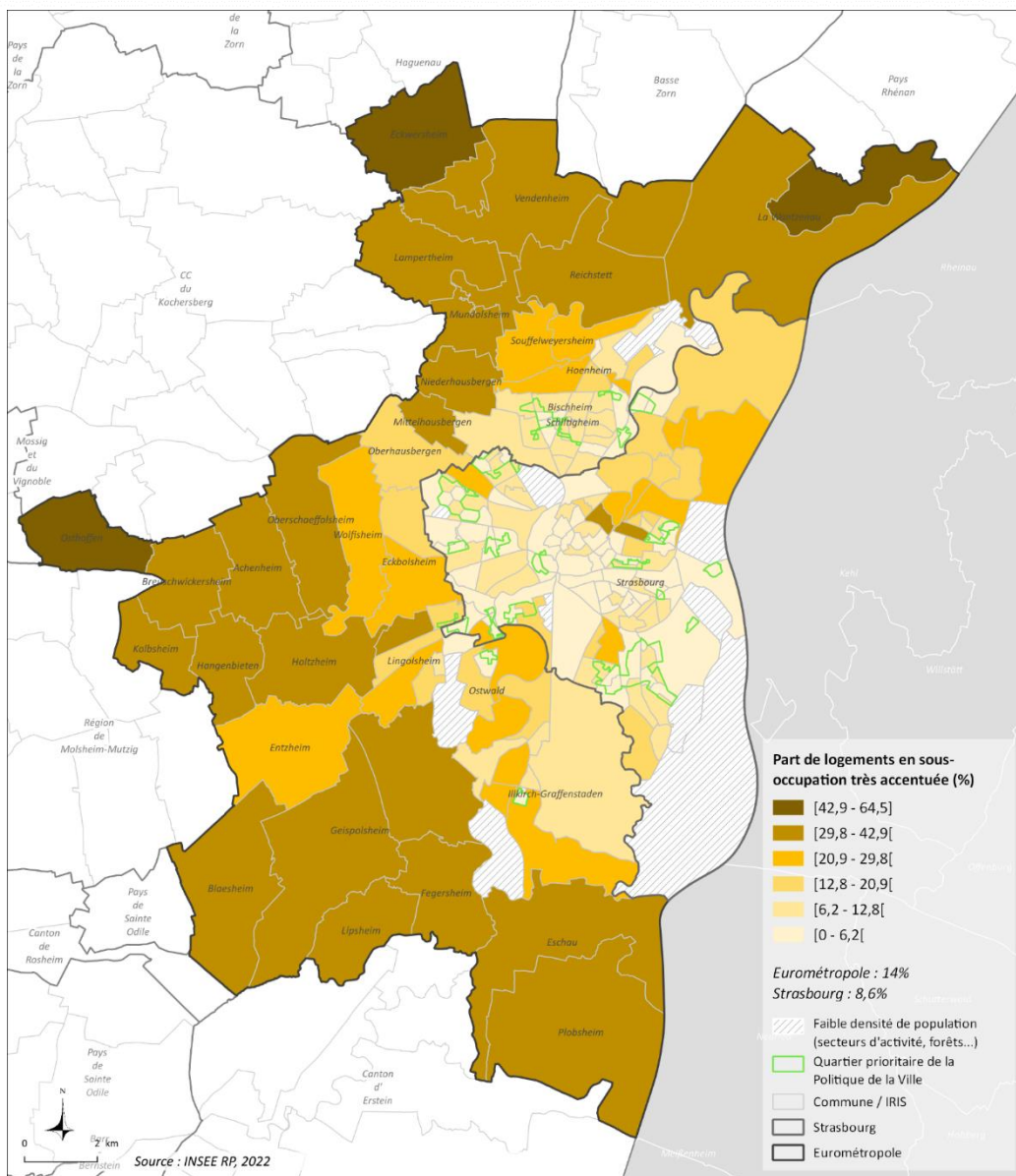
La suroccupation peut être modérée (une pièce de moins que la norme) ou accentuée (deux pièces ou plus).

Un logement est sous-occupé s'il comporte plus de pièces que le nombre de pièces théoriquement nécessaire au ménage qui l'occupe (norme).

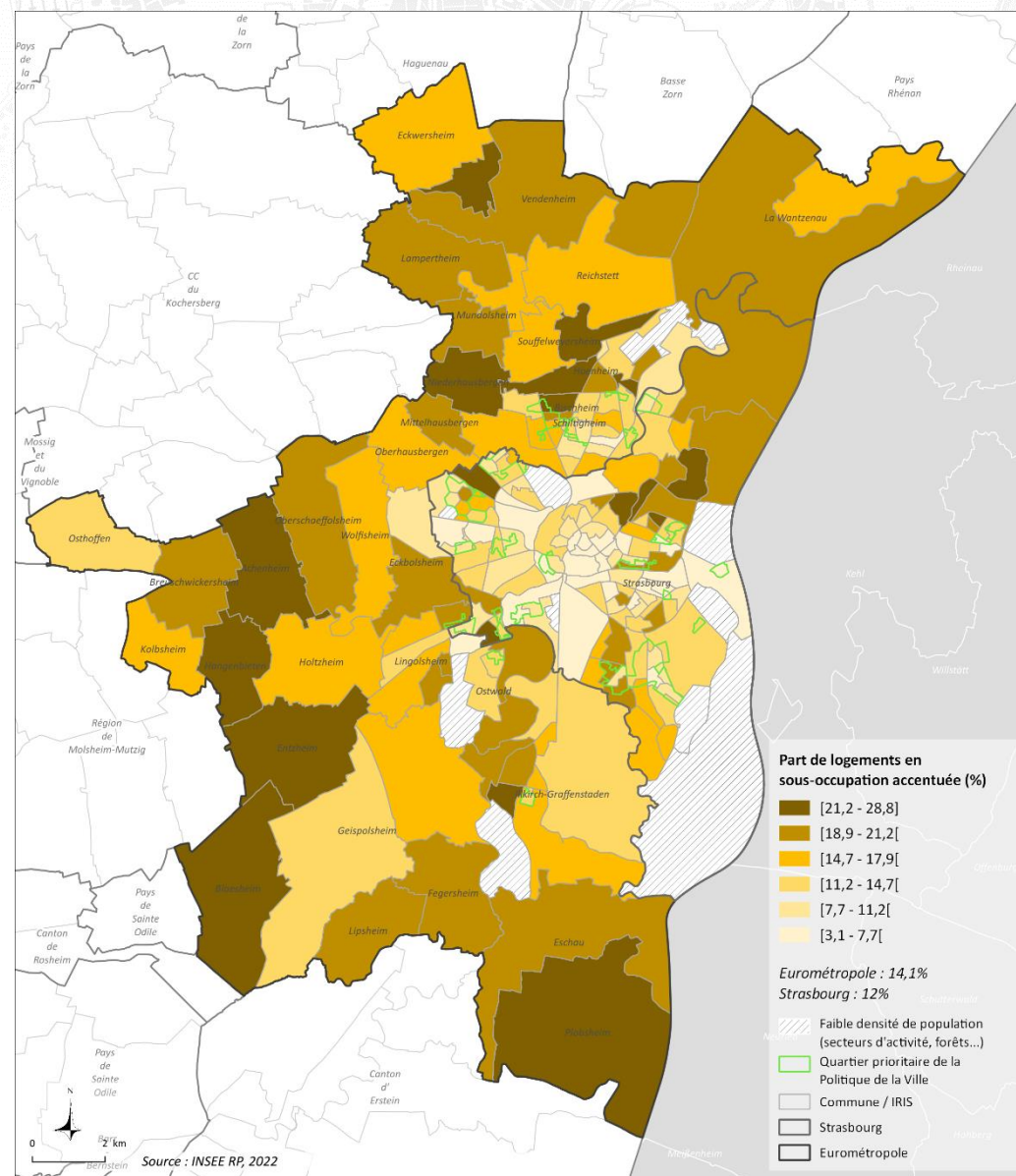
La sous-occupation peut être modérée (une pièce de plus que la norme), accentuée (deux pièces de plus) ou très accentuée (au moins trois pièces de plus).

12 QUELLE OCCUPATION DU PARC ?

Sous-occupation très accentuée



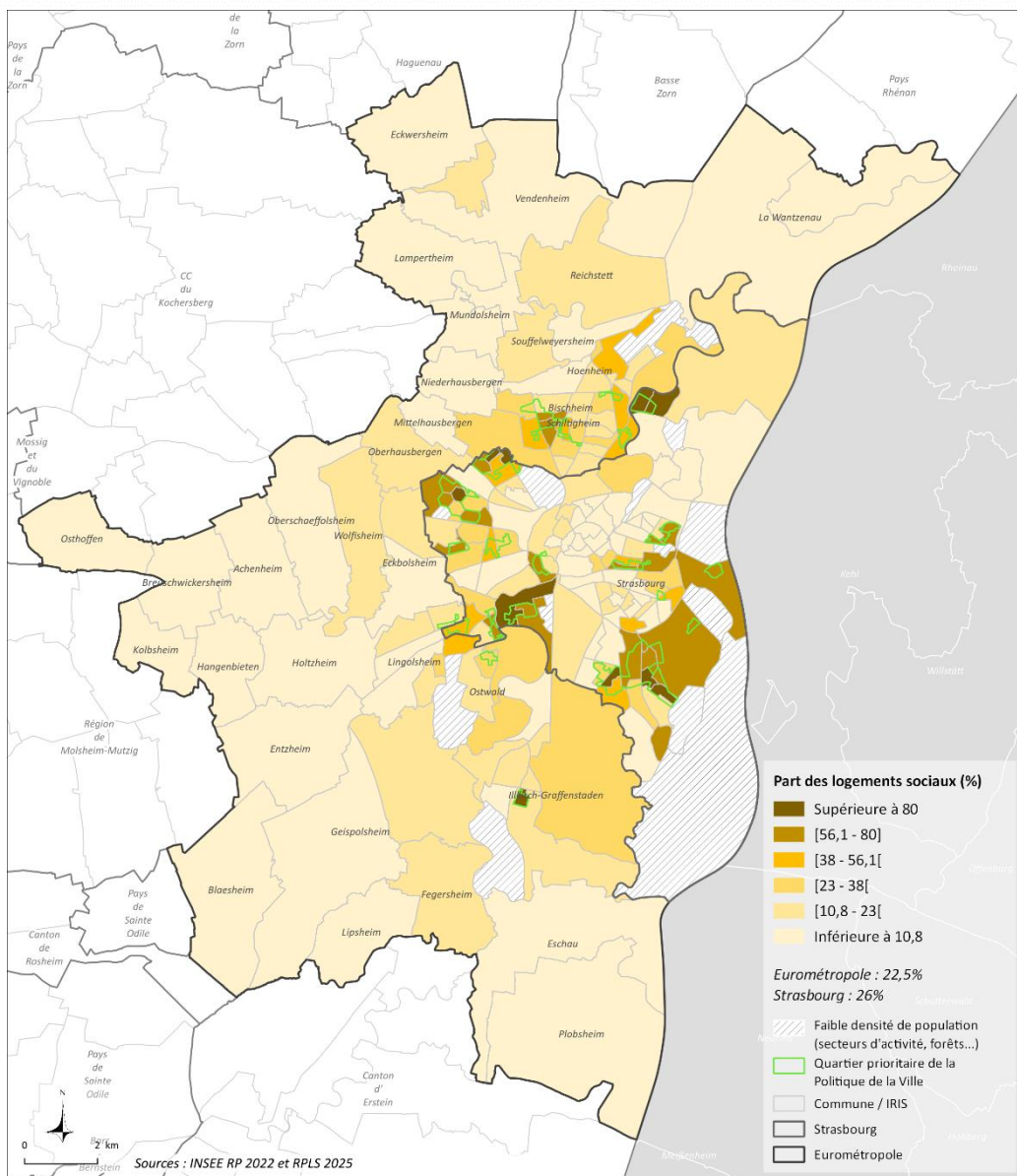
Sous-occupation accentuée



Lecture : À Niederhausbergen, 24% des ménages vivent dans un logement en sous-occupation accentuée, c'est-à-dire qu'ils disposent d'au moins deux pièces de plus que la norme théorique. Ce phénomène est nettement supérieur à la moyenne de l'Eurométropole (14,1%). À l'inverse, dans certains secteurs comme à Strasbourg-Cronenbourg, cette part chute à 7%. Cette faible sous-occupation ne traduit pas nécessairement un habitat parfaitement adapté : elle reflète ici une forte pression immobilière, la part de logements suroccupés atteignant 21% dans ce même quartier.

12 QUELLE OCCUPATION DU PARC ?

Logements sociaux



36 665
26,0%

LOGEMENTS SOCIAUX EN 2025

soit 22,5% des résidences principales et 75% du parc départemental

Source : RPLS 2025

54 725
22,5%

DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX 2015-2024

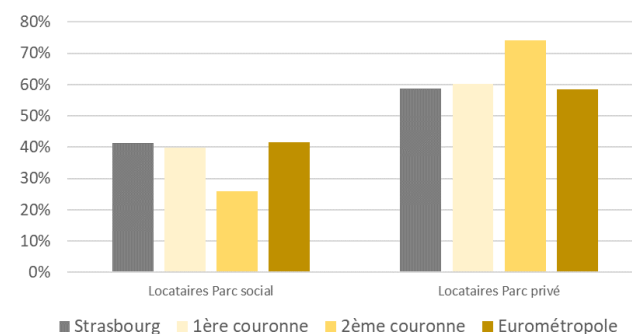
30 212

ATTRIBUTIONS (relogements effectifs)

3 544
11,7%

Source : AREAL, fichiers de la demande

Répartition des locataires dans le parc privé et social



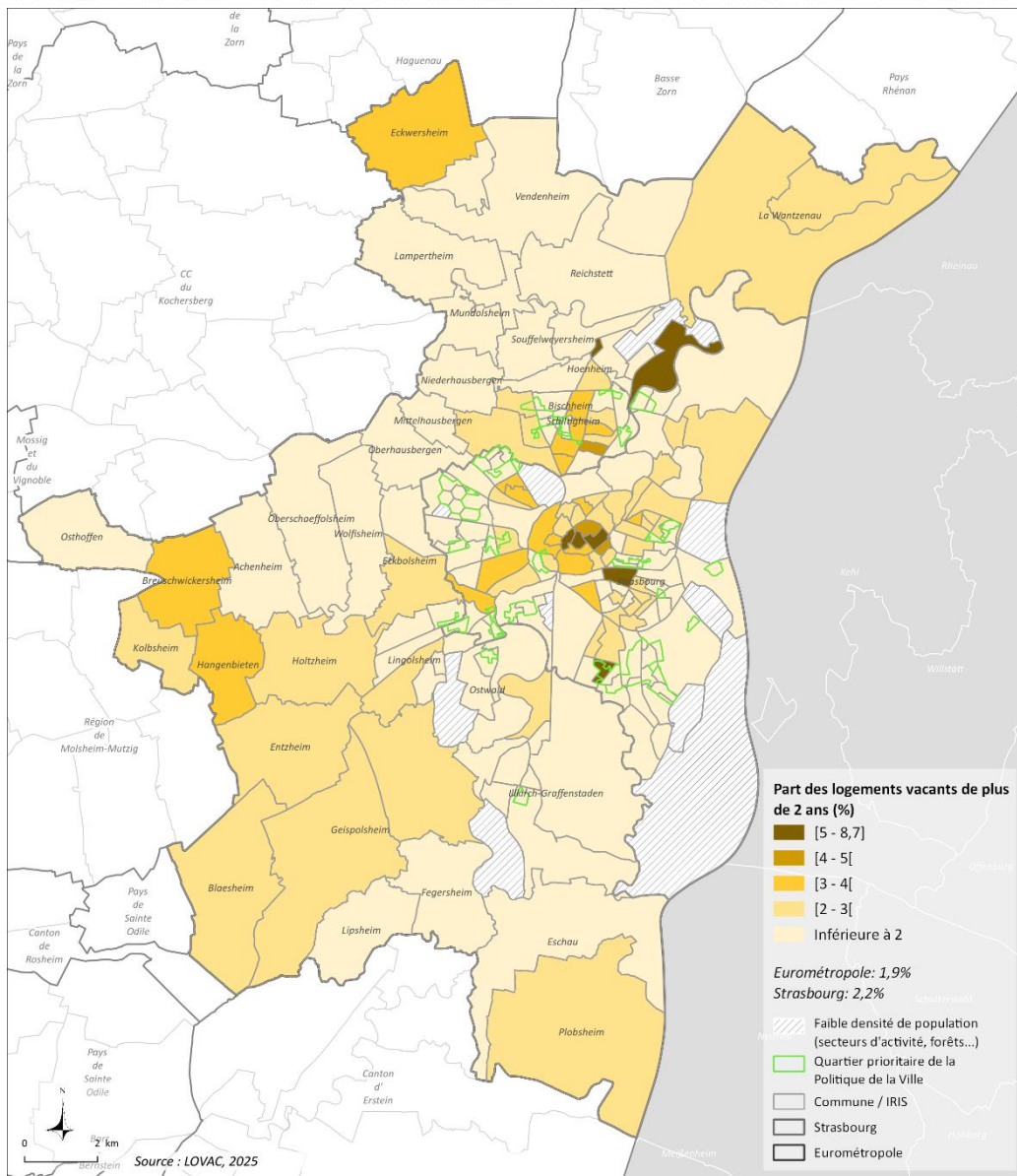
Source : INSEE RP, 2022

Données du RPLS : Logements locatifs sociaux conventionnés gérés par les bailleurs sociaux hors conventionnement ANAH et hors résidences. Le RPLS fait référence aux logements sociaux recensés au 1^{er} janvier de l'année N-1.

Les taux communaux indiqués dans ce document diffèrent de ceux retenus dans le cadre du suivi de l'article 55 de la loi SRU. Ces divergences sont dues à des champs d'appréhension du logement social qui sont différentes et à des modes de calculs qui le sont également.

12 QUELLE OCCUPATION DU PARC ?

La vacance structurelle de longue durée



21 605
7,9%

LOGEMENTS
VACANTS
EN 2022

7,9% du parc total
(Source Insee)

14 045
8,6%

5 550
1,9%

LOGEMENTS VACANTS
DE LONGUE DURÉE EN 2024

1,9% du parc privé
(Source LOVAC)

3 500
2,2%

MAISONS

11,8%

2,9%

APPARTEMENTS

88,2%

97,1%

Sources : INSEE RP 2022, LOVAC 2025

- 7,9% des logements sont vacants sur le territoire de l'Eurométropole (INSEE). Cette vacance conjoncturelle est signe d'un marché dynamique et d'une rotation des ménages dans le parc de logements (vacance entre deux occupants, pour la durée d'une vente, de travaux, ...).
- La vacance structurelle de longue durée témoigne de blocages qui retirent des logements du marché. Cette vacance de logements représente 2% du parc privé, ce qui est limité au regard d'autres métropoles françaises.
- Les résidences secondaires sont également des logements inoccupés à l'année : sur le territoire de l'Eurométropole leur nombre a presque triplé en 15 ans et représentent en 2022 plus de 9 800 logements.

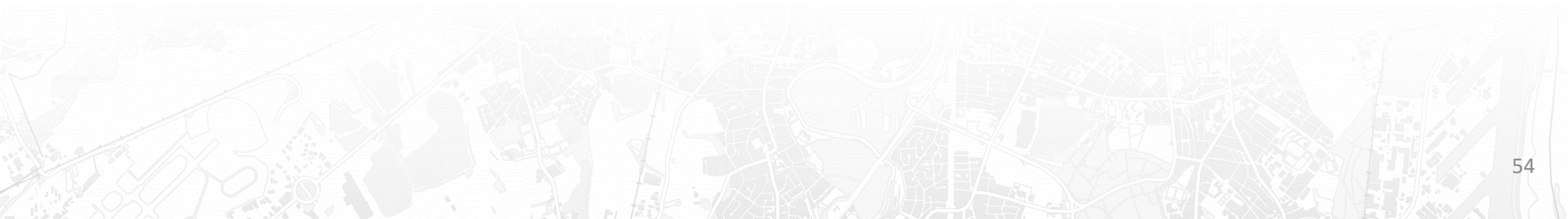
Rang	Métropoles (EPCI)	Part de logements vacants de plus de 2 ans (%)
1	Mulhouse	3,7
2	Rouen	3,2
3	Clermont-Ferrand	3,1
4	Nancy	2,7
5	Tours	2,7
6	Poitiers	2,5
7	Brest	2,3
8	Strasbourg	2,2
9	Grenoble	2,2
10	Toulon	2,1
11	Montpellier	2
12	Dijon	1,9
13	Rennes	1,3

Source : LOVAC 2024

(les données 2025 permettant la comparaison avec d'autres EPCI n'étant pas encore disponibles au moment de la rédaction de l'atlas)

Logements vacants (source INSEE) : vacance conjoncturelle

Logements vacants de longue durée (> 2 ans) (source LOVAC) : vacance structurelle



A faint, light gray background map of a city grid, showing streets and building footprints, covering the entire page.

TRAVAIL ET VIE ACTIVE

CHIFFRES CLÉS

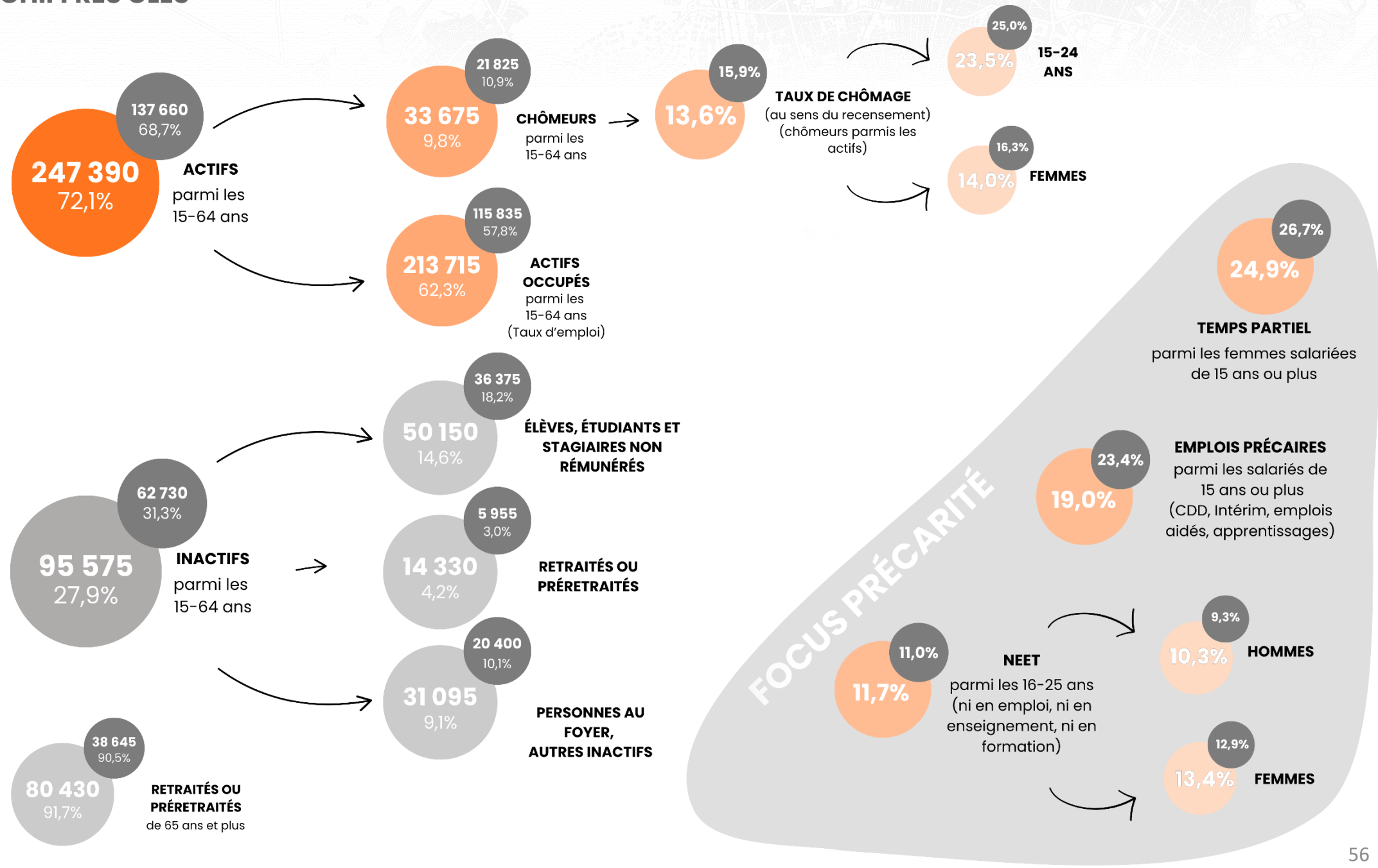
13 QUI SONT LES ACTIFS ?

14 FOCUS PRÉCARITÉ

15 QUELS MODES DE DÉPLACEMENT ?

TRAVAIL ET VIE ACTIVE

CHIFFRES CLÉS

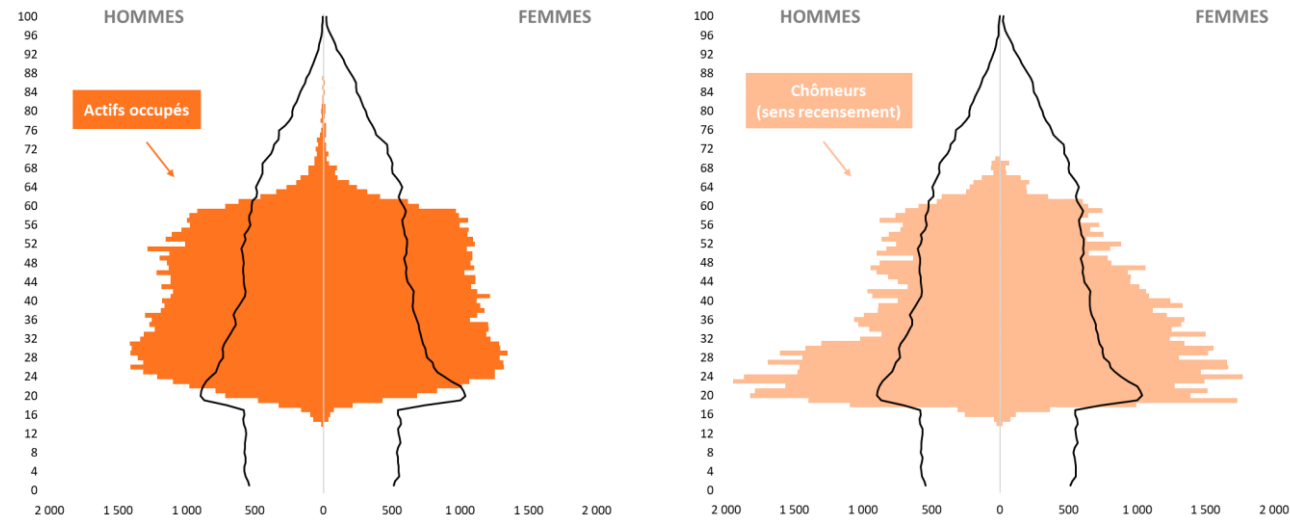


TRAVAIL ET VIE ACTIVE

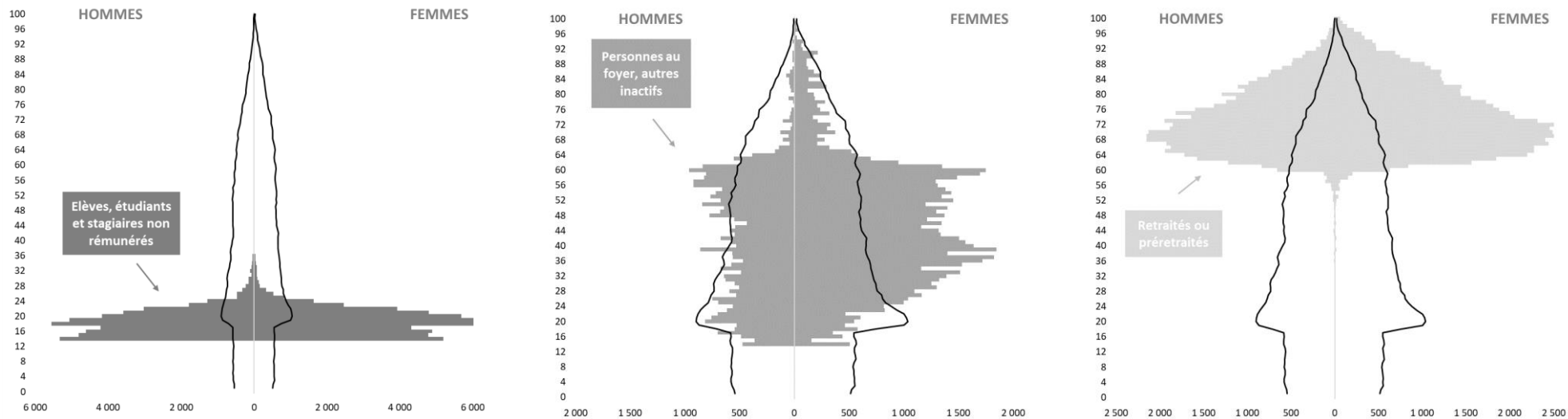
CHIFFRES CLÉS

Pyramides des âges des actifs et inactifs de 15 ans et plus par groupe socio-professionnel comparés à l'ensemble de la population de l'Eurométropole en 2022 pour 100 000 hab.

ACTIFS

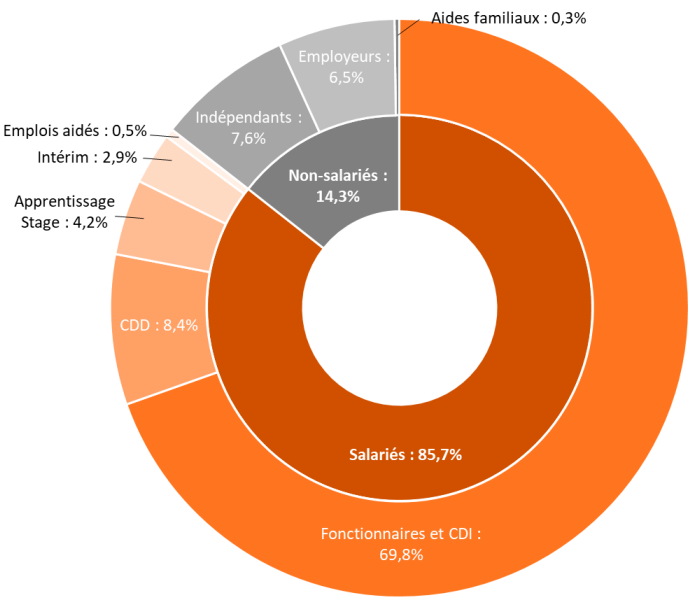


INACTIFS

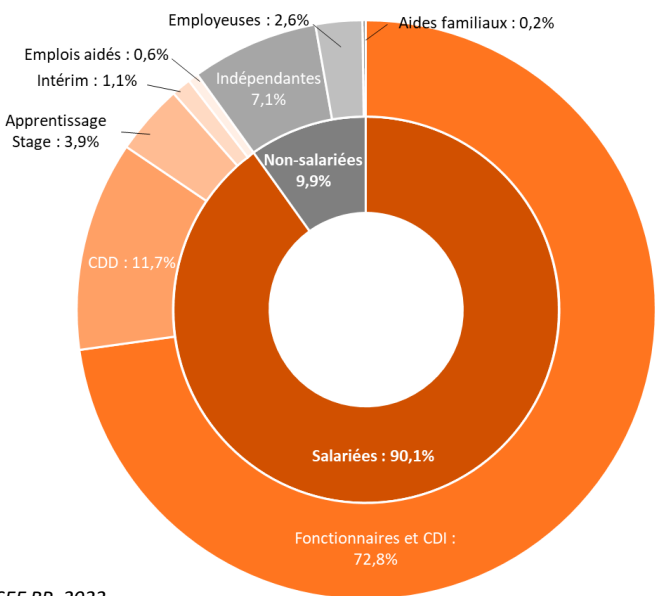


13 QUI SONT LES ACTIFS ?

Statut et condition d'emploi des actifs occupés de 15 ans ou plus de l'Eurométropole selon le sexe

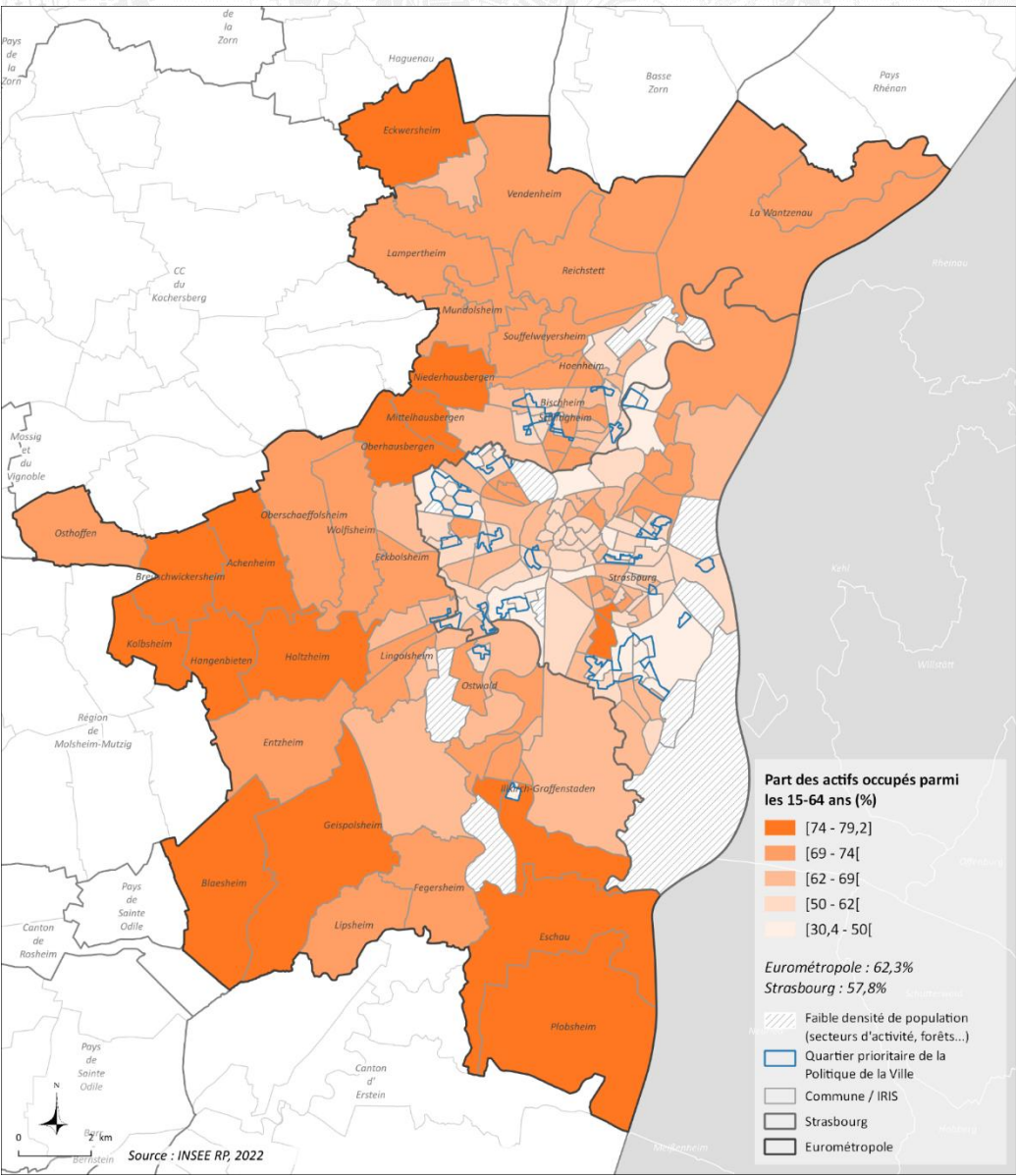


HOMMES



FEMMES

Les actifs occupés (taux d'emploi)



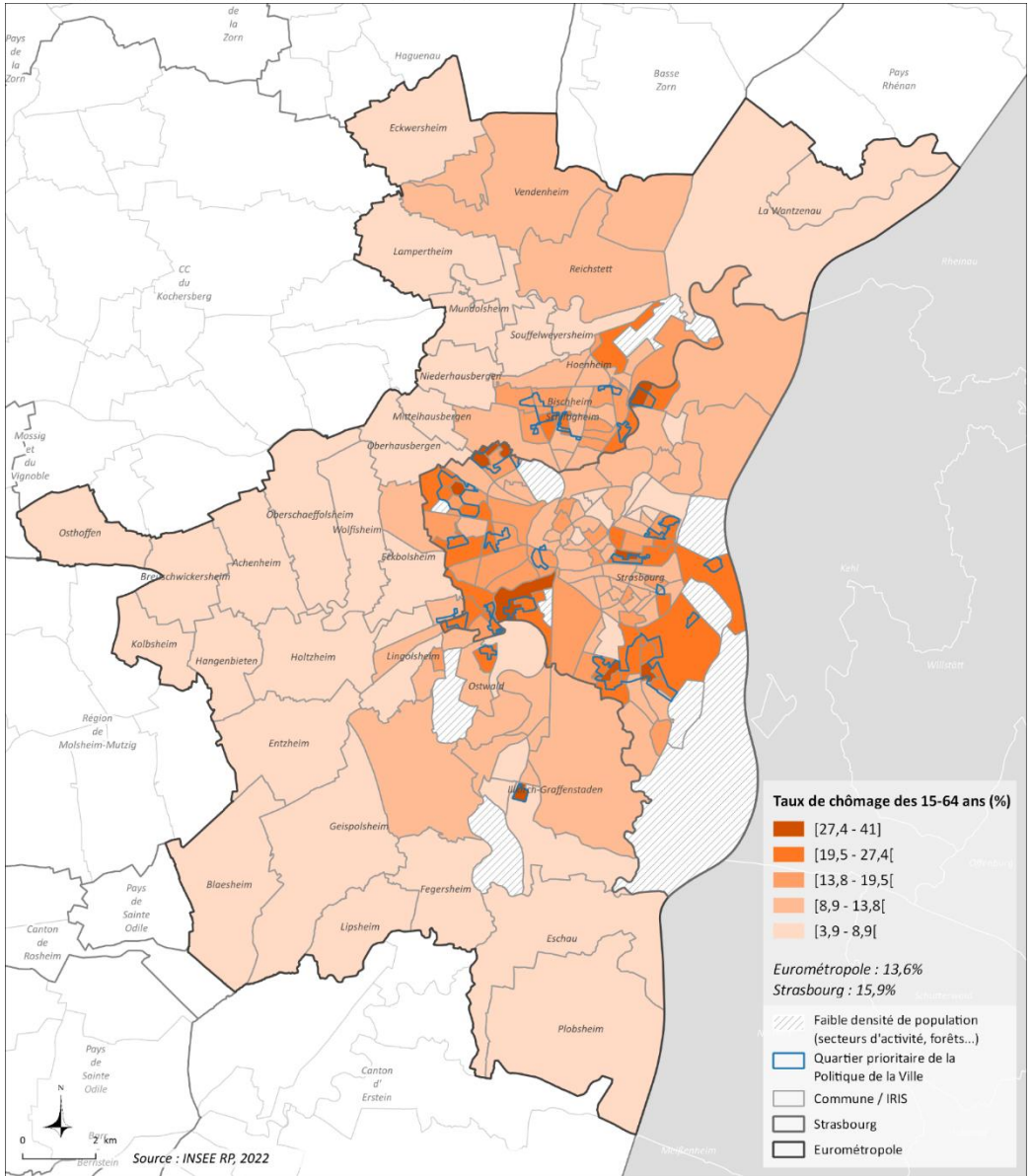
Le **taux d'activité** comptabilise toutes les personnes présentes sur le marché du travail : les actifs en emploi et les personnes à la recherche d'un travail (chômeurs). Ce taux reflète la force de travail du territoire. Un taux d'activité faible peut s'expliquer par une forte présence d'étudiants, de retraités, ou de personnes ayant renoncé à chercher un emploi.

Le **taux d'emploi** mesure la part de la population qui exerce une activité professionnelle. L'indicateur traduit l'insertion économique effective des habitants.

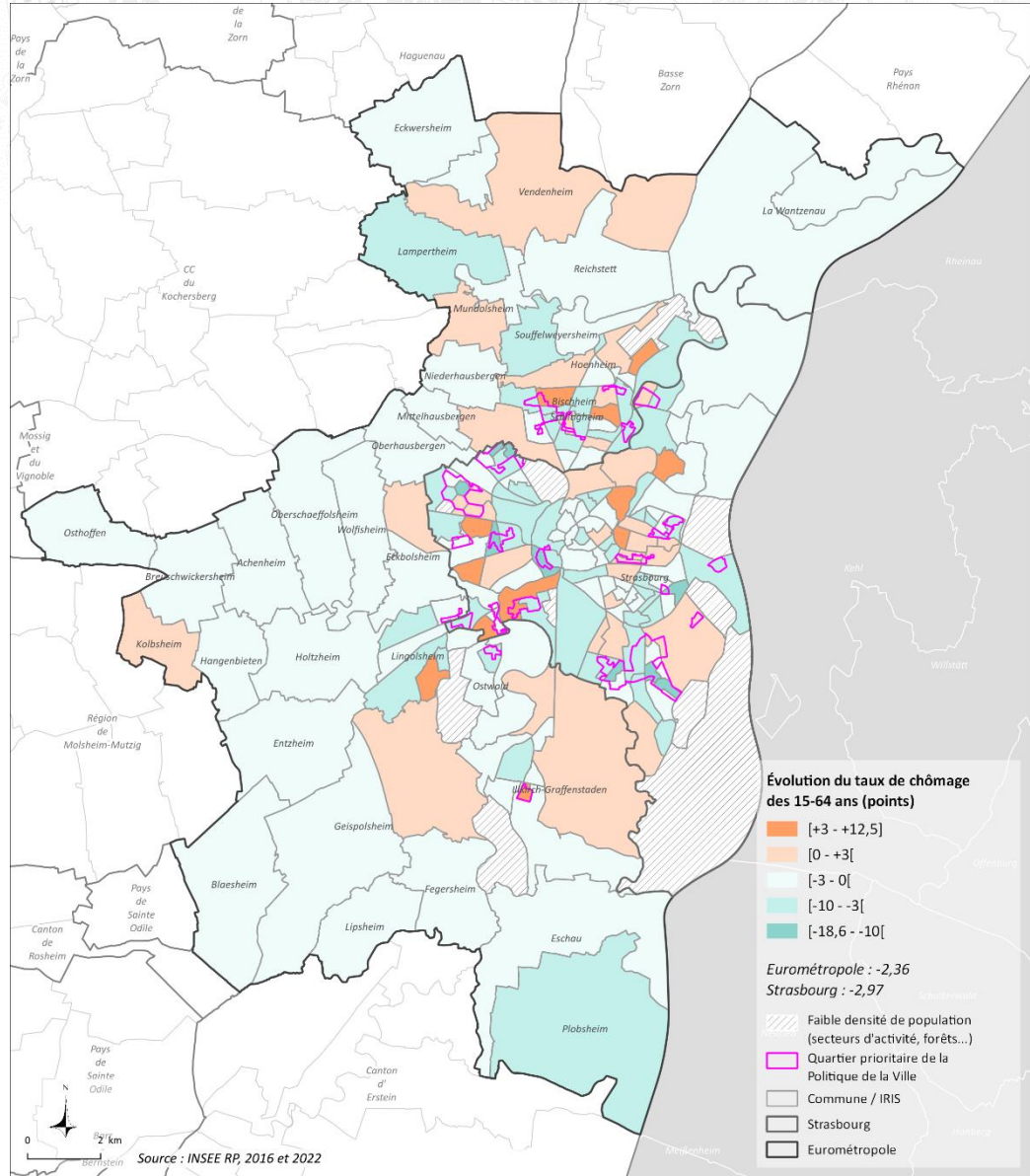
Des indicateurs complémentaires : l'écart entre ces deux taux renseigne sur l'intensité du chômage.

13 QUI SONT LES ACTIFS ?

Les chômeurs (au sens recensement de la population)



Évolution du chômage

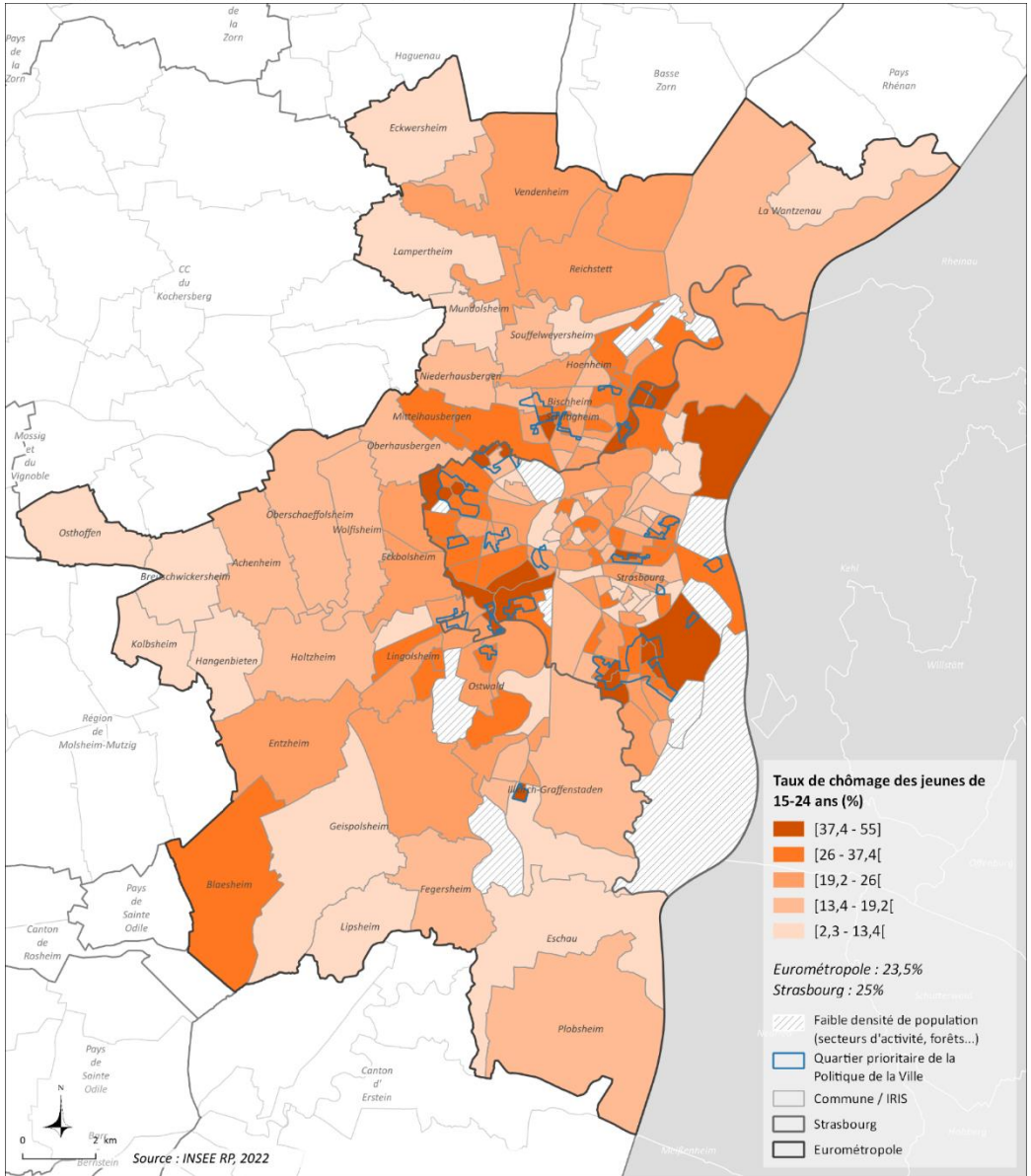


Les chômeurs (recensement de la population) sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à France Travail) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi. Un chômeur au sens du recensement n'est pas forcément un chômeur au sens du BIT (et inversement).

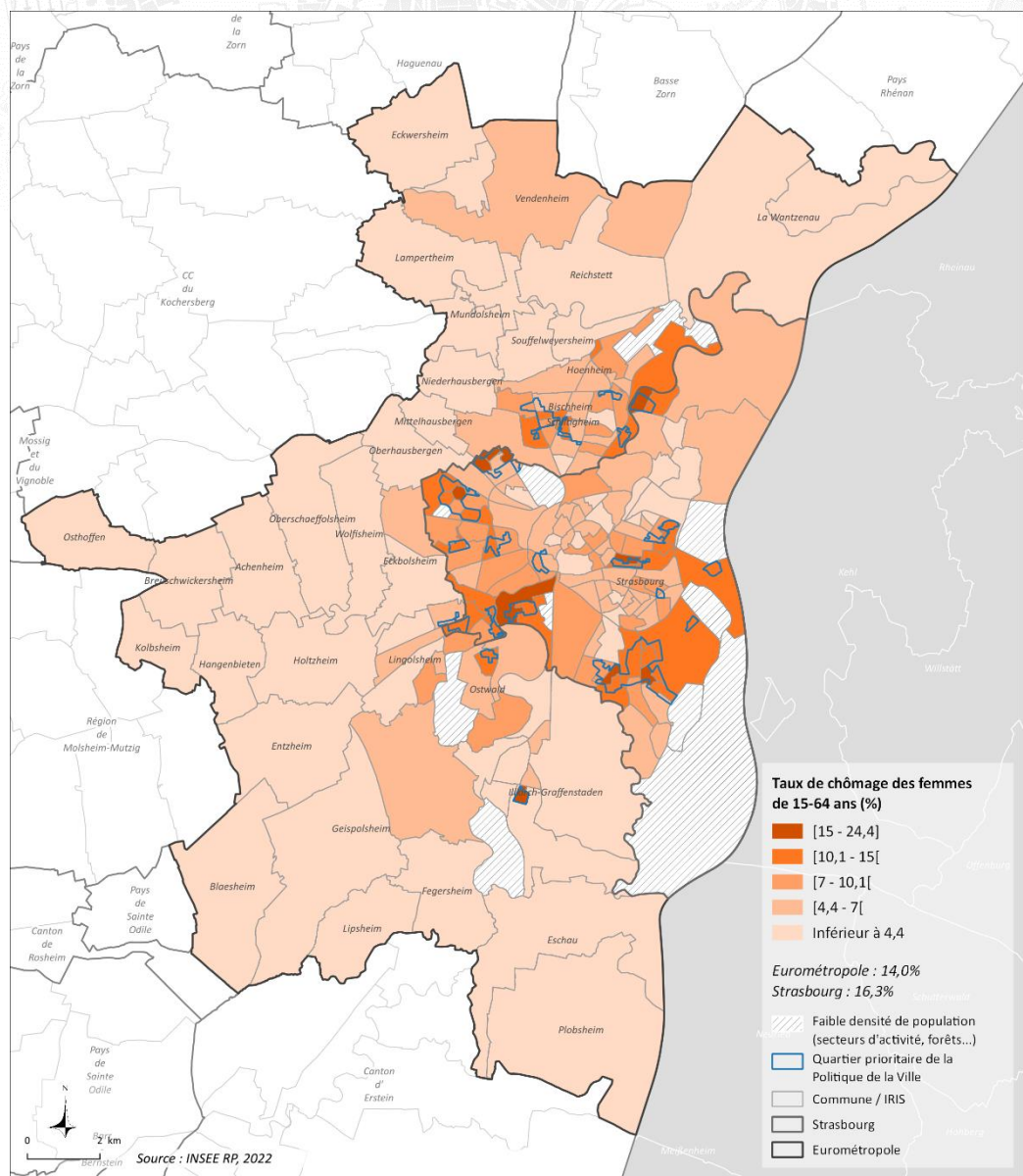
Les chômeurs (au sens du Bureau International du Travail (BIT)) sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui répondent simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

13 QUI SONT LES ACTIFS ?

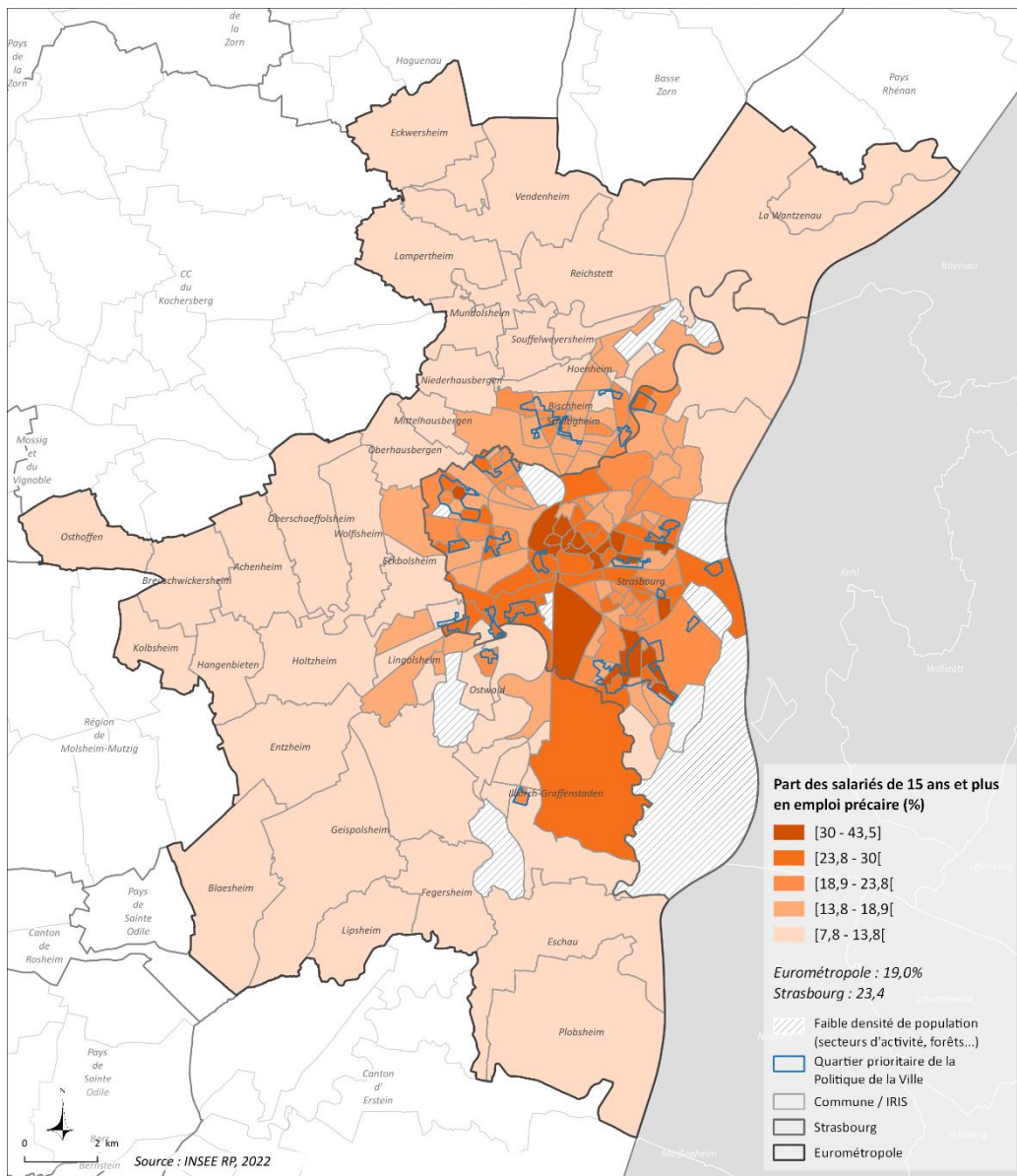
Les jeunes de 15-24 ans au chômage



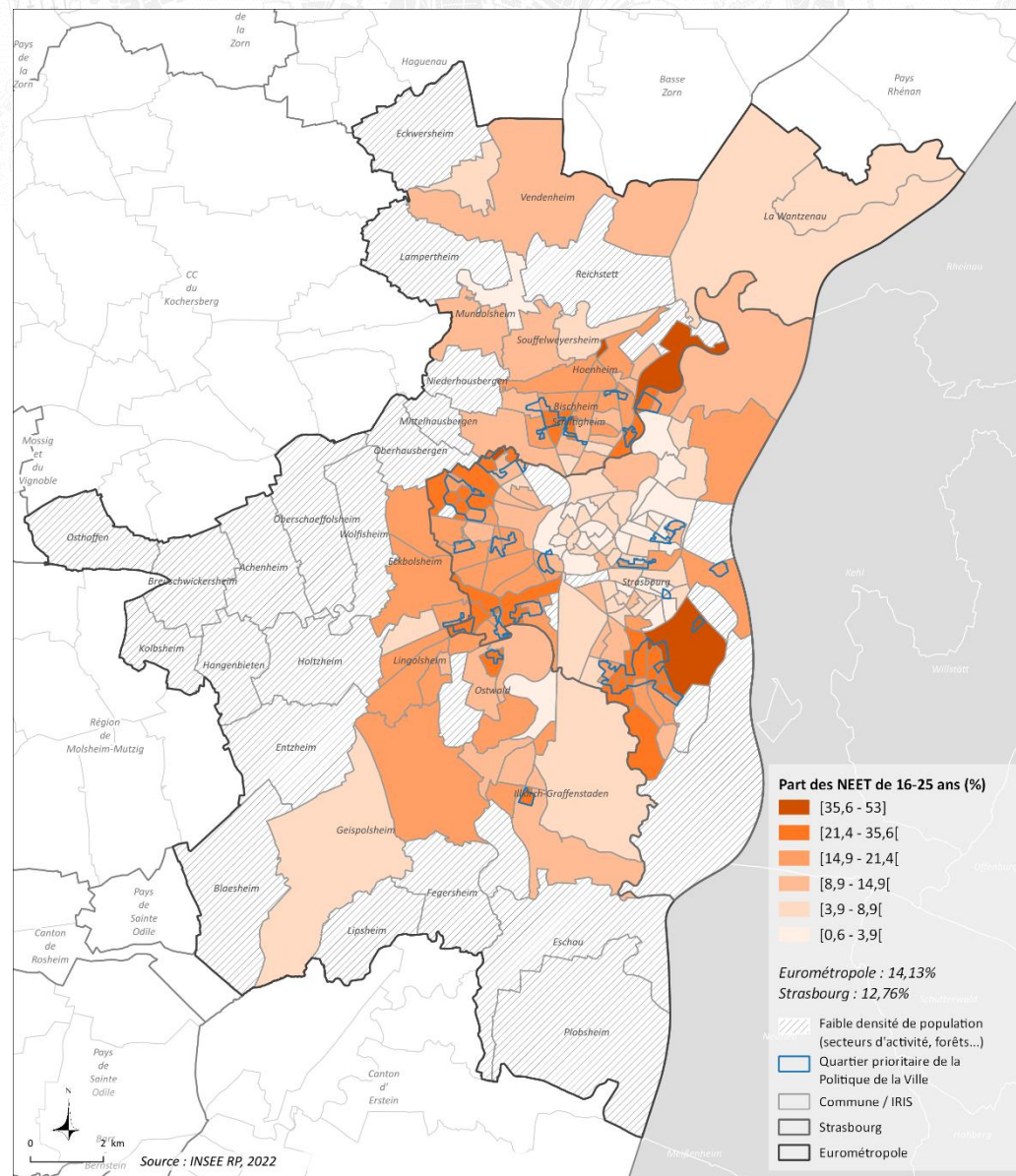
Les femmes de 15-64 ans au chômage



Les salariés en emploi précaire



Les jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi, ni en formation (NEET)

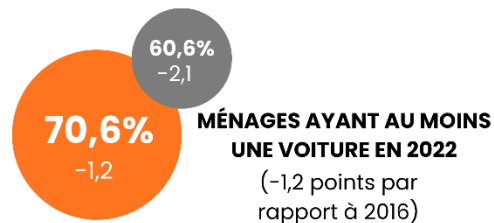
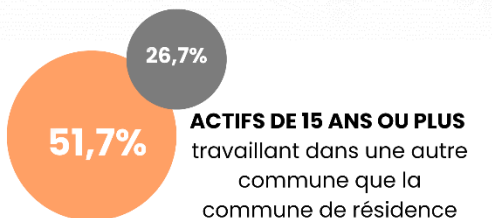


L'emploi précaire regroupe les CDD, l'intérim, les emplois aidés, les contrats à temps partiel.

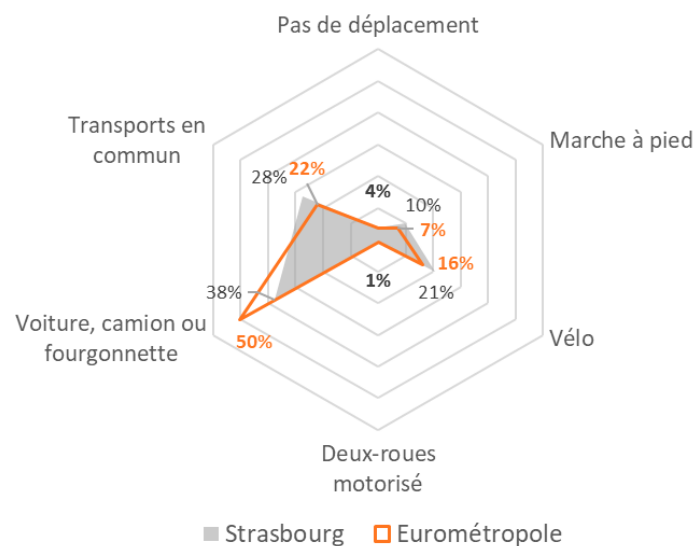
NEET : (acronyme issu de l'anglais not in education, employment or training) désigne les jeunes qui n'ont pas d'emploi, ne suivent pas d'études ni de formation.

TRAVAIL ET VIE ACTIVE

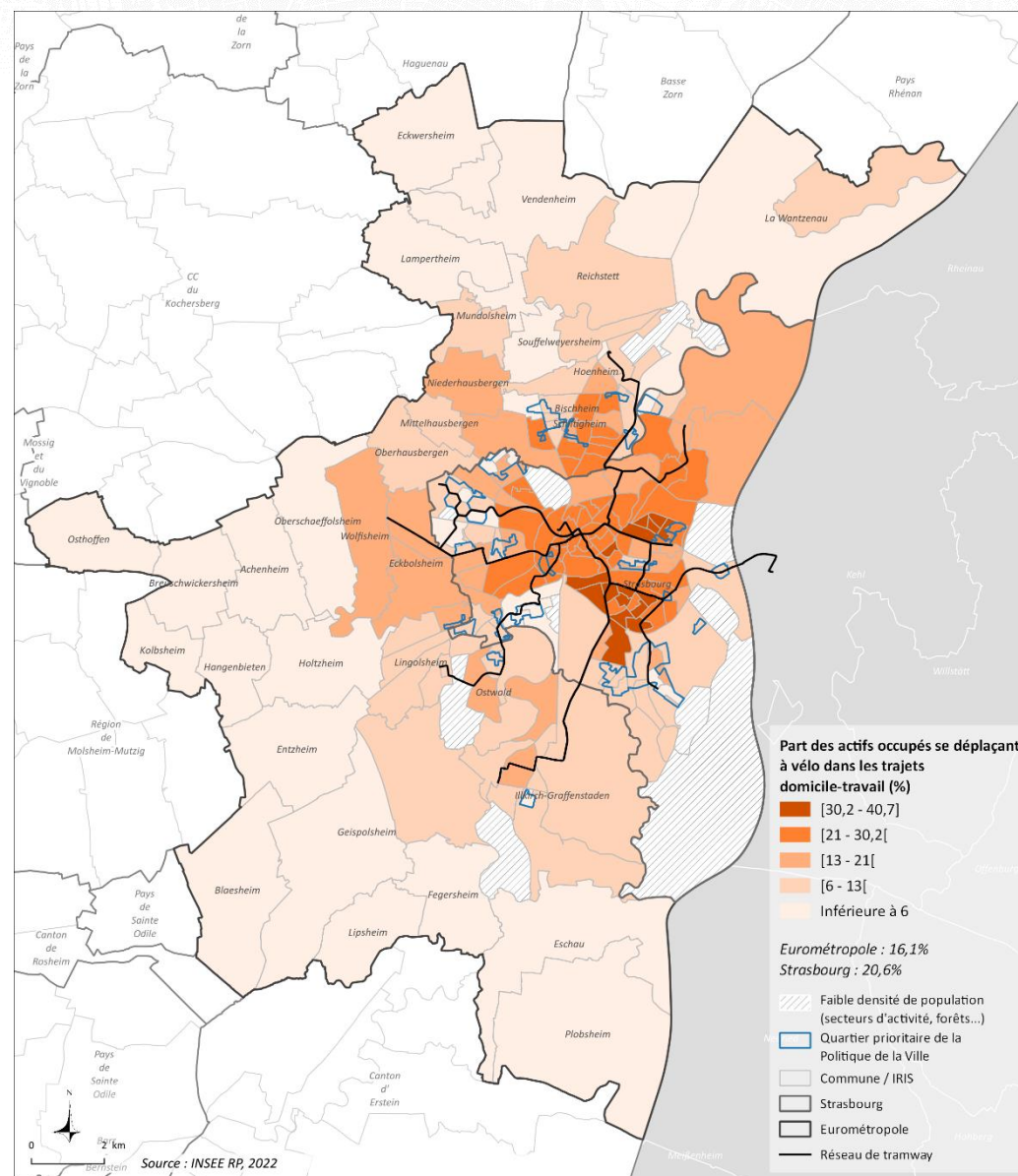
15 QUELS MODES DE DÉPLACEMENT ?



Modes de déplacement principal des actifs occupés de 15 ans ou plus

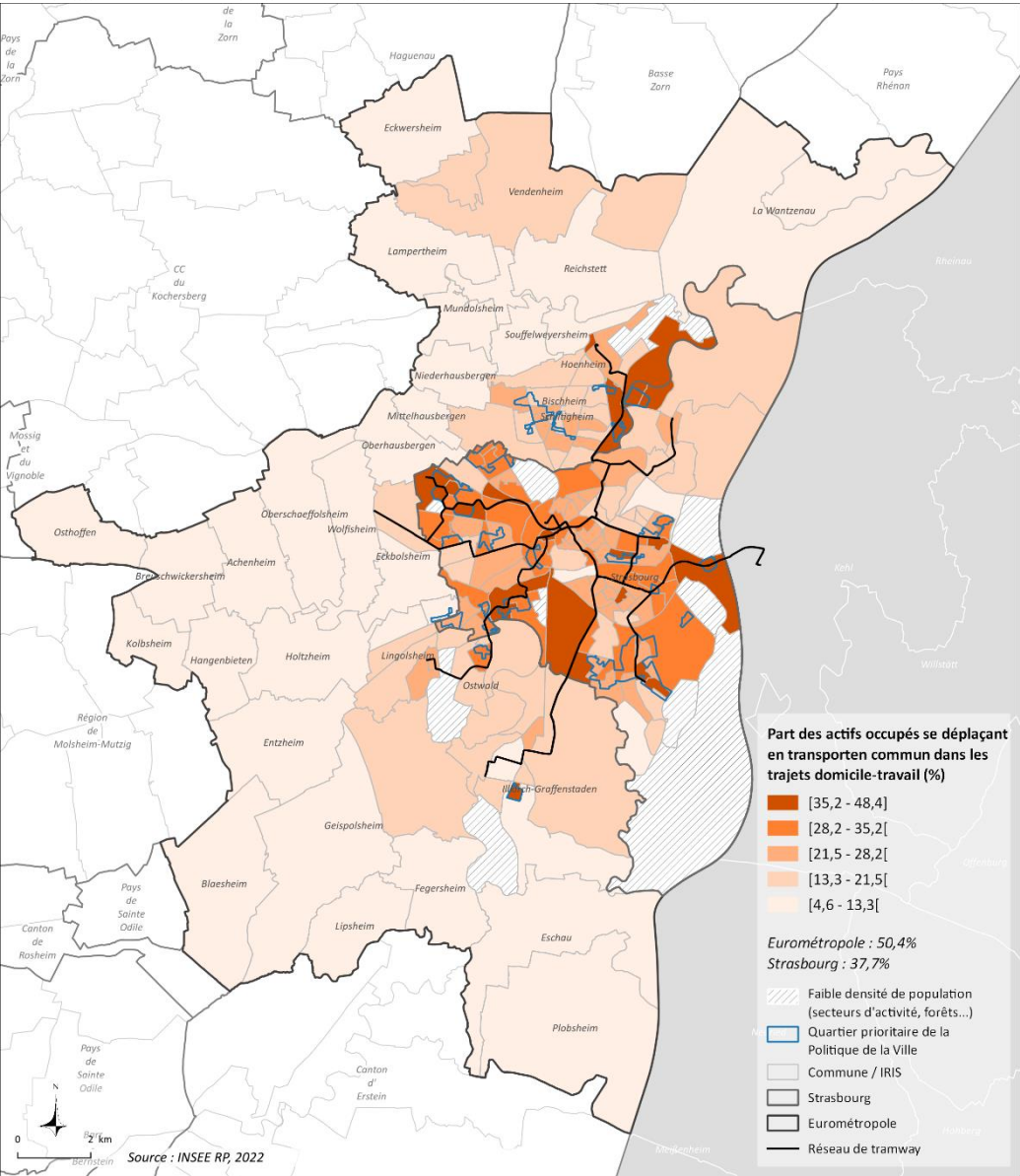


Les actifs occupés se rendant au travail à vélo

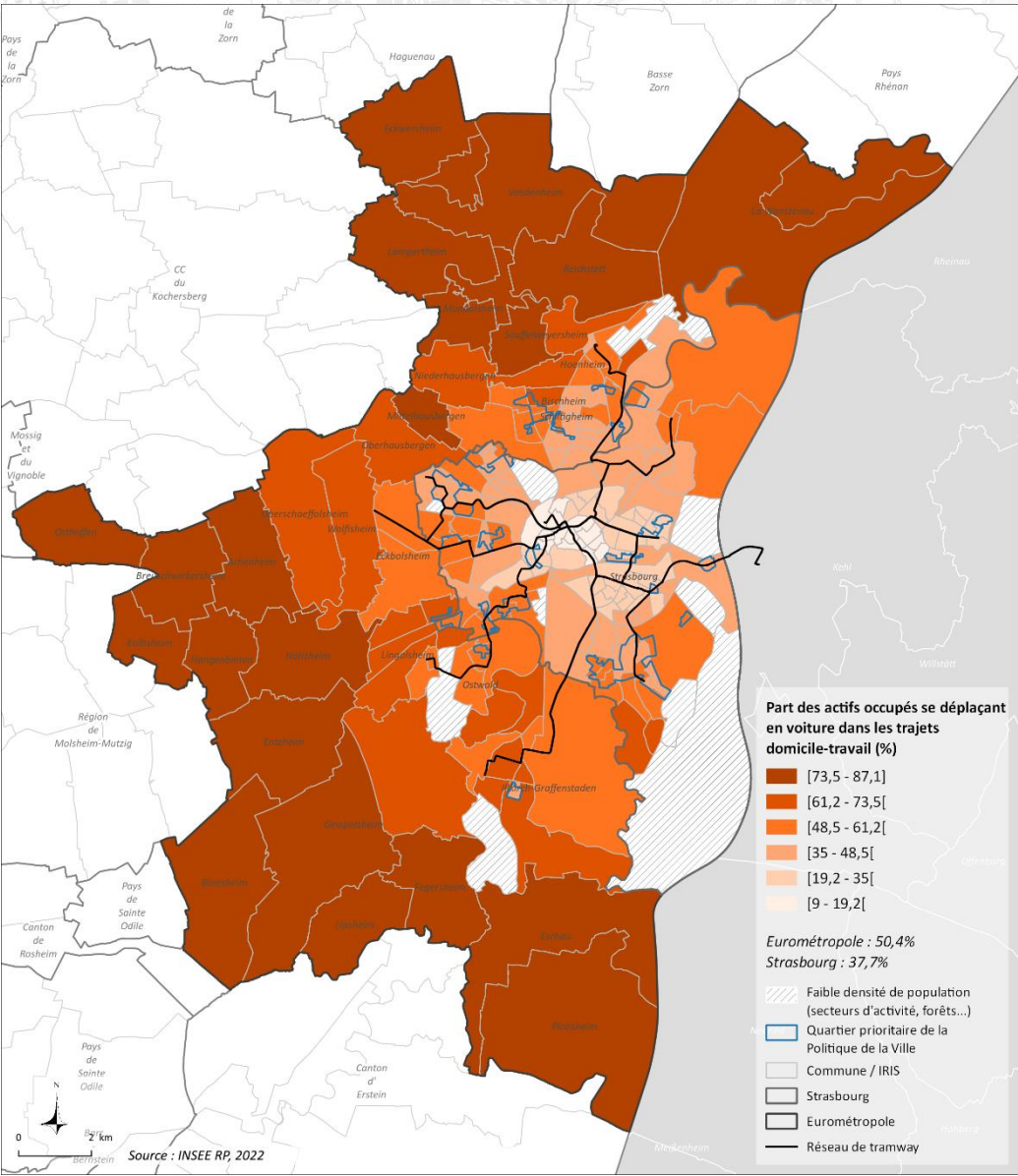


15 QUELS MODES DE DÉPLACEMENT ?

Les actifs occupés se rendant au travail en transport en commun



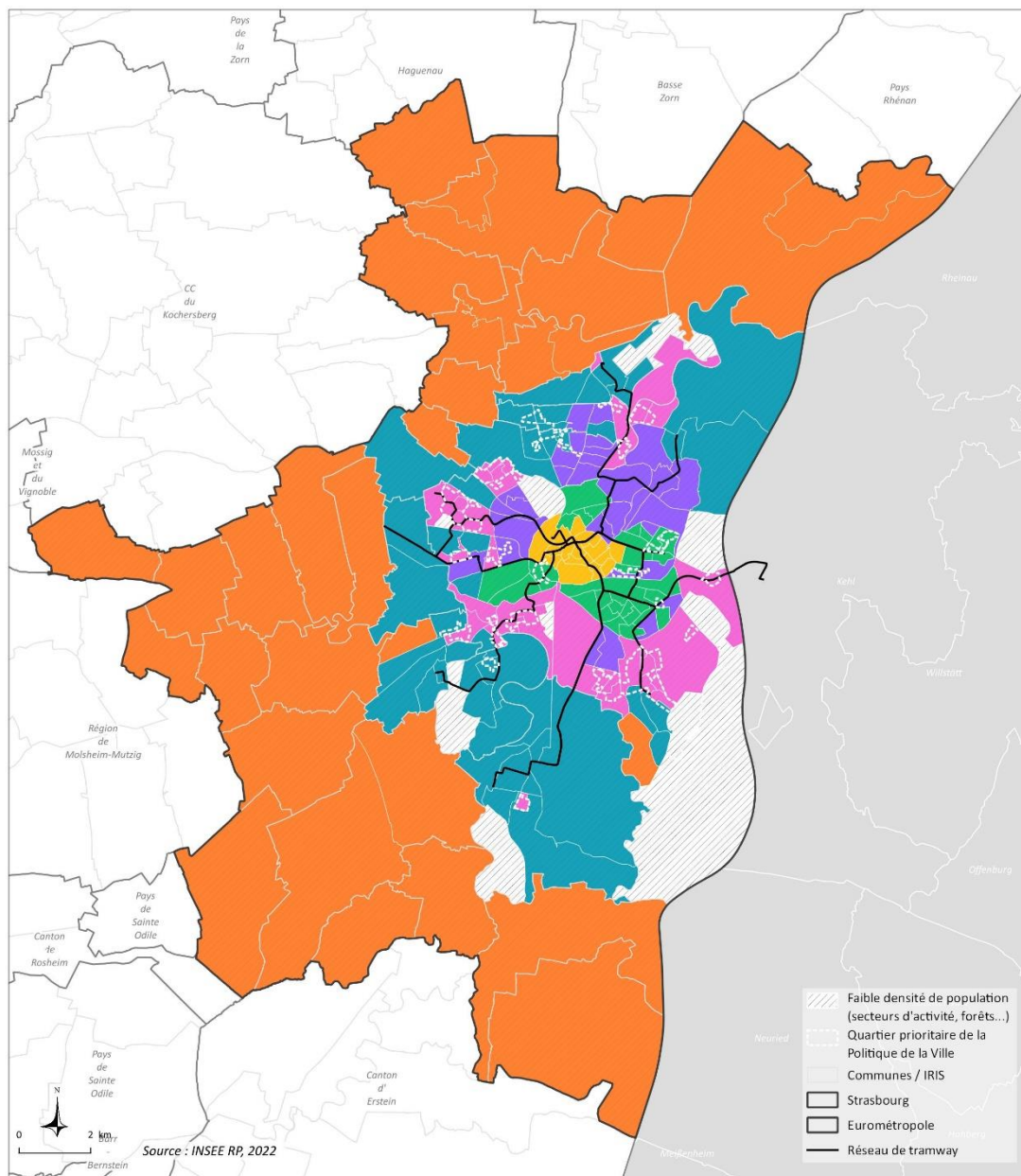
Les actifs occupés se rendant au travail en voiture



TRAVAIL ET VIE ACTIVE

TPOLOGIE

Profil des IRIS et des communes selon l'équipement en voiture des ménages et le mode de déplacement principal des actifs occupés



Type Variables sur-représentées

- 1** Très fort équipement en voiture et très fort usage de la voiture, usage important des deux-roues motorisés
- 6** Très faible équipement en voiture, sans transport ou très fort usage des modes doux (pieds, vélo) ou des TC
- 5** Faible équipement en voiture, fort usage des modes doux
- 3** Fort équipement en voiture, très fort usage des deux-roues motorisés, usage important de la voiture
- 2** Possession d'une seule voiture, sans transport ou usage important du vélo
- 4** Proche du profil moyen, très fort usage des TC

Les profils sociodémographiques des IRIS et communes ont été déterminés à partir d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) réalisée sur 9 variables sociodémographiques (la part des ménages sans voiture, avec une voiture, deux voitures ou plus, et le mode de déplacement principal des actifs occupés (pas de transport, marche à pieds, vélo, deux-roues motorisé, voiture, transports en communs)).

L'analyse produit une typologie des territoires selon un critère d'agrégation (critère de Ward) répartissant les territoires en groupes homogènes du point de vue des indicateurs retenus, de telle sorte que les territoires d'une même classe soient les plus ressemblants possible et que les classes soient les plus différentes entre elles.

Pour aller plus loin : cf. la caractérisation des profils en annexe

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS ?

16 **CULTURE**

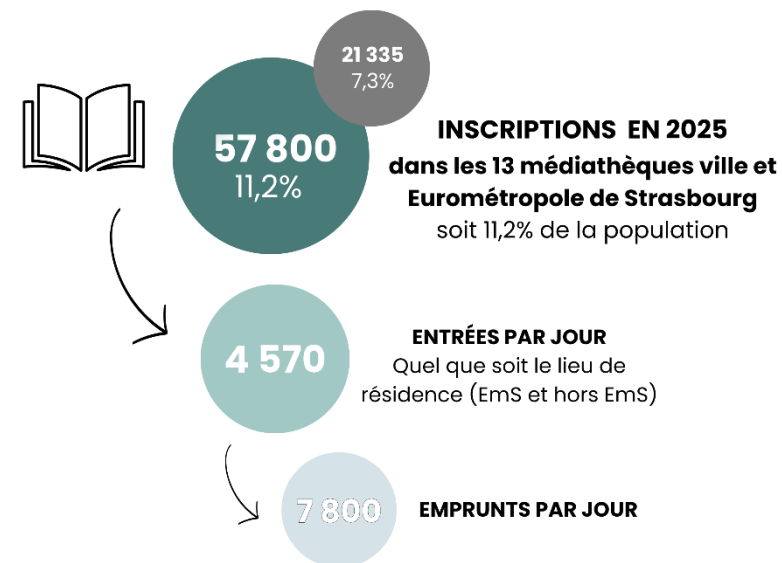
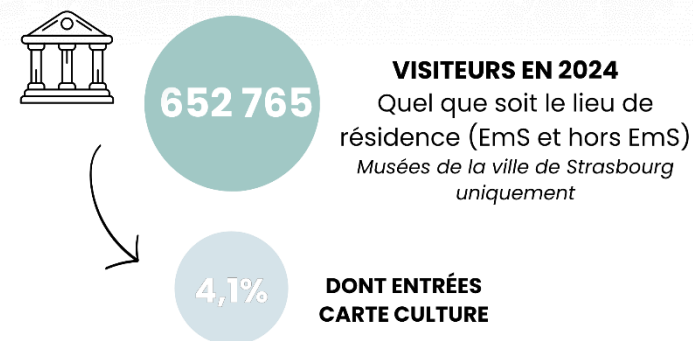
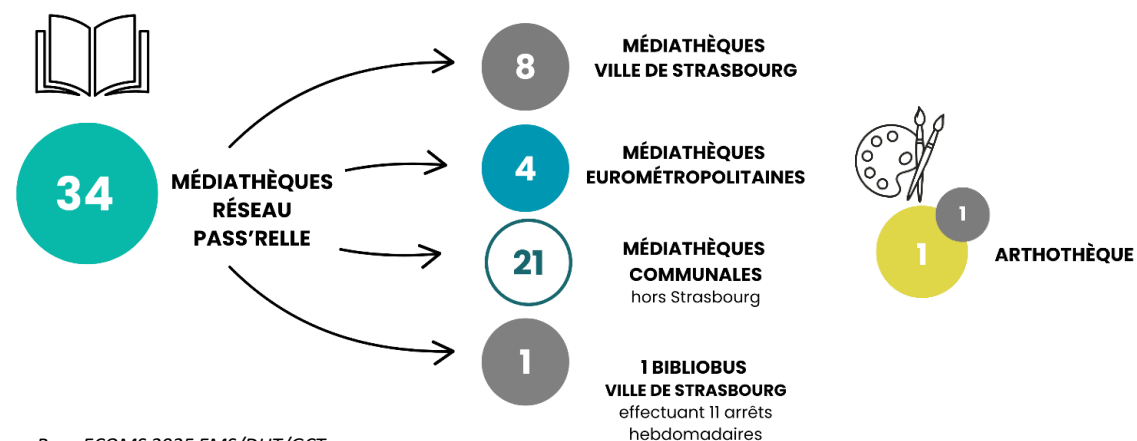
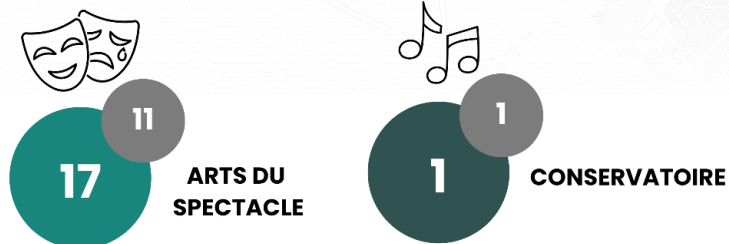
17 **SPORT**

18 **SANTÉ**

19 **COMMERCE & SERVICES**

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS ?

16 CULTURE



Source : Base ECOMS 2025 EMS/DUT/GCT

Arts du spectacle : Ensemble des structures dans lesquelles une représentation culturelle peut se tenir : théâtres, centres dramatiques nationaux et régionaux, théâtres nationaux, théâtres lyriques d'intérêt national, centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public, pôles nationaux du cirque, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphiques nationaux, centres nationaux de création musicale, opéras nationaux en région, orchestres nationaux en région, scènes nationales et conventionnées, scènes de musiques actuelles, zéniths, compagnies avec lieux d'accueil. Ces lieux peuvent être labellisés ou non.

Bibliothèque, médiathèque, biblioBus : Ensemble des points d'accès aux livres, aux médias publics de statut municipal ou intercommunal.

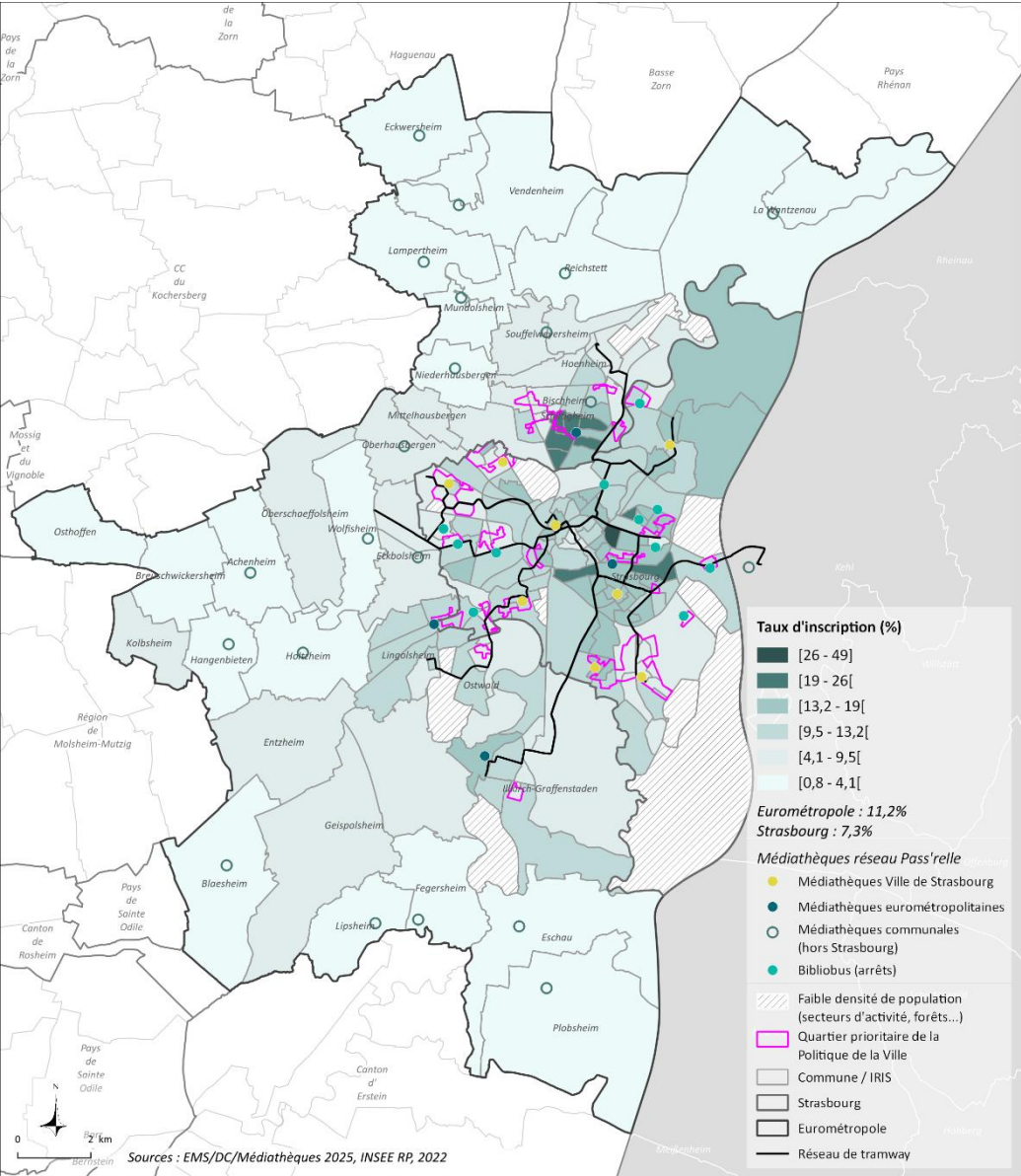
Sources : EMS/DC/Médiathèques et Musées

Inscriptions en médiathèques : L'abonnement ne correspond pas à la fréquentation : l'entrée étant libre et gratuite, une personne peut - hors emprunts de documents - utiliser les services des médiathèques (action culturelle, travail et lecture sur place, postes Internet, etc.) sans être ou avoir été abonnée. Les inscriptions ne comprennent ici que les inscrits dans le réseau des médiathèques de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg et n'inclut donc pas les inscrits dans les médiathèques des autres communes de l'Eurométropole.

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS ?

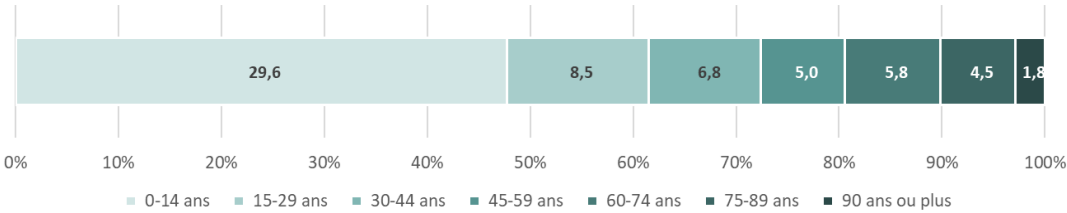
16 CULTURE

Population inscrite dans le réseau des médiathèques de la ville et l’Eurométropole de Strasbourg*

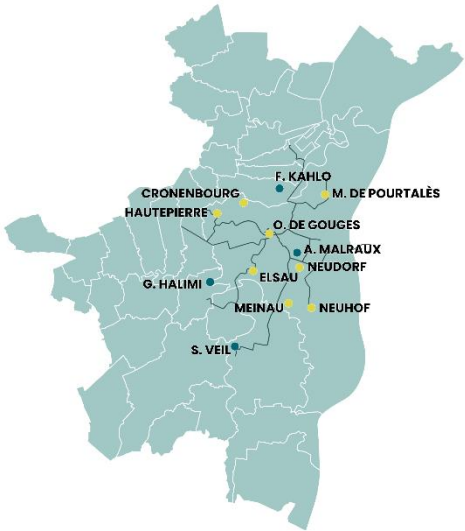


*Les inscriptions dans les médiathèques communales (hors Strasbourg) ne sont pas prises en compte.

Part de la population de l’Eurométropole inscrite dans le réseau de médiathèques de la ville et l’Eurométropole de Strasbourg*



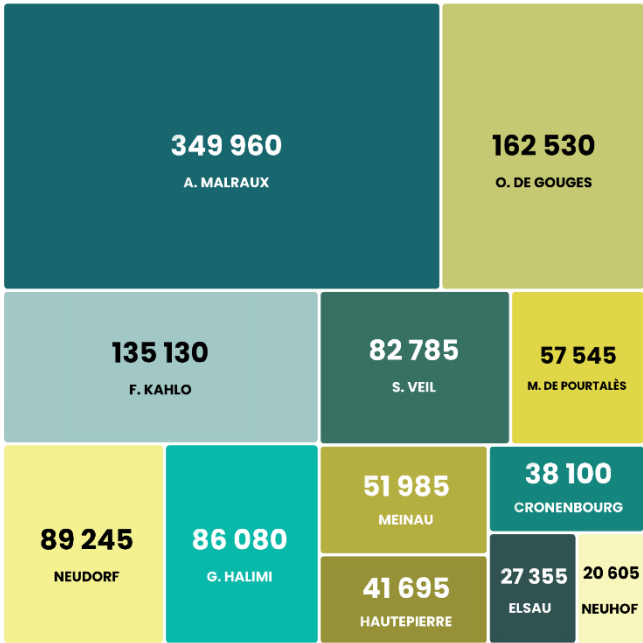
Réseau des médiathèques de la ville et Eurométropole de Strasbourg



1 143 000

ENTRÉES AU TOTAL
DANS LE RÉSEAU

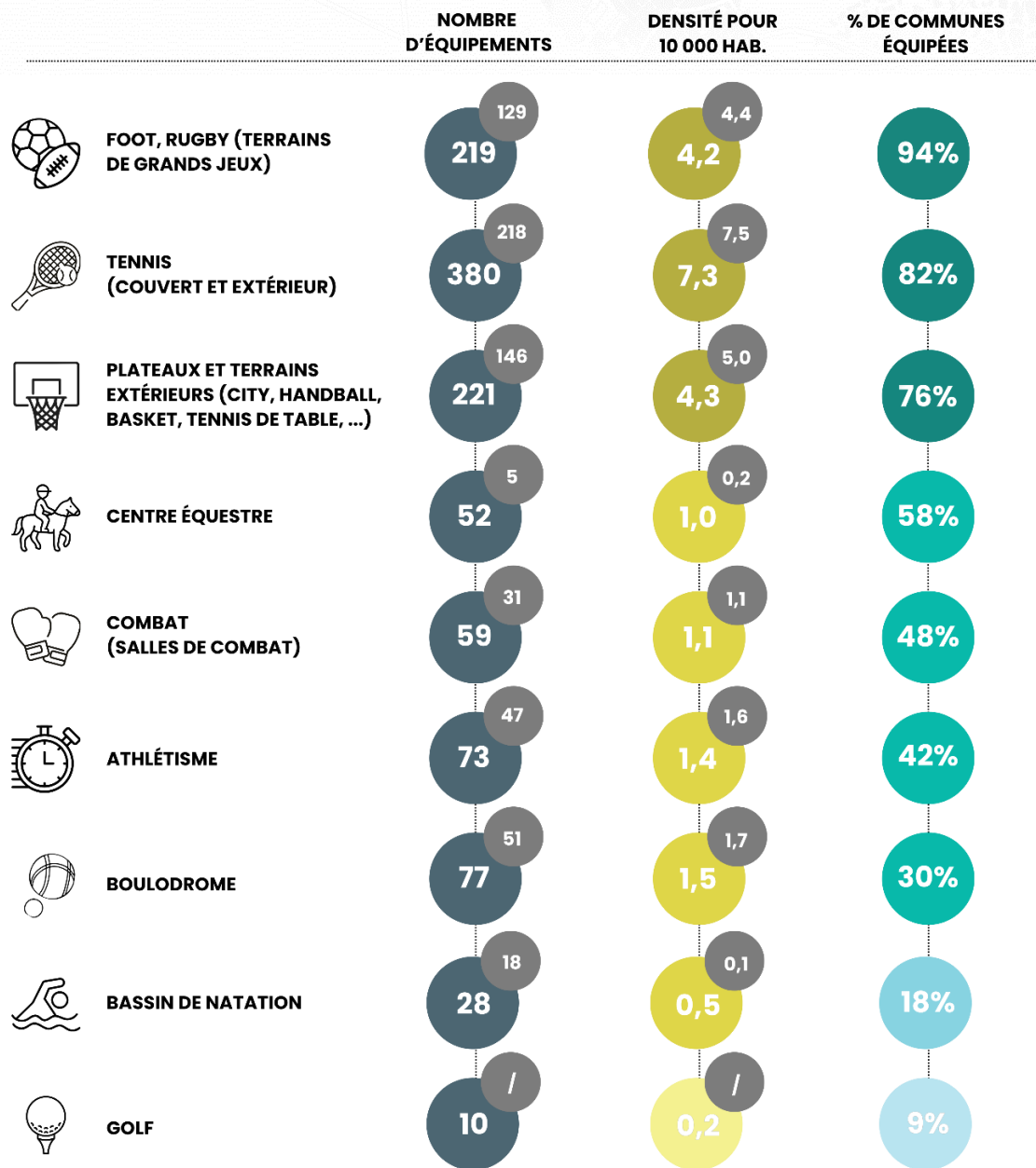
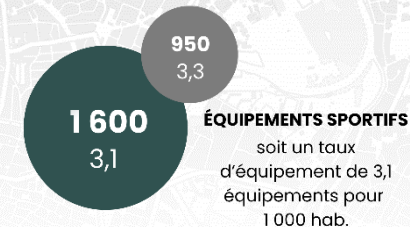
ENTRÉES EN 2025 DANS LES MÉDIATHÈQUES DE LA VILLE ET EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG



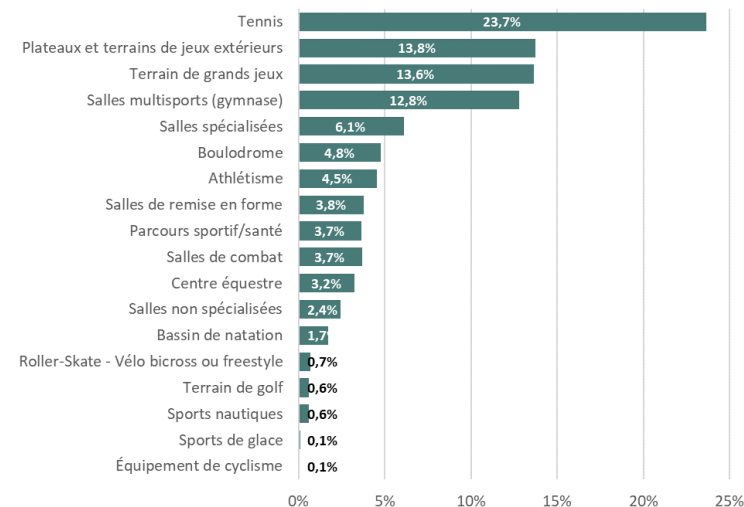
Sources : EMS/DC/Médiathèques 2025, INSEE RP, 2022

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS ?

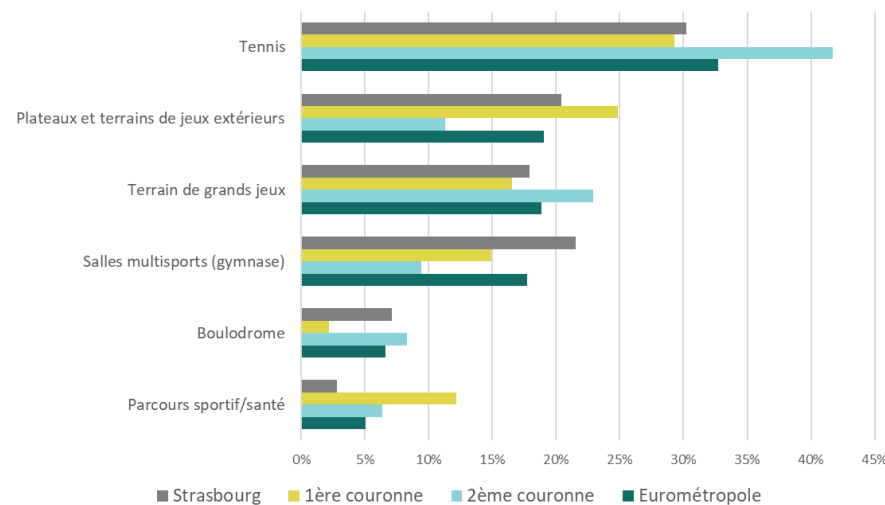
17 SPORT



Répartition par types d'équipements sportifs



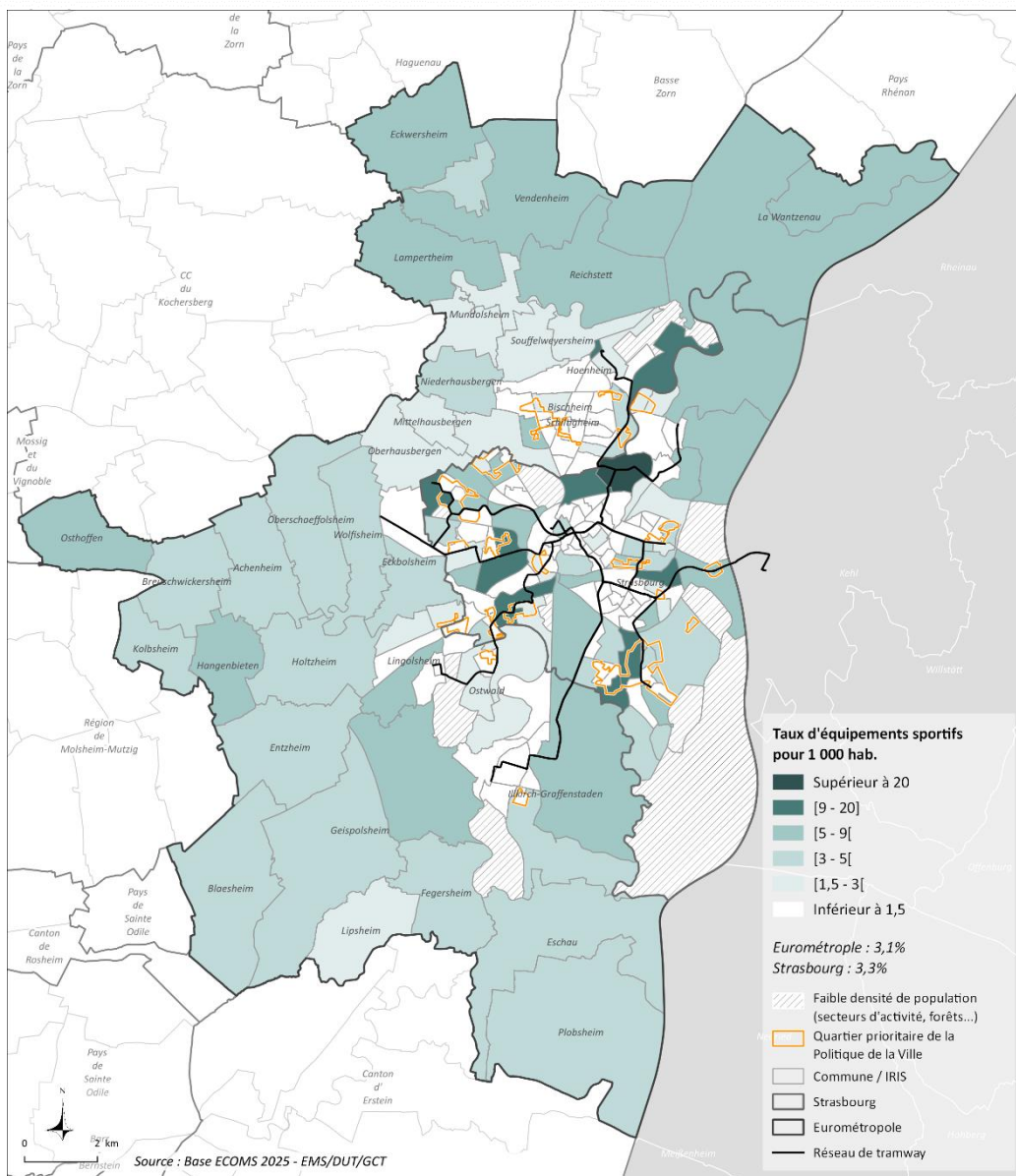
Répartition géographique des équipements sportifs de proximité



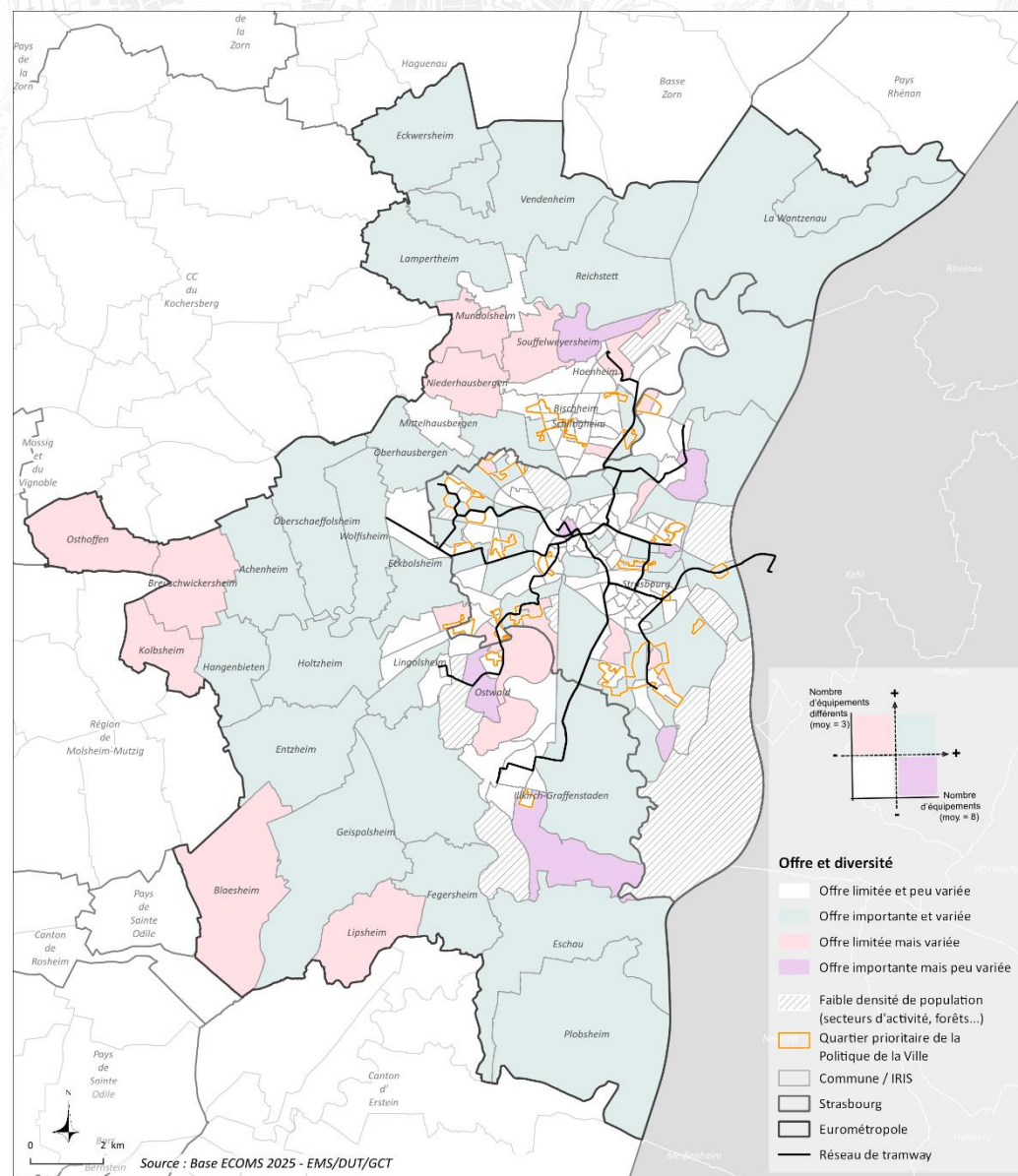
QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS ?



Densité des équipements sportifs pour 1 000 habitants



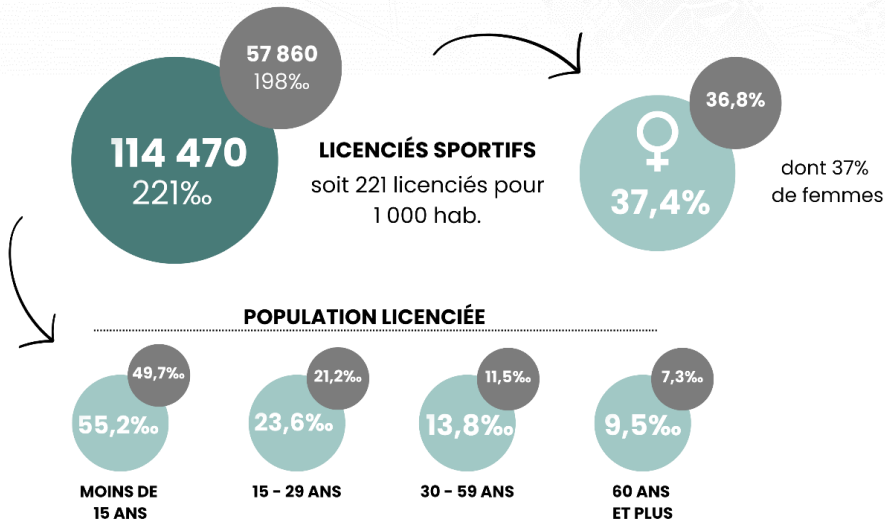
Densité et diversité de l'offre en équipements sportifs



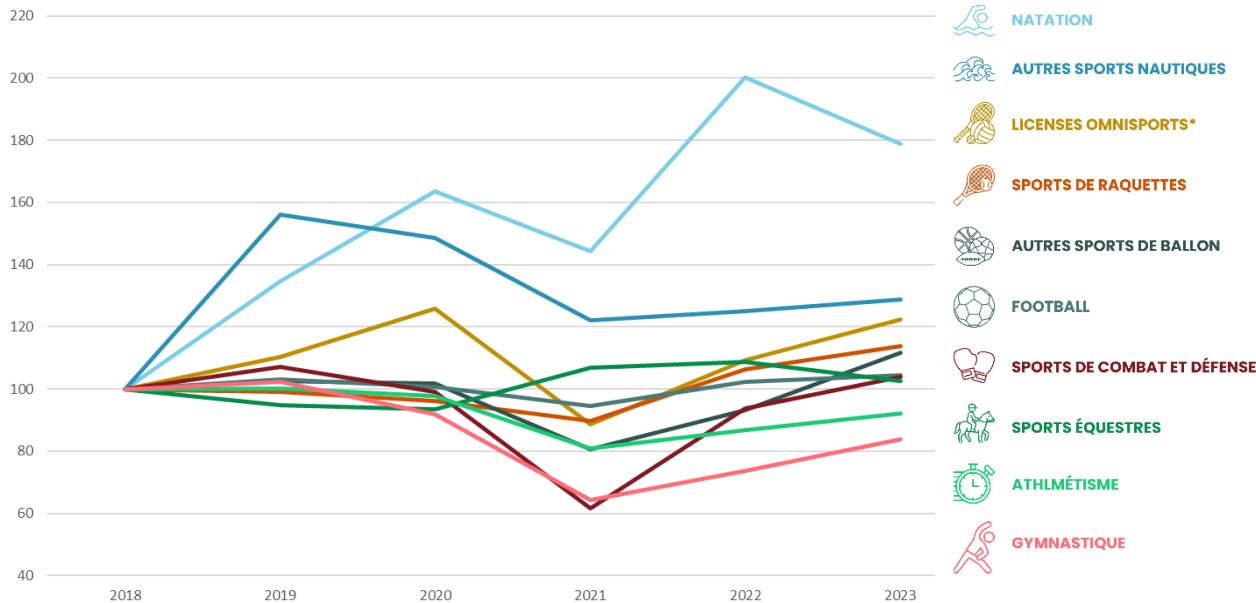
Lecture : À Blaesheim, l'offre d'équipements sportifs est « limitée mais variée ». Bien que la commune dispose de moins d'équipements que la moyenne de l'Eurométropole (7 contre 8), elle propose une plus grande diversité avec 5 types de structures différents (boulodrome, terrain de grands jeux, plateau multisports, skatepark et court de tennis). À Holtzheim, l'offre est qualifiée de « importante et variée », car le volume total d'équipements (12) et la diversité des disciplines proposées (7 types différents) dépassent simultanément les moyennes du territoire.

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS ?

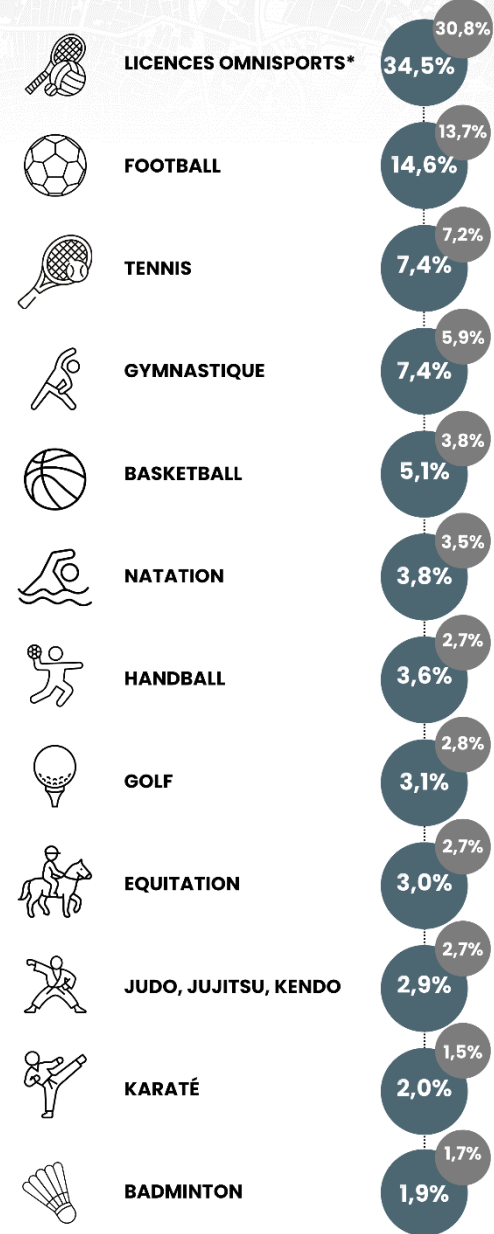
17 SPORT



Évolution du nombre de licenciés par type de pratique (base 100)



RÉPARTITION DES LICENCIÉS
PAR TYPE DE PRATIQUE

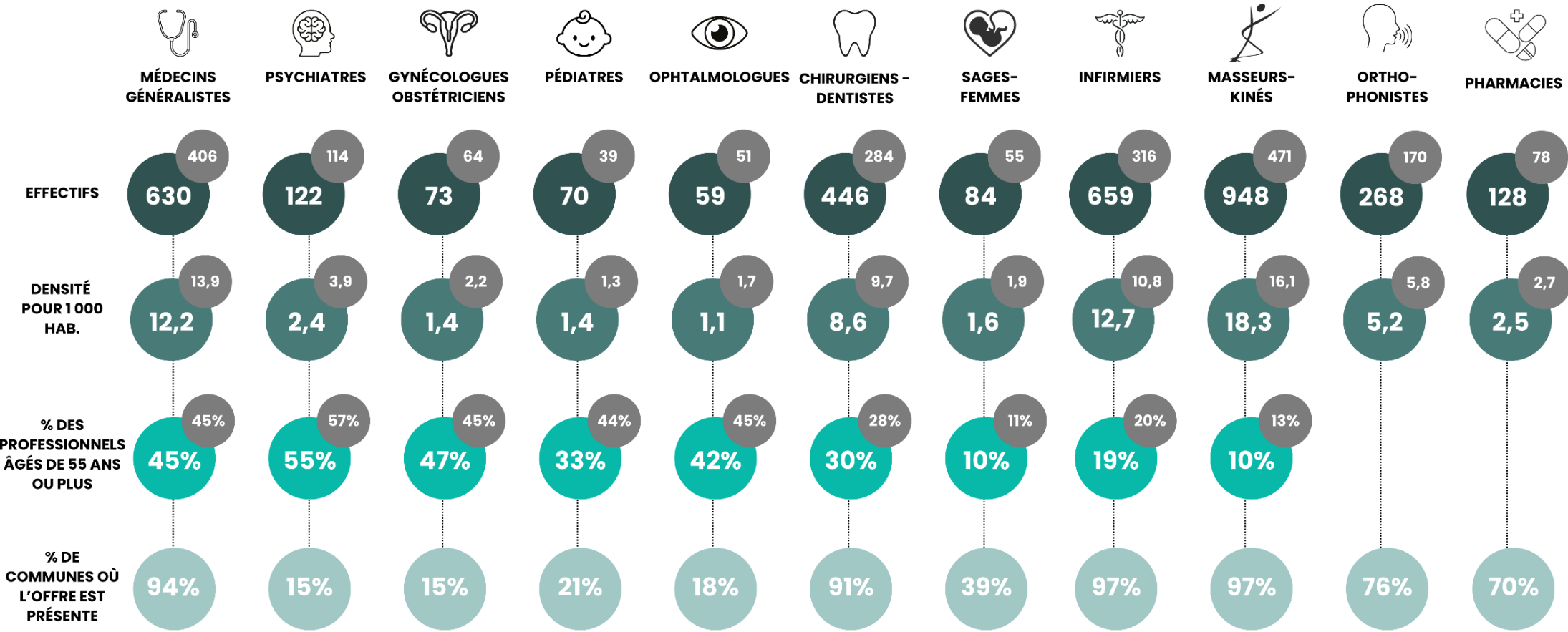


*Licences omnisports : regroupe les licences omnisports des fédérations telles que : Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), F Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique (UGSEL), F Sportive des ASPTT, FF Sports Pour Tous, FF du Sport Universitaire, F Sportive et Culturelle de France, etc.

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS ?



CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE DE SOINS LIBÉRALE



Source : CartoSanté, FNPS 31/12/2025

Les données concernant l'offre de soin libérale sont issues de CartoSanté, sur la base des fichiers FNPS. Selon les bases de données utilisées il peut y avoir quelques écarts dans les chiffres, des seuils d'âge étant parfois utilisés pour les extractions et les dates de mise à jour de la base pouvant varier. Par ailleurs, les situations peuvent aussi évoluer sur les territoires et ne pas correspondre exactement à la situation à la date où la base de données a été figée.

18 SANTÉ

**Médecins généralistes libéraux
Répartition et distribution**

- Médecin généraliste libéral
- ⊕ Centre moyen
- Ellipse standard déviationnelle
- Quartier prioritaire de la Politique de la Ville
- Strasbourg
- Eurométropole
- Réseau de tramway

Source : Base ECOMS 2025 - EMS/DUT/GCT

Médecins spécialistes libéraux Répartition et distribution*

- Médecin spécialiste libéral
- + Centre moyen
- Ellipse Standard déviationnelle

* Ensemble des spécialités présentes dans l'annuaire santé

- Quartier prioritaire de la Politique de la Ville
- Eurométropole
- Strasbourg
- Réseau de tramway

Source : Base ECOMS 2025 - EMS/DUT/GCT

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS ?



- La répartition spatiale des médecins libéraux met en évidence une forte concentration au cœur de l'Eurométropole. Le centre moyen de l'offre se situe à Strasbourg pour l'ensemble des médecins qu'ils soient spécialistes ou généralistes.
- L'ellipse de déviation standard englobe la zone où se concentre la majorité de l'offre de soins. Celle des médecins généralistes est plus étendue, s'étirant du nord au sud (incluant une partie de Schiltigheim, Bischheim et Illkirch-Graffenstaden), ce qui traduit une diffusion relative de la médecine de premier recours vers la première couronne.
- À l'inverse, l'ellipse des médecins spécialistes est plus restreinte et circulaire, centrée presque exclusivement sur Strasbourg, confirmant une centralité beaucoup plus prononcée pour les soins spécialisés.

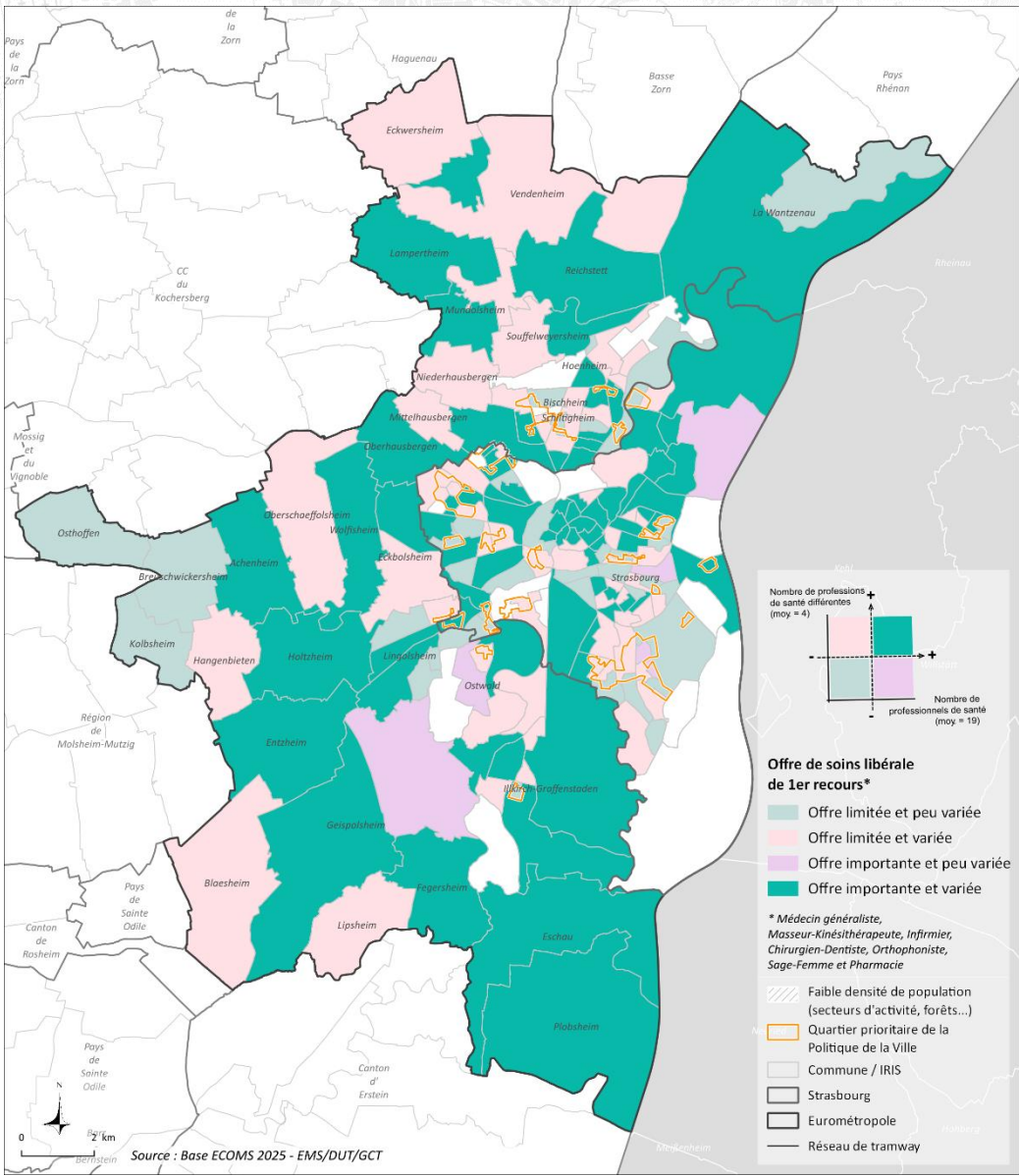
Le centre moyen indique « le cœur géographique » du phénomène étudié. C'est le point exact autour duquel gravite l'ensemble des implantations.

L'ellipse standard dérivationnelle mesure la dispersion et l'orientation des données. Son analyse repose sur 3 critères : La taille traduit le degré de concentration. Plus l'ellipse est petite et resserrée, plus l'implantation est dense et regroupée. Plus elle est grande, plus le phénomène est dispersé et étalé sur le territoire.

La forme traduit la polarisation. Une forme circulaire indique une répartition homogène qui se diffuse de manière équivalente dans toutes les directions autour du centre. À l'inverse, une forme allongée révèle que le phénomène suit une logique linéaire, s'étirant préférentiellement le long d'un axe (transport, forte densité de population, ...).

L'orientation révèle l'axe géographique principal selon lequel se structure et se déploie le phénomène étudié.

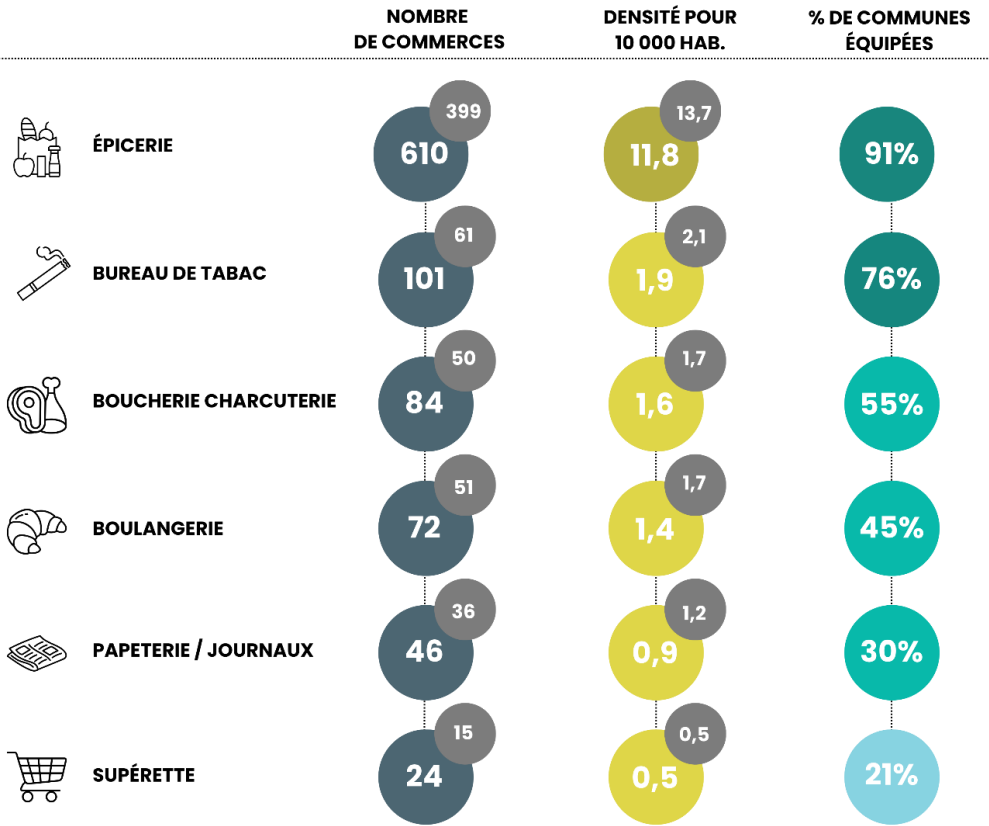
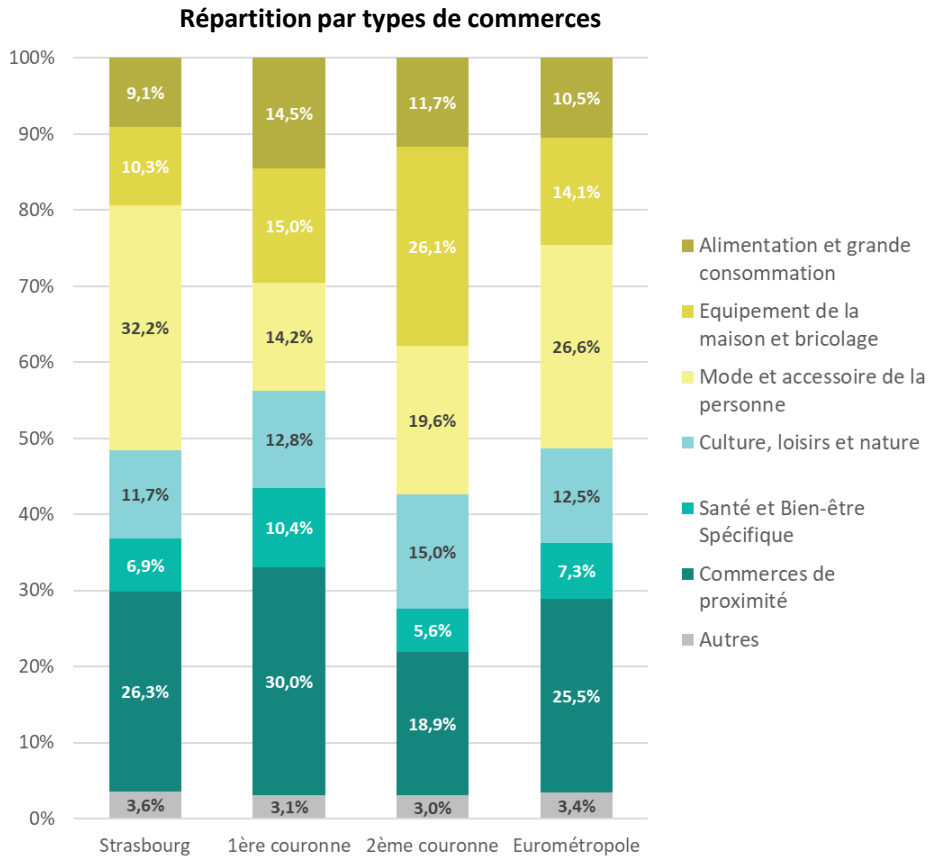
Densité et diversité de l'offre de soins de 1^{er} recours



Lecture : À Lipsheim, l'offre de soins libérale de 1^{er} recours est qualifiée de « limitée et variée ». Bien que la commune dispose d'un nombre total de professionnels inférieur à la moyenne de l'Eurométropole (10 praticiens contre une moyenne de 19), la diversité médicale y est supérieure. La commune compte 5 professions de santé différentes : chirurgien-dentiste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, médecin généraliste et orthophoniste. À Illkirch-Graffenstaden ou Eschau, l'offre est qualifiée d'« importante et variée », indiquant que le volume de professionnels et la diversité médicale dépassent simultanément les moyennes de l'Eurométropole. Cette forte présence ne garantit pas nécessairement une accessibilité immédiate pour tous.

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS ?

19 COMMERCE & SERVICES



Source : Base ECOMS 2025 EMS/DUT/GCT

Commerces de proximité : comprennent les épiceries (Commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en surface de vente déclarée inférieure à 120m²), les bureaux de tabac, les boucheries-charcuteries, les boulangeries, les papeteries/journaux, les supérettes (Commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire avec une surface de vente déclarée entre 120 et 400m²).

Alimentation et grande consommation : comprennent les hypermarchés, supermarchés, commerces alimentaires artisanaux, poissonneries, commerces de produits surgelés.

Équipement de la maison et bricolage : comprennent les grandes surfaces de bricolage, drogueries, quincailleries, magasins d'équipements du foyer, magasins de meubles, magasins de revêtement murs et sols.

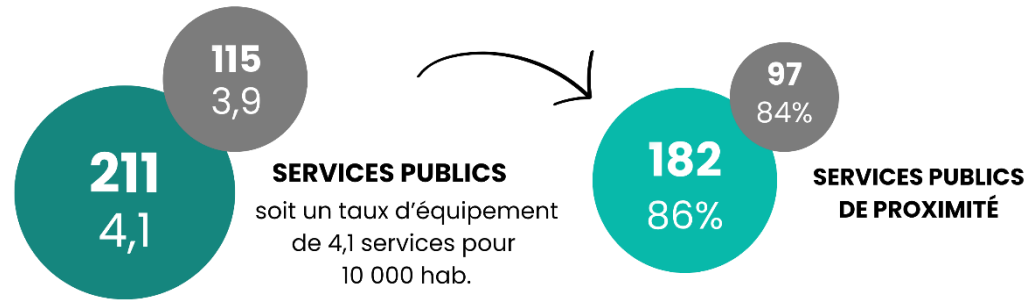
Mode et accessoire de la personne : comprennent les magasins de vêtements, magasins de chaussures, horlogeries, bijouteries, parfumeries-cosmétique.

Culture, loisirs et nature : comprennent les magasins d'art, de sports et de loisirs, CD-DVD-Vidéo, informatique, fleuristes-jardineries-animaleries.

Santé et bien-être spécifique : comprennent les magasins d'optique, magasins de matériel médical et orthopédique.

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS ?

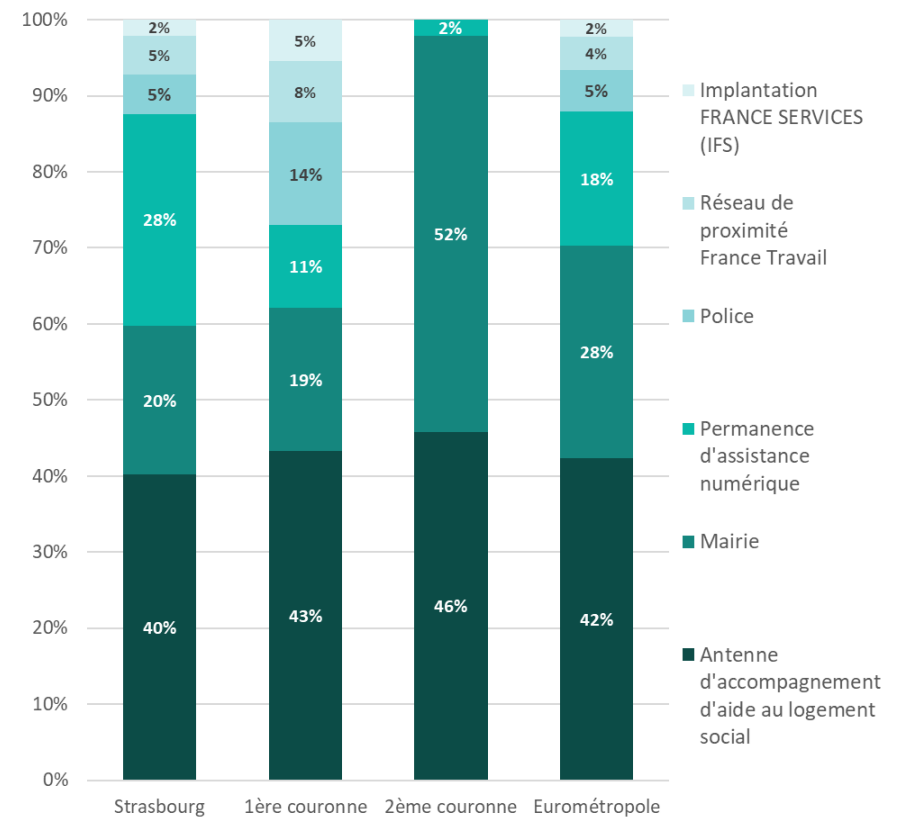
19 COMMERCE & SERVICES



Constitution des gammes d'équipements

L'INSEE classe les équipements, commerces et services en « gamme ». Ce classement a pour objectif de réunir des équipements qui présentent des logiques d'implantations voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents dans les mêmes communes. Ces regroupements permettent d'élaborer des indicateurs synthétiques reflétant l'organisation hiérarchisée des territoires en termes de services à la population. L'INSEE réalise une classification en trois classes, on met ainsi en évidence trois gammes d'équipements liées à trois types de communes pôles : la gamme de proximité regroupe des services qui sont présents dans le plus grand nombre de communes (boulangerie, médecins généralistes, terrains de grands jeux, ...), la gamme intermédiaire (laboratoires, piscines, ...), et la gamme supérieure (cinémas, hypermarchés, ...).

Répartition par types de services publics de proximité



Source : Base ECOMS 2025 EMS/DUT/GCT

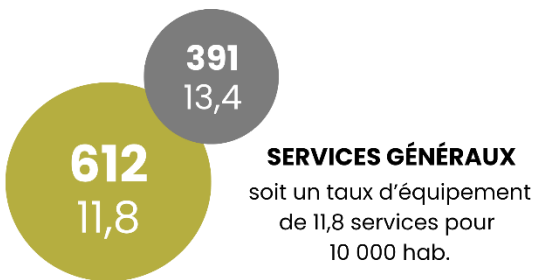
Les Implantations France Services, mises en place à partir de 2020, sont labellisées « France Services ». Ces services au public délivrent une offre de proximité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne.

Permanence d'assistance numérique : Les différentes structures (mairies de quartier, centres socio-culturel, médiathèques, tiers-lieu...) où des acteurs de la médiation numérique effectuent des permanences d'assistance numérique.

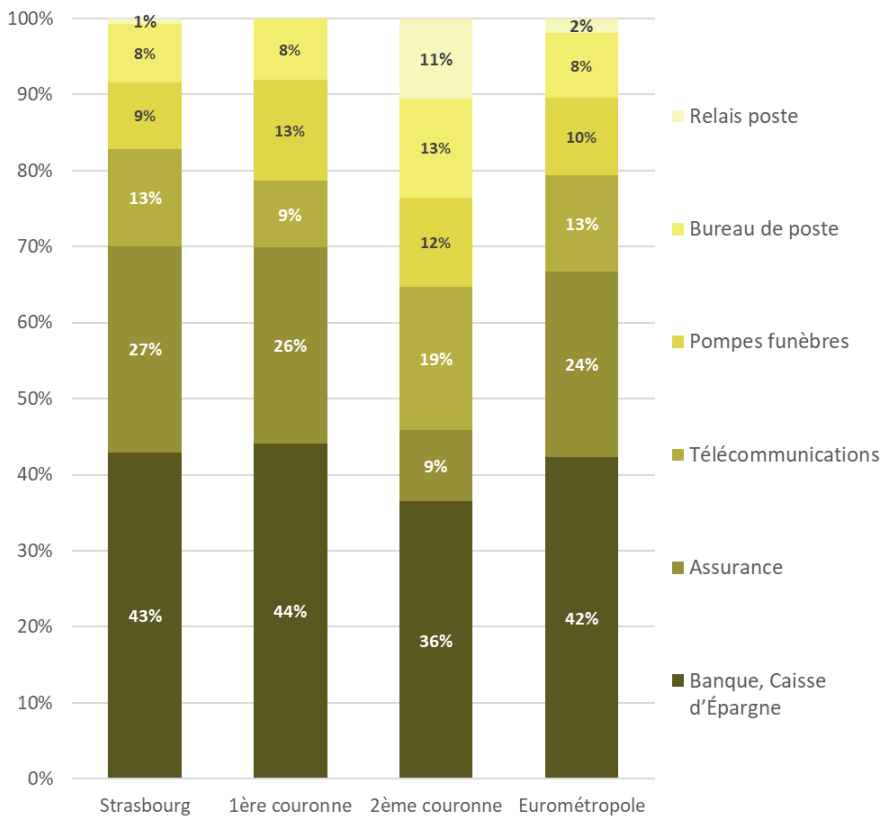
Pour aller plus loin : Base Équipements – Commerces - Services disponible en interne sur l'outil QgisWeb

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS ?

19 COMMERCE & SERVICES



Répartition par types de services généraux



Source : Base ECOMS 2025 EMS/DUT/GCT

Le relais poste est géré principalement par une personne privée dans le cadre de conventions de partenariat signées entre La Poste et des partenaires privés. Il offre une grande partie des produits et services de proximité délivrés à la population concernant le courrier et les colis (courrier simple, recommandé, prêt à poster, à l'exception de l'établissement d'une procuration postale...).

Le bureau de poste, en gestion directe par La Poste, offre la totalité des produits et services délivrés à la population tant pour ce qui concerne le courrier et les colis (courrier simple, recommandé, réexpédition, prêt à poster...) que pour les services financiers (ouverture de comptes, dépôts, retraits, assurances-vie, PEL, actions...).

A detailed, light gray map of a city, likely Paris, serves as the background for the page. The map shows a dense network of streets, parks, and urban areas. The title 'ENVIRONNEMENT' is centered in the upper half of the page.

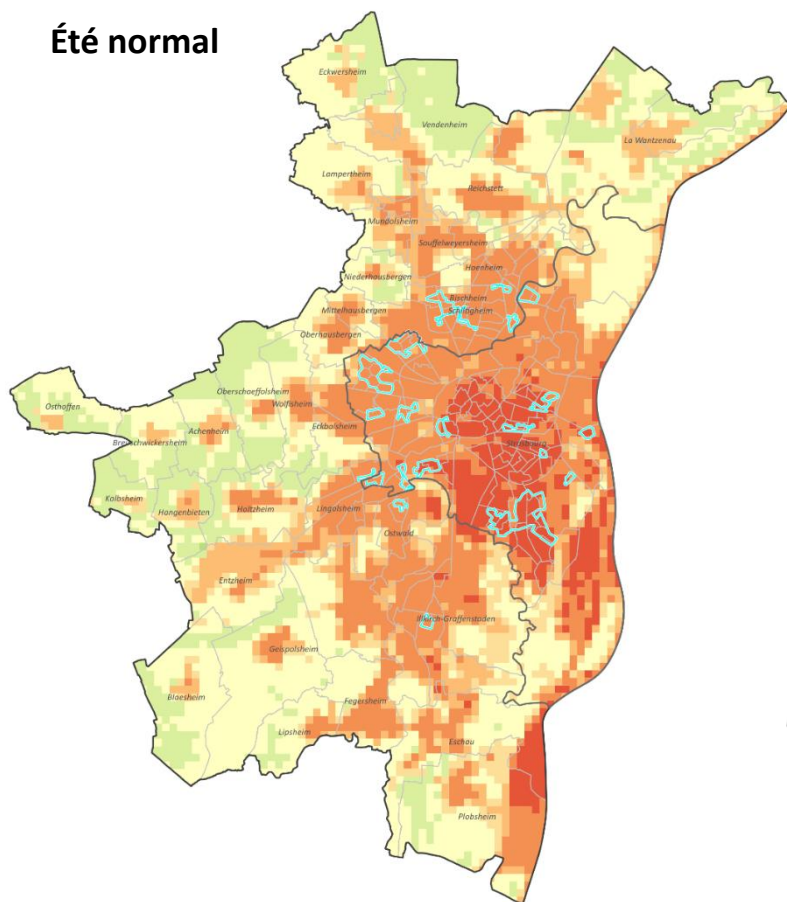
ENVIRONNEMENT

20 QUELS ENJEUX CLIMATIQUES ?

21 QUELLES EXPOSITIONS À LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ?

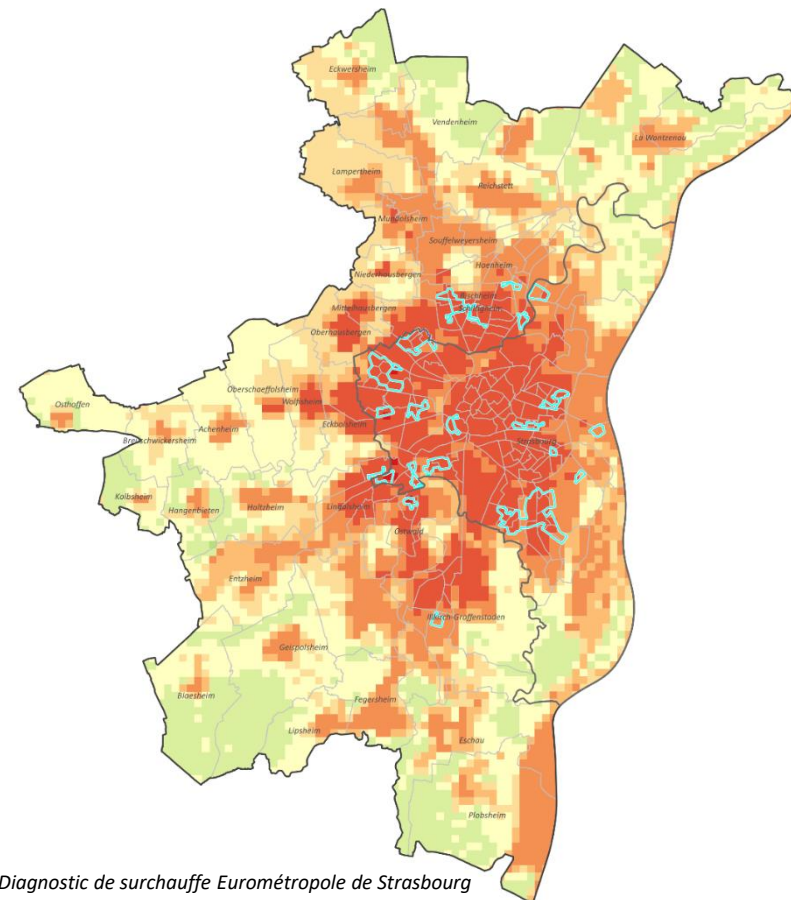
20 QUELS ENJEUX CLIMATIQUES ?

Été normal



Ilot de Chaleur Urbain (°C)		Part de la population (%)	
0,01%	-2	0,01%	-2
0,27%	-1	0,16%	-1
1,83%	0	1,29%	0
2,77%	1	2,39%	1
7,76%	2	4,97%	2
59,11%	3	23,77%	3
28,25%	4	66,61%	4
	5	0,80%	5

Été caniculaire



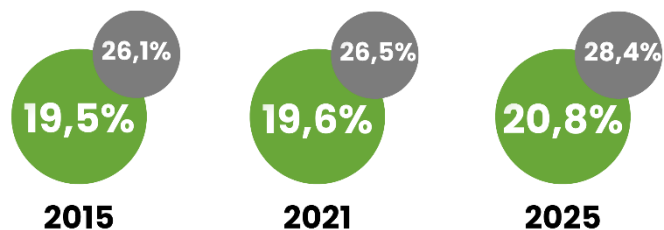
Sources : Goret M., 2021 Diagnostic de surchauffe Eurométropole de Strasbourg
Rapport d'étude Météo-France 37 p avec le cofinancement de l'ARS et le soutien du laboratoire ICUBE - INSEE RP, 2022

- En été normal, l'anomalie thermique maximale atteint + 4°C dans les quartiers les plus denses de Strasbourg (centre-ville, quartiers sud et au Port du Rhin), tandis que la seconde couronne varie entre -2°C et +1°C. La majorité de la population (59%) est exposée à un écart de +3°C et 87% subissent un différentiel thermique $\geq +3^\circ\text{C}$.
- En été caniculaire, le phénomène s'intensifie (l'anomalie atteint +5°C). La surface exposée à un différentiel $\geq 4^\circ\text{C}$ double, passant de 2 500 hectares à 5 000 hectares. Cette extension modifie l'exposition démographique avec 66% de la population confrontée à une anomalie thermique de +4°C.

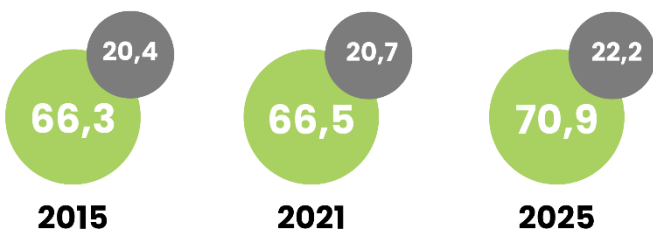
L'îlot de chaleur urbain (ICU) est un microclimat caractérisé par des températures plus élevées par rapport à des zones environnantes. Il est la résultante de plusieurs facteurs dont les principaux sont : la densité des constructions et des infrastructures, la morphologie urbaine (rues étroites et bâtiments hauts où l'air circule moins bien), les rejets de chaleur liés aux activités humaines et la diminution des espaces verts et des sols naturels.

2020 QUELS ENJEUX CLIMATIQUES ?

INDICE DE CANOPÉE

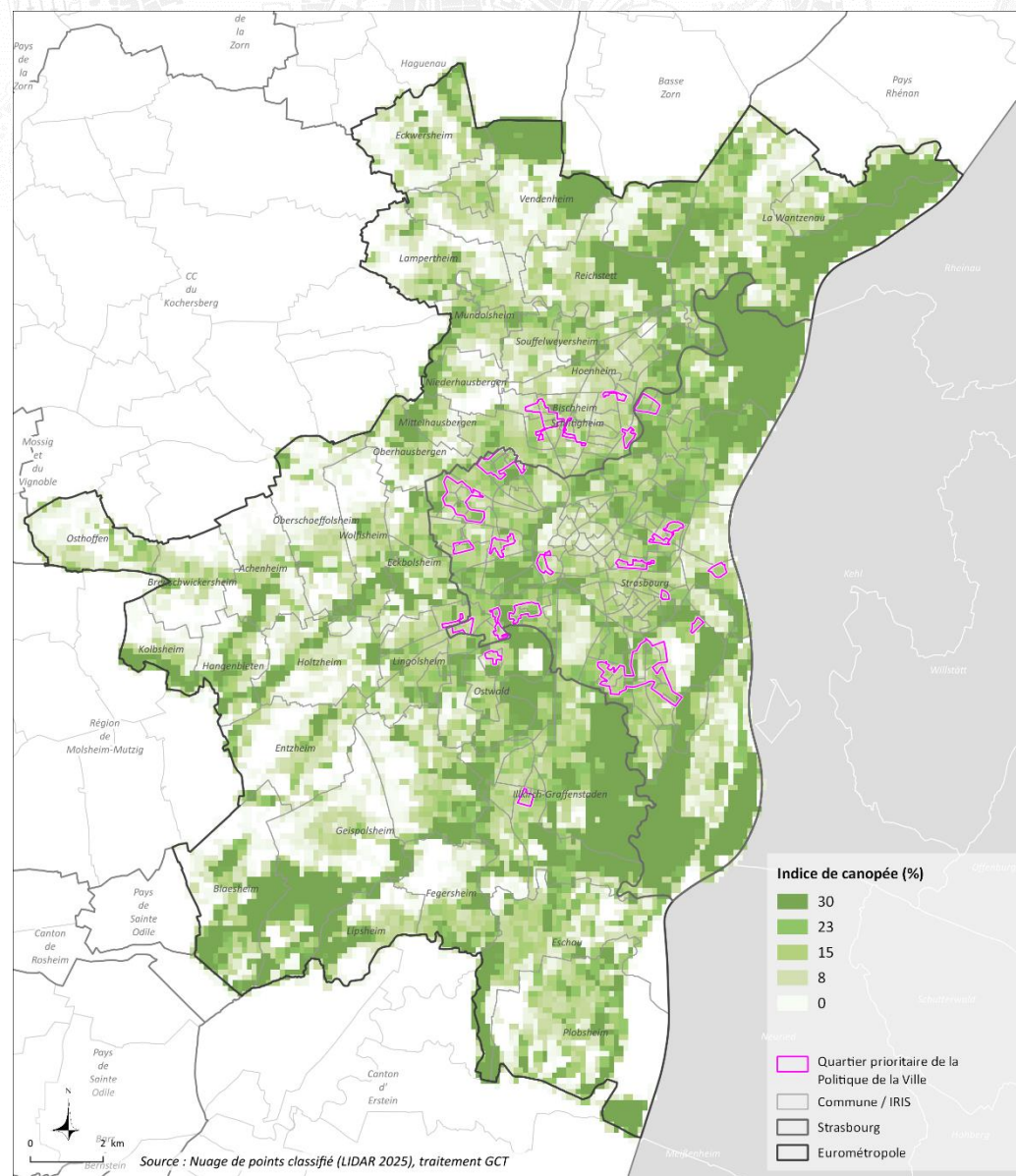


SURFACE CANOPÉE EN KM²



- Les fortes chaleurs estivales et le réchauffement climatique global mettent en évidence le phénomène de surchauffe urbaine "îlot de chaleur urbain".
- La végétation ayant un impact significatif sur l'atmosphère urbaine, la végétalisation de l'espace urbain est une des solutions pour y répondre.

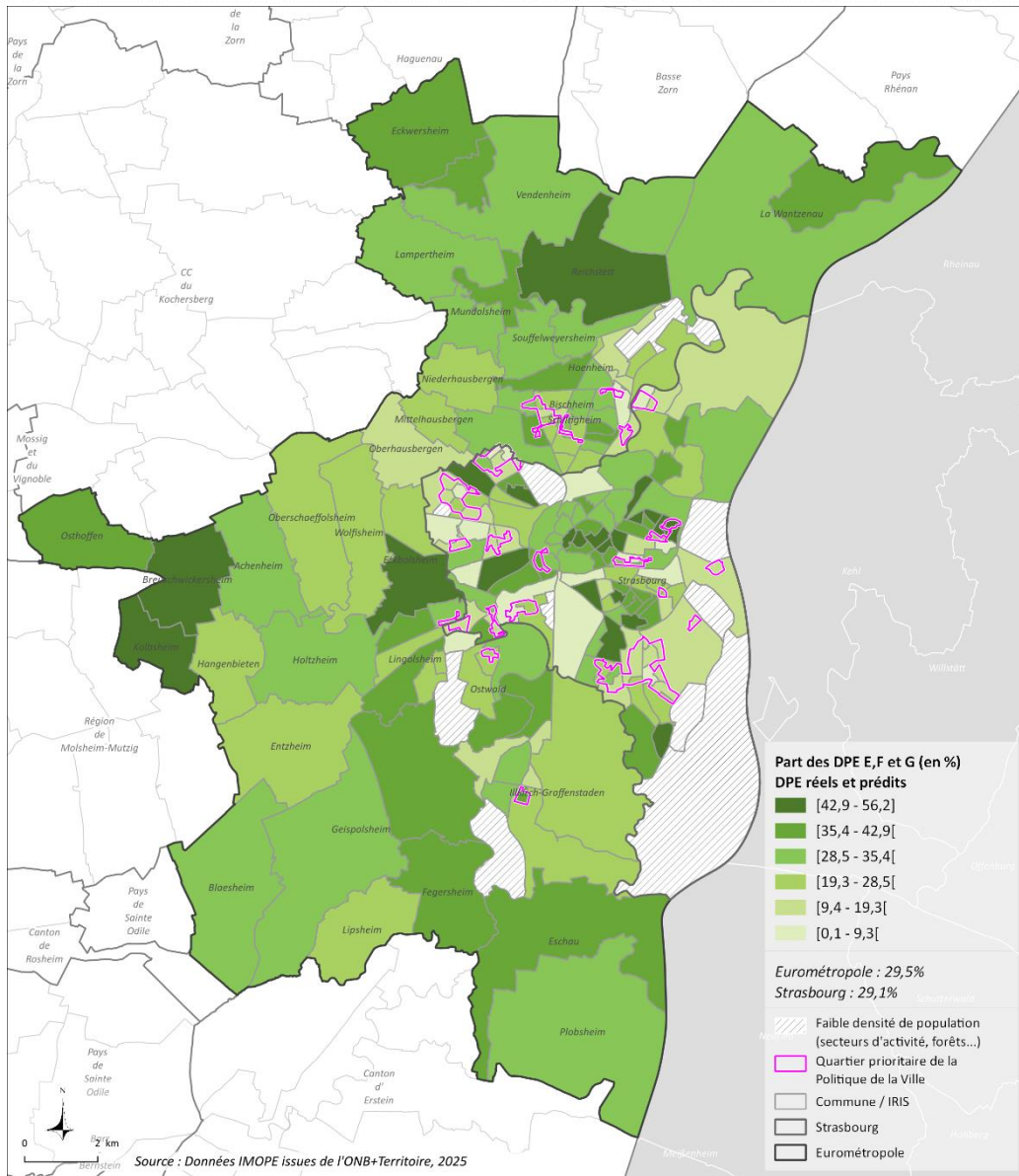
Canopée



Indice de canopée : désigne la proportion de la surface d'un territoire recouverte par de la végétation supérieure à 3 mètres de hauteur. Un indice de canopée élevé est signe d'une bonne couverture végétale, ce qui contribue au confort thermique, à la qualité de l'air et à la résilience climatique des espaces urbains. Une couverture arborée abondante contribue à réduire les îlots de chaleur urbains, à améliorer la qualité de l'air en filtrant des particules polluantes dans l'air, à limiter le ruissellement des eaux pluviales, à favoriser la biodiversité et le bien-être de la population.

20 QUELS ENJEUX CLIMATIQUES ?

Les logements énergivores (E,F,G)



83 740
29,5%

48 390
29,1%

LOGEMENTS ÉNERGIVORES

(DPE E, F et G)
soit 29,5% du parc en 2025

52 575

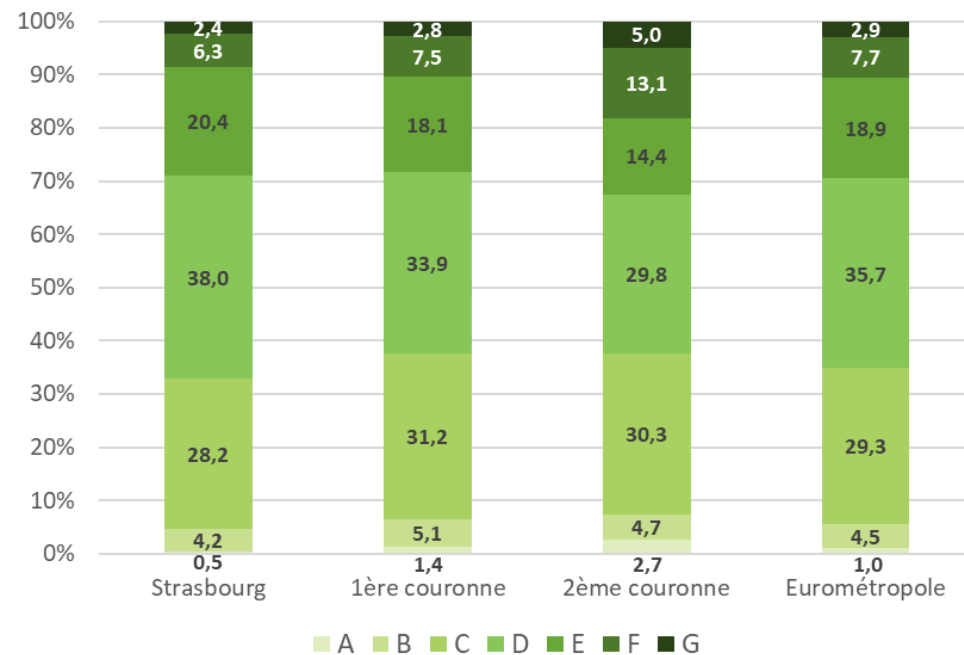
MÉNAGES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

source GEODIP (Enquête nationale logement 2020, Fichier Démographique sur les Logements et les Individus (FIDELI 2023))

23 335

MÉNAGES CHAUFFÉS AU FIOUL

Répartition des logements selon leur performance énergétique



Source : Données IMOPE issues de l'ONB+ Territoire, 2025

Les estimations DPE ont été réalisées par URBS et peuvent différer d'autres sources de données.

21 QUELLES EXPOSITIONS À LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ?

La pollution de l'air se caractérise par la présence dans l'air de gaz et de particules ayant des effets néfastes sur la santé humaine et sur l'environnement. Ces polluants résultent soit des activités humaines comme l'agriculture, l'industrie, les transports ou le chauffage résidentiel, soit de phénomènes naturels.

Il s'agit d'un danger invisible aux multiples conséquences :

- **Un enjeu majeur de santé publique** : 40 000 décès prématurés par an attribuables aux particules fines ($PM_{2.5}$) et 7 000 par an attribuables au dioxyde d'azote (NO_2) ;
- **Maladies graves** : maladies cardio-respiratoires, asthme infantile, cancers, diabète ;
- **Dégradation du bâti et des monuments** : effet direct des particules fines ;
- **Coût pour la société** : entre 70 et 100 milliards d'euros par an ;
- **Impact sur l'agriculture** : baisse des rendements liée à l'ozone ;
- **Sol et biodiversité** : acidification, eutrophisation, dégradation des écosystèmes, contamination ;
- **Climat** : intensification des périodes de fortes chaleurs.

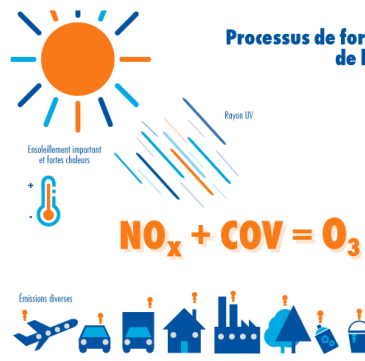
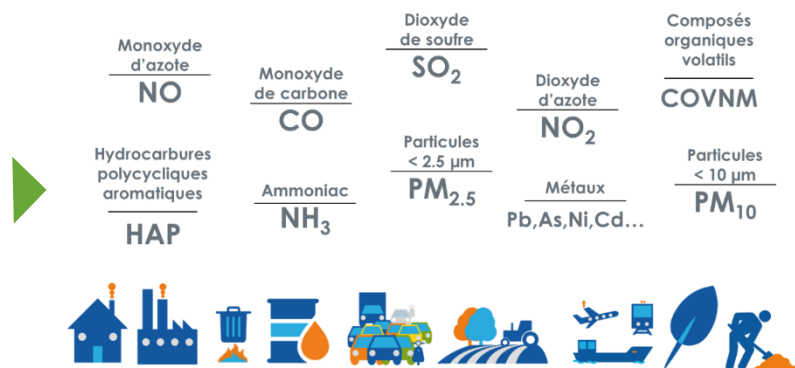
Normes et législations

La réglementation sur la qualité de l'air vise à protéger la santé humaine et l'environnement. En matière de qualité de l'air, trois réglementations imbriquées peuvent être distinguées. La première oblige les États membres européens, la deuxième l'État français, la dernière concerne le niveau local. Ensemble, elles constituent le cadre réglementaire qui s'applique à une région. Les normes européennes sont très similaires aux normes nationales. Les valeurs limites correspondent aux seuils de niveau européen. D'ici le 1^{er} janvier 2030, la France doit renforcer ses efforts pour améliorer la qualité de l'air afin de répondre aux nouvelles normes européennes plus strictes.

Il existe cependant d'autres directives, notamment en matière de santé, qu'il est intéressant de mettre en regard des normes européennes. Les lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) traduisent l'état des connaissances scientifiques actuelles concernant l'impact de la pollution de l'air sur la santé. Ces directives présentent notamment des valeurs guides, définies comme la concentration au-dessous de laquelle le polluant atmosphérique ne devrait avoir aucun effet préjudiciable sur la santé. Plus strictes que les normes européennes, ces valeurs s'appliquent au monde entier.

Des polluants et des sources variées

Les polluants dans l'atmosphère peuvent être d'origine naturelle (ils sont alors émis par la végétation, l'érosion du sol, les volcans, les océans, etc.) ou d'origine anthropique, c'est-à-dire qu'ils sont "émis" par les activités humaines.



Dans l'atmosphère, les polluants observés sont ceux émis directement par ces sources mais peuvent également résulter de **réactions physico-chimiques entre composants chimiques** (polluants primaires et autres constituants de l'atmosphère) régies par les **conditions météorologiques**.

Pollution de fond vs pics de pollution : quels impacts ?



POLLUTION DE FOND

Niveaux modérés mais persistants, tous les jours, toute l'année



PIC DE POLLUTION

Niveaux très élevés mais ponctuels, quelques jours par an



Concerne **tout le monde, partout, tous les jours**.

Favorise l'apparition et l'aggravation de **maladies chroniques** (asthme, bronchite chronique, maladies cardiovasculaires, cancers, diabète, etc.).

Impact durable, silencieux et cumulatif sur la santé de toute la population.

Touche **surtout les personnes sensibles** (enfants, personnes âgées, maladies chroniques, etc.).

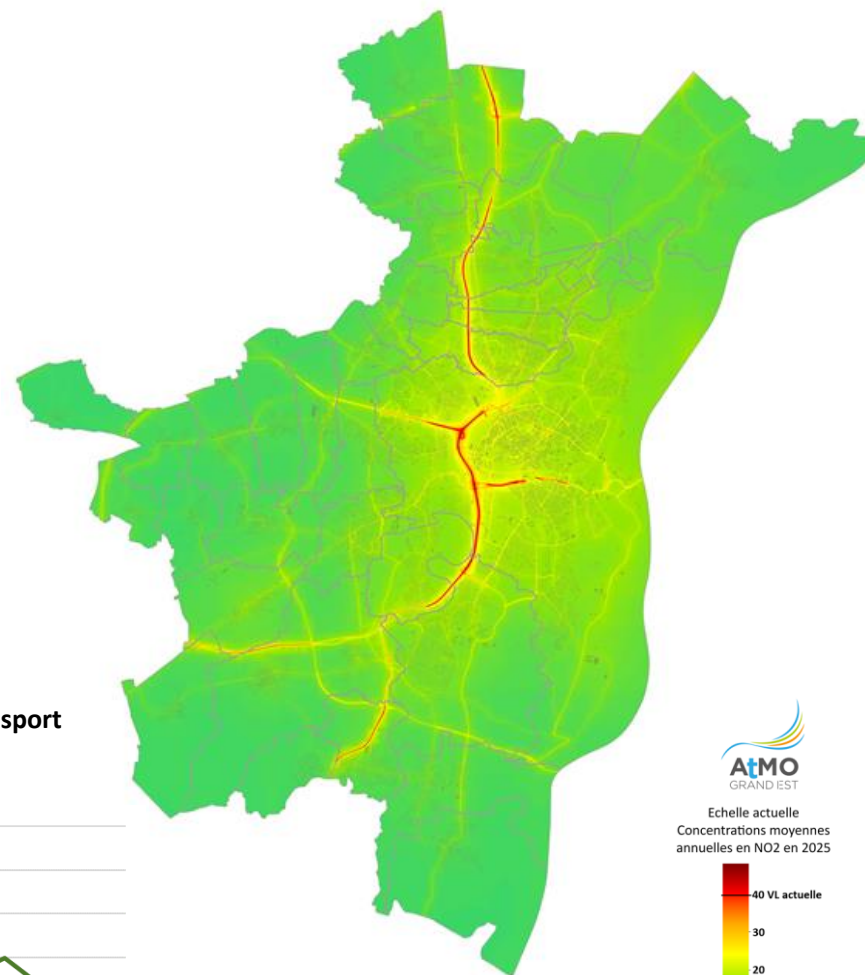
Peuvent déclencher des **effets aigus** (irritations, crises d'asthme, passages aux urgences, mortalité à court terme).

Impact limité à une courte période et à une partie de la population.

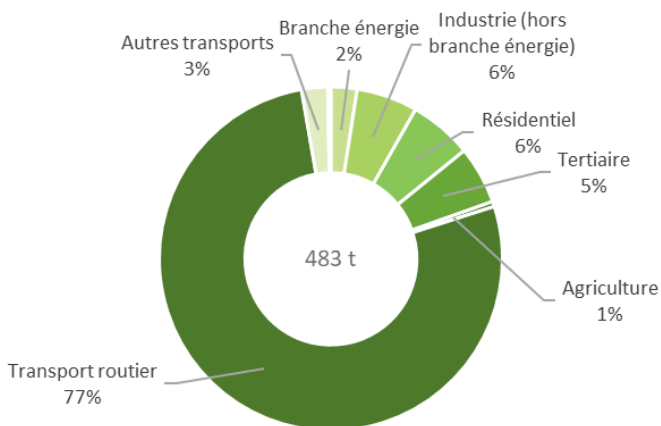
21 QUELLES EXPOSITIONS À LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ?

- Les émissions de dioxyde d'azote sont majoritairement issues du trafic routier sur l'Eurométropole de Strasbourg, bien que les émissions soient en baisse depuis 2005 (-32%).
- En 2025, l'ensemble du territoire respecte la valeur limite réglementaire actuelle (fixée à 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$).
- **Environ 22 000 habitants sont exposés à des concentrations supérieures à la valeur limite à respecter d'ici au 1^{er} janvier 2030 (fixée à 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$).**
- Tous les habitants de l'Eurométropole sont exposés à une concentration supérieure à la valeur recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (fixée à 10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$).

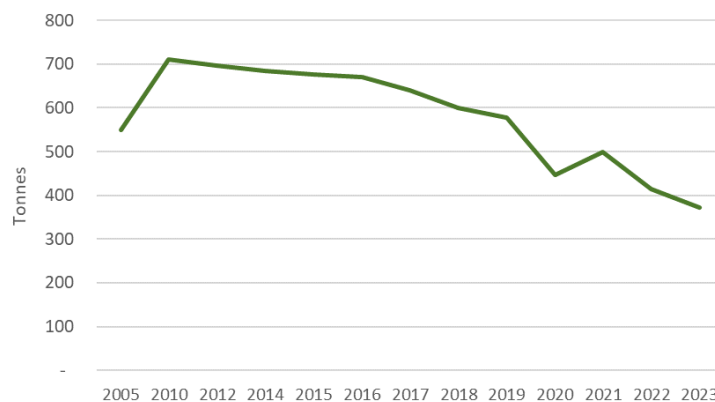
Exposition de la population au dioxyde d'azote NO₂



Répartition des émissions de NO₂ par secteur en 2023 Eurométropole de Strasbourg



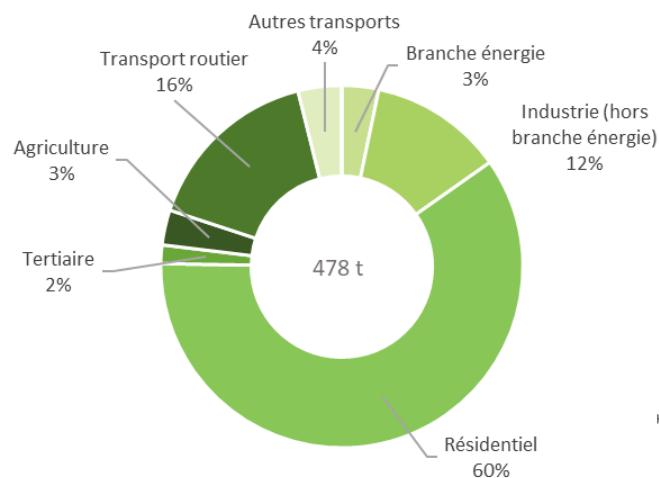
Évolutions des émissions de NO₂ du secteur « transport routier » de l'Eurométropole de Strasbourg



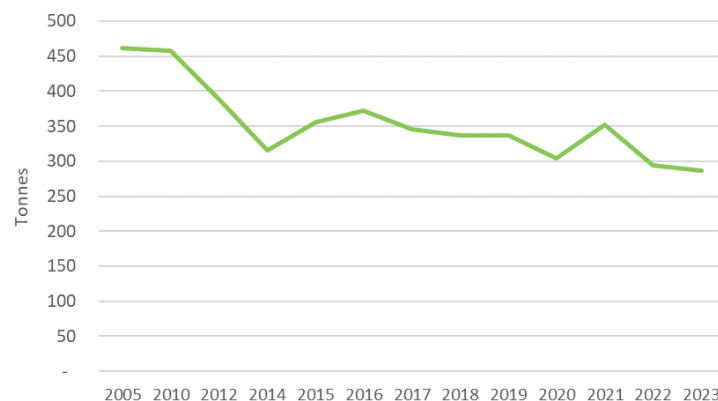
21 QUELLES EXPOSITIONS À LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ?

- Les émissions de particules fines $\leq 2,5 \mu\text{m}$ sont d'origine multifactorielle, mais la dominante est issue du secteur résidentiel (notamment le chauffage au bois) sur l'Eurométropole de Strasbourg, bien que les émissions soient en baisse depuis 2005 (-38%). Le transport routier arrive en seconde place. Leur contribution est variable selon la saison.
- En 2025, l'ensemble du territoire respecte la valeur limite réglementaire actuelle (fixée à $25 \mu\text{g}/\text{m}^3$).
- **Environ 277 000 habitants sont exposés à des concentrations supérieures à la valeur limite à respecter d'ici au 1^{er} janvier 2030 (fixée à $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$).**
- Tous les habitants de l'Eurométropole sont exposés à une concentration supérieure à la valeur recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (fixée à $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$).

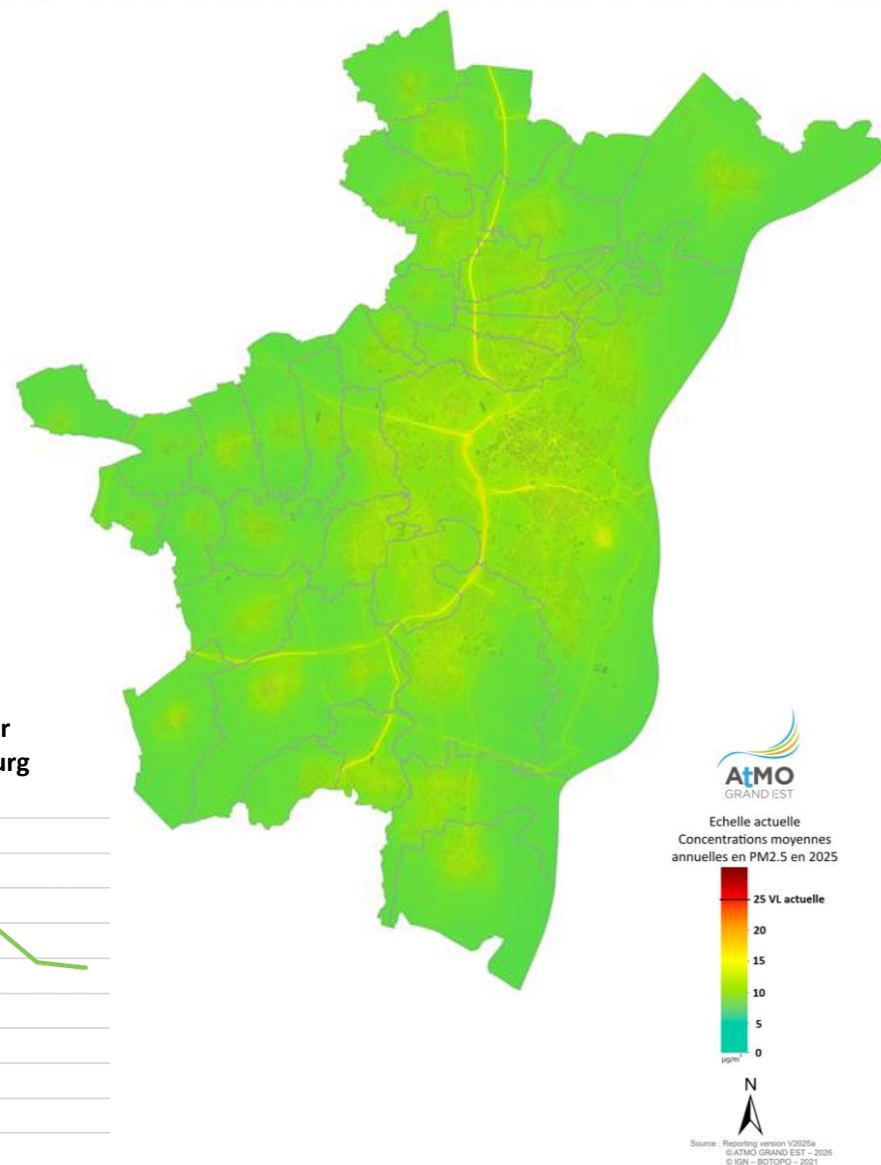
Répartition des émissions de $\text{PM}_{2,5}$ par secteur en 2023
Eurométropole de Strasbourg

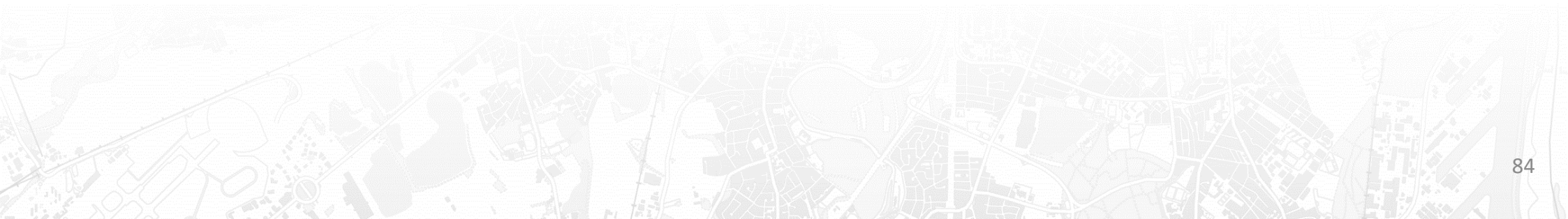


Évolutions des émissions de $\text{PM}_{2,5}$ du secteur « résidentiel » de l'Eurométropole de Strasbourg



Exposition de la population aux particules fines $\text{PM}_{2,5}$





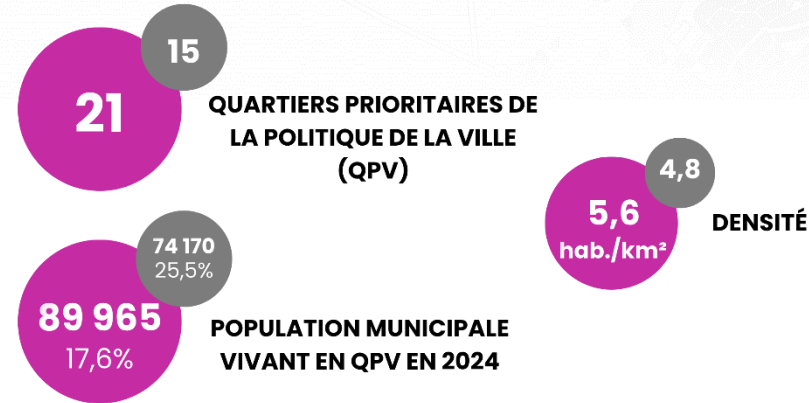
A detailed, light gray map of a city, likely Paris, serves as the background. It shows a dense network of streets, parks, and urban areas. The map is oriented with North at the top.

FOCUS : POLITIQUE DE LA VILLE

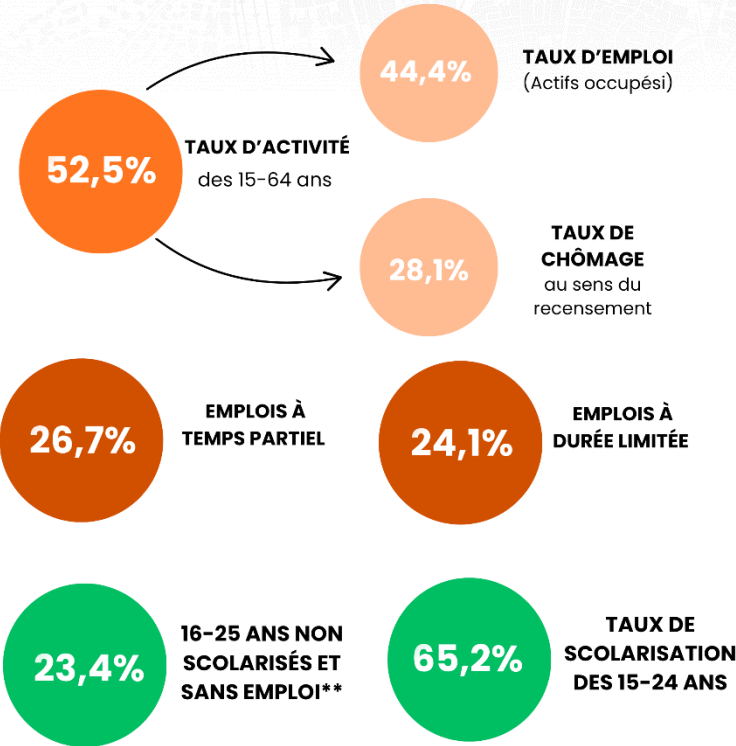
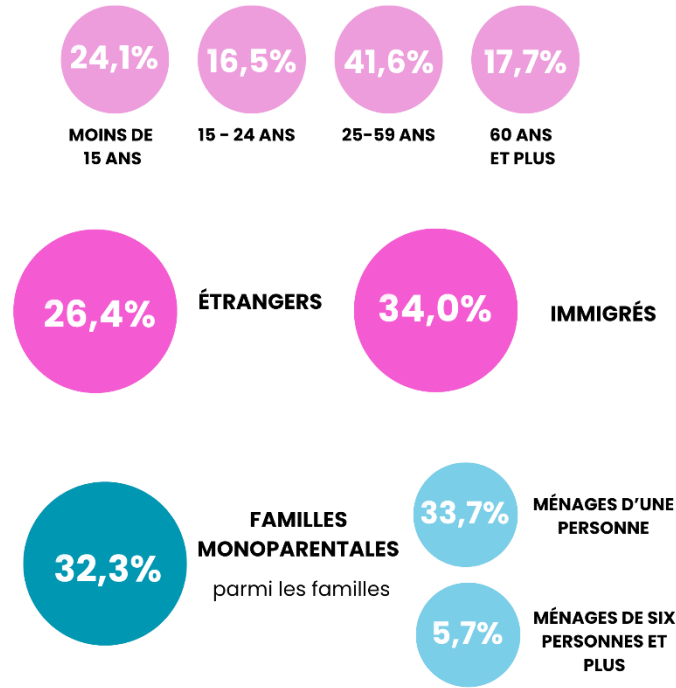
CHIFFRES CLÉS
TYPOLOGIE

FOCUS : POLITIQUE DE LA VILLE

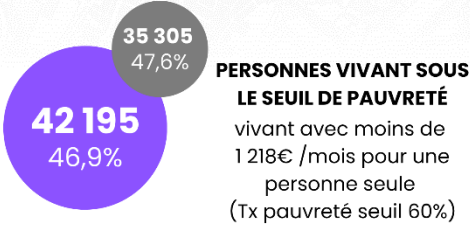
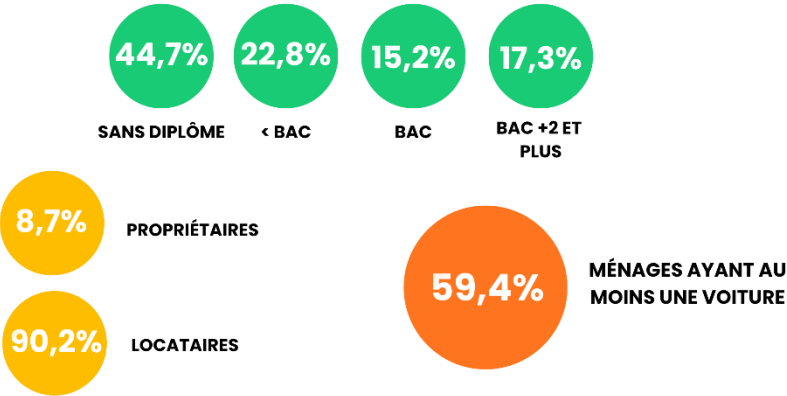
CHIFFRES CLÉS



RÉPARTITION PAR ÂGES



NIVEAU DE DIPLÔME DE LA POPULATION



10 % des ménages gagnent au moins

2 016€*

50 % des ménages gagnent au plus

1 195€*

10 % des ménages gagnent au plus

733€*

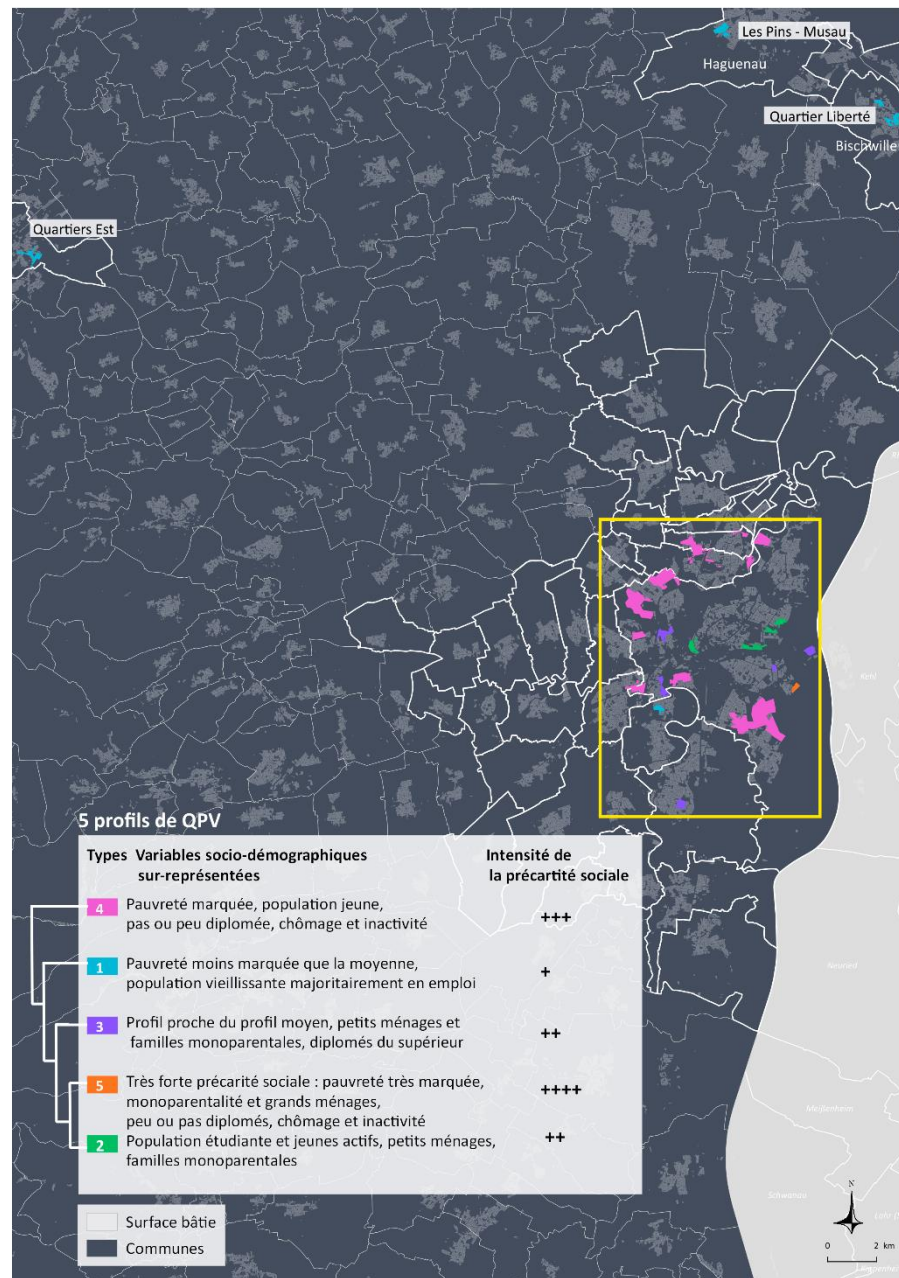
Sources : INSEE Estimations démographiques RP 2021, Filosofi 2021
* Estimations pondérées par la population
Pour aller plus loin : Évaluation du Contrat de ville 2015-2023 et Cahiers de ville 2030 disponibles sur le Sharecan Obs. & Eval.

** L'indicateur de la part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi n'est pas comparable avec le concept de NEET (neither in employment nor in education or training). Un NEET désigne une personne qui n'est ni en emploi, ni en études, ni en formation (formelle ou non formelle). Or, dans ce chiffre clé, les personnes en formation peuvent être incluses.

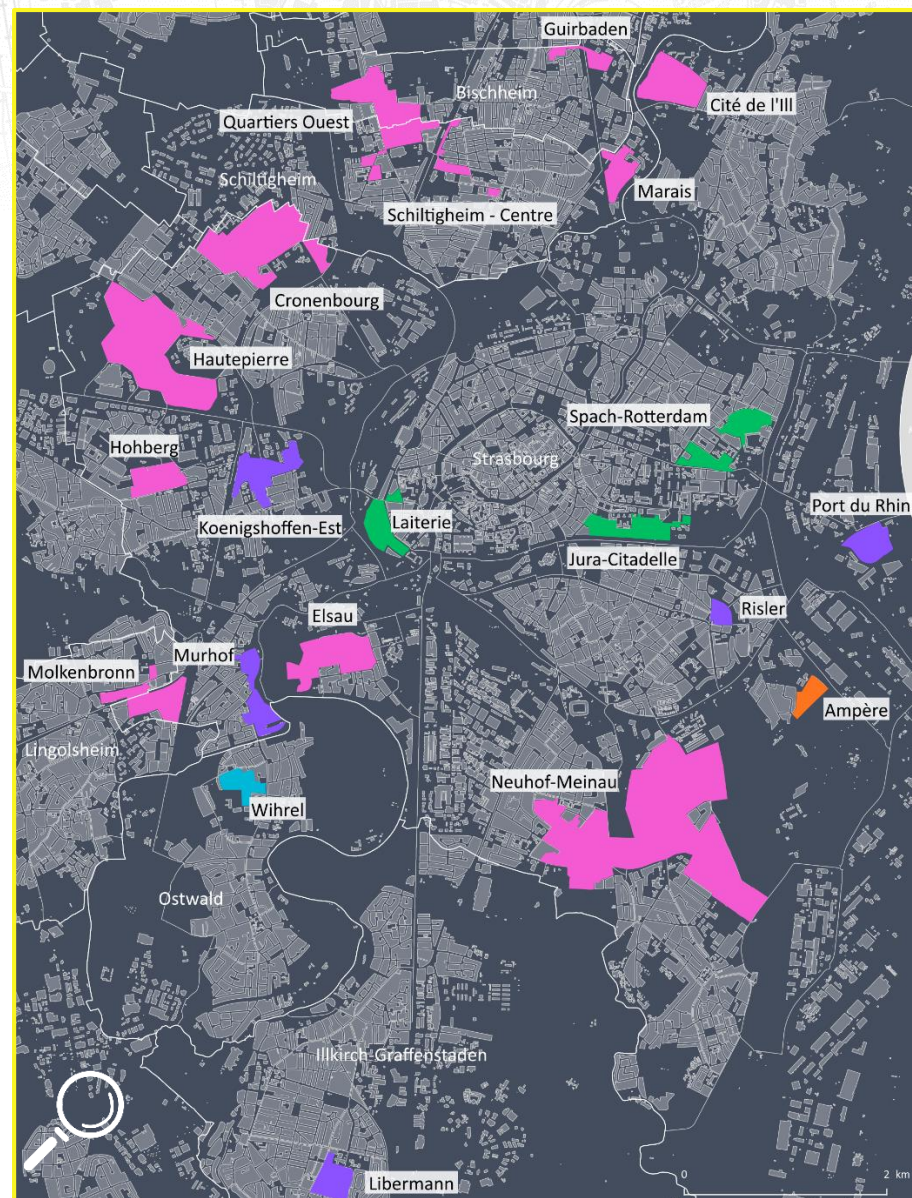
FOCUS : POLITIQUE DE LA VILLE

TYPOLOGIE

Profil sociodémographiques et économiques des QPV du Bas-Rhin

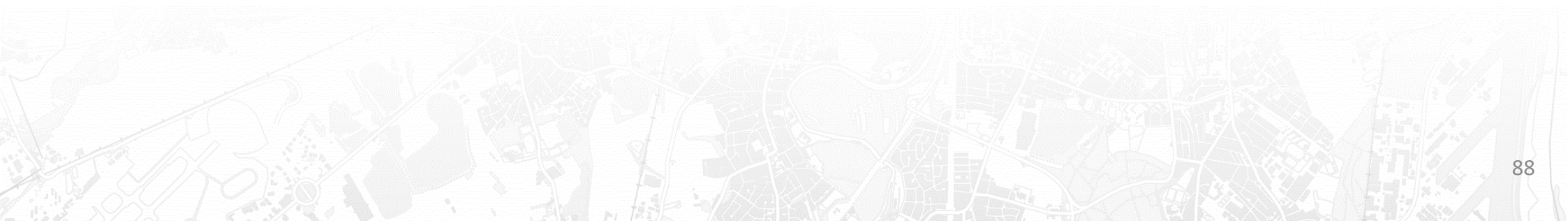


Zoom Eurométropole de Strasbourg



Les profils sociodémographiques des QPV ont été déterminés à partir d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) réalisée sur 9 variables sociodémographiques (taux de pauvreté au seuil de 60%, part des 0-14 ans dans la population, taux d'emploi, part de la population occupant un emploi à temps partiel, part de la population sans diplôme, part de la population avec un diplôme de niveau BAC +2 ou plus, taux de scolarisation des 15-24 ans, part des ménages d'une personne, part des familles monoparentales). L'analyse produit une typologie des quartiers selon un critère d'agrégation (critère de Ward) répartissant les QPV en groupes homogènes du point de vue des indicateurs retenus, de telle sorte que les QPV d'une même classe soient les plus ressemblants possible et que les classes soient les plus différentes entre elles.

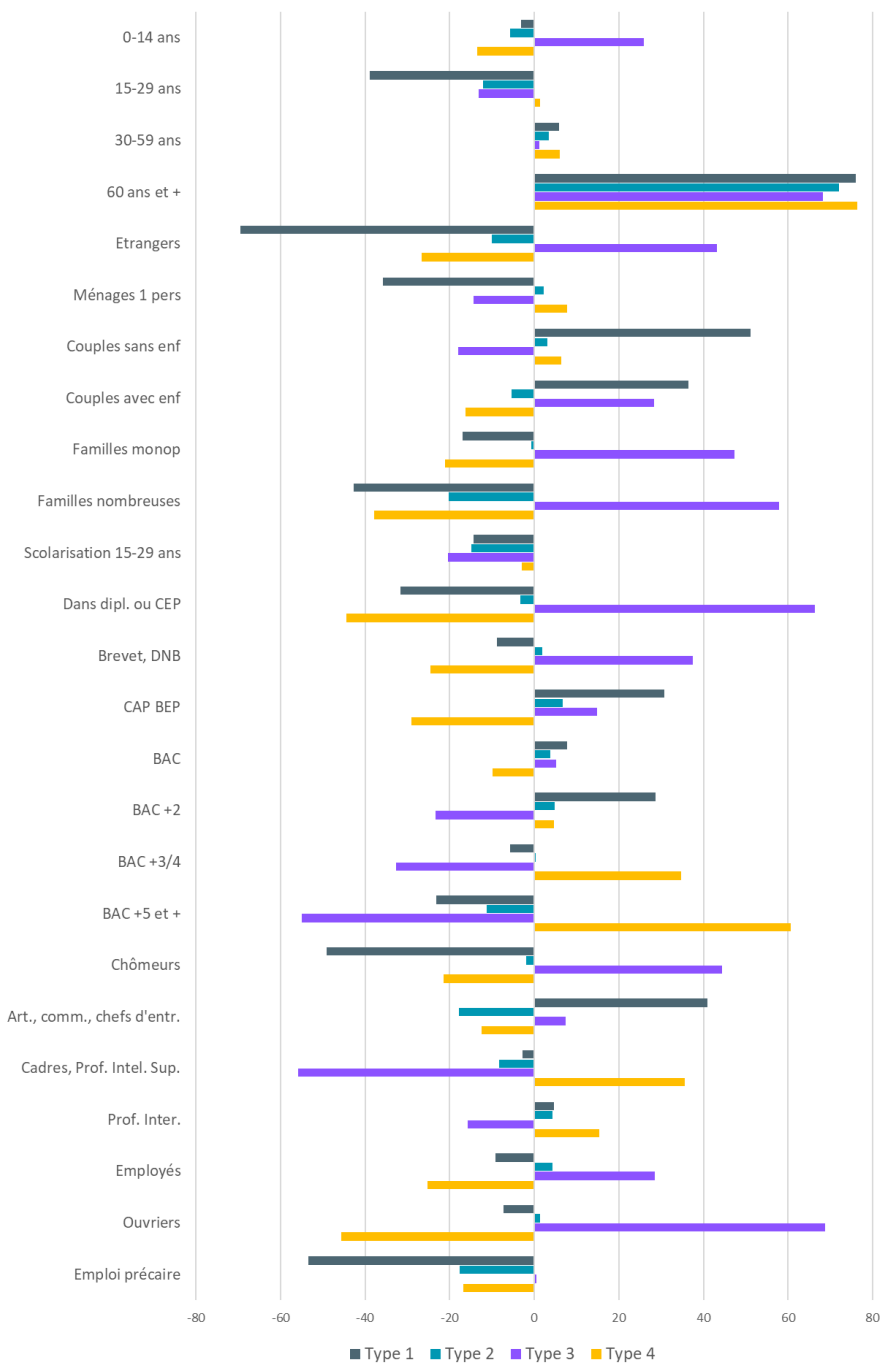
Pour aller plus loin : cf. la caractérisation des profils en annexe



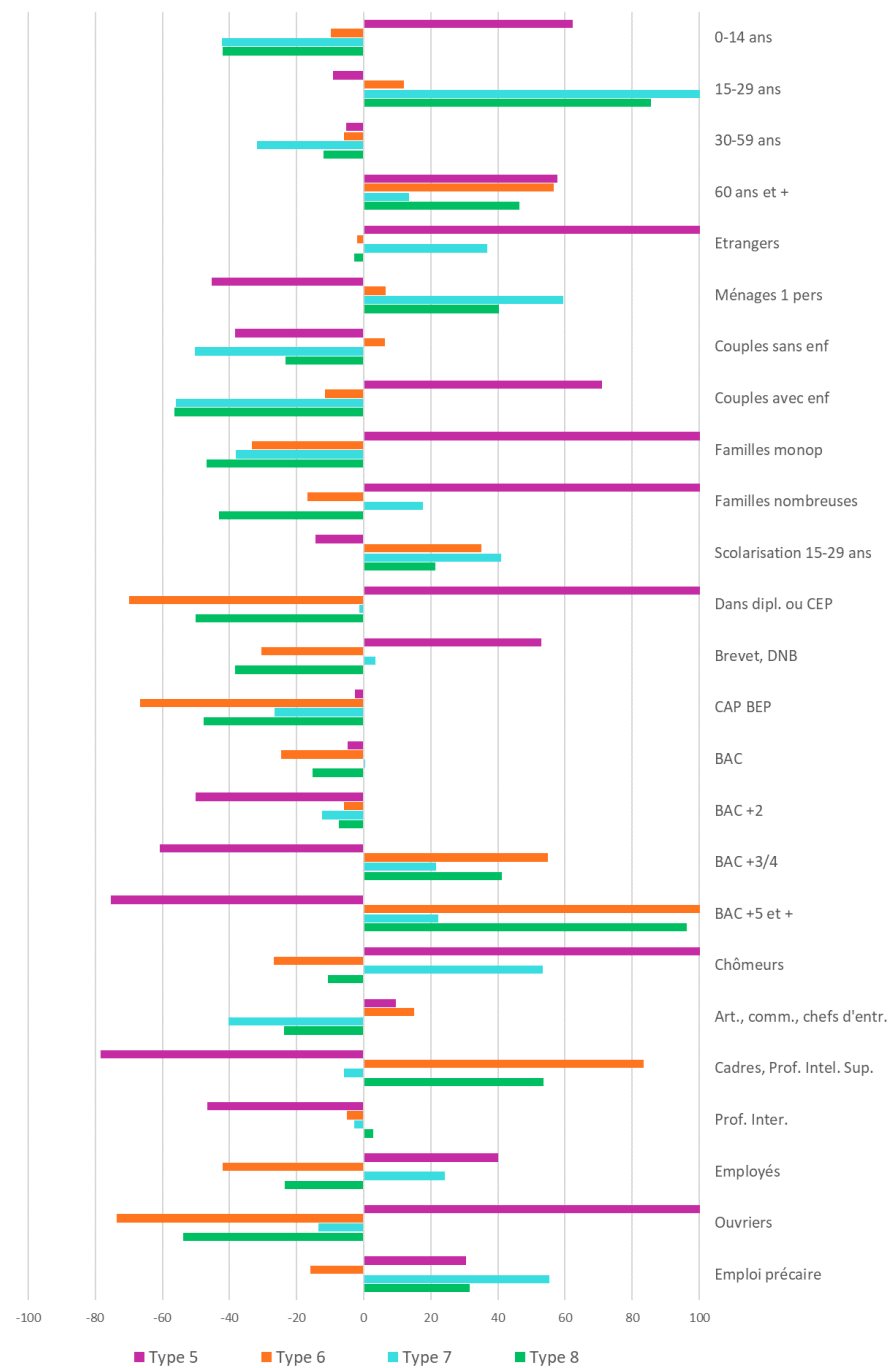


ANNEXES

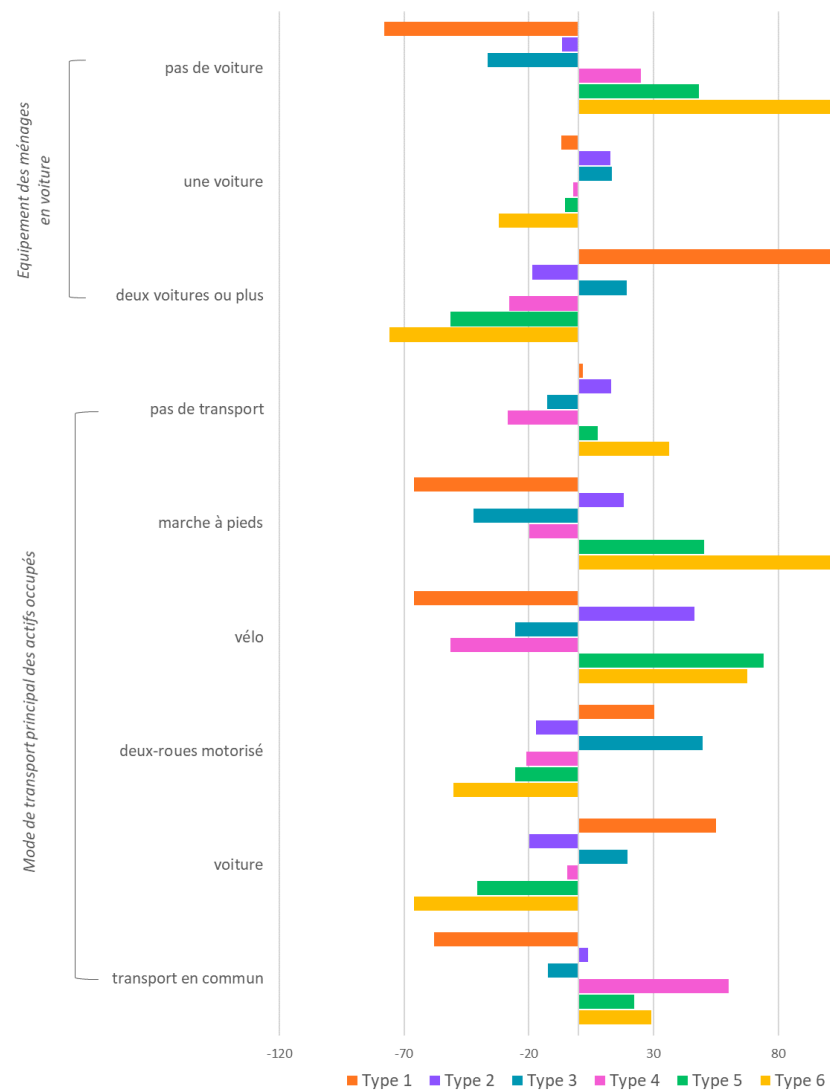
Caractérisation des profils sociodémographiques des IRIS et communes par l'écart au profil moyen de l'Eurométropole (carte p. 33)



Source : INSEE RP 2022

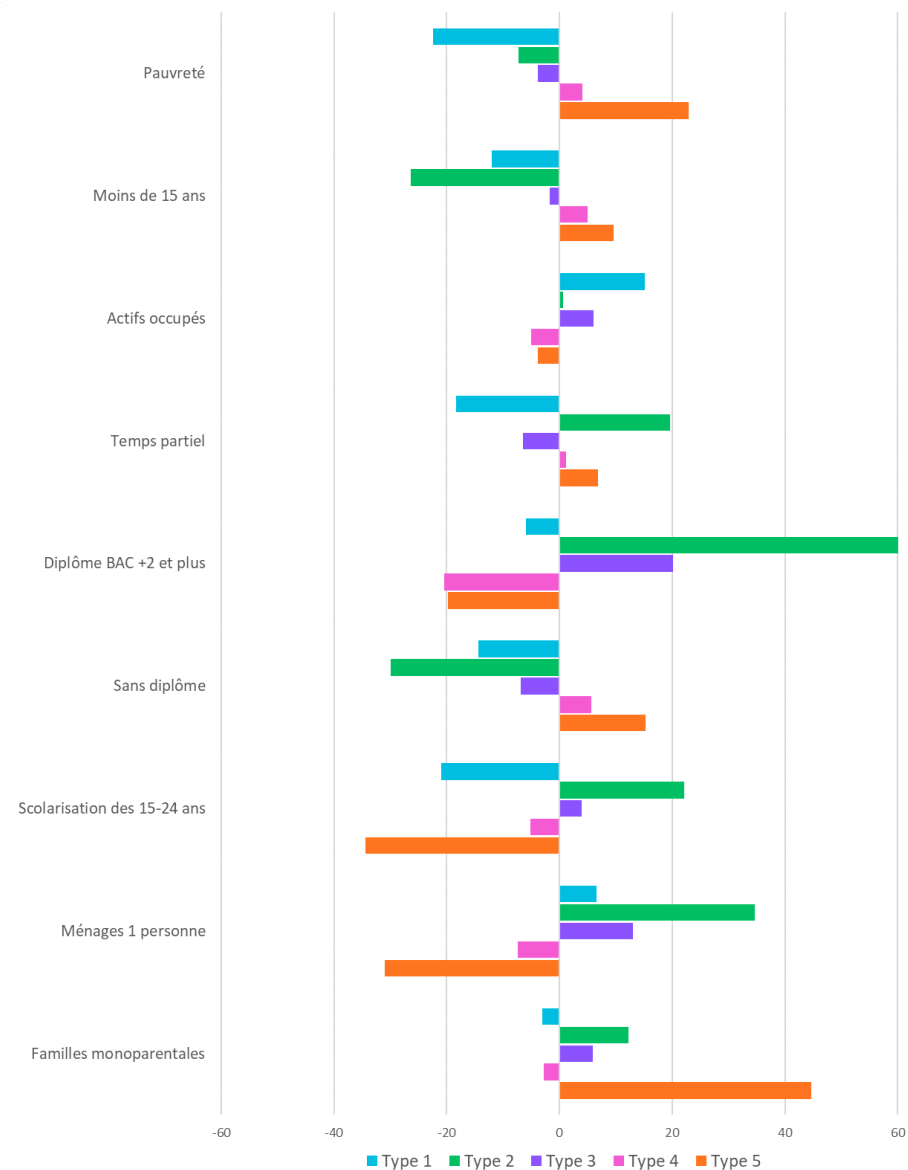


Caractérisation des IRIS et communes selon l'équipement en voiture des ménages et le mode de déplacement principal des actifs occupés par l'écart au profil moyen de l'Eurométropole (carte p. 64)



Source : INSEE RP 2022

Caractérisation des profils sociodémographiques et économiques des QPV par l'écart au profil moyen des QPV du Bas-Rhin (carte p. 87)



Sources : INSEE Estimations démographiques RP 2021, Filosofi 2021

